

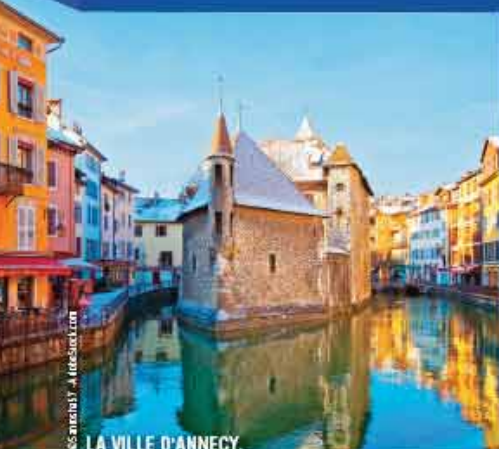
LA HAUTE-SAVOIE

- UN TERRITOIRE ATTRACTIF, PORTÉ PAR SON RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE
- LES POLITIQUES PUBLIQUES : FIXER LA POPULATION, ATTIRER LES ENTREPRISES ET PRÉSERVER L'ÉCOSYSTÈME DE LA MONTAGNE



LA PRESQU'ÎLE DE DUINGT, SUR LE LAC D'ANNECY.

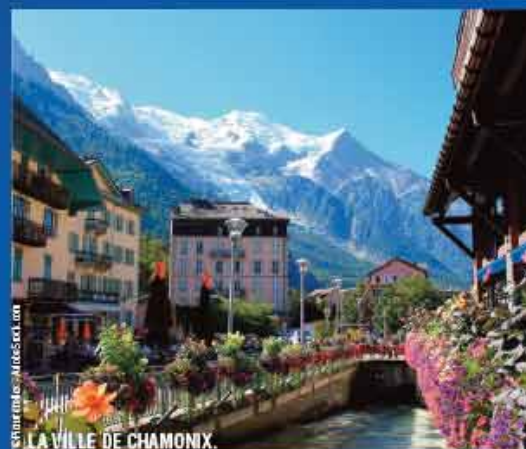
© David Lequeur - AdobeStock.com



LA VILLE D'ANNECY.



L'AIGUILLE DU MIDI, MASSIF DU MONT-BLANC.



LA VILLE DE CHAMONIX.

© S. Anselmi - AdobeStock.com

© Image - AdobeStock.com

© Image - AdobeStock.com



ECOLE NATIONALE DES SPORTS DE MONTAGNE

L'établissement d'Etat au service des sports de montagne qui organise

- La formation de tous les professionnels d'encadrement
- L'accompagnement de la haute performance

Plus d'infos sur <http://ensm.sports.gouv.fr>



CHAMONIX

35 route du Bouchet
74400 Chamonix



PRÉMANON

1848 route des Pessettes
39220 Prémanon

SOMMAIRE



Directeur de la publication :
Christophe MIRMAND

Directeur éditorial :
Gérard LEMAIRE
directioneditoriale
@cahier-administration.fr

Éditeur délégué :
Office de Publications
Administratives et Sociales
OPAS
BP 306
75525 PARIS CEDEX 11
Tél. : 01 49 77 49 00
Courriel : dir@opas.fr

Photocomposition / PAO :
Franck YOUNES
HCOM

La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont adressés. Toute reproduction partielle ou totale d'articles, de photos, ou d'illustrations publiées dans cette édition est strictement interdite, sauf accord exprès du directeur de la publication.

Imprimé : UE

N° ISSN : 1148-7461

Achévé d'imprimer
en Février 2024

PRÉFACES

08 Inauguration de la voie verte de la route de l'Arve

Entretien avec **Yves LE BRETON**,
Préfet de Haute-Savoie

12 Maintenir un équilibre entre protection et développement

Entretien avec **Martial SADDIER**,
Président du Conseil départemental de Haute-Savoie



REPÈRES ET ACTUALITÉS

16 La Haute-Savoie : quatrième département de France pour le niveau de vie
Entretien avec **Jean-Philippe GROUTHIER**,
Directeur régional de l'Institut national de la statistique et des études économiques Auvergne-Rhône-Alpes

18 Un univers de frontières ouvertes
Entretien avec **Jean PEYRONY**,
Directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière

20 Agir ensemble pour maîtriser notre avenir
Entretien avec **Christian DUPESSEY**,
Président du Pôle métropolitain du Genevois français

26 Penser la ville par le climat
Entretien avec **François ASTORG**, Maire d'Annecy

27 Accompagner les filières d'excellence
Entretien avec **Frédérique LARDET**,
Présidente du Grand Annecy

33 Construire une agglo durable
Entretien avec **Christophe ARMINJON**,
Président de Thonon Agglomération

34 L'agglomération de Bonneville bénéficie d'une position centrale en Haute-Savoie
Entretien avec **Stéphane VALLI**,
Maire de Bonneville et Président de la Communauté de communes Faucigny Glières

35 Une ville frontalière en pleine mutation
Par **Véronique LECAUCHOIS**,
Maire de Saint-Julien-en-Genevois

36 Faire remonter les préoccupations des collectivités
Entretien avec **Nicolas RUBIN**,
Maire de Châtel et Président de l'Association des maires de Haute-Savoie

37 Un environnement paisible, des paysages naturels et une qualité de vie

Entretien avec *Christophe FOURNIER*, Maire de Glières-Val-de-Borne et Président de l'Association des maires ruraux de la Haute-Savoie

38 Un arrondissement très touristique

Entretien avec *David-Anthony DELAVOËT*, Secrétaire général de la préfecture, Sous-préfet d'Annecy

40 Un arrondissement dynamique et diversifié

Entretien avec *Rémy DARROUX*, Sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville

42 Un arrondissement frontalier très attractif

Entretien avec *Nadia IDIRI*, Sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois

44 L'arrondissement de Thonon-les-Bains, entre lac et montagne

Entretien avec *Emmanuel COQUAND*, Sous-préfet de l'arrondissement de Thonon-les-Bains

46 Un département très attractif avec de forts enjeux en termes de services publics

Entretien avec *Aninya N'TCHANDY*, Directrice de cabinet du Préfet

51 Pouvoir vivre et travailler à l'année en montagne

Entretien avec *Philippe MATHERON*, Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes

52 Chamonix-Mont-Blanc a vu naître l'alpinisme

Entretien avec *Éric FOURNIER*, Maire de Chamonix, Président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix

56 Territorialiser la planification écologique

Entretien avec *Jean-Philippe DENEUVY*, Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes



Ville d'évian.

©Simon Cruggin - AdobeStock.com

Focus

23 « Je suis persuadé que nous avons gardé la fougue des premiers jours, mais je suis certain aussi qu'une certaine forme de maturité nous a gagnés »

Entretien avec *Gabriel DOUBLET*, Président d'Annemasse Agglo

31 Elle a tout pour réussir !

Entretien avec *Christophe ARMINJON*, Maire de Thonon-les-Bains

53 La fédération départementale des chasseurs, l'une des chevilles ouvrières de la conservation de la nature en Haute-Savoie...

Entretien avec *André MUGNIER*, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Savoie

58 « Nous sommes un acteur de « réseau » : entre la production et la consommation de gaz, mais aussi entre les acteurs d'un territoire sur lequel nous sommes implantés »

Entretien avec *Sandra ROSSINI*, Directrice Territoriale Haute-Savoie Léman

- 63 La force de l'économie de la Haute-Savoie : l'esprit d'entreprendre**
Entretien avec *Philippe CARRIER*,
Président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Haute-Savoie
- 65 Un département qui souhaite conserver sa force industrielle**
Entretien avec *Jean-Luc RAUNICHER*,
Président du Medef de la Haute-Savoie et Président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes
- 75 Accompagner la transformation de la filière du décolletage**
Entretien avec *Alain APPERTET*,
Président du Syndicat national du décolletage
- 77 Accompagner la Haute-Savoie dans la poursuite de son développement**
Entretien avec *François LAROCLETTE DE ROËCK*,
Président du Comité des banques de Haute-Savoie,
Directeur Banque du territoire et des entreprises du Crédit Agricole des Savoie
- 79 Un bâtiment aux normes carbone du seuil 2031**
Entretien avec *Alain BEJEAN*,
Président de l'entreprise TH
- 81 Catalyser et amplifier la dynamique collective de l'industrie de l'outdoor**
Entretien avec *Cédric GEORGES*,
Président d'Outdoor Sports Valley
- 82 Adapter les essences forestières au climat de 2100-2150**
Entretien avec *François-Xavier NICOT*,
Directeur de l'Agence territoriale Savoie Mont Blanc de l'Office national des forêts
- 83 L'atout principal du bois : sa performance environnementale**
Entretien avec *Julien HAASE*, Architecte DPLG,
Président du Pôle Excellence Bois des pays de Savoie
- 85 Mettre en réseau l'ensemble des acteurs des filières interprofessionnelles du bois**
Entretien avec *Loïc HERVÉ*,
Sénateur de la Haute-Savoie, Vice-président du Sénat
- 89 Disposer de secours dans des délais rapides**
Entretien avec *le Colonel Nicolas MARILLET*,
Commandant du Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie
- 91 Maintenir une agriculture forte et une alimentation de proximité**
Entretien avec *Cédric LABORET*,
Président de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc
- 92 Un rayonnement touristique de grande notoriété**
Entretien avec *Jean-Marc PEILLEX*,
Vice-président du Conseil départemental délégué au tourisme, lacs et montagne, Maire de Saint-Gervais, Président de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et *Nicolas RUBIN*,
Vice-président du Conseil départemental délégué à l'administration générale, sport, aménagement du territoire et devoir de mémoire, Maire de Châtel, Président de l'Association des maires de Haute-Savoie
- 100 « La culture est un levier pour dynamiser le territoire haut-savoyard »**
Entretien avec *Marc DROUET*,
Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes

Focus

- 62 Une vraie vision du TREE !**
Entretien avec *Daniel OLIVEIRA*,
Chef d'entreprise Tree Concept
- 66 Une expertise unique**
Entretien avec *Jean-François RÉGNIER*,
Directeur des opérations APTAR Annecy et *Bruno FOULOGNE*,
Directeur des opérations APTAR Plateforme Rhône-Alpes
- 68 Pernat Industrie : l'Excellence d'un Groupe né en Haute-Savoie**
- 69 La puissance d'un Groupe et l'agilité d'une PME**
Entretien avec *Cécile GONZALEZ-RODRIGUEZ*,
Directrice Générale EKAIM
- 71 Un acteur mondial des solutions de vide qui investit sur son territoire**
Entretien avec *Pascal OCHALEK*,
Directeur Annecy 2030 de PFEIFFER VACUUM SAS
- 72 CATIDOM, 50 ans d'anodisation, au service des industriels d'Auvergne Rhône Alpes**
- 73 PRACARTIS, un groupe industriel familial haut-savoyard au service des industriels de la mécanique de précision**
- 76 Au service de l'innovation et de la transition écologique : le Crédit Agricole des Savoie se positionne comme un partenaire de choix pour les entreprises**
Par *François LAROCLETTE DE ROËCK*,
Directeur Banque du Territoire et des Entreprises de la Caisse Régionale
- 80 L'expertise du contact**
Entretien avec *Patrice DEVILLE*,
Directeur du site de Souriau, groupe EATON, Cluses
- 90 L'art de la viande et de la charcuterie traditionnelle**
Entretien avec *Jean-Baptiste JACQUESON*,
Directeur du site BIGARD de Bonneville

93 « *Un seul mot : la passion* »
Entretien avec **Pierre BRUYÈRE**,
Président du Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA)

94 **La protection de l'environnement au cœur des actions du SILA**

96 **Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS)**
Par **Christian SCHWOEHRER**,
Directeur Asters-CEN Haute-Savoie

97 **Pour protéger la Nature, il faut la connaître, la comprendre... et anticiper**
Entretien avec **Emmanuel MICHAU**,
Président Asters-CEN- Haute-Savoie

99 « *Œuvrer avec conviction et passion pour la pêche et la protection des milieux aquatiques au bénéfice de tous* »
Entretien avec **Yann MAGNANI**,
Président de la Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

LES POLITIQUES PUBLIQUES : FIXER LA POPULATION, ATTIRER LES ENTREPRISES ET PRÉSERVER L'ÉCOSYÈME DE LA MONTAGNE

104 **Rapprocher l'ambition industrielle de l'ambition environnementale**
Entretien avec **David-Anthony DELAVOËT**,
Secrétaire général de la préfecture, Sous-préfet d'Annecy

106 **Faciliter les transitions industrielles**
Entretien avec **Christophe-Alexandre PAILLARD**,
Administrateur hors classe de l'État, référent France 2030, expert de haut niveau auprès de la Préfecture de Haute-Savoie

112 **Une approche transversale du développement du département : le contrat de plan État-Région**
Entretien avec **Françoise NOARS**,
Secrétaire générale pour les affaires régionales

115 **Les fonds européens sont gérés par la Région et déployés sur l'ensemble du périmètre régional**
Entretien avec **Nicolas DARAGON**,
Vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et aux fonds européens,
Maire de Valence

116 **Accompagner les entreprises pour accroître leur résilience**
Entretien avec **Marie-Hélène HÉROU-DESBIOLLES**,
Directrice départementale des finances publiques

118 **Un Haut-Savoyard sur quatre travaille en Suisse**
Entretien avec **Chrystèle MARTINEZ**,
Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la Haute-Savoie

129 **Optimiser les déplacements**
Entretien avec **Lionel TARDY**,
Vice-président du Conseil départemental de Haute-Savoie délégué aux routes et bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités, au numérique et aux anciens combattants

134 **Améliorer l'accès aux soins de premier recours des habitants**
Entretien avec **Reynald LEMAHIEU**,
Directeur de la délégation départementale de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes en Haute-Savoie

144 **Tous les postes d'enseignant que nous obtenons sont absorbés par la démographie**
Entretien avec **Frédéric BABLON**,
Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de Haute-Savoie

146 **Une université bien adaptée aux besoins du département**
Entretien avec **Philippe GALEZ**,
Président de l'Université Savoie Mont Blanc

150 **ArchParc, un outil précieux d'accueil de projets économiques innovants**
Entretien avec **Serge DELSANTE**,
Président du Syndicat mixte d'aménagement du Genevois ArchParc

151 **L'École nationale des sports de montagne : deux sites qui composent un établissement singulier, porteur de missions de service public emblématiques et exigeantes**
Entretien avec **Manuel BRISSAUD**,
Directeur général de l'ENSM - ENSA

154 **Agir dans la durée auprès des entreprises**
Entretien avec **Chrystèle MARTINEZ**,
Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

157 **Favoriser l'autonomie des publics précaires**
Entretien avec **Chrystèle BEURRIER**,
Vice-présidente du Conseil départemental de Haute-Savoie déléguée à l'enfance, à la famille et à l'insertion

159 **Lutter contre les inégalités et les disparités territoriales**
Entretien avec **Cécilie CRISTIA-LEROY**,
Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès de la Préfète de région

161 **Un service dédié à l'intermédiation locative**
Entretien avec **Catherine JULLIEN-BRÈCHES**,
Maire de Megève

162 **Développer le parc de logements sociaux**
Entretien avec **Julien LANGLET**,
Directeur de la Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie

166 Le 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins, fortement ancré dans l'histoire de la Haute-Savoie
Entretien avec *le Colonel Vincent MINGUET*,
Chef de corps du 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins*

167 Gérer un milieu hostile et affronter l'ennemi
Entretien avec *le Colonel Lionel MAYADE*,
Chef de corps de l'École militaire de haute montagne

169 Intervenir sur tout l'éventail des missions en milieu montagne
Entretien avec *le Colonel Benoît TONANNY*,
Commandement du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie

171 Des secouristes très compétents et passionnés par la montagne
Entretien avec *le Colonel Nicolas MARILLET*,
Commandant du Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie

REGARDS

174 La Haute-Savoie, seul département français mis en état de siège en 1944
Entretien avec *Gérard MÉTRAL*,
Président de l'Association des Glières

175 Un joyau de l'Art Nouveau
Entretien avec *Josiane LEI*, Maire d'Évian-les-Bains

176 Une terre de créations
Entretien avec *Dominique PUTHOD*, Président de CITIA

* La passation de commandement du 27^e bataillon de chasseurs alpins entre le colonel Vincent Minguet et le colonel Jean-Gaël Le Flem s'est déroulée le 25 août 2023.

Focus

108 «Innovons ensemble et construisons des solutions durables de mécatronique avancée pour répondre aux défis techniques et industriels de demain !»
Entretien avec *Hugo BONTAZ*,
Vice-président et directeur développement du groupe LEMAN-INDUSTRIE

110 Alliance Concept : des machines spéciales « Made in France »

111 PGM Précision : l'Excellence Française qui brille à l'échelle mondiale

121 TecSup innove avec des solutions énergétiques autonomes plus écologiques
Par *Samuel GUILLAUME*,
Directeur Général de TecSup

122 Au cœur de la transition énergétique et numérique
Entretien avec *Joël BAUD-GRASSET*,
Président du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)

124 «L'hydroélectricité : la première des énergies renouvelables en France et dans le monde»
Entretien avec *Hervé XAVIER*,
Directeur Territoires à EDF Hydro Alpes

126 Les ELD, Entreprises Locales de Distribution desservent 53 communes de Haute-Savoie
Entretien avec *Nicolas MEUNIER*, Directeur d'Energie et Services de Seyssel, *François GAËL-JURET*,
Directeur des Régies de Bonneville, Sallanches et des Houches, *Thierry FOUQUART*, Directeur de la Régie de Thônes et *Michel VERDAN*, Président du SAIC Pers Loisinges à Pers-Jussy

131 Parole à Christophe CASTANER,
Président ATMB

132 «Ce qui rend ATMB singulière par rapport à ses confrères autoroutiers, c'est sa vocation à relier un territoire dont la mobilité est particulière»
Entretien avec *Erwan LE BRIS*,
Directeur général d'ATMB France

133 La structure franco-italienne du Tunnel du Mont Blanc
Entretien avec *Riccardo RIGACCI*,
Directeur gérant TMB GEIE

136 Un acteur majeur de la santé en Haute-Savoie
Entretien avec *Pierre-Etienne ALLARD*,
Directeur du Pôle Bresse Savoie (trois établissements MCO + 1 centre de radiothérapie) et Directeur de l'HPSS

139 La CAF de la Haute-Savoie, solidaire et engagée auprès des familles et des territoires

140 «Le CHANGE est un établissement dont la qualité des soins vient d'être confirmée par la Haute Autorité de Santé en 2023 à l'issue de la visite de certification»
Entretien avec *Vincent DELIVET*,
Directeur Général du Centre Hospitalier Annecy Genevois

142 Un acteur et un partenaire d'excellence pour tous
Entretien avec *Pierre FENEYROL*,
Directeur de la CPAM de Haute Savoie

147 Emplois et compétences pour priorités
Entretien avec *Renaud FAVIER*,
Directeur Pôle Formation Haute-Savoie

153 Le ski de fond pour tous, la chance de skier
Entretien avec *Gilles PERRET*,
Président de Haute-Savoie Nordic

165 Entre conservation de l'héritage et enjeux du futur
Entretien avec *Stéphan DÉGEORGES*,
Directeur Caue de Haute-Savoie



Vue du lac d'Annecy depuis le Col de Forclaz.

Préfaces



Inauguration de la voie verte de la route de l'Arve



Entretien avec **Yves Le Breton**,
Préfet de Haute-Savoie

Voisine de la Suisse et dotée d'un exceptionnel dynamisme économique et démographique, la Haute-Savoie doit faire face à des enjeux majeurs en termes de recrutement et de fidélisation, de cherté de la vie, d'accès au logement mais aussi de réchauffement du climat et de sécurité. L'État se mobilise, avec les collectivités et l'ensemble de ses partenaires, pour relever ces défis.



La Haute-Savoie est un département dynamique à l'histoire industrielle forte. Comment définir, aujourd'hui, son identité ?

L'identité haut-savoyarde se caractérise par une histoire singulière, entre lacs et montagnes, entre Suisse et Italie, et par un dynamisme exceptionnel qui fait la fierté de ses élus et de ses habitants. La grande qualité de son agriculture, bercée par la tradition pastorale, en est l'un des piliers. La dimension industrielle tient également une place importante, représentant environ un tiers des emplois. Outre le secteur historique du décolletage dans la vallée de l'Arve, la Haute-Savoie dispose d'un tissu industriel diversifié avec : équipements « outdoor », santé, agroalimentaire, et accueille de grands groupes comme les Eaux d'Evian, Dassault Aviation, ou Fournier (Mobalpa) notamment.

Quels sont, à vos yeux, les principaux enjeux concernant l'attractivité du département ?

L'attractivité de la Haute-Savoie est particulièrement forte : avec ses paysages remarquables, elle fait venir des touristes des quatre coins de la France et du monde, été comme hiver, de sorte qu'il n'existe plus vraiment d'intersaisons. Le département est moins une carte postale qu'une fresque incroyablement vivante.

Il accueille environ 9 000 habitants supplémentaires chaque année, qui sont majoritairement jeunes. Le taux de chômage y est faible, grâce notamment à la filière industrielle dynamique et innovante, dont j'ai déjà parlé. Cette attractivité économique tient également à la proximité avec la Suisse et particulièrement le bassin de vie du Grand Genève : près de 120 000 Haut-savoyards traversent tous les jours la frontière pour aller travailler chez nos voisins helvétiques.

Cela représente également un défi majeur en termes de recrutement et de fidélisation, de cherté de la vie, et de logements dans le département. De nombreuses personnes formées en France décident de travailler en Suisse en raison de l'attractivité des rémunérations pratiquées, ce qui conduit à des pénuries de personnels en Haute-Savoie, dans les services publics, mais aussi dans les entreprises. Poussé par ces rémunérations élevées, le coût de la vie ne cesse d'augmenter : sur les 200 villes les plus chères de France, 32 se trouvent en Haute-Savoie. Il est ainsi très difficile pour beaucoup d'habitants de se loger, que ce soit en location ou à l'achat, y compris parmi les jeunes originaires du département. C'est pour ces raisons que le Ministre de la Fonction et de la Transformation Publiques, Stanislas Guerini, est venu en Haute-Savoie le 28 septembre dernier pour annoncer l'indemnité de résidence pour les fonctionnaires des trois versants de la fonction publique dans plusieurs dizaines de communes du département. C'était un premier pas dans la reconnaissance de la spécificité du coût de la vie en





Inauguration de la voie verte de la route de l'Arve par Yves Le Breton, Préfet de Haute-Savoie.

▶▶ Haute-Savoie, attendu depuis près de 20 ans, et qu'il faut saluer. Il nous revient – État déconcentré, collectivités locales – à trouver ensemble d'autres avancées en la matière.

Cela fait l'objet d'un dialogue constant et exigeant avec nos partenaires suisses, pour éviter qu'un fossé trop grand ne se creuse entre ceux qui travaillent de l'autre côté de la frontière, et le reste de leurs concitoyens. C'est un équilibre difficile et néanmoins nécessaire que nous devons collectivement trouver.

Comment les services de l'État se mobilisent-ils pour favoriser un développement équilibré et durable des territoires hauts-savoyards, et avec quelles priorités ?

Ils se mobilisent en étroite partenariat avec les collectivités, avec deux priorités majeures.

D'abord, la transition des stations de montagne face au changement climatique : comment transformer un modèle économique, tout en préservant les emplois, face à des niveaux d'enneigement qui ne vont cesser de baisser d'ici 2050 ? Certaines stations de moyenne montagne du département s'orientent progressivement vers le développement du tourisme quatre saisons et il appartient à l'État de les accompagner dans cette diversification qui engendre de lourds et néanmoins nécessaires investissements. C'est toute la logique du plan « Avenir Montagne », dont la nouvelle version amplifiera la dynamique.

Ensuite, l'amélioration de la mobilité, et le désenclavement de certains territoires du département, comme le Chablais. Les axes de circulation, notamment en direction de la Suisse, sont saturés par les milliers de travailleurs frontaliers et tout l'enjeu est donc d'encourager à la mobilité douce et les transports en commun. Le développement des infrastructures de transports d'un département de montagne comme la Haute-Savoie est un enjeu primordial. Mes équipes, en lien avec la préfecture de région, les collectivités et les autorités suisses, y travaillent d'arrache-pied.

De quelle façon le CPER 2021-2027 contribue-t-il à relever les défis que vous avez évoqués ?

Pour la Haute-Savoie, le CPER 2021-2027 répond aux défis évoqués précédemment à travers le financement de projets

structurants. Il en sera de même pour le futur volet mobilités, mais la déclinaison départementale du contrat s'articule d'ores et déjà autour de trois axes stratégiques :

- Le soutien au développement économique : financement de la dernière tranche des travaux de Rochexpo, de la réhabilitation et de l'extension du technopole d'Archamps, réhabilitation des Haras d'Annecy et installation du musée de l'Animation ;
- La cohésion territoriale et le développement de l'attractivité de notre territoire, via la création d'un pôle de sports de montagne à Chamonix, la rénovation de la buvette Chachat à Evian ou encore l'extension du campus de Groisy ;
- L'amélioration du cadre de vie des habitants : projet de voies modes doux Machilly-Saint Cergues en lien avec le Lemman Express, soutien aux projets d'ascenseurs valléens à Saint-Gervais et Morzine-Avoriaz.

Quelles sont vos autres priorités ?

La nécessité de renforcer, outre le soutien financier, l'accompagnement des Maires et Présidents d'EPCI dans l'exercice de leurs fonctions et dans la mise en œuvre des politiques publiques. Les services de l'État doivent être davantage encore force de conseil en matière d'ingénierie administrative. Avant que le contrôle de légalité ne s'exerce, sur les projets stratégiques pour le développement local, je souhaite qu'ait lieu un dialogue nourri, constructif et transparent bien en amont, pour le bénéfice de tous.

Continuer de garantir la sécurité de nos concitoyens est également une priorité. Les efforts déployés par les forces de l'ordre dans la lutte contre le trafic de stupéfiants portent leurs fruits, avec un point de deal démantelé tous les trois jours, une hausse des interpellations et des amendes forfaitaires délictuelles, respectivement de 37 % de 55 % en 2023.

Je voudrais également saluer la forte implication des forces de l'ordre dans la lutte contre les occupations illicites de terrains par des groupes de gens du voyage connus défavorablement. Ainsi, près d'une centaine d'opérations de contrôle a été réalisée par les forces de l'ordre de la Haute-Savoie depuis le début de l'année 2023, permettant de relever plus de 350 infractions (défauts d'assurance ou de contrôles techniques, pollution), et la saisie de nombreux véhicules volés et caravanes immatriculées frauduleusement. ■



Conférence de presse dans le cadre de l'exercice LEMAN23 organisé par la préfecture et les cantons suisses de Genève, de Vaud et du Valais.



Maintenir un équilibre entre protection et développement



Entretien avec **Martial Saddier**,
Président du Conseil départemental de Haute-Savoie



Comptant parmi les départements les plus dynamiques de France, la Haute-Savoie est confrontée à de nombreux enjeux liés à sa forte croissance économique et démographique, à l'attractivité de la Suisse voisine et à la nécessaire protection de son environnement exceptionnel. Le Conseil départemental contribue à relever ces défis et à préserver les équilibres sociaux et territoriaux.

Né à Bonneville et Maire de cette commune de 2001 à 2015, puis Député de 2002 à 2021, vous êtes Président du Conseil départemental de Haute-Savoie depuis 2021. Comment, à la lumière de cette expérience, analysez-vous les principaux défis à relever pour favoriser le développement équilibré des territoires qui composent le département ?

La Haute-Savoie est l'un des départements les plus dynamiques de France, étant caractérisée par une forte croissance économique et démographique, un taux de chômage très bas (environ 5 %),

des tensions sur de nombreux métiers et sur le logement, etc. Par conséquent, le territoire est confronté en permanence à des défis qui sont directement liés à ce dynamisme exceptionnel. Pour résumer la situation, nous gérons au quotidien un département en forte croissance dans tous les domaines.

Quels sont à vos yeux les atouts du département lui permettant de relever les défis évoqués ?

Nous avons plusieurs secteurs d'activité économique et cette diversité est un gage de résilience et de stabilité. Il s'agit plus

précisément du tourisme d'hiver et d'été, de l'industrie, de l'agroalimentaire, des échanges transfrontaliers avec la République et canton de Genève... qui constituent des locomotives. Lorsque l'un de ces secteurs souffre, les autres sont en capacité de prendre le relais : c'est pourquoi durant les quarante dernières années, nous n'avons jamais connu de période de récession économique violente.

Pouvons-nous évoquer les enjeux concernant le développement durable ?

La Haute-Savoie est le département du Mont-Blanc et des derniers grands glaciers d'Europe, des lacs Léman et d'Annecy... autant de joyaux à préserver. Quant à notre agriculture, elle compte une quarantaine de produits bénéficiant d'un signe officiel de la qualité et de l'origine (SIQO), dont la production concerne une exploitation sur quatre. Il faut gérer la croissance démographique et économique que j'ai évoquée en préservant l'ensemble des territoires qui composent le département. Cela implique de limiter la consommation d'espaces et de conserver cette ressource naturelle extraordinaire présente dans nos stations-villages de ski du Pays du Mont-Blanc ou dans les communes du lac d'Annecy et du lac Léman.

Vous êtes également Président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée. Quelles sont vos préoccupations dans ce domaine pour le département de Haute-Savoie ?

C'est un sujet important car la Haute-Savoie est un château d'eau. Nous avons



L'assemblée départementale, présidée par Martial Saddier, en séance publique le 24 juillet 2023.



Visite des travaux zone humide Poisy le 22 mars 2023 : Pierre Bruyère, Maire de Poisy et Martial Saddier, Président du Conseil départemental, ont présenté le projet de restauration de la zone humide du Quart en présence des Conseillers départementaux et des Conseillers municipaux.

de la chance d'avoir de l'eau en abondance et de bonne qualité, et nous devons œuvrer pour transmettre cela aux générations futures. Seules quelques communes situées à l'ouest du département ont connu récemment des pénuries d'eau : cela arrive donc même chez nous !

Le Département s'est positionné comme chef de file de cette bataille de l'eau et finance, à hauteur de 20 millions d'euros chaque année, un plan départemental pour économiser l'eau en évitant le gaspillage, améliorer la couverture en assainissement et encourager la solidarité entre communautés de communes et bassins de vie pour préserver la ressource au maximum. Nous devons également aujourd'hui lutter contre le risque d'incendie de forêt, ce qui aurait paru impensable il y a encore quelques années. Les feux qui se sont déclarés cet été avec la canicule nous conduisent désormais à nous mobiliser contre cela.

Le Département est le chef de file de l'action sociale : quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

Le premier enjeu du mandat a été de préserver notre ressource humaine et en particulier notre personnel médico-social, compte tenu de la concurrence avec le canton de Genève voisin dont les salaires sont plus attractifs. Nous avons donc déployé une politique salariale et managériale offensive pour conserver notre personnel ; de même que dans les établissements conventionnés avec le Département, grâce en particulier aux primes Ségur, dans le cadre d'un partenariat avec l'État.

Par ailleurs, nous avons choisi de privilégier les investissements pour moderniser les établissements accueillant des seniors et des personnes atteintes de handicap. De même nous avons augmenté le nombre de lits réservés aux mineurs placés par la justice : dans ce but, les budgets du département en investissement ont été triplés pour moderniser les établissements existants ou créer de nouvelles places.

Preuve de notre dynamisme en ce qui concerne l'action sociale, nous sommes présents dans tous les appels à projets nationaux. En ce qui concerne le RSA, notre département est l'un de ceux qui comptent le moins de bénéficiaires. En 2024, nous ferons partie des vingt départements choisis comme pilotes pour la mise en place de la réforme du RSA appelée à être généralisée dans le cadre de France Travail.

Quels sont vos objectifs concernant l'évolution de l'offre de santé ?

Nous sommes mobilisés sur le déploiement des maisons pluriprofessionnelles de santé et nous finançons chaque projet de ce type à hauteur de 200 000 euros. Nous avons également mis en place un dispositif pour héberger de jeunes internes : nous prenons en charge des logements qui leur sont destinés.

Enfin, à travers le contrat de plan État-Région, nous accompagnons la modernisation et la reconstruction d'écoles d'infirmiers et d'aides-soignants, ainsi que l'évolution des services d'urgences des hôpitaux afin que les patients qui

dépendent de la médecine de ville plutôt que des urgences puissent être réorientés dès leur arrivée.

Quelle place pour les échanges et projets transfrontaliers dans votre stratégie ?

Sur 450 000 actifs, pas moins de 100 000 Hauts-Savoyards travaillent à Genève : nous sommes le premier département de France en nombre de frontaliers. La collectivité est donc très impliquée dans les relations avec nos voisins. Cette situation est double. Il s'agit à la fois d'une chance extraordinaire et en même temps, on peut considérer cela comme une forme de concurrence avec nos activités. De surcroît, plus de 50 000 Suisses – qui ont un pouvoir d'achat très supérieur au nôtre – sont devenus propriétaires en Haute-Savoie, compte tenu des prix moins élevés chez nous. Dans le même temps, certains Hauts-Savoyards peinent à se loger compte tenu de la hausse des prix et du manque de disponibilités.

À quelles autres priorités concernant la Haute-Savoie êtes-vous plus particulièrement attentif ?

Il est essentiel de conserver un équilibre général entre les différents secteurs d'activité économique, de garder une croissance nécessaire au progrès et au bien-être de nos concitoyens, tout en préservant notre environnement exceptionnel car notre territoire est merveilleux. Je reste très optimiste car ce département est passé en un siècle de la misère à la plus grande prospérité en Europe. Il est cependant essentiel de veiller en permanence à maintenir un équilibre entre protection et développement. ■

Repères et actualités





La Haute-Savoie : quatrième département de France pour le niveau de vie



Entretien avec **Jean-Philippe Grouthier**,
Directeur régional de l'Institut national de la statistique et des études
économiques Auvergne-Rhône-Alpes

Le département de la Haute-Savoie comprend 835 200 habitants (population de 2020) sur 4 600 km².

Pouvez-vous nous décrire la Haute-Savoie à travers le nombre de ses communes et agglomérations, leur présence dans le milieu rural ou montagnard, la densité de population, etc. ?

Le contour administratif de la Haute-Savoie n'a été défini qu'en 1860, peu après la signature du traité de Turin rattachant le Duché de Savoie à la France, et correspond à la moitié nord de l'ancien Duché. Le territoire ainsi délimité (279 communes) fait face à des contraintes naturelles évidentes, des bords français du lac Léman aux hautes montagnes du toit de l'Europe.

À l'Ouest, l'Albanais constitue la principale ouverture qui relie Annecy, via Chambéry, aux métropoles grenobloises et lyonnaises. Au Nord, la métropole genevoise étend de plus en plus son influence, sur tout le Genevois français mais également sur le Chablais, l'ouest de la Vallée de l'Arve, et dans une moindre mesure sur la zone d'emploi d'Annecy.

Transfrontalière, l'unité urbaine de Genève-Annemasse comporte près de 750 000 habitants dont 147 000 en Haute-Savoie, ce qui en fait la deuxième du département derrière celle d'Annecy (182 900). La densité de population (environ 180 habitants au km²) est assez nettement supérieure à la moyenne française, et plutôt élevée pour un département montagnard. Toutefois, la densité

ne dépasse pas 300 habitants au km² dans les villes centres des unités urbaines, qui sont donc peu denses au regard des autres grandes villes régionales, une bonne partie de l'habitat étant étalé en dehors des centres. La ville d'Annecy, depuis sa fusion en 2017 avec 5 communes limitrophes, dépasse aujourd'hui 131 000 habitants, ce qui en fait désormais la sixième ville régionale.

Pouvez-vous également nous présenter les caractéristiques de la population à travers son nombre, son niveau de vie médian et de pauvreté, revenus, etc. ?

L'essor important du travail frontalier et le faible taux de chômage (5,5 % en 2022) permettent au territoire d'afficher un niveau de vie médian élevé, 27 000 euros annuels par unité de consommation en 2020, soit près de 4 000 euros de plus que dans l'ensemble d'Auvergne-Rhône-Alpes. La Haute-Savoie est le quatrième département de France pour le niveau de vie, après un trio de départements franciliens (Hauts-de-Seine, Paris, Yvelines). À l'échelle des EPCI, le Genevois et le Pays de Cruseilles sont même dans le trio de tête français, au-dessus de 35 000 euros.

La Haute-Savoie détient également le taux de pauvreté le plus bas de la région (9,4 %). Cependant, les hauts revenus tirent les inégalités vers le haut : le rapport interdécile est élevé (4,2 contre 3,3 pour la région). Malgré son faible

taux de pauvreté, le département présente donc des difficultés sociales spécifiques. Par exemple, les niveaux très élevés des prix dans l'immobilier pénalisent les ménages modestes et entraînent une forte demande de logements sociaux. ►►

©Atan - AdobeStock.com



►► **À cet égard, quelle est la dynamique de vieillissement ou de rajeunissement de la population ? Quels sont les niveaux de mobilité des jeunes ces dernières années ?**

La Haute-Savoie connaît une évolution démographique très dynamique. Elle représente aujourd'hui 10 % de la population régionale, contre 6 % en 1962. Depuis cette date, sa population a été multipliée par 2,5 contre 1,5 pour Auvergne-Rhône-Alpes. Sur la période la plus récente, la dynamique de la population haut-savoyarde, bien que ralentie, reste une des plus fortes des départements français (+ 1,1 % en moyenne par an de 2014 à 2020, cinquième derrière la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault et la Loire-Atlantique).

Ce dynamisme s'explique à la fois par des migrations très favorables et un solde naturel élevé lié à la jeunesse relative de sa population. Les taux de solde naturel et de solde migratoire sont tous deux près de deux fois supérieurs aux taux régionaux. Dans l'hypothèse d'une poursuite des tendances démographiques récentes, la Haute-Savoie gagnerait encore près de 100 000 habitants d'ici 2070, avec, comme au niveau régional, un doublement de la part des personnes âgées de plus de 75 ans.

D'un point de vue économique, quels sont les grands secteurs d'activité dans ce département et, en termes d'emploi, quelle est la dynamique observée sur ce territoire, notamment transfrontalière ?

La dynamique de l'emploi frontalier reste élevée : près d'un quart des actifs ayant un emploi travaillent en Suisse en 2020, contre moins d'un cinquième en 2009.

Si de nombreux arrivants en Haute-Savoie y sont attirés par la perspective d'un emploi frontalier, le niveau de vie élevé et le dynamisme démographique de la Haute-Savoie ont également un effet d'entraînement sur le développement local de l'emploi présentiel (services à la population, bâtiment...).

Le tourisme d'hiver est bien sûr très présent dans les massifs de Haute-Savoie, et fait vivre, outre un secteur de l'hébergement-restauration assez développé, de nombreuses activités dédiées à la montagne. Le taux de recours à l'emploi saisonnier y est élevé.

L'industrie représente 15 % des emplois, soit un poids équivalent à la moyenne régionale. L'industrie est diversifiée, avec la présence de grands établisse-

ments appartenant à des secteurs très variés (Tefal, Staubli, Evian, NTN-SNR, Fournier, Somfy, Dassault...) et un tissu économique de petites et moyennes entreprises.

Celles-ci sont très présentes jusque dans les vallées, notamment celle de l'Arve, spécialisée dans le décolletage, industrie de précision ayant des débouchés dans l'aéronautique, l'automobile et l'horlogerie.

Très pénalisé au début de la crise sanitaire qui avait entraîné une absence de clientèle dans les stations, le département a retrouvé une dynamique de l'emploi en 2021-2022. Fin 2022, l'emploi haut-savoyard est 4 % au-dessus de son niveau de fin 2019 (+ 5 % pour Auvergne-Rhône-Alpes).

Quelle place occupe l'enseignement supérieur et la recherche en Haute-Savoie ? Dans quels domaines de la recherche ce département se singularise-t-il ?

En Haute-Savoie, l'enseignement supérieur se caractérise par un poids très élevé des filières courtes, qui regroupent à elles seules près d'un étudiant sur deux (26 % des étudiants étaient en STS et 21 % à l'IUT d'Annecy à la rentrée 2018).

Les instituts de soins infirmiers, écoles paramédicales et sociales sont également bien représentés. En revanche, malgré la présence à Annecy d'une antenne de l'Université Savoie Mont Blanc et d'une antenne de l'Université catholique de Lyon, moins de 30 % des étudiants sont inscrits dans une formation universitaire hors IUT.

Le recrutement des formations supérieures haut-savoyardes est essentiellement régional ; en particulier, la part d'étudiants en provenance de Suisse y est très faible. Les spécialisations proposées dans les STS coïncident généralement avec le profil économique des zones concernées. À l'inverse, les formations universitaires de Suisse romande sont attractives pour les jeunes bacheliers français.

Enfin, les indicateurs relatifs à la recherche-développement placent la Haute-Savoie légèrement en dessous de la moyenne des départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, qu'il s'agisse de la part des emplois dans des fonctions de conception-recherche (1,9 %) ou du taux de demandes de brevets (0,5 par an pour 1000 emplois). ■



Près d'un quart des actifs haut-savoyards ayant un emploi travaillent en Suisse en 2020. (Vue de Saint-Gingolph, en Haute-Savoie, sur le lac Léman, à la frontière entre la France et la Suisse).

Un univers de frontières ouvertes



Entretien avec **Jean Peyrony**,
Directeur général de la Mission opérationnelle transfrontalière

La Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) est une association dont la plupart des adhérents sont des collectivités françaises (communes, intercommunalités, Départements, Régions) et étrangères, ou des groupements transfrontaliers, comme le Grand Genève. Son bureau est constitué d'élus locaux et régionaux, mais aussi d'acteurs nationaux. Il est présidé par Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, Président du Pôle métropolitain du Genevois français. (Source : www.espaces-transfrontaliers.org)

Quels sont les grands enjeux, localement, nationalement et à l'échelle européenne, de la Mission opérationnelle transfrontalière (MOT) ?

Nous travaillons sur des problématiques de coopérations, voire d'intégrations, transfrontalières qui concernent l'ensemble des frontières françaises terrestres et maritimes.

Notre ADN est de promouvoir les « territoires transfrontaliers » dans des géométries variables. Il peut s'agir d'enjeux locaux : agglomérations ou territoires naturels comme la montagne. Nous élargissons également nos actions à des territoires plus vastes, par exemple le Rhin supérieur ou la « Grande Région » autour du Luxembourg. Néanmoins, nous restons en général sur une bande transfrontalière de l'épaisseur des départements.

En Europe, nous agissons dans un univers de frontières ouvertes qui demeurent néanmoins des limites de souveraineté et de systèmes législatifs nationaux. Afin de faire vivre les bassins de vie transfrontaliers, les États doivent non seulement donner leur autorisation, mais aussi agir en soutien des acteurs locaux. Les frontières sont des limites régaliennes mais aussi des espaces de vie qui ont vocation à être franchis quotidiennement. C'est la raison pour laquelle nous avons un partenariat historique et étroit avec des entités nationales comme l'Agence nationale pour la cohésion des territoires (ANCT) et la Banque des territoires. Le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères nous soutient également ainsi que la Direction générale des collectivités locales (DGCL) et d'autres ministères le cas échéant. Sur chaque



frontière, nous dialoguons aussi avec les États voisins dont certains sont membres de la MOT comme le Luxembourg. Avec l'Allemagne et la Suisse, nous entretenons des liens avec les Cantons et les Länder mais aussi les États fédéraux. Nous échangeons également avec l'Italie ; le Comité de coopération frontalière prévu par le traité du Quirinal, qui associera les niveaux local et national de chaque côté de la frontière, sera prochainement installé. Cela facilitera la coopération, par exemple dans l'Espace tri-national du Mont-Blanc.

L'Union européenne permet l'ouverture des frontières et appuie la coopération transfrontalière à travers les programmes Interreg. Elle fait évoluer les législations vers plus d'intégration, ce dont les régions frontalières sont les premières à bénéficier.

Nous naviguons ainsi en permanence entre ces trois échelles, même si l'avenir s'inscrit de plus en plus dans un portage local de ces enjeux, avec une présence bienveillante des niveaux nationaux et européens.

Quelles principales missions développez-vous ?

L'équipe de la MOT anime son réseau afin que les acteurs puissent partager leurs expériences, envoyer des messages au niveau national et européen et en recevoir. La visibilité de ces activités passe par notre site Internet, les newsletters, et lors de nos assemblées générales annuelles. Nous réalisons également des conférences – comme notre « Bordersforum » biennal –, ou constitutions des groupes de travail.

Notre spécificité réside dans le fait que la frontière reste un objet complexe, parfois mal compris des élus et des services de l'État. Par exemple, lors de la crise sanitaire, les États ont eu le réflexe de fermer les frontières, ce qui n'était pas la meilleure solution dans des espaces comme le Grand Genève. Sur la base des pratiques de nos membres, nous développons une meilleure compréhension des frontières. Pour ce faire, nous disposons d'une ingénierie de haut niveau, qui nous permet de contribuer au développement de projets ou de stratégies de développement territorial transfrontalier. Notre équipe dispose ainsi d'une avocate, docteur en droit international public, car les sujets transfrontaliers relèvent très vite d'enjeux juridiques. À chaque fois, le contexte français fait face

à celui d'un autre pays. Même au sein de l'Union européenne, les Directives peuvent être transposées de manières différentes de part et d'autre de la frontière. Sur des sujets de service public (santé, emploi, transport, environnement, énergie), nous rencontrons des législations différentes dans des États, parfois fédéraux comme la Suisse, où les logiques d'interventions diffèrent. Nous devons donc développer une connaissance des systèmes étrangers voisins pour concrétiser les projets. Nous recherchons également des solutions pour créer des structures de coordination qui permettent de mettre en œuvre des actions transfrontalières. Nous sommes au service des acteurs publics locaux de ces espaces frontaliers et nous travaillons en synergie avec les ressources locales, comme les agences d'urbanisme, les pôles métropolitains, etc.

Suite à la crise sanitaire, nous avons proposé à nos adhérents l'expérimentation de « bassins de vie transfrontaliers », avec l'appui de l'État. Il s'agit d'explorer certaines composantes de la vie quotidienne transfrontalière, pour améliorer leur prise en compte par les pouvoirs publics, notamment nationaux, en termes de déconcentration, de décentralisation et de différenciation. Nos amis du Grand Genève souhaitent ainsi que nous travaillions sur le sujet de la santé. L'objectif est d'opérer des mutualisations mais aussi de traiter des problématiques de concurrence. Le versant suisse du Grand Genève est en effet très attractif financièrement pour les soignants français, ce qui renforce encore la pénurie du côté français. La solution n'est pas de fermer la frontière mais d'innover : la Suisse pourrait-elle participer aux formations des soignants français ? ces derniers ne devraient-ils pas travailler pendant un certain nombre d'années en France ? Par ailleurs, du fait du dynamisme de Genève, les prix de l'immobilier dans le Genevois français sont très élevés, d'où le besoin de politiques de logement en faveur des travailleurs

non-frontaliers, comme les fonctionnaires. Enfin, les personnes qui travaillent à Genève y paient leurs impôts, mais le canton reverse une partie de cet argent sur le versant français : c'est la compensation financière genevoise. Cette somme pourrait être augmentée, afin de renforcer encore les mécanismes de solidarité par-delà la frontière.

Le fait que la Suisse n'est pas un membre de l'Union européenne pose-t-il un problème ou permet-il au contraire plus de souplesse pour faciliter les échanges transfrontaliers avec ses voisins français limitrophes ?

Bien que hors de l'UE, la Suisse est dans l'espace Schengen, et intégrée dans diverses politiques européennes. Les conditions fiscales et sociales plus favorables en Suisse engendrent des flux et une intégration socio-économique intense. L'intégration transfrontalière présente des aspects positifs pour le versant français, à condition de corriger les externalités négatives, comme vu précédemment, dans un esprit de coopération, qui existe aujourd'hui.

Mais du fait de la tendance nationaliste d'une partie de l'opinion en Suisse, que les Cantons et la Confédération sont obligés de prendre en compte, la tension qui se développe entre la Confédération et l'Union européenne constitue un risque. ■



« Agir ensemble pour maîtriser notre avenir »



Entretien avec **Christian Dupessey**,
Président du Pôle métropolitain du Genevois français

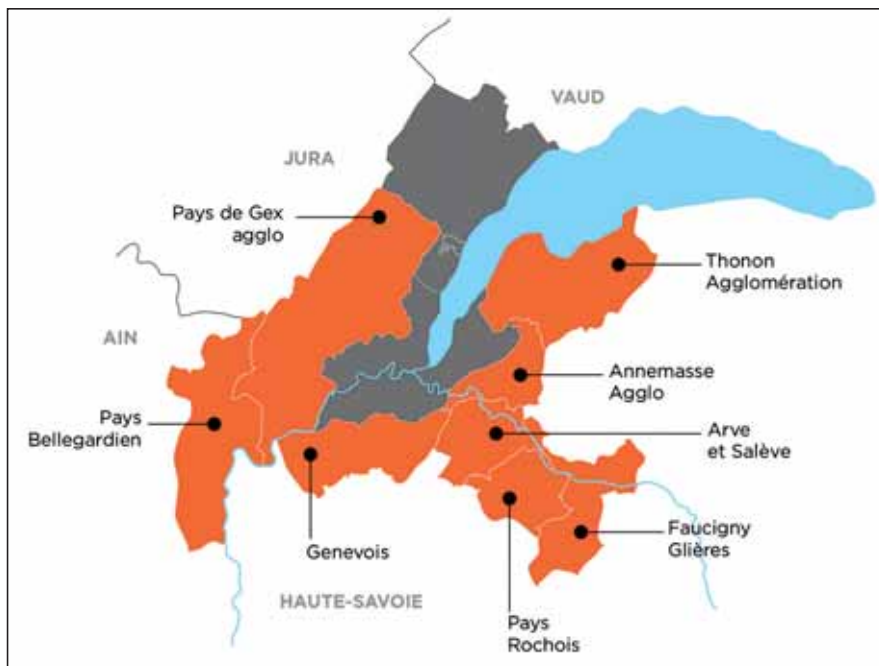


Au service de ses huit intercommunalités membres, le Pôle métropolitain du Genevois français bâtit, porte et déploie un projet collectif capable d'engager notre bassin de vie transfrontalier sur la voie de la transition écologique à travers les nouvelles mobilités, l'aménagement du territoire et le développement économique.

Depuis plus de 15 ans maintenant le Genevois français s'est structuré dans le but de rassembler les intercommunalités de votre bassin de vie et apporter des réponses communes aux enjeux de votre agglomération transfrontalière. Construire la transition écologique est le fil directeur de votre mandat. Dans quel contexte s'inscrit-il et quels en sont les enjeux ?

Il convient de rappeler que le Pôle métropolitain du Genevois français est une émanation du bloc local communes + intercommunalités qui se sont réunies afin de développer des politiques publiques à l'échelle de notre bassin de vie transfrontalier. Durant les 15 dernières années, le Genevois français a connu des transformations majeures. Il constitue la partie française d'une agglomération binationale franco-suisse de plus d'1 million d'habitants. Grâce à l'action conjointe que nous avons initiée à travers plusieurs générations de Projets d'agglomération, le Genevois français a obtenu 125 MCHF de subventions fédérales suisses qui permettent de réaliser des transformations majeures.

D'abord en matière de mobilité, avec le Léman Express, des tramways et des lignes de bus ont pu être concrétisés, au service des habitants. Mais dans le même temps, le Grand Genève a poursuivi sa croissance démographique parmi les plus fortes d'Europe. Ce développement continue à avoir des impacts majeurs tant sur la mobilité (635 000 passages de frontière par jour) que sur l'artificialisation des sols ou la qualité de l'air.



C'est dans ce contexte que nous devons construire une action convergente résolument ancrée dans la transition écologique. Face aux enjeux du changement climatique, de la rareté des ressources et de la perte accélérée de la biodiversité, nos modes de vie doivent être revus tout en garantissant la qualité de vie et le vivre ensemble.

Le Pôle métropolitain a été signataire en 2023 de la Charte Grand Genève en transition qui fixe 10 objectifs devant permettre d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Parmi nos actions, un contrat chaleur renouvelable proposé avec l'ADEME permet aujourd'hui aux entreprises et collectivités de bénéficier

jusqu'à 70 % d'aide pour financer les équipements de réseaux de chaleur.

Le Pôle métropolitain a par ailleurs souhaité sensibiliser les élus des 117 communes de son territoire en les formant à la Fresque du climat.

Face à cette forte croissance démographique importante et au phénomène de métropolisation France - Suisse, le logement est une priorité ?

Oui, et c'est surtout l'accessibilité au logement pour les habitants du Genevois français qui est une priorité. Dans une région où le coût de la vie est élevé, l'attractivité de la Suisse propulse la croissance démographique du Genevois français à des seuils hors norme avec

►► + 8000 habitants en moyenne par an depuis 15 ans. Cela entraîne une pénurie de logement et une augmentation des prix, rendant le parc quasiment inaccessible pour les ménages dits « payés en euros ».

Pour répondre aux conditions d'accès et combler les déséquilibres, les outils peuvent être fonciers (Portage Foncier, Bail réel solidaire, baux emphytéotiques), réglementaires (Régie des 3 tiers à Annemasse Agglomération, limitation des locations touristiques de courte durée), opérationnels (logement social, abordable ou coopératives d'habitat) ou fiscaux.

De nouvelles pistes sont à trouver dans la coopération transfrontalière. Nous souhaiterions donner à la Vision territoriale transfrontalière (démarche en cours qui a pour objectif d'imaginer et de déterminer l'aménagement du territoire du Grand Genève de demain), un rôle déterminant dans le rééquilibrage logement-emploi et dans la recherche de nouvelles solidarités territoriales entre la ville-centre de Genève et ses territoires connexes.

Pourrions-nous revenir sur la mobilité. Le rapport de la Chambre régionale des comptes d'octobre 2023 prône un renforcement des transports publics dans le Genevois français. Quid des projets réalisés qui ont déjà transformé le quotidien des habitants ?

Le tramway Genève-Annemasse, les aménagements des gares du Léman Express ou encore la Voie Verte en sont les meilleurs exemples. Mis en service en décembre 2019, le Léman Express est aujourd'hui un véritable succès avec près de 70 000 voyageurs chaque jour. Nous sommes aujourd'hui pleinement mobilisés pour poursuivre cette révolution de la mobilité : tramways transfrontaliers de Sain-Julien-en Genevois, de Ferney-Voltaire, phase 2 du tram Genève-Annemasse, BHNS Gex - Cornavin, ligne de bus en site propre Bonne-gare d'Annemasse verront le jour d'ici la fin du mandat.

Pour accélérer les changements de comportement, de nouveaux services ont été mis en place tels que l'autopartage, les lignes de covoiturage dynamique, les plans de mobilité employeurs, complétés



Extension axe tram Moillesulaz - Centre Annemasse.

LA NUIT EST BELLE

Pour la quatrième édition de *La nuit est belle*, ce sont 184 communes du Grand Genève qui n'ont pas allumé le 22 septembre 2023, leur éclairage public pour fêter la beauté de la nuit et sensibiliser aux impacts de la pollution lumineuse. Plus d'un million d'habitants ont ainsi été sensibilisés. L'évènement pédagogique, conjugué avec le contexte énergétique, porte ses fruits puisqu'aujourd'hui 93 communes du Genevois français sur 117 éteignent désormais au quotidien en cœur de nuit soit 80 % des communes. C'est largement supérieur à la moyenne nationale !

par des incitations financières. Le covoiturage a triplé en l'espace de 3 ans. Toutefois, pour répondre aux besoins grandissants de la population, il faut agir sur tous les leviers pour favoriser le développement des transports publics, des services à la mobilité, des modes actifs et de la démobilité. Une organisation commune à l'échelle du Genevois français et de notre bassin de vie transfrontalier apparaît nécessaire. La Chambre régionale des comptes est venue le rappeler et donne crédit à la stratégie portée par les élus du Pôle métropolitain.

Comment révéler un « vivre ensemble transfrontalier » grâce à la culture ?

De la coopération entre les grandes scènes culturelles aux actions entre communes voisines, la créativité a depuis longtemps nourri les échanges trans-

frontaliers. Le Grand Genève apparaît avec évidence comme une échelle pertinente pour la culture et nombreux sont les habitants de l'agglomération à se déplacer de chaque côté de la frontière pour profiter de l'offre culturelle.

Afin de soutenir les initiatives culturelles et accompagner les acteurs, nous avons, depuis 2022, doté le Pôle métropolitain d'un fonds culturel, devenu transfrontalier en 2023.

Vous êtes Maire de la Ville d'Annemasse où un nouveau cœur de ville se dessine à l'horizon 2025-2026. Quels sont les objectifs des projets de tram et de piétonisation ?

Menés à la fois par Annemasse Agglo et la Ville d'Annemasse, les projets de tram et de piétonisation visent les mêmes objectifs : proposer une mobilité plus apaisée, améliorer la qualité de l'air, offrir des lieux de vie plus agréables aux habitants et favoriser l'attractivité des commerces du centre-ville d'Annemasse. Pour une meilleure qualité de vie au centre-ville, ce seront six rues piétonnes, deux rues de rencontre, et trois arrêts de tram supplémentaires. Avec la transformation de rues bitumées en rues pavées, le réaménagement d'espaces publics clés telle que la place Deffaugt, l'arrivée de nouveaux mobiliers urbains, d'espaces végétalisés, de points d'eau, du Tram de ses stations aménagées, le centre-ville sera plus dynamique et attractif. Flâner dans les rues sans se soucier de la présence des voitures, c'est la clef de la ville de demain, résolument tournée vers la qualité de vie ! ■

2024

EN 2024, CHAQUE GESTE COMPTE POUR ÉVITER LE REJET DES MICROPOLLUANTS

Engagée dans une démarche résolue en faveur de la préservation de l'environnement, Annemasse Agglo sera la première collectivité française à entreprendre le traitement des micropolluants sur un bassin de vie comptant près 100 000 habitants, une première industrielle !

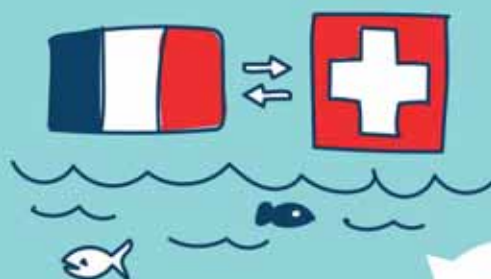


Objectif
-80%
de micropolluant
en sortie d'usine

Tout savoir sur
les travaux de
modernisation
de la station
d'épuration :



Un projet
transfrontalier
parce que l'eau
n'a pas de
frontière



pour
préserver
l'Arve

Cette collaboration transfrontalière avec la Suisse symbolise l'engagement politique en faveur de l'innovation environnementale. Elle marque ainsi une étape significative dans la protection des ressources naturelles du Grand Genève.

Ensemble, nous façonnons un avenir durable,

où la coopération transcende
les frontières pour le bien de
notre région et de ses habitants.

 Annemasse **Agglo**

www.annemasse-agglo.fr



« Je suis persuadé que nous avons gardé la fougue des premiers jours, mais je suis certain aussi qu'une certaine forme de maturité nous a gagnés »



Entretien avec **Gabriel Doublet**,
Président d'Annemasse Agglo

L'explosion de l'emploi transfrontalier qui a vu le territoire d'Annemasse Agglo grandir de façon exponentielle à partir des années 50 a été le reflet de la chance d'être dans le sillage de cette locomotive économique qu'est Genève. La naissance en 2008 de l'EPCI a permis notamment de repenser la mobilité, l'un des projets structurants du mandat et, avec une grande liberté, de retravailler la ville. L'agglomération qui a fêté ses 15 ans l'an dernier reste fougueuse et pleine de vie !

Que recouvre le territoire d'Annemasse Agglo ?

Situé en Haute-Savoie, le territoire d'Annemasse Agglo est un territoire frontalier qui fait partie du bassin de vie du Grand Genève. Celui-ci s'étend sur 12 communes : Ambilly, Annemasse, Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Gaillard, Juvigny, Lucinges, Machilly, Saint-Cergues, Vétraz-Monthoux et Ville-la-Grand.

Avec près de 95 000 habitants et une superficie de 73,69 km², entouré du massif des Voirons et de celui du Salève, le territoire dispose d'un cœur urbain dense et d'une périphérie plus rurale. La population de la ville centre, Annemasse, comprend près de 40 000 habitants.

L'EPCI est né en 2008 de la fusion de deux communautés de communes (six communes chacune), Le conseil

communautaire est composé de 56 conseillers. Annemasse Agglo fait partie du Pôle Métropolitain du Genevois français (450 000 habitants) au sein du Grand Genève (1 Million d'habitants).

Votre agglomération fête cette année ses 16 ans. La considérez-vous « à l'âge adulte » ? Que vous apporte l'intelligence territoriale mise en place ?

Dès 2008 nous avons été convaincus de la nécessité de créer une vraie culture

d'agglo, une intelligence territoriale qui nous a fait nous unir pour offrir à nos populations ce que chacun seul ne pouvait offrir : l'assurance de porter à la bonne échelle les bonnes politiques publiques, l'assurance de peser plus dans la relation à nos grands partenaires territoriaux, la conviction profonde qu'ensemble on va plus loin et on fait mieux qu'en se livrant des concurrences délétères d'un autre âge. Comme nos voisins et amis suisses, nous cherchons le compromis et l'intérêt général. Pour



© DR

►► les êtres humains, 15 ans c'est un peu court, c'est la fin de l'enfance, mais on est encore loin de l'âge adulte.

Vous avez mis en place un plan de mandat. Vous avez repris la main et dépassé l'adolescence. La mobilité est l'un des grands enjeux dans un contexte très particulier puisque 50% de la population active de l'agglomération travaille en Suisse. Concrètement ...

2008 a marqué un tournant profond dans cette histoire locale, Notre premier SCOT témoigne de cette volonté profonde de passer du subi au maîtrisé. Cette volonté de protéger nos espaces agricoles et naturels, cette volonté de créer les grandes infrastructures indispensables à nos habitants, cette volonté de leur offrir un cadre de vie agréable, animé, cette volonté de répondre aux grands déséquilibres qui jusqu'alors nous affligeaient, cette volonté enfin qu'il n'y ait pas deux seuls destins possibles ici, celui de réussir en Suisse ou celui de survivre en France.



Genève à Annemasse, remodelant des quartiers entiers et leurs espaces publics, même s'il reste encore à faire évidemment ? Comment ne pas considérer le succès de la fréquentation du tram et de la voie verte, et constater à quel point ces infrastructures, comme le Lemman Express ont rencontré leur public ? Comment ne pas être un peu ébloui tout

nous pouvons offrir : un écoquartier construit sur une friche ferroviaire, mêlant tous les usages, que nous voulons comme un démonstrateur de savoir-faire, en termes d'exigence environnementale, architecturale, notre vision locale de la fameuse ville du quart d'heure ?

Pourriez-vous revenir sur la construction du dialogue avec Genève ?

Cet effort de structuration interne à notre territoire est allé de pair avec la construction d'un vrai dialogue avec Genève. L'interdépendance est si forte entre nous qu'il ne pouvait pas être possible de se donner un avenir sans que nous le pensions et le concevions ensemble. C'est le sens profond de ce que l'on appelle le Grand Genève, dont nous avons fêté les 10 ans en 2022.

Je salue l'engagement du Pôle Métropolitain du Genevois Français, qui en se structurant lui aussi a permis à nos intercommunalités jusque-là isolées de se fédérer, de parler d'une seule voix, et de porter avec Genève un projet pour ce bassin de vie d'un million d'habitants.

Je salue la Confédération Helvétique, qui par ces politiques fédérales à destination de ces agglomérations a eu l'intelligence de faire bénéficier nos territoires français de subventions déterminantes, qui ont permis et permettent encore, aux côtés du soutien du Département de la Haute-Savoie, de la Région et de l'Etat de faire sortir de terre les grands projets structurants qui nous faisaient défaut. ■



C'est le ferroviaire qui a fait la ville en ces prémices du XX^{ème} siècle, c'est le ferroviaire, et c'est assez beau, qui a refait la ville, en 2019, avec l'arrivée du Léman Express et du tram. Comment ne peut-on pas être stupéfait par le changement de physionomie urbanistique apportée par la nouvelle gare, le pôle d'échange multimodal ? Comment ne pas voir quel renouvellement urbain de qualité a amené le prolongement du tram de

de même par l'ambition du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain et les réalisations déjà accomplies dans ce cadre ? Et comment ne pas se réjouir des projets à venir, imminents, que sont la phase 2 du Tram, allant de pair avec la piétonnisation d'Annemasse, qui va voir son image là aussi encore considérablement s'embellir ? Comment ne pas voir en la ZAC Etoile l'étendard et le symbole de ce que



Annemasse Agglo
Annemasse - Les Voirons Agglomération

Annemasse - Les Voirons Agglomération
11 avenue Emile Zola - BP 225 - 74105 ANNEMASSE Cedex
Tél. : +33 (0)4 50 87 83 00 - Fax. : +33 (0)4 50 87 83 22



KONGSBERG
A U T O M O T I V E

**MOBILITY
SOLUTIONS
FOR THE
FUTURE**

WWW.KONGSBERGAUTOMOTIVE.COM

Penser la ville par le climat



© Ville d'Annecy

Entretien avec **François Astorg**,
Maire d'Annecy

Le territoire d'Annecy se compose de 45 % de zones urbaines, 36 % de zones naturelles et 19 % de zones agricoles.

Comment favorisez-vous le développement de votre territoire ?

Annecy est la ville-centre d'une agglomération de 200 000 habitants qui représente 60 % du territoire. Elle est aussi le fruit de la fusion récente de six communes. Elle figure par ailleurs en tête du classement des villes où seront enregistrés le plus grand nombre de jours et nuits de canicule en 2040. Cette nouvelle géographie nous impose d'avoir une réflexion de territoire et une vision à long terme : notre démarche prospective Annecy 2050 considère ainsi l'aménagement et le nécessaire développement de la ville au prisme des défis climatiques.

Il s'agit de penser la ville par et pour le climat en préservant les terres agricoles qui restent en ville et en développant des îlots de fraîcheur, mais aussi en densifiant certaines zones d'habitation. Avec le Zéro artificialisation nette (ZAN), nous allons réduire les constructions mais nous construirons des logements sociaux et ferons en sorte de faire revenir des entreprises en ville leur permettant d'investir les premiers étages des immeubles d'habitation. L'objectif est de fonctionner par centralités, sur le modèle de la ville du quart d'heure, où entreprises, services, commerces et espaces de fraîcheur et de détente sont accessibles aux habitants en moins de 15 minutes à pied ou à vélo.

Enfin, nous souhaitons réduire le nombre de meublés de tourisme qui, trop nombreux, changent le visage de la vieille ville et impactent la vie de quartier. Des commerces locaux ferment et sont remplacés par des conciergeries ou de grandes franchises de restauration rapide. Globalement, pour 100 euros



© JM Favre

Le niveau du lac d'Annecy est sujet à d'importantes variations au cours d'une année. Maintenu en moyenne à 90 mètres, il peut descendre à 56 mètres en période de sécheresse estivale. Le 14 décembre 2023, suite à une pluviométrie importante, son niveau a été enregistré à 129 mètres.

dépensés par ces visiteurs occasionnels, seuls 20 euros « reviennent » au territoire ; une tendance que je souhaite inverser.

Comment encouragez-vous vos concitoyens à privilégier les déplacements durables ?

À travers les aménagements de voirie et une politique de déplacement incitative, nous favorisons la marche à pied et le vélo. Aujourd'hui, nous sommes à la 4^e place des villes de France les plus cyclables. Avec le Grand Annecy, nous injectons aussi 500 000 euros par an d'aides à l'achat de vélos électriques. Enfin, un réseau de vélos en libre-service, basé à Annecy, rayonne sur l'ensemble de l'agglomération. Grâce à ces efforts, les vélos de transport ont significativement augmenté dans la part des déplacements en ville.

En tant que Vice-président du Grand Annecy chargé des transports, j'ai œuvré à la mise en place de la gratuité des transports en commun durant l'été. Cette période permet à la population de s'habituer à ce mode de déplacement, et cela fonctionne puisque nous observons une multiplication des abonnements souscrits après l'été. Après ce choc de l'offre,

nous voulons aller plus loin avec un choc des tarifs au printemps 2024.

Quelles actions mettez-vous en place afin de préserver la ressource en eau ?

Le niveau du lac d'Annecy est sujet à d'importantes variations au cours d'une année. Maintenu en moyenne à 90 mètres, il peut descendre à 56 mètres en période de sécheresse estivale. Le 14 décembre 2023, suite à une pluviométrie importante, son niveau a été enregistré à 129 mètres.

Cette alternance entre sécheresse et pluies diluviennes nous a conduits à déployer un plan de sobriété eau-énergie au sein de l'administration. Nous avons également entamé une vaste campagne de végétalisation des cours d'écoles : une trentaine seront désimperméabilisées et abriteront des potagers d'ici à la fin du mandat. Les plantations y sont arrosées grâce à l'eau de plus récupérée et collectée sur place.

Enfin, nous réduisons l'arrosage de nos espaces arborés et fleuris et plantons de nouvelles espèces plus résistantes à la chaleur et moins consommatrices d'eau. ■

Accompagner les filières d'excellence



Entretien avec **Frédérique Lardet**,
Présidente du Grand Annecy

Fondée en 2017, l'Agglomération du Grand Annecy bénéficie de la présence de plusieurs secteurs porteurs qui participent à l'attractivité du territoire : *outdoor*, mécatronique, filière image et industries créatives, tourisme, transition environnementale des entreprises, agroalimentaire.

Pouvez-vous nous présenter le Grand Annecy ?

Le Grand Annecy a été créé en 2017 suite à la fusion de cinq intercommunalités : les Communautés de communes du Pays de Fillière, du Pays d'Alby, de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, de la Tournette et la Communauté de l'agglomération d'Annecy. Le Grand Annecy se compose de 34 communes pour environ 210 000 habitants et 100 000 emplois.

Nous appliquons cinq compétences obligatoires : le développement économique et le tourisme ; l'environnement ; la mobilité ; l'aménagement du territoire ; la politique grand âge et autonomie via notre CIAS (gestion des Ehpad, portage de repas, etc.).

Quelles sont les filières d'excellence du territoire ? Quel accompagnement proposez-vous aux entreprises ?

Nous avons la chance d'avoir un territoire où l'industrie reste très dynamique, labellisé Territoire d'industrie renouvelée, et qui bénéficie aussi d'un secteur touristique florissant grâce notamment aux montagnes et au lac. Les services représentent environ un tiers de l'activité économique.

Une de nos filières d'excellence est l'industrie de l'*outdoor* (sports et loisirs de plein air) dont les entreprises sont regroupées au sein du cluster Outdoor Sports Valley (OSV) que nous avons créé et que nous finançons. Il faut aussi évoquer la mécatronique (association de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique) avec une entreprise phare : NTN-SNR.

Autre secteur clé : la filière image et industries créatives que nous soutenons financièrement à travers l'établissement

public de coopération culturelle Citia. L'agroalimentaire participe aussi à la dynamique industrielle du territoire grâce à des entreprises comme Entremont qui sont à l'origine de la fabrication de fromages. Le développement du tourisme (d'affaires et classique) est géré par l'Office de tourisme du lac d'Annecy, véritable bras armé de l'Agglomération en la matière.

Quelles sont vos priorités pour 2024 ?

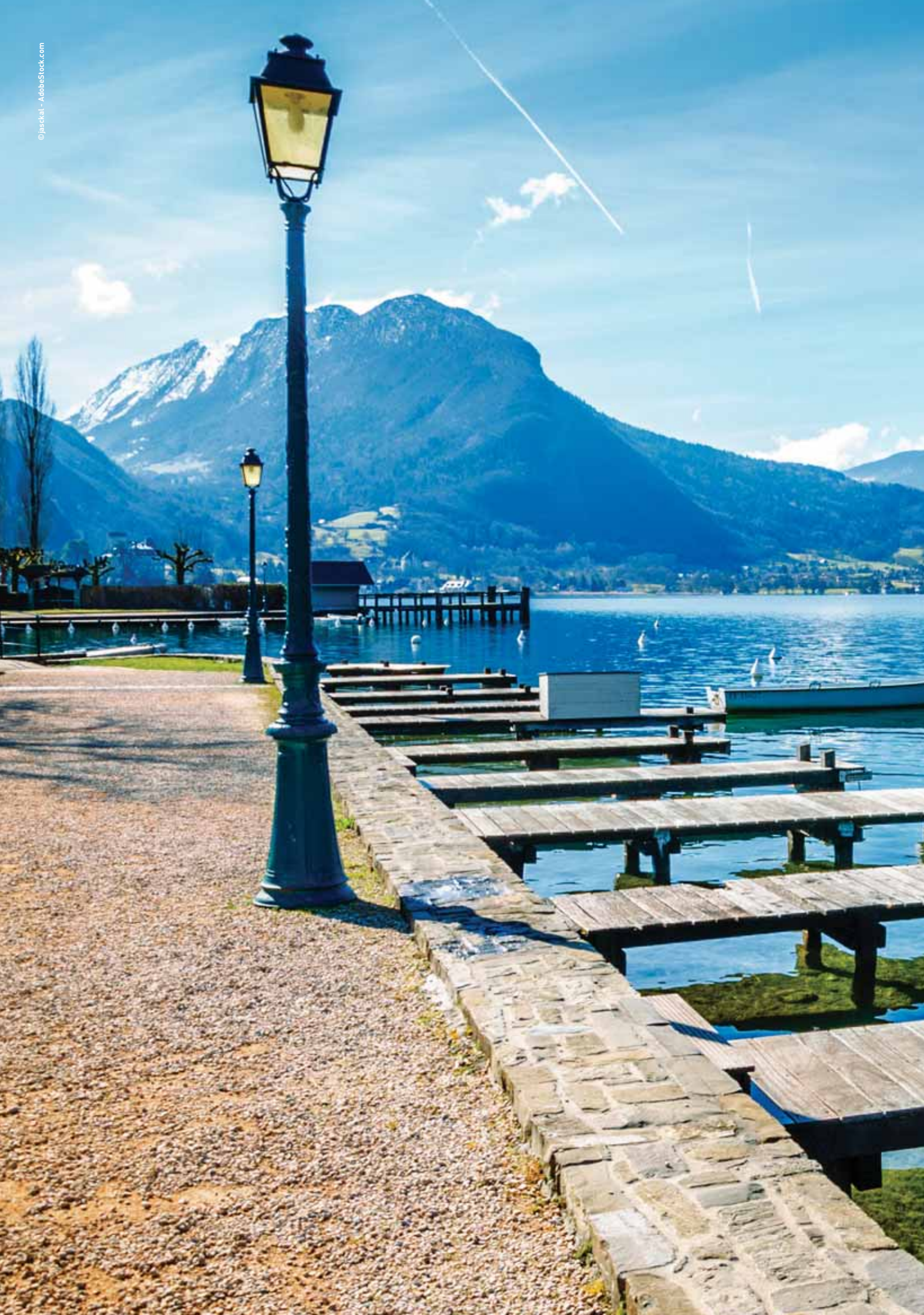
Nous continuerons tout d'abord à soutenir la transition environnementale des entreprises. En effet, nous voulons que les sociétés présentes depuis des années sur notre territoire poursuivent leur croissance et nous accompagnons également, notamment à travers nos six pépinières thématiques, les porteurs de projet et les nouvelles entreprises (p). L'objectif est d'identifier les pépites de

demain qui contribueront au développement économique du Grand Annecy. Il faut ainsi citer Quai 225 qui est à la fois un Centre de ressources et d'expertise ayant pour mission de faciliter la transition environnementale des entreprises et une pépinière qui accueille des jeunes sociétés à impact positif sur l'environnement. Nous accompagnons également les entrepreneurs dans la recherche de locaux.

Nous sommes de surcroît très impliqués dans les enjeux environnementaux avec la mise en œuvre de notre pacte pour le climat, à travers la réduction des émissions de gaz à effet de serre, le renforcement des énergies renouvelables, ainsi que dans les problématiques liées à la mobilité douce (bus, vélo) afin que les salariés puissent se déplacer autrement qu'en voiture. ■



Le Centre de congrès impérial est géré par l'Office de tourisme du lac d'Annecy.





Thonon

LES BAINS



Elle a tout pour réussir !



Entretien avec **Christophe Arminjon**,
Maire de Thonon-les-Bains

Sous-préfecture de la Haute-Savoie, Thonon-les-Bains compte aujourd'hui plus de 38.000 habitants et se signale par la densité de son tissu économique et commercial. Elle a su aussi, ces dernières années, s'affirmer comme un pôle d'attractivité de premier plan grâce à de grands événements touchant des publics variés tout au long de l'année et un plan d'équipement ambitieux de près de 150 millions d'euros sur le mandat.

Pourriez-vous nous parler des charmes de votre commune ?

« Kilomètre zéro » de la mythique Route des Alpes, Thonon-les-Bains se situe à 35 minutes du célèbre domaine skiable des Portes du soleil et constitue une destination unique pour qui veut profiter tout à la fois des reliefs alpins et de l'attrait du lac Léman.

Station thermo-minérale renommée, Thonon offre toute la palette des activités qui en font l'une des destinations les plus prisées de Haute-Savoie. Elle jouit d'atouts exceptionnels : un environnement sans pareil, entre lac et montagnes, une topographie avantageuse en plateaux dégagant des vues sur ses grands paysages et une localisation unique la plaçant à 50 minutes des métropoles genevoise et lausannoise et de leurs interconnexions avec le monde entier.

Quels sont les principaux atouts de Thonon-les-Bains et à quelles demandes des citoyens doivent répondre ses élus ?

Des changements sociétaux profonds, accélérés par la pandémie de Covid-19, ont rebattu les cartes des territoires. Les métropoles, jugées inaptées à procurer à leurs habitants le cadre de vie souhaité, perdent de leur attrait au profit des villes moyennes.

Dans ce contexte de reflux, facilité par de nouvelles organisations du travail (télétravail, semaine de 4 jours...), Thonon dispose d'atouts évidents pour peu qu'elle sache allier dynamisme économique et qualité de vie.

Principales attentes de nos concitoyens, la sécurité et la santé sont évidemment au cœur du projet municipal avec des actions fortes pour préserver la tranquillité publique (doublement des effectifs de police municipale, Centre de commandement et de supervision urbaine...) et maintenir une offre de soins de qualité en proximité (modernisation des hôpitaux du Léman, maison de santé, dispositif unique d'accueil des 11-25 ans...).

L'accès au logement est aussi une priorité avec l'objectif de répondre au plus près des parcours résidentiels, notamment des employés de la collectivité.

Quels sont les dossiers majeurs pour les mois à venir ?

Dynamisme économique et qualité de vie vont de pair avec un développement durable qui ménage nos ressources et s'ajuste aux crises climatique et énergétique. C'est pourquoi nous construisons une ville à l'échelle du piéton, plus respectueuse de notre environnement :

- Elaboration d'un nouveau Plan local d'urbanisme « habitat et mobilité » à l'échelle de l'Agglomération
- Résorption de sept friches urbaines et constitution de réserves foncières stratégiques (17 M€ d'acquisitions à mi-mandat)
- Aménagement d'un parc de trois hectares reliant le port au centre-ville
- Création de pôles d'échanges multimodaux autour des gares ferroviaire et lacustre
- Plan vélo visant relier tous les établissements scolaires par des itinéraires sécurisés
- Création d'un réseau de chaleur urbain biomasse pour près de 4500 logements et 100.000 m² de bâtiments publics
- Implantation d'une microcentrale hydroélectrique sur la Dranse capable d'alimenter 1 700 foyers
- Opération « Printemps des Coquelicots » visant à sensibiliser le grand public à la conversion écologique (Prix Territoria 2022). ■



Hôtel de Ville à Thonon-les-Bains

1 Place de l'Hôtel de Ville - 74200 THONON-LES-BAINS - ☎ 04 50 70 69 68

2^e intercommunalité de Haute-Savoie

Territoire transfrontalier avec la Suisse, en développement constant, Thonon Agglomération fait face à des défis majeurs pour préserver son cadre de vie, ses ressources, et assurer quotidiennement des services de qualité à ses habitants.

▶
Créée en
2017



96.000
habitants



25 communes

autour de la ville-centre de Thonon-les-Bains

*Une ambition : œuvrer quotidiennement
pour l'aménagement cohérent et harmonieux
d'un territoire unique*



Engager la transition
du territoire



Développer les
nouvelles mobilités



Penser l'agriculture
et l'alimentation
de demain



Répondre aux besoins
des parcours résidentiels



Favoriser un développement
économique et commercial local

Construire une agglomération durable



Entretien avec **Christophe Arminjon**,
Président de Thonon Agglomération



Thonon Agglomération, établissement de coopération intercommunale frontalier avec la Suisse, associe 25 communes du nord du département de la Haute-Savoie, sur les rives du Lac Léman. Avec près de 96000 habitants, elle fait partie des trois plus grandes intercommunalités de Haute-Savoie, aux côtés des agglomérations d'Annecy et d'Annemasse.

Un mot de plus sur Thonon Agglomération ?

Créée le 1^{er} janvier 2017, elle s'étend sur 250 km², de la métropole genevoise à Thonon-les-Bains, sa ville-centre, au cœur d'un bassin de vie transfrontalier en pleine expansion, parmi les plus dynamiques d'Europe. Elle prend toute sa place dans ce paysage au milieu des partenaires institutionnels français (Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de la Haute-Savoie) et suisses (Cantons de Genève et de Vaud notamment). Elle est à ce titre l'une des intercommunalités composant le Pôle métropolitain du Genevois français, créé en juin 2017.

Quelles actions menées ?

Avec une perspective de construction de l'ordre de 15 000 logements dans l'agglomération, sur les 10 à 12 années prochaines, le sujet des capacités foncières est essentiel. L'élaboration en cours du PLUi-HM de Thonon Agglomération (aboutissement d'ici fin 2025) est capitale. Il interroge aussi les capacités de transports, la ressource en eau, les capacités de traitement des eaux usées, la gestion des déchets. Ces actions s'inscrivent dans une stratégie volontariste en matière de transition écologique, en lien avec le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), adopté en février 2020. Avec cet outil, les actions et initiatives portées depuis de nombreuses années sur le territoire sont ainsi mieux

identifiées, coordonnées, mutualisées et surtout développées.

La mobilité reste un enjeu de premier ordre. Thonon Agglomération souhaite préserver le plein exercice de cette compétence pour développer une offre de transports collectifs qui soit la plus efficiente possible face aux besoins hétérogènes de sa population, et plus globalement pour favoriser une mobilité durable.

Quels dossiers pour demain ?

Nous poursuivons nos efforts pour maintenir le territoire sur une trajectoire forte en matière environnementale. Nous sommes engagés dans un projet alimentaire territorial, pour garantir la protection des espaces agricoles stratégiques et assurer le maintien et le développement de l'agriculture, en encadrant davantage les activités situées dans les zones agricoles. Pour assurer l'alimentation en eau potable de l'ensemble des foyers, des investissements sont dédiés à la rénovation et au développement des réseaux. L'agglomération œuvre aussi pour une gestion optimisée des déchets.

Nous souhaitons affirmer le rôle de Thonon Agglomération en tant que territoire frontalier structurant du Nord de la Haute-Savoie, et conforter son attractivité résidentielle, économique et touristique, que favorise également sa situation entre lac et montagnes. Nous

poursuivons les politiques d'accueil aux entreprises, en veillant à la complémentarité et à la qualité des zones d'activités économiques, et accompagnons les porteurs de projets dans leurs démarches d'entrepreneuriat, en proposant des parcours immobiliers adaptés.

L'agglomération participe à développer l'offre d'hébergements en adéquation avec les besoins du territoire, et en facilitant les parcours résidentiels des ménages (locatif social, accession sociale, intermédiaire...).

Pour une mobilité plus durable et plus étroitement associée à l'urbanisation, notre politique est articulée avec les grands projets d'infrastructures du territoire (train Léman Express, navettes lacustres, liaison autoroutière concédée entre Machilly et Thonon). Outre le renforcement progressif des transports collectifs, la mise en œuvre très prochaine d'un schéma directeur des pistes cyclables doit encourager la pratique des modes actifs (marche, vélo) en renforçant le maillage des réseaux dédiés.

Notre ambition est de finaliser notre projet de territoire, pour aller plus loin dans la définition de ce que nous voulons faire ensemble et déterminer la manière d'y parvenir grâce aux synergies et solidarités à mettre en place au sein du bloc communal, car la soutenabilité financière de nos actions est un enjeu croissant. ■

THONON
agglomération

Thonon Agglomération

2 Place de l'Hôtel de Ville - BP 80114 - 74207 THONON-LES-BAINS cedex - ☎ 04 50 31 25 00

« L'agglomération de Bonneville bénéficie d'une position centrale en Haute-Savoie »



Entretien avec **Stéphane Valli**,
Maire de Bonneville et Président de la Communauté de communes
Faucigny Glières

Situées au sein d'un territoire dynamique et attractif, la commune de Bonneville et la Communauté de communes Faucigny Glières proposent de nombreux services aux habitants et développent des projets structurants.

Pouvez-vous nous présenter la commune de Bonneville ?

Bonneville vous accueille et vous offre de multiples raisons de vous y sentir bien ! Ville de près de 14 000 habitants, l'agglomération de Bonneville bénéficie d'une position centrale en Haute-Savoie, au cœur du pôle métropolitain du Grand Genève et à proximité d'Annecy et du Mont-Blanc. Une position offrant de nombreuses possibilités de loisirs, que vous pouvez découvrir avec Faucigny Glières tourisme.

Ville au patrimoine historique dont le joyau est le château des Sires de Faucigny, elle se renouvelle et attire chaque année de nouveaux résidents dont les activités sont rythmées par le sport et la culture. Côté terrain, près de quarante associations sportives proposent leurs disciplines dans des structures adaptées. Niveau culture, l'office de la culture et de l'animation propose de nombreux festivals et animations tout au long de l'année, dont le Pleins Feux festival, à la renommée nationale.

Avec ses façades aux couleurs chatoyantes et ses 124 commerces indépendants, Bonneville vous propose une offre diversifiée et complémentaire avec notamment un nouvel écoquartier et une association de commerçants toujours très dynamique. L'environnement et les mobilités actives font aussi partie du quotidien des Bonnevillois, avec de nombreuses pistes cyclables, un pôle d'échanges multimodal, un réseau de

transports à la demande, des bornes de charge électrique, l'autopartage...

Quels sont les atouts de la communauté de communes Faucigny Glières ?

Le territoire de la CCFG comprend sept communes dont Bonneville, la ville-centre, et Contamine-sur-Arve, Ayze, Vougy, Glières-Val-de-Borne, Marignier et Brison. La CCFG est une des communautés de communes les plus intégrées de Haute-Savoie. Elle exerce ainsi des compétences variées, au-delà de celles posées par la loi, comme la voirie, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse. Elle poursuit aussi une démarche, engagée dès sa création, de mutualisation de services avec une police intercommunale, une direction des systèmes d'information mutualisée, etc.

La CCFG construit le futur du territoire intercommunal selon sept axes de développement :

- Déplacement, mobilité active, voirie
- Économie, insertion tourisme, agriculture
- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Aménagement du territoire et urbanisme
- Environnement et transition climatique
- Habitat et cohésion sociale
- Équipements communautaires.

Dans le cadre de ces sept axes de travail, toutes les actions permettent d'améliorer le quotidien des administrés et de favoriser le développement équitable et durable du territoire.

Quels sont vos grands projets pour les années à venir ?



La municipalité de Bonneville a de nombreux projets.

Pour la CCFG et afin de répondre aux besoins de son territoire, les projets principaux sont la création d'équipements d'accueil pour l'enfance et la petite enfance, la création de pistes cyclables, la mise en œuvre d'un plan alimentaire territorial, l'aménagement des zones d'activité dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale, la création d'un équipement sportif intracommunautaire dédié au rugby, le déploiement d'ici 2025 de la fibre optique sur tout le territoire intercommunal.

Pour Bonneville, de nombreux projets sont en cours de réalisation, notamment une redynamisation du centre-ville avec la réfection de diverses rues. Un programme de réhabilitation et d'agrandissement d'une des écoles de la ville, démarré en septembre, permettra d'apporter du confort aux écoliers et enseignants.

Le long des quais de l'Arve, un nouveau quartier va voir le jour avec la réalisation de nouveaux logements, d'une maison médicale et d'aménagements paysagers de grande qualité. ■

Une ville frontalière en pleine mutation



Par **Véronique Lecauchois**,
Maire de Saint-Julien-en-Genevois



Chef-lieu du canton et commune centrale de la Communauté de communes du Genevois, Saint-Julien-en-Genevois fait face à des défis majeurs en matière de démographie, de transition environnementale et de participation citoyenne.

Commune frontalière avec Genève, Saint-Julien-en-Genevois se situe au cœur du Genevois haut-savoyard, entre le Jura et le mont Salève. La ville de 15 739 habitants regroupe plusieurs services publics et équipements pour tout le canton, notamment la sous-préfecture, le centre hospitalier Annecy-Genevois, un pôle médico-social, la Maison transfrontière de justice et du droit, la Mission locale, France Travail, ainsi que l'espace France Services du Genevois, une gare et un réseau de transports publics avec des bus vers Genève et Annecy.

Elle propose également aux habitants et usagers des équipements culturels et sportifs de qualité. Le site hospitalier est le premier employeur de la commune qui bénéficie de la présence de plusieurs grandes entreprises comme les Laboratoires Fabre.

RÉPONDRE AU DYNAMISME DÉMOGRAPHIQUE ET AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

« Depuis le 28 mai 2020, date de notre prise de fonctions, plus de 150 actions ont été réalisées, que ce soit en matière de services, de travaux, d'études ou de nouveaux aménagements pour une commune plus verte, durable, attractive, innovante, intergénérationnelle et participative. Les travaux sur la commune sont très nombreux. C'est un passage obligé pour doter Saint-Julien-en-Genevois des infrastructures qui répondent aux besoins d'une population qui est en croissance eu égard au dynamisme démographique propre au territoire », explique Véronique Lecauchois, Maire de la commune.

Parmi les grands projets en cours, il faut évoquer un tramway qui sera relié à Genève, un pôle d'échanges multimodal, un nouveau quartier gare, etc. Par ailleurs, afin de faire face à la forte croissance démographique, plusieurs équipements scolaires sont en cours de réalisation : agrandissement et rénovation du groupe scolaire du Puy-Saint-Martin, création de l'école du Hameau de Cervonnex, etc.

La transition environnementale citoyenne est également au cœur de la politique municipale à travers la mise en valeur et la protection de la ceinture verte de Saint-Julien-en-Genevois qui s'étend du site de la Paguette jusqu'aux hameaux. Plusieurs projets illustrent l'importance des enjeux environnementaux pour le territoire : renaturation et aménagements des bords de la rivière l'Aire, Jardin Forêt, schéma directeur cyclable, gestion des déchets, étude d'un réseau de chaleur.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION CITOYENNE

« La gouvernance participative est l'ADN de notre municipalité, insiste Véronique Lecauchois. Pendant la campagne des élections municipales, nous

avons été un noyau à être convaincus que la gouvernance participative, à savoir travailler par et pour les habitants, était une nécessité pour que le politique, à savoir la vie de la cité, retrouve tout son sens. Mon credo, c'est travailler avec et pour les habitants tout en étant garante de l'intérêt général, de cultiver la proximité et l'écoute citoyenne ».

Dans cette optique, plusieurs instances ont été relancées, comme six comités de quartiers et de hameaux, le conseil municipal des enfants, d'autres créées comme la commission extra-municipale de la transition environnementale citoyenne (Cemtec), les ambassadeurs de l'Aire, etc.

Des ateliers participatifs sont régulièrement organisés afin d'échanger en commun sur divers projets tandis qu'une réunion publique est organisée chaque mois au minimum. De surcroît, la Maire et les élus proposent une permanence sur le marché chaque vendredi matin et toutes les deux semaines en mairie. Les élus se rendent aussi dans un quartier différent toutes les six semaines dans le cadre d'un « Café ouvert ». Autre initiative innovante : des diagnostics de la commune en marchant. ■



La future école du Puy-Saint-Martin.

Faire remonter les préoccupations des collectivités



Entretien avec **Nicolas Rubin**,
Maire de Châtel et Président de l'Association des maires
de Haute-Savoie



Les 279 communes ainsi que 19 des 21 communautés de communes et d'agglomération de la Haute-Savoie adhèrent à l'Association départementale des maires.

Quel rôle joue l'Association des maires de Haute-Savoie dans son département ?

Les collectivités bénéficient de l'assistance et de l'écoute permanente de notre association à leur attention, notamment sur le volet informatique. En effet, nous avons mis en place une équipe de quinze personnes (équivalents temps-plein) qui sont à la disposition des communes pour leur offrir des services à des prix attractifs. Cette équipe est très appréciée pour ses performances. Nous sommes également le relais local de l'Association des maires de France (AMF). C'est essentiel pour faire redescendre les informations parisiennes et pour faire remonter les préoccupations des collectivités sur tous les sujets d'actualité qui animent la vie de nos communes.

Comment diffusez-vous vos informations, aides et conseils auprès de l'ensemble des élus ?

Notre association a la chance d'avoir comme Directrice Lauriane Mounier-Faraut qui est également la Présidente de l'Association nationale des directeurs d'associations de maires (Andam). À travers elle et l'ensemble des départements de France, nous obtenons des remontées d'informations rapides et crédibles. Notre réseau de diffusion permet aussi de faire part des inquiétudes, des préoccupations, des envies et des

besoins des communes de Haute-Savoie que nous partageons avec tout le monde et l'AMF. Une nouvelle fois, je tiens à souligner tout le travail effectué par la belle équipe de l'AMF qui est à l'écoute des préoccupations des territoires. Ce maillage territorial, qui a une grande importance, nous permet d'être connectés en permanence sur tous les problèmes qui concernent les communes françaises et les associations départementales.

Aujourd'hui, alors que notre département est considéré comme étant riche, nos communes rencontrent des difficultés financières. De plus, la zone frontalière est à la fois un avantage et un inconvénient, notamment en termes d'emploi du personnel des collectivités. Quand ces personnes viennent de l'extérieur de notre territoire, elles se heurtent aux conditions d'accès au logement car le coût de la vie est élevé.

Nous avons également des préoccupations concernant nos élus, un sujet pris en compte par le Gouvernement et l'AMF. Il s'agit de parler des conditions d'exercice du mandat des élus avec, en Haute-Savoie, 20 % de démissions, soit 1 000 élus, depuis 2020. Par ailleurs, l'application du Zéro artificialisation nette (ZAN) des sols présente des

difficultés dans les communes rurales mais le Gouvernement envisage de faire évoluer cette règle qui avait été initialement imposée de manière contraignante et drastique. Tous ces sujets animent, au quotidien, notre association départementale.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les habitants des communes rurales et/ou montagneuses de votre territoire ?

Le coût de la vie et le pouvoir d'achat en Haute-Savoie sont des sujets problématiques récurrents alors que la qualité de vie et les services sont bien présents sur notre territoire. De plus, les relations entre les collectivités, le Département de la Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes sont étroites et performantes. De fait, le Département et la Région aident beaucoup les collectivités pour leurs projets structurants. Par exemple, les communes s'investissent fortement dans la qualité des services au quotidien. Par rapport à l'évolution démographique de notre territoire, en progression tous les ans, elles doivent renforcer, notamment en matière d'écoles, de collèges et de lycées. Fort heureusement, nous sommes dans un élan d'efforts partagés et les apports du Département et de la Région améliorent plus encore la qualité de vie des habitants. ■

Un environnement paisible, des paysages naturels et une qualité de vie



Entretien avec **Christophe Fournier**,
Maire de Glières-Val-de-Borne et Président de l'Association des
maires ruraux de la Haute-Savoie

Les communes rurales de la Haute-Savoie sont confrontées à un ensemble de problématiques qui affecte leur attractivité et leur développement. Ces problématiques sont liées à des facteurs démographiques, économiques, sociaux et environnementaux.

Quelles sont les problématiques des communes rurales de la Haute-Savoie ?

La Haute-Savoie est un département en croissance démographique, mais cette croissance est concentrée dans les zones urbaines. Les communes rurales, en particulier celles situées en montagne, connaissent une baisse de leur population, qui s'accompagne d'un vieillissement de la population. Cette évolution démographique a des conséquences importantes, notamment en termes de ressources fiscales, de services publics et de dynamisme social.

Elles sont souvent confrontées à un manque d'emplois, ce qui entraîne une fuite des jeunes vers les zones urbaines, ou pire vers la Suisse voisine. Le tourisme, qui est un secteur important dans le département, ne suffit pas à compenser ce manque d'emplois. Les communes doivent donc diversifier leur économie pour attirer de nouveaux habitants et entreprises. A noter que l'agriculture est aussi vulnérable aux fluctuations des marchés et des politiques.

Elles abritent également des problèmes de précarité, de pauvreté et d'isolement. Ces problèmes sont liés à la baisse de la population, au manque d'emplois et à l'éloignement des services publics. Les communes rurales doivent donc développer des actions sociales et éducatives pour répondre à ces besoins.

Elles ne sont pas épargnées par les effets du changement climatique, notamment les risques d'inondations, de sécheresses et de feux de forêt. Ces risques ont un impact sur la vie des habitants et sur le développement économique des communes. Elles doivent donc mettre en place des mesures d'adaptation au changement climatique.

En lien avec les facteurs démographique, la migration des populations vers les zones urbaines entraîne de plus en plus une diminution de la population en raison du manque de services (médecins, services publics de proximité). Les communes rurales ont parfois des difficultés à attirer et maintenir des professionnels de santé ce qui peut entraîner des problèmes d'accès aux soins pour les résidents.

Quelles solutions préconisez-vous ?

Les communes rurales peuvent encourager la diversification économique en soutenant la création d'entreprises locales et en développant des secteurs tels que l'agroalimentaire, le tourisme rural, l'artisanat etc. Elles peuvent aussi dans certains cas faciliter l'accès au financement pour les petites entreprises locales.

Il faut aussi renforcer le lien social en soutenant les associations et les initiatives

locales, en favorisant la mobilité, en luttant contre l'isolement et en collaborant avec les établissements d'enseignement pour développer des programmes éducatifs adaptés aux réalités locales et rurales.

Pour protéger l'environnement en luttant contre le changement climatique, nous devons préserver les ressources naturelles et favoriser le développement durable.

Il s'agit également d'investir dans le développement des infrastructures de base (routes, accès à l'internet haut débit, services de santé et d'éducation) et de mettre en place des incitations pour attirer et/ou retenir les professionnels de la santé.

Enfin, l'AMR 74 encourage la coopération entre les communes pour partager les meilleures pratiques. Elle établit également des partenariats avec les organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales.

Les communes rurales de votre département demeurent-elles attractives ?

Malgré ces problématiques, les communes rurales semblent demeurer attractives, notamment pour les familles avec enfants, les personnes en recherche de cadre de vie plus calme et les personnes qui souhaitent s'installer en milieu rural, un phénomène qui a pris de l'ampleur depuis le Covid et les épisodes de confinements.

Les communes rurales peuvent offrir un environnement paisible, des paysages naturels attrayants et une qualité de vie inégalable. ■



Les communes rurales peuvent offrir un environnement paisible, des paysages naturels attrayants et une qualité de vie inégalable.

Un arrondissement très touristique



Entretien avec **David-Anthony Delavoët**,
Secrétaire général de la préfecture, Sous-préfet d'Annecy

Représentatif du département, l'arrondissement d'Annecy bénéficie d'une très forte attractivité touristique liée à la présence du lac d'Annecy et des stations de ski emblématiques de La Clusaz et du Grand-Bornand. L'État se mobilise pour renforcer l'équilibre des territoires et le maillage des services publics, et conforter le rôle structurant et de centralité des communes, tout en facilitant le déploiement des projets.

Comment analysez-vous les grands enjeux territoriaux à l'échelle de l'arrondissement d'Annecy ?

L'arrondissement d'Annecy est typique du département de la Haute-Savoie puisqu'il est caractérisé par une très forte croissance démographique ainsi qu'un important dynamisme économique, à la fois touristique et industriel.

En effet, ce territoire se situe dans la partie la plus plate du département et compte des espaces de basse altitude autour du lac d'Annecy, ce qui a permis un certain développement démographique et l'installation de populations autour de bassins industriels tels que celui de Rumilly, du côté de Faverges ou d'Argonay.

À cela, il faut ajouter une forte attractivité touristique, liée en particulier au lac d'Annecy qui constitue une réserve d'eau douce majeure avec 1,120 milliard de mètres cubes. Cette eau est la plus pure d'Europe : ce bassin lacustre, qui collecte l'ensemble des précipitations du bassin d'Annecy, a fait l'objet d'un travail mené notamment par le SILA (Syndicat intercommunal du lac d'Annecy) de mise en conformité en termes de traitement des eaux et de recueil des eaux pluviales, de manière à éviter les rejets des agglomérations et limiter les apports polluants. Conduit dès l'après-guerre, ce travail a porté ses fruits. Cette eau pure, non-turbide et particulièrement limpide, attire un tourisme balnéaire extrêmement important. Nous

avons plusieurs plages autour du lac, avec des activités nautiques variées (pédalo, voile, ski-nautique, plongée) et les visiteurs viennent aussi bien du département que de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette attractivité est matérialisée par une fête dont les origines remontent au XIX^e siècle et qui se tient traditionnellement chaque 5 août : la Fête du Lac. Le deuxième pôle d'activité touristique est constitué par le massif des Annes qui compte deux stations de ski emblématiques : La Clusaz, de réputation mondiale, spécialisée dans le freestyle et Le Grand-Bornand, plus familiale et tournée vers le biathlon. S'y ajoutent quelques petites stations plus familiales de faible altitude auxquelles le changement climatique pose cependant de plus en plus de difficultés d'enneigement.

Par ailleurs, nous avons un véritable enjeu en termes de logement, comme partout dans le département qui, rappelons-le, dispose à la fois d'un dynamisme économique endogène et se situe à proximité de la Suisse. Annecy est à quarante minutes de Genève : l'attractivité du travail transfrontalier a de fortes conséquences sur l'agglomération et des effets très directs sur l'immobilier local. Nous avons donc un vrai sujet concernant le logement à Annecy comme à l'échelle de la Haute-Savoie.

Qu'en est-il de l'accès aux équipements et aux services ? Pouvez-vous nous préciser quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

Comme partout ailleurs, le dispositif France Services a rencontré un véritable succès auprès du public. Bien que l'arrondissement bénéficie de l'agglomération



Le lac d'Annecy constitue une réserve d'eau douce majeure avec 1,120 milliard de mètres cubes.



L'arrondissement d'Annecy se caractérise par une forte attractivité.

▶▶▶ d'Annecy et de l'ensemble des services administratifs et commerciaux qu'apporte cette ville, nous avons un certain nombre de communes (petites et moyennes) moins bien connectées à la ville chef-lieu et qui ont besoin d'avoir accès à ces espaces France Services. Je pense notamment aux villes situées sur les rives du lac. En effet, la forte attractivité du lac d'Annecy rend les temps de circulation très longs, surtout l'été : alors que d'ordinaire, on pourrait circuler entre Annecy et les sources du lac, notamment Faverges, en une vingtaine de minutes, en période estivale, il faut plus d'une heure en voiture, un peu moins à vélo électrique. Il était donc nécessaire d'offrir des services à ces communes. Un espace France Services est inauguré cet automne 2023 à Faverges. Nous avons d'autres demandes : je pense notamment à Saint-Jorioz qui pourrait être une bonne candidate pour un espace France Services, si le dispositif était relancé.

Par ailleurs, les services de l'État et les communes se sont mobilisés cette année pour compléter le maillage de dispositifs de recueil pour les passeports et les CNI : nous sommes passés de 50 dispositifs répartis dans une quarantaine de communes à 65 dispositifs fin 2023. Ainsi chaque habitant de Haute-Savoie a aujourd'hui, à vingt minutes de voiture maximum, accès à un tel service. Cela permet aussi de développer la capacité à traiter un volume plus important de demandes de titres, car si la population de Haute-Savoie se chiffre à 850 000 habitants, en réalité nous avons quasiment en permanence entre 1 et 1,5 million de personnes dans le département, notamment en saison hivernale comme estivale.

Quels sont les principaux dispositifs mis en place en matière d'aménagement et de dynamisation du territoire (CRTE, Action Cœur de ville et Petites Villes de demain, etc.) et qu'en attendez-vous ?

Tous les EPCI de l'arrondissement ont conclu un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec l'État. Cela se traduit par une forte mobilisation des services de l'État, pour soutenir des projets portés par les EPCI. Pour ce faire, notre outil structurant est le Fonds vert qui donne un axe de travail, avec en fil rouge la transition énergétique et environnementale.

Rumilly bénéficie du dispositif Action Cœur de ville (ACV). Cœur industriel historique de l'arrondissement, ce territoire est idéalement situé, entre Annecy et la Savoie, sur un axe de communication. C'est un peu la réserve foncière d'Annecy, notamment en capacité de développement de logement. Le programme ACV est donc important car l'enjeu est de structurer le cœur de l'agglomération de Rumilly pour qu'elle soit un pôle d'équilibre et de complémentarité d'Annecy, et non pas une cité-dortoir.

L'arrondissement compte également sept Petites Villes de demain (PVD) : Alby-sur-Chéran ; Balme-de-Sillingy ; Faverges-Seythenex ; Fillière ; Groisy ; La Roche-sur-Foron et Thônes. Ce dispositif est véritablement investi par les élus et accompagné par l'État, car dans chacun de ces EPCI, il y a des enjeux de structuration de l'espace et d'affirmation d'un rôle de centralité.

Par exemple, La Roche-sur-Foron est située géographiquement au centre du

département : il est nécessaire que cette commune puisse s'affirmer comme pôle de centralité et relais à la croisée des vallées et puisse jouer pleinement son rôle de carrefour et de redistribution des flux et de l'activité économique et humaine sur l'ensemble du département. Autre exemple : Thônes est située au pied des stations de ski de La Clusaz et du Grand-Bornand et a donc un rôle à jouer dans l'accès au massif des Aravis.

Il est nécessaire que la commune puisse maîtriser son développement et son projet de territoire, de manière à accompagner l'activité de ces stations qui elles-mêmes vont devoir se réinventer dans le cadre du changement climatique, mais également à ne pas être seulement la ville de fond de vallée voyant uniquement passer les flux l'hiver, et donc être capable de drainer les flux touristiques vers le massif des Aravis.

Quels sont les projets structurants et les autres dossiers importants concernant votre arrondissement ?

La modernisation de la ligne ferroviaire SNCF Annecy – Aix-les-Bains est un enjeu fort car cette voie est ancienne, et, dans sa partie la plus étroite, à double circulation sur une seule voie. C'est une voie essentielle pour le trafic pendulaire entre la Savoie et la Haute-Savoie. Nous avons aussi un objectif de désenclavement d'Annecy située dans un cul-de-sac ferroviaire : pour aller à Paris depuis Annecy en TGV, vous devez passer par Aix-les-Bains puis Lyon. Je mentionnerai enfin le projet de réhabilitation des haras nationaux d'Annecy avec la valorisation de la friche grâce à l'implantation de la Cité du cinéma d'animation, un projet de dimension internationale. ■

Un arrondissement dynamique et diversifié



Entretien avec **Rémy Darroux**,
Sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville

À la fois terre d'agriculture, d'industrie et de tourisme, l'arrondissement de Bonneville doit faire face à de nombreux défis pour maintenir et développer ses activités. Mutation économique, réchauffement climatique, tensions autour de l'optimisation de la gestion de la ressource en eau ; les enjeux ne manquent pas pour les acteurs de ce territoire particulièrement attractif. Les services de l'État sont naturellement mobilisés pour relever ces défis aux côtés des collectivités et des entreprises.

Comment analysez-vous les grands enjeux territoriaux à l'échelle de l'arrondissement de Bonneville ?

L'arrondissement de Bonneville comprend 60 communes et un peu plus de 190 000 habitants. Il compte des activités très diverses à la fois agricoles, industrielles et touristiques. Connaissant un très faible taux de chômage (5,5 % depuis le 1^{er} trimestre 2023), il est en situation de quasi plein-emploi, ce qui contribue à créer une tension réelle dans tous ces secteurs. Avec une très forte prégnance du secteur industriel, notamment dans la vallée de l'Arve qui est spécialisée dans le décolletage ; le taux d'emploi industriel y est en moyenne deux fois supérieur à celui du pays (15 % vs 7 %).

À l'heure où le secteur automobile connaît une mutation majeure, celle du

passage à l'électrique, pérenniser ce secteur constitue un véritable enjeu. Il faut en effet savoir que dans un moteur électrique, il y a cinq à six fois moins de pièces que dans un moteur thermique. Or les industriels de la vallée de l'Arve fournissent depuis longtemps énormément de pièces aux grands constructeurs automobiles. À la fois très combatifs et résilients, les entrepreneurs ne restent pas les deux pieds dans le même sabot et ont diversifié leurs activités vers le médical ou l'aéronautique par exemple. Les évolutions en cours nécessitent donc d'accompagner ces entreprises. En cohérence avec les mesures du plan France Relance, l'État les accompagne dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt Rebond industriel qui vise à répondre aux enjeux de transition de la filière automobile.

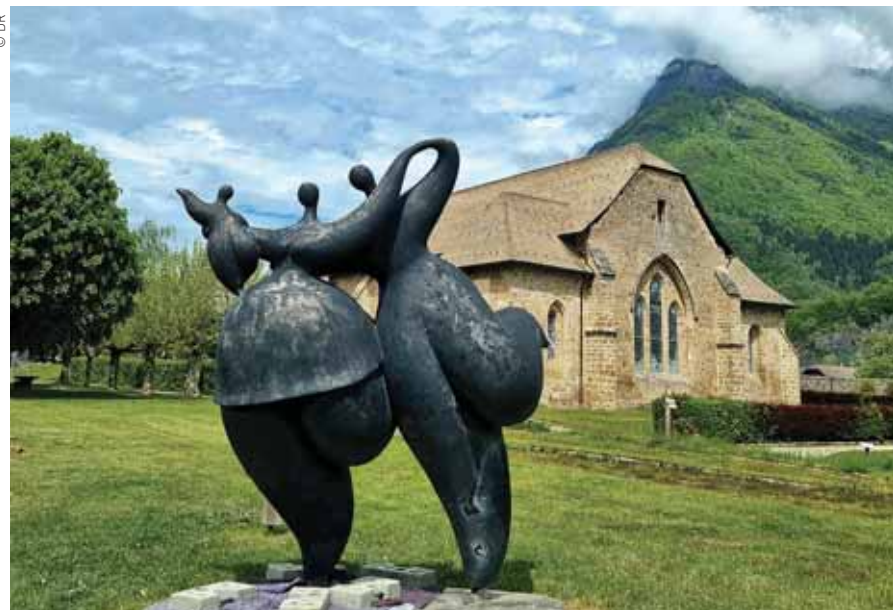
Cet arrondissement est également caractérisé par la présence du massif du Mont Blanc, ce qui lui confère une notoriété et une attractivité anciennes et naturelles.

Il a depuis longtemps développé une forte compétence concernant les activités liées au tourisme : cela concerne bien entendu les stations de sports d'hiver, mais aussi une attractivité qui se développe de plus en plus l'été. Avec le contexte lié au changement climatique, le tourisme estival pourrait se développer et à terme faire évoluer demain certains équilibres dans ce domaine.

Doté d'un patrimoine naturel absolument remarquable, ce territoire est marqué par de forts enjeux environnementaux qui peuvent recouvrir plusieurs aspects, par exemple un risque de sur-fréquentation d'espaces naturels qui ont leurs limites dans ce qu'ils peuvent supporter comme pression. Avec le réchauffement globalement constaté, de nouveaux risques apparaissent ou s'amplifient.

Ainsi, trois sites font l'objet d'un suivi particulier sur les glaciers de Tête-Rousse, de Taconnaz et des Bossons. Cet été, une action a été menée pour vidanger le lac glaciaire des Bossons qui s'est formé en quelques années et présentait un risque de surverse ou de vidange brutale.

L'État à travers le Fonds vert notamment est venu soutenir financièrement les communes pour la bonne prise en compte de ces risques pour un montant de plus de 800 000 euros.



Promenade sur glace de Jean-Louis Toutain et chartreuse de Mélan à Taninges.





© DR

►► **Qu'en est-il de l'accès aux équipements et aux services ? Pouvez-vous préciser quels sont vos objectifs dans ce domaine ?**

C'est un territoire qui est bien doté en équipements et en services. Bien entendu, il y a quelques points de difficulté et l'accès au logement est un sujet qui revient systématiquement quand nous allons voir les acteurs de terrain (hôpitaux, collectivités, entreprises...). Nous avons des niveaux de loyer plutôt élevés qui parfois peuvent créer un frein à l'attractivité pour certaines catégories de salariés. Rappelons que la présence du canton genevois voisin – avec plus de 120 000 transfrontaliers travaillant dans les secteurs industriel, médical et paramédical – se traduit par une forte concurrence salariale.

Et en ce qui concerne les France Services ?

Ce réseau s'est fortement développé, il y en a huit dans l'arrondissement. Les France Services sont très bien accueillies parce qu'il s'agit d'un dispositif de proximité. La proximité est en effet un enjeu fondamental de l'action des pouvoirs publics en ce qu'elle aspire à mieux répondre aux attentes de nos concitoyens, en particulier en matière de réactivité et de bienveillance du service public. Ainsi, avec un maillage qui permet à chaque citoyen d'être à moins de 20 mn d'une maison France Services, l'État avec les partenaires institutionnels des France Services apportent une réponse concrète en la matière. Celles de Bonneville et de Cluses ont été installées dans des quartiers politique de la ville, ce qui est une très bonne idée. Nous avons là indubitablement un outil très performant qu'il faut conserver et même conforter.

Quels sont les principaux dispositifs mis en place en matière d'aménagement et de dynamisation du territoire (CRTE, Action Cœur de ville et Petites

Villes de demain, etc.) et qu'en attendez-vous ?

Ces dispositifs ont l'intérêt majeur de s'adresser à des communes de taille moyenne qui ont de fortes charges de centralité et ont besoin d'un soutien pour continuer à rayonner sur leur bassin de vie. D'ailleurs, dans le programme Action Cœur de ville le mot important est « cœur » d'autant plus sur un territoire comme celui-ci où les services se concentrent dans la vallée. L'enjeu pour l'État est donc de conforter ces communes dans leurs missions de centralité afin qu'il n'y ait pas de dépérissement de nos territoires en particulier ruraux.

Les CRTE (contrats de relance et de transition écologique) sont spécifiques à chaque intercommunalité. Il s'agit d'un dispositif relativement récent sur lequel il faut poursuivre le travail de discussion, puisque ces documents se donnent une vision de six années. Cela va faire l'objet d'une mobilisation importante à la fois du Sous-préfet que je suis, mais aussi de plusieurs de mes collaborateurs avec lesquels je veux pouvoir travailler et aller à la rencontre de chaque EPCI, voir sur quels sujets et projets avancer prioritairement tout en donnant de la cohérence et du sens à l'action publique État-collectivités, à l'intérieur de chaque territoire.

Ces dispositifs sont une façon pour l'État d'être aux côtés des collectivités. En 2023, à l'échelle de l'arrondissement, au travers de la DETR, de la DSIL et du Fonds vert, ce sont plus de 10 millions d'euros qui leur ont été versés par l'État, notamment sur des projets de transition écologique, de rénovation thermique des bâtiments publics, ou de lutte face à l'émergence de nouveaux risques glaciaires et périglaciaires.

Quels sont les projets structurants et les autres dossiers importants concernant l'arrondissement ?

Les projets structurants sont pour la plupart portés par les collectivités. Ils touchent en particulier à l'aménagement de la montagne et à son devenir. Il y a aussi des enjeux très forts de mobilité, avec des réflexions qui dépassent le sous-préfet d'arrondissement, sur la modernisation de la ligne ferroviaire qui va jusqu'à Chamonix. D'autres projets portés par les collectivités concernent les mobilités douces.

Enfin, au regard des deux dernières années, on constate de fortes tensions sur l'eau qui constitue un bien devant répondre à une multiplicité de besoins dont le premier est celui de l'alimentation en eau potable pour la consommation humaine. Mais dans le même temps, nous en avons également besoin pour notre industrie, pour l'agriculture, pour le tourisme, etc. Comment préserver cette ressource, la partager au mieux, moins la gaspiller, etc. ? Le deuxième sujet est la pollution. La Vallée de l'Arve a mis en place depuis plus d'une dizaine d'années un plan de protection de l'atmosphère. C'est quelque chose qui nous préoccupe beaucoup parce que cela concerne la santé publique.

En plus de dix ans, les actions qui ont été mises en place par les services de l'État, en lien avec les collectivités locales, certaines associations, etc. ont permis de diminuer de 37 % les émissions de particules fines et de 38 % à 40 % l'oxyde d'azote liés à la pollution du trafic automobile. Ce sont ainsi plus de 130 tonnes de particules fines qui n'ont pas été émises. Le travail qui a été fait dans cette vallée de ce point de vue-là est remarquable, comme l'a souligné le Conseil d'État. C'est une source de satisfaction, mais ce n'est surtout pas un appel à la démobilité, au contraire. Il faut continuer le travail et poursuivre la mobilisation pour accroître l'amélioration de la qualité de l'air dans cette vallée. ■

Un arrondissement frontalier très attractif



Entretien avec **Nadia Idiri**,
Sous-préfète de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois



Territoire dynamique, l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois attire de nombreux travailleurs transfrontaliers. L'État et les collectivités se mobilisent pour favoriser un développement équilibré et durable du territoire, en relevant plusieurs défis, aussi bien en ce qui concerne les déplacements que le logement, l'eau, l'assainissement ou le bien-être sociétal.

Comment analysez-vous les grands enjeux territoriaux à l'échelle de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois ?

L'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois est extrêmement dynamique et attractif. C'est aussi un très beau territoire grâce à la présence de la montagne du Salève et des monts du Jura. Il présente des caractéristiques diversifiées car il rassemble des EPCI très différents. Mais tous sont impactés par le fait frontalier. C'est la raison pour laquelle nous y développons un grand nombre de

coopérations avec la Suisse et en particulier avec le Canton de Genève sur de nombreux sujets, notamment à travers le Pôle métropolitain du Genevois français, le Grand Genève et tous les programmes d'aménagement et de développement mis en œuvre.

Le logement constitue également un défi de taille, compte tenu de la raréfaction de l'offre de foncier qui va continuer à s'accroître. Nous privilégions une utilisation plus sobre de nos espaces agricoles dans le cadre du Zéro artificia-

lisation nette (ZAN) et nous devons repenser l'urbanisme. Rappelons que la Suisse est extrêmement attractive, le Canton de Genève proposant des salaires élevés (le Smic y est à 4 300 CHF) ce qui motive la venue sur notre territoire de nombreuses personnes alors qu'il y a très peu de logements disponibles, notamment de moyenne gamme.

Nous avons vu les demandes de logements sociaux augmenter de façon très importante ces derniers temps. Or la production est à la peine pour les raisons évoquées sur la maîtrise du foncier, mais aussi à cause des coûts de construction, de l'inflation, de la difficulté d'accéder au crédit, etc.

La deuxième problématique, ce sont les déplacements car le territoire est engorgé par les mobilités pendulaires, le matin entre 6 et 9 heures et le soir entre 16 et 19 heures. Nous avons essayé de répondre à cette demande avec la création du Léman Express qui est un projet de coopération binationale, ainsi qu'avec celle du tramway Genève-Annemasse, et prochainement, avec le futur tramway Saint-Julien – Perly. Nous développons des politiques sur le covoiturage, les parkings relais et les liaisons douces. Nous nous mobilisons pour travailler sur le contournement de Viry, sur la mise en paiement de l'autoroute Annemasse – Saint-Julien et en négociant dans différents comités de pilotage avec les autorités suisses le maintien de l'ouverture des petites douanes, malgré les réticences côté suisse quant à une sur-fréquentation de voitures traversant



Visite le 28 septembre 2023 de Stanislas Guerini, Ministre de la Transformation et de la Fonction publique.



© DR

Au pied de la colline du Mont-Sion, le village de Présilly surplombe le piémont ouest du Salève.

▶▶▶ les villages frontaliers. Ces derniers voient en effet passer beaucoup de véhicules matin et soir, et côté Suisse ils ne sont pas favorables à cette sur-fréquentation. Nous sommes donc en négociation permanente pour trouver des solutions afin de ralentir le flux de voitures et assurer la sécurité des riverains. Nous essayons aussi de développer des lignes de bus et nous discutons avec les grandes entreprises et les zones industrielles qui accueillent de nombreux travailleurs frontaliers, pour organiser les déplacements.

Le troisième enjeu concerne l'eau et l'assainissement puisque la ressource se raréfie du fait du changement climatique, de l'urbanisation et des besoins qui s'intensifient, notamment à travers les constructions. La ressource en eau diminue et nous devons apprendre à la gérer de façon plus sobre et à plus long terme.

Le quatrième enjeu est de parvenir à un équilibre concernant le bien-être sociétal, malgré le renchérissement du coût de la vie du fait des salaires quasiment multipliés par trois en Suisse, et de la difficulté pour les employeurs privés et publics en France de recruter, notamment dans le domaine de la santé.

Un volet social important concerne aussi la résorption des squats et des bidonvilles que nous voyons se multiplier, ainsi que l'accompagnement des populations des gens du voyage qui tendent à se sédentariser pour aller travailler en Suisse.

Comment la démographie évolue-t-elle ?

La population s'accroît en moyenne de 2 % chaque année avec des disparités locales assez importantes. À travers les documents d'urbanisme, les élus tentent de contenir cette hausse, notamment dans certains secteurs qui connaissent des tensions en matière de logement, d'eau, d'assainissement, de circulation et d'équipements. Les nouveaux travailleurs frontaliers sont prêts à s'installer de plus en plus loin de la frontière, jusqu'à 50 kilomètres parfois ! La démographie dynamique de l'arrondissement, si elle est une conséquence de son attractivité, constitue également un véritable défi en termes d'infrastructures.

Qu'en est-il de l'accès aux équipements et aux services ? Pouvez-vous nous préciser quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

En termes d'équipements, nous avons tout ce qu'il faut : les communes investissent beaucoup, aussi bien dans la construction des écoles, dans le périscolaire, que dans les équipements sportifs. Le territoire est maillé de maisons France Services très fréquentées. Le seul bémol est l'accès à la santé. Beaucoup de médecins partent en retraite ou s'installent ailleurs et ils ne sont pas remplacés, alors que la patientèle continue d'augmenter.

Votre arrondissement est concerné par la politique de la ville : pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet ?

L'arrondissement compte en effet quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville : à Annemasse, Ville-la-Grand, Gaillard et Saint-Julien. Ce sont de petits quartiers qui rassemblent quelques

milliers de personnes. À Annemasse est déployé un projet de cité éducative, en lien avec l'Éducation nationale et d'autres partenaires, ainsi qu'un programme de rénovation urbaine. Dans les autres communes, la priorité est le soutien aux associations, le développement des équipements de proximité ou d'autres actions mises en place grâce à la mobilisation des acteurs. Nous sommes en train de renouveler les contrats de ville qui démarreront en 2024. Les élus concernés sont très engagés.

Quels sont les principaux dispositifs mis en place en matière d'aménagement et de dynamisation du territoire, et qu'en attendez-vous ?

L'arrondissement compte 5 EPCI et un Pôle métropolitain et tous ont signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE). Nous travaillons avec différents comités techniques pour prioriser les actions et veiller à la cohérence de ces contrats. Une personne est dédiée à ce dispositif en sous-préfecture. La discussion avance bien, les élus étant motivés et intéressés. Cela permet de renforcer la bonne articulation, à l'échelle territoriale, des actions de développement économique et urbain. Cruseilles et le Pays de Cruseilles sont concernés par le programme Petites Villes de demain (PVD), dans le cadre d'un projet tripartite. Cruseilles a la particularité d'être située à mi-chemin de Genève et d'Annecy. C'est une ville qui s'est développée très rapidement et dont l'attractivité est forte. Il y a un vrai projet sur la ville à travers PVD, et c'était intéressant d'y associer l'EPCI.

Quels sont les projets structurants et les autres dossiers importants concernant votre arrondissement ?

Nous avons plusieurs projets structurants en cours, notamment l'extension du tramway d'Annemasse ainsi que l'agrandissement de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers), qui devrait permettre de délivrer davantage de formations dans ce domaine pour pallier la pénurie de personnels de santé. La création du tram de Saint-Julien est attendue, ainsi que l'aménagement du quartier de la gare et le réaménagement d'un certain nombre de cours d'eau. Je citerai également le nouveau téléphérique du Salève et les projets d'aménagement touristique autour des ponts de la Caille, les contournements autoroutiers et l'autoroute du Chablais. Enfin, nous accompagnons le développement économique et l'amélioration de l'offre de logements nécessaire au recrutement des personnels. ■

L'arrondissement de Thonon-les-Bains, entre lac et montagne



Entretien avec **Emmanuel Coquand**,
Sous-préfet de l'arrondissement de Thonon-les-Bains

Caractérisé par la présence du lac Léman et d'importantes stations de montagne, l'arrondissement de Thonon-les-Bains est attractif et bénéficie d'un niveau de vie élevé. Les services de l'État se mobilisent pour favoriser le désenclavement du territoire et apporter des réponses aux problématiques liées à la ruralité ou aux questions prioritaires comme la gestion de l'eau.

Comment analysez-vous les grands enjeux territoriaux à l'échelle de l'arrondissement de Thonon-les-Bains ?

L'arrondissement de Thonon-les-Bains est caractérisé par la présence de la partie française du lac Léman et de plusieurs stations de montagne. Nous avons l'habitude de dire que ce territoire situé entre lac et montagnes correspond à l'arrondissement du Chablais, une ancienne province du duché de Savoie ayant Thonon-les-Bains pour capitale historique. Plus de 30 % de la superficie du lac Léman – qui est, rappelons-le,

le plus grand d'Europe – s'étend sur le territoire français et dépend donc de l'arrondissement. C'est pourquoi nos enjeux territoriaux prioritaires concernent tout ce qui a trait aux activités qu'on pratique sur le lac et à son économie, mais aussi aux relations avec la Suisse pour la gestion de la navigation, de la pêche et de tous les sujets liés à la protection de l'eau.

Son deuxième atout essentiel est qu'il compte plusieurs stations de ski, dont certaines très connues comme Morzine-Avoriaz, les Portes du Soleil et Châtel, qui drainent une population particulièrement importante en hiver et en été : c'est donc un territoire doté toute l'année d'un fort attrait touristique. L'autre point sur lequel je souhaite insister est le fait que nous avons des industries et une économie fortes, avec la présence de locomotives : les Eaux d'Evian et des entreprises très dynamiques dans des filières de pointe qui sont reconnues au niveau international comme Nicomatic, Actini et Les 2 Marmottes.

De plus la proximité de la Suisse crée depuis longtemps un important développement du travail transfrontalier avec tout ce que cela engendre comme difficultés concernant la mobilité ainsi que les équipements nécessaires aux collectivités. Le niveau de vie est également particulièrement élevé à l'échelle de cet arrondissement : en effet, les gens y ont des revenus plus élevés que la moyenne nationale et ce dynamisme lié aux hauts niveaux industriel, économique et touristique est particulièrement attractif. C'est pourquoi l'arrondissement

gagne une forte population chaque année. Ainsi, la Haute-Savoie attire entre 8 000 et 10 000 nouveaux habitants par an dont 3 000 à 4 000 pour l'arrondissement de Thonon-les-Bains qui en compte entre 160 000 et 180 000.

Pour résumer, les problématiques essentielles sont liées au lac et à la montagne : l'avenir des stations de montagne, la gestion du lac, et les difficultés de mobilité car le Chablais est très enclavé. Il bénéficie cependant de la présence de l'aéroport international de Genève (situé à une heure de route), de celle de Lausanne (accessible en 30 minutes par le lac et 1h20 par la route). Un projet d'infrastructure routière est par ailleurs en cours : il s'agit de la mise à 2x2 voies de la liaison entre Machilly et Thonon-les-Bains, devant permettre de désengorger le Chablais. C'est un projet qui a fait l'objet d'une actualité récente avec une proposition de loi qui a été votée puis validée par le Conseil constitutionnel pendant l'été.

Qu'en est-il de l'accès aux équipements et aux services ? Pouvez-vous nous préciser quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

L'accès aux services est satisfaisant, grâce aux partenariats entre les collectivités et les services de l'État. Nous avons un maillage important de France Services, y compris au sein même de la sous-préfecture de Thonon-les-Bains qui dispose d'un espace France Services. L'accès aux services publics est donc assez facile. Il n'y a pas de difficultés majeures, même pour les communes en zone de montagne ou éloignées.



Abondance, direction lac des Plagnes.





Le Lac de Montriond.

►►► Comme je l'ai évoqué, la difficulté principale est celle de la mobilité, compte tenu du positionnement de l'arrondissement entre lac et montagnes, donc dans des zones parfois difficiles d'accès : créer des infrastructures pour désenclaver le Chablais et faciliter la mobilité des habitants vivant dans des communes rurales isolées est la priorité sur laquelle nous travaillons avec les collectivités concernées. Il en va de même avec l'accès au haut-débit qui connaît encore des difficultés.

Et en ce qui concerne l'offre de soins ?

L'offre médicale est un autre enjeu majeur de l'arrondissement. Nous n'avons qu'un hôpital pour l'ensemble du territoire du Chablais. La difficulté est celle du recrutement des professionnels, compte tenu de l'attrait de la Suisse et des rémunérations proposées nettement supérieures à ce qui se pratique en France. Ces difficultés de recrutement ne se posent d'ailleurs pas seulement pour les professions médicales mais aussi pour de nombreux métiers en tension comme ceux des services à la personne ou de l'hôtellerie-restauration. S'y ajoute une situation tendue sur le marché immobilier du fait des revenus supérieurs des travailleurs frontaliers, avec comme conséquence des prix

élevés et une difficulté pour les classes moyennes de se loger.

Quels sont les principaux dispositifs mis en place en matière d'aménagement et de dynamisation du territoire et qu'en attendez-vous ?

Plusieurs communes bénéficient du dispositif Petites Villes de demain (PVD). La ville d'Évian est particulièrement dynamique dans ce cadre. Elle met en œuvre un projet de développement durable qui s'articule avec PVD pour repenser son centre-ville et l'ensemble de son aménagement et de sa stratégie d'urbanisme.

Quels sont les projets structurants et les autres dossiers importants concernant votre arrondissement ?

Le partage et la gestion de l'eau font partie des sujets prioritaires. Nous avons la chance d'avoir un cluster de l'eau, une entité unique en France, qui travaille sur ces questions. Ce cluster est binational, comprenant les collectivités françaises et les structures administratives suisses. Il y a également la question de l'agriculture, notamment la sauvegarde du patrimoine avec les appellations d'origine protégée AOP (abondance et reblochon), ainsi que la problématique de la présence du loup...

Vous êtes référent ruralité du département : quelles sont les perspectives dans ce domaine ?

L'arrondissement est très dynamique mais connaît aussi des problématiques liées à la ruralité. Avec le dispositif France Ruralité qui succède à l'Agenda rural, l'objectif sera de pouvoir faire bénéficier à l'ensemble du territoire départemental mais également à l'arrondissement de tous les dispositifs prévus, et notamment du nouveau dispositif Villages d'Avenir qui apportera aux collectivités un soutien, via un chef de projet qui pourra les accompagner dans toutes leurs démarches, sur toute la réflexion et faire le lien avec les différentes administrations.

Quels sont vos objectifs en ce qui concerne l'avenir des activités des stations de montagne ?

C'est un sujet qui n'est plus travaillé au niveau de l'arrondissement, mais avec l'ensemble des collègues concernés et la préfecture.

Nous travaillons à la fois sur la gestion des délégations de service public, mais aussi sur le développement des activités 4 saisons dans les territoires de montagne, à travers une démarche d'accompagnement des collectivités. ■

Un département très attractif avec de forts enjeux en termes de services publics



Entretien avec **Animya N'tchandy**,
Directrice de cabinet du Préfet



La Haute-Savoie se caractérise par un fort dynamisme lié à la proximité de la Suisse. Cela entraîne une augmentation continue du nombre d'habitants mais aussi des tensions sur le logement, liées à la hausse des prix de l'immobilier. Compte tenu de ce contexte, de nouveaux besoins apparaissent en ce qui concerne le maillage des services publics.

Comment analysez-vous la situation du département au regard de l'accès aux services publics, et quels sont ces enjeux ?

La Haute-Savoie est un département très dynamique caractérisé par ses deux frontières avec l'Italie et la Suisse. Or l'attractivité de cette dernière a un fort impact sur les équilibres territoriaux puisque la Haute-Savoie abrite la moitié des travailleurs frontaliers France-Suisse. De par le fort dynamisme du département, nous gagnons entre 8 000 et 10 000 personnes par an, ce qui représente, depuis vingt ans, pas moins de 200 000 nouveaux habitants, cette dynamique démographique étant inégale selon les parties du territoire.

Cependant, même si la qualité de vie est élevée dans ce département aux paysages de carte postale, cette attractivité crée certaines tensions, notamment en ce qui concerne les services publics dont le dimensionnement doit en permanence s'adapter à l'évolution très rapide de la population. On constate également une difficulté croissante à recruter et fidéliser des personnels dans les services de l'État – qu'il s'agisse de la fonction publique d'État, hospitalière ou territoriale – pour assurer un service public de qualité.

Les salaires beaucoup plus élevés en Suisse ont en effet entraîné une très forte augmentation des prix de l'immobilier associée à une pénurie de logements, de

sorte que nous rencontrons de grandes difficultés pour loger les personnels. Les prix sont actuellement équivalents à ceux de la capitale dans une grande partie du territoire.

Les annonces du Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques sur l'octroi aux fonctionnaires d'une prime de vie chère, dans les zones les plus touchées, permettent d'espérer une amélioration mais les travaux engagés sur l'accès au logement doivent s'approfondir localement pour faire face aux difficultés de recrutement.

Le Président de la République a annoncé la création de 238 brigades de gendarmerie sur le territoire national : la Haute-Savoie est-elle concernée ?

En effet, celles-ci devraient être créées d'ici à 2027 et trois d'entre elles sont prévues en Haute-Savoie. L'objectif est de mieux prendre en compte les bassins de vie qui sont sujets à cette forte croissance démographique, que ce soit le Genevois, le Chablais ou la rive est du lac d'Annecy.

Seront-elles créées ex nihilo ou viendront-elles renforcer des compagnies qui existent ?

Ces brigades de gendarmerie viendront renforcer des compagnies existantes en termes de personnel. Nous avons également bénéficié de plus de renforts au niveau de la police, au sein de laquelle nous avons un enjeu fort de fidélisation.

Comment les enjeux de sécurité publique ont-ils évolué durant ces dernières années ?

Les frontières amènent des flux de personnes et de biens, et donc mécaniquement de la délinquance. Les trafics de stupéfiants, en particulier les réseaux albanais, sont malheureusement alimentés



Action de prévention de sécurité routière.

▶▶ par une clientèle au pouvoir d'achat élevé dans le département, à laquelle s'ajoutent des consommateurs extérieurs lors de la saison touristique hivernale. Ces trafics font l'objet d'une lutte au quotidien de nos forces de l'ordre, qui démantèlent un point de deal tous les trois jours.

En termes d'enjeux de sécurité publique et civile, il faut également mentionner la multiplication des événements de grande ampleur, en particulier des manifestations sportives et culturelles qui ont un fort impact sur l'activité opérationnelle des forces de sécurité intérieure (police ou gendarmerie) ou de secours (sapeurs-pompiers du SDIS). Nous sommes notamment le premier département à avoir accueilli durant cinq jours le Tour de France et son étape pour amateurs. Cet événement nécessite beaucoup de préparation de la part de la Préfecture et de l'ensemble des forces amenées à être sur le terrain, en coordination avec le Conseil départemental et les communes concernées. Nous avons aussi chaque année à Annecy la Fête du Lac qui rassemble entre 150 000 et 200 000 personnes et de nombreuses autres manifestations d'envergure régionale voire internationale comme l'Ultra Trail Mont-Blanc, des championnats ou coupe du monde de biathlon, de VTT, d'escalade, auxquels s'ajoutent les matchs du FC Annecy désormais en Ligue 2.

Les saisons touristiques amènent aussi nombre de visiteurs, puisque nous gagnons presque 500 000 personnes à la fois l'hiver et l'été, qui est de plus en plus long. Les deux lacs et les plans d'eau du département créent aussi beaucoup d'activités sportives et de loisir, ce qui génère une mobilisation à la fois pour la sécurité publique et les secours.

De plus, l'activité VTT l'été sur les domaines skiables se développe d'année en année : ceux qui la pratiquent n'ont souvent reçu aucune formation avant de descendre les pistes, ce qui génère de nombreuses chutes avec des traumatismes multiples. Or le régime de prise en charge de ces blessés est le même en été qu'en hiver, où les pisteurs-secouristes jouent un rôle pivot. On constate donc une importante et croissante sollicitation des secours publics mais nous travaillons étroitement avec les domaines skiables concernés pour faire monter en puissance leurs moyens en propre à droit constant.

© DR



Briefing des forces de gendarmerie locales et mobiles déployées pour la sécurisation du Tour de France.

Qu'en est-il de la sécurité routière ?

Le Préfet a signé un nouveau document général d'orientation en matière de sécurité routière en mars 2023. Nous axons notre stratégie sur les usagers vulnérables qui sont principalement les deux-roues (motorisés et non-motorisés) : nous menons donc un certain nombre d'actions de prévention en la matière en particulier en direction des jeunes, dans les établissements scolaires avec des crashs tests qui permettent de voir ce que peut provoquer un accident sans casque, même à faible vitesse. Nous utilisons aussi un car à bascule qui simule le renversement d'un car et démontre la nécessité d'attacher sa ceinture.

Nous sommes également mobilisés contre le risque routier professionnel au niveau de l'administration territoriale de l'État. Le Préfet et les Directeurs départementaux interministériels ont signé une feuille de route et une charte d'engagement en matière de sécurité routière pour les agents.

C'est une pratique que nous souhaitons essaimer dans les autres versants de la fonction publique et dans le secteur privé.

Cela a-t-il déjà produit des effets positifs ?

Au moment où je vous parle, nous avons moins de tués sur les routes que l'année dernière. Mais nous devons attendre de voir si cette baisse se confirme. Il nous faudra dans tous les cas poursuivre notre action, tant en matière de prévention que de répression.

Comment ces dispositifs peuvent-ils être optimisés et mieux coordonnés ?

Nous analysons les chiffres de la sécurité routière à l'occasion des réunions de sécurité hebdomadaires que nous avons avec les forces de l'ordre, les douanes, la Police aux frontières (PAF), la Direction militaire départementale et le SDIS. J'organise aussi des réunions trimestrielles sur les accidents des derniers mois, pour étudier avec les collectivités locales quelles mesures peuvent être prises pour éviter qu'ils ne se reproduisent.

Sur quelles autres missions êtes-vous le plus mobilisée ?

Hormis les questions de sécurité au sens large, je travaille beaucoup sur la préparation des visites ministérielles : avec le cabinet, nous faisons en sorte que cela mette en valeur les différentes facettes du dynamisme du territoire.

Cela demande une certaine préparation car notre positionnement géographique a pour conséquence une desserte compliquée en termes de transports, notamment pour aller d'un point à l'autre du département.

Enfin, nous mettons l'accent sur la communication et nous essayons de valoriser l'action des services de l'État qui est vaste et malheureusement souvent méconnue. Essayer de mettre en lumière ce que sont les services publics et ce qu'ils font à l'échelle du département est un des grands défis que je m'emploie à relever et c'est avant tout un défi de communication. ■



Vue depuis Cordon, avec la vallée de l'Arve (secteur Passy) et le sud du Chablais en arrière-plan (secteur Flaine).





« Pouvoir vivre et travailler à l'année en montagne »



Entretien avec **Philippe Matheron**,

Commissaire à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes

Face à la nécessité de s'adapter au changement climatique, le plan Avenir Montagnes vise à promouvoir un tourisme durable et résilient. En Haute-Savoie, il a accompagné 19 projets dont ceux de la Communauté de communes des Vallées de Thônes et de la ville de Saint-Gervais.

Pouvez-vous présenter vos missions et vos liens avec les acteurs du territoire ?

La fonction de « commissaire de massif » et de son équipe, le commissariat de massif, a été définie par la Loi montagne de 1985. Elle regroupe trois types de missions :

- assister le préfet de région coordonnateur de massif (le préfet de région PACA pour les Alpes) dans sa mission de coordination des interventions de l'État en matière de politiques publiques en montagne, d'autorisations réglementaires et d'attribution de subventions dans le cadre d'un contrat de plan État-Régions pour le massif alpin (la CIMA) ;
- assurer le secrétariat du Comité de massif des Alpes. Regroupant 77 membres (élus, socioprofessionnels et représentants de la société civile), cette instance porte notamment le schéma interrégional du massif ;
- conduire des missions d'animation, de soutien et de conseil auprès des collectivités et têtes de réseaux, dans le cadre notamment des programmes d'ingénierie de l'Agence nationale de la cohésion des territoires dont les commissariats sont des services territoriaux.

Le commissariat est en contact régulier avec l'ensemble des réseaux départementaux : préfecture et ses directions interministérielles, élus et services du Département, des intercommunalités, représentants des acteurs économiques et des associations... Mais nous intervenons uniquement sur « motif alpin » c'est-à-dire si la sollicitation ou l'action a un intérêt au titre du massif au-delà de son intérêt local.



19 projets ont été accompagnés par le plan Avenir Montagnes en Haute-Savoie.

Pouvez-vous faire un premier bilan du plan Avenir Montagnes en Haute-Savoie ?

Ce plan national décliné par massif comprend un fonds d'investissement et des programmes d'ingénierie. Le Département cumule 19 projets représentant 17 millions d'euros d'investissement et 4,9 millions d'euros de subventions, attribuées en 2021 et 2022, au titre des crédits de l'État, sur les 39 millions d'euros pour les Alpes. La plupart des porteurs ayant demandé une prolongation des dates initiales, les paiements de ces subventions vont s'étaler jusqu'à fin 2026.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a validé des cofinancements sur certaines de ces opérations et a valorisé d'autres subventions. L'apport cumulé de l'État et de la Région au titre du fonds s'élèvera donc au moins à 9 millions d'euros en Haute-Savoie.

En matière d'ingénierie, la CC des Vallées de Thônes est lauréate du programme Avenir Montagnes ingénierie : une chefferie de projet est financée pour un plan d'adaptation et de transitions face au changement climatique.

Plusieurs communes ont également obtenu une aide pour des projets de mobilités locales en montagne comme Saint-Gervais pour l'ascenseur à eaux usées.

Quels sont les enjeux pour les vallées et stations en Haute-Savoie aux horizons 2030 puis 2050 ?

L'enjeu collectif et immédiat est celui de la cohésion face aux adaptations liées aux évolutions climatiques. En montagne il faut raisonner d'amont en aval : l'eau en tête d'un bassin-versant ne peut être captée pour les seuls besoins de la haute vallée mais doit être partagée pour les différents usages, en local et en aval. Idem pour les risques naturels ou l'usage des recettes liées au tourisme.

Le fil rouge pour les vingt-cinq prochaines années sera de préparer et mettre en œuvre les transitions des modèles de développement au sein d'un réseau de villes, de vallées mieux reliées aux stations d'altitude. Il s'agira tout simplement de pouvoir vivre et travailler à l'année en montagne, dans un environnement naturel en évolution. Les montagnards ont toujours su s'adapter et leur force vient de leur unité ! ■

Chamonix-Mont-Blanc a vu naître l'alpinisme



©Quentin Inalasis/Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

Entretien avec **Éric Fournier**,
Maire de Chamonix, Président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix



Depuis la découverte de « Chamouny » par William Windham et Richard Pocock en 1741, la vallée de Chamonix-Mont-Blanc est devenue un mythe pour les explorateurs du monde entier. Ces deux aventuriers ont révélé l'intérêt des grands glaciers, au-delà de la crainte et la dangerosité qu'ils inspiraient. (Source : www.chamonix.com)

Quelle place occupe le tourisme, été comme hiver, dans le développement économique de votre territoire ?

Premier site touristique de l'histoire des Alpes, Chamonix-Mont-Blanc est un haut lieu du tourisme tant par son patrimoine naturel et culturel que par sa communauté qui y vit à l'année, rendant accessible nos montagnes au plus grand nombre, dans un esprit de liberté et de responsabilité.

Capitale mondiale de l'alpinisme, la communauté chamoniarde ne cesse d'évoluer et d'innover dans le domaine du sport *outdoor*.

Les skieurs côtoient les grimpeurs, les alpinistes, les randonneurs, et depuis quelques années les traileurs. Mais à côté de nos sentiers balisés et de nos sites les plus connus, Chamonix-Mont-Blanc est riche de recoins sauvages et secrets, permettant en toute saison, à ceux qui le souhaitent, de se retrouver seuls, en face à face avec la beauté de nos montagnes.

Comment, avec les acteurs concernés, vous mobilisez-vous afin de proposer des activités soucieuses de l'environnement et de la qualité de vos paysages ?

Le lien homme-nature se vit toute l'année, en toute saison, mais nous abordons l'avenir de façon responsable et tâchons d'enrichir l'offre proposée à nos visiteurs. Nous développons ainsi un réseau de musées (Musée de Cristaux, futur Musée Alpin, ainsi que les musées de culture populaires de la vallée) mais aussi, dans un contexte de changement climatique, un tourisme scientifique, faisant non seulement de Chamonix un camp de base pour les chercheurs, mais aussi un site de réflexion pour nos visiteurs et de médiation pour notre population (futur Glaciorium sur le site du Montenvers, ChamLab en centre-ville).

Nous assurons ainsi la stabilisation de notre fréquentation, dans le respect à la fois de nos habitants mais aussi des écosystèmes de nos massifs, en sensibilisant nos visiteurs à leur impact et celui du réchauffement sur les milieux alpins, à

travers notamment le chalet du col des Montets, des ambassadeurs sur site et une étroite collaboration avec les gestionnaires de la réserve des Aiguilles rouges. Notre politique de grands événements s'inscrit dans cette logique. De la Coupe du monde d'escalade à l'Ultra-Trail du Mont-Blanc (UTMB) en passant par le Kandahar, notre démarche est qualitative, tandis que nous poussons en parallèle à une diversification de notre économie afin de répondre à l'attente de notre population et de nos entrepreneurs.

Quelle mémoire conserve votre ville des Jeux olympiques d'hiver de 1924 ?

Chamonix-Mont-Blanc a vu naître l'alpinisme et, en tant que territoire de glace et de neige, a accueilli avec un véritable enthousiasme la « Semaine internationale des Sports d'hiver » qui fut reconnue comme les premiers Jeux olympiques d'hiver, juste avant les Jeux olympiques de Paris 1924.

L'engouement sportif et populaire fut immédiat au sein de la communauté chamoniarde : nombreux furent nos aînés à œuvrer dans les coulisses de l'organisation quand d'autres, souvent pionniers dans leur discipline, purent y faire étalage de leurs talents en concourant sous les couleurs françaises. Cent ans plus tard, à quelques mois des Jeux de Paris 2024, notre ambition est de partager le legs de Chamonix 1924 au plus grand nombre.

De faire revivre et de partager cette histoire dans toutes ses dimensions : sportive et sociale, à la fois technique et humaine, mais aussi intime et universelle. ■



©Max Conquard-Bestjobers

L'aiguille du Midi est un sommet de France situé en Haute-Savoie, dans le massif du Mont-Blanc, au-dessus de Chamonix-Mont-Blanc. Culminant à 3 842 mètres, elle est la plus haute des aiguilles de Chamonix.

La fédération départementale des chasseurs, l'une des chevilles ouvrières de la conservation de la nature en Haute-Savoie...



©DR



Entretien avec **André Mugnier**,
Président de la Fédération Départementale des Chasseurs
de la Haute Savoie

L'échelon départemental est le niveau opérationnel de l'organisation de la chasse en France. La fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie est à l'interface entre les pratiquants sur le terrain et l'administration préfectorale qui encadre règlementairement les pratiques de la chasse dans le département. La chasse en Haute-Savoie représente un chiffre d'affaires de 28 millions d'euros avec un engagement bénévole colossal pour la nature qui représente 75 heures par an et par chasseur (400 ETP).

Être chasseur en Haute-Savoie, qu'est-ce que cela signifie en 2023 ?

Le chasseur vit la nature par instinct. Il perpétue une pratique séculaire naturelle qui a su évoluer avec le temps, en fonction des attentes sociales et des mutations réglementaires aujourd'hui très strictes. La Haute-Savoie est un département atypique. Sa position géographique et sa vigueur économique lui confèrent un dynamisme enviable ; aussi attirant qu'effrayant. Avec ses paysages, son offre professionnelle et la diversité de ses loisirs, hiver comme été, la Haute-Savoie affiche quasiment 10 000 habitants permanents de plus chaque année sur son territoire. Le revers de la médaille est un peu moins reluisant : la nature est de plus en plus cloisonnée, l'espace rural s'urbanise tandis que les espaces agricoles et les milieux naturels, terres de la vie sauvage, s'amenuisent de plus en plus. C'est dans ce contexte que la chasse haut-savoyarde perdure, en apportant sa pierre à l'édifice vital de la conservation durable de la nature, dans le respect des équilibres entre les activités humaines et la faune sauvage. Peut-être plus qu'ailleurs, le chasseur haut-savoyard est condamné à l'excellence.

Aujourd'hui en Haute-Savoie être chasseur c'est :

- Recenser, suivre et gérer durablement la faune sauvage.
- Diagnostiquer, aménager et réhabiliter les milieux naturels.

- Chasser dans le respect des règles rigoureuses de sécurité.
- Adapter les règles et les modes de chasse en étant ouvert aux autres pratiquants de nature, toujours plus nombreux en Haute-Savoie et en respect d'un partage harmonieux de la nature.

C'est avec cette ouverture d'esprit et à la faveur d'une action quotidienne volontaire et énergique que la chasse haut-savoyarde s'inscrit, comme le théâtre d'une passion soucieuse de la nature qu'elle défend bec et ongle.

En qualité de président, comment positionnez-vous la politique de la fédération ?

Tout d'abord, je voudrais rappeler que cette réalité d'une chasse au service de la nature et de l'avenir durable des territoires, demeure mal connue. Est-elle victime d'un manque de communication ? Plus sûrement d'une image dépassée et caricaturale, bien souvent entretenue et d'une société urbaine qui s'est éloignée des réalités rurales. Par nature, les chasseurs sont au cœur des territoires. Dans l'atypisme de notre département, ils ont un rôle fondamental à jouer pour leur avenir tant du point de vue social qu'environnemental.

En Haute-Savoie, la chasse a toujours su évoluer et s'adapter. Nous poursuivrons notre engagement au service de l'environnement en mettant notre réseau, nos connaissances et nos savoir-faire au

service des décideurs, des collectivités et du bien vivre sur les territoires. La création de la SARL « instinctivement nature » par la fédération, contribue à cette volonté. Les chasseurs sont des bibles de terrain. Ils connaissent mieux que quiconque le fonctionnement de la nature, ils savent comment se déplacent les animaux, ils connaissent les zones et périodes sensibles, ils sont en lien direct avec les forestiers, les agriculteurs mais aussi les communes. En capitalisant sur ces savoirs, le bureau d'étude des chasseurs de la Haute-Savoie « instinctivement nature », a choisi d'être un pôle de compétences relai entre ces connaissances de l'ombre, les aménageurs et les décideurs. Aujourd'hui reconnue comme un puits de connaissances aux côtés de la fédération, « instinctivement nature » est un incubateur d'idées



©DR



QUI EST LA FÉDÉRATION DES CHASSEURS DE LA HAUTE-SAVOIE ?

- ✓ Une association créée en 1924 et agréée au titre de la protection de l'environnement depuis 1978.
- ✓ Elle a une connaissance accrue du territoire et une représentation humaine et associative dans toutes les communes du département. Elle anime, met en cohérence et mutualise ce réseau humain, fort de plus de **300 associations communales et intercommunales** et de **8000 pratiquants**.
- ✓ Elle assure la formation continue des chasseurs aux bonnes pratiques et à la préservation de la nature,
- ✓ Elle a une spécialité reconnue de gestion de la faune sauvage et d'expertise faunistique et environnementale. Elle est dépositaire d'un capital conséquent de données, enregistrées, analysées et traitées.
- ✓ Elle assure la mission de service public de gestion et de coordination des associations communales et intercommunales de chasse ainsi que la gestion des plans de chasse individuels.
- ✓ Elle a une aptitude avérée dans la défense des territoires et des habitats naturels.
- ✓ Elle recherche en permanence les équilibres entre les populations animales et les activités humaines, les intérêts agricoles et forestiers.
- ✓ Elle communique son approche pragmatique de la nature auprès du grand public et des scolaires.

Son organisation

- ✓ La fédération est basée à Villy-le-Pelloux. Administrée par un conseil d'administration de **16 administrateurs bénévoles élus**. Ils mettent en œuvre les missions statutaires de l'association, conduisent les réflexions utiles, tracent les grandes orientations et prennent les décisions afférentes.
- ✓ **20 pays cynégétiques animés par la fédération** structurent le département. Ils sont une véritable décentralisation concertée des décisions pour une plus grande proximité avec les réalités locales.
- ✓ L'équipe professionnelle c'est **19 collaborateurs, dont 14 permanents**.





©DR

ancrées aux réalités des territoires pour mieux connaître la faune sauvage, le fonctionnement de la nature et proposer des mesures de préservation des écosystèmes ou de conciliation de la nature avec le développement urbain, touristique et économique. C'est une démarche unique, au service des élus et des collectivités pour porter à connaissance les réalités du terrain et aider aux décisions cohérentes en fonction des atouts, des contraintes et de l'histoire des territoires. C'est la philosophie de l'engagement des chasseurs de la Haute-Savoie pour les territoires.

Quelles sont les problématiques particulières de la Haute-Savoie ?

Le devenir des territoires est la grande inquiétude des chasseurs. Elle se traduit par des engagements singuliers voulus par la fédération et structurés autour de quatre axes

- La préservation des territoires : Sans territoires naturels, agricoles et forestiers connectés et fonctionnels, il est illusoire de penser à un avenir durable pour la richesse faunistique et donc pour la pratique de la chasse. La fédération travaille d'arrache-pied pour mettre ses compétences et ses connaissances au service de l'État et des décideurs afin de préserver les corridors biologiques et les habitats naturels de la faune sauvage. Elle s'engage aux côtés des collectivités locales et territoriales (région, département) pour acquérir, réhabiliter, gérer et conserver des habitats naturels de qualité (zones humides, alpages, forêts). En outre, elle tisse des liens avec les acteurs des territoires pour concilier avec ingéniosité les activités anthropiques et la conservation de la nature, auprès des domaines skiables par exemple.
- Le loup et la gestion durable de la faune sauvage : Le développement du loup en Haute-Savoie sème le trouble et déstructure l'équilibre des territoires. Il laisse craindre un impact négatif sur

la qualité des habitats mais aussi sur les populations proies et notamment les ongulés sauvages. La fédération suit avec attention les effectifs de loups en Haute-Savoie. En 2022, à la faveur d'un partenariat avec la profession agricole et grâce au soutien financier du Conseil départemental de la Haute-Savoie, nous avons mis en place un suivi renforcé du loup. L'objectif est d'approcher au plus près la réalité des effectifs de loups présents sur le terrain. Je suis engagé depuis près de 15 ans sur ce dossier sensible. Pour sortir de l'impasse dans laquelle le loup engouffre le monde rural, je souhaite à terme que l'on aboutisse à une véritable gestion adaptative et locale du loup qui prenne en compte la pratique pastorale, l'activité touristique, la préservation paysagère des espaces pastoraux et la conservation durable de la faune sauvage qui nous suivons et gérons assidument dans le respect des équilibres et pour le plaisir de tous.

- Vivre ensemble et partager de la nature : En Haute-Savoie, l'utilisation de la nature à des fins récréatives est une réalité criante en constante augmentation. Avec deux saisons touristiques intenses et une démographie galopante, le partage de la nature n'est pas un vain mot. La fédération l'a pris à bras le corps et en a fait l'une de ses priorités. Nous faisons feu de tout bois pour légitimer la chasse et faire reconnaître l'engagement des chasseurs en faveur de l'environnement. La communication avec le grand public (presse, internet, réseaux sociaux) est devenue une mission quotidienne et la sensibilisation des jeunes à la nature s'intensifie (près de 1500 scolaires sensibilisés en 2022).

En 2016, nous étions précurseurs en créant l'application smartphone «chasseco». Elle est la figure de proue de notre engagement pour le partage de la nature.

Gratuite, nous l'avons imaginée et développée pour qu'elle soit un outil majeur d'information des usagers de la nature qui peuvent instantanément se localiser, connaître les jours de chasse et les zones chassées ou non. Cette application est aujourd'hui une référence avec près de 10 000 téléchargements et 70 000 connexions. Le rapprochement avec les organisations associatives départementales fédérant les différents pratiquants de nature est un autre axe fort voulu de cette démarche de partage harmonieux de la nature. Il vise les échanges réciproques pour mieux vivre ensemble. La signature d'une charte de partage de la nature en est le fondement.

À ce jour, cet accord a été scellé avec le club alpin français, la fédération française de randonnée pédestre et celle de cyclo-tourisme. Je rappellerai pour conclure qu'en Haute-Savoie, l'essentiel des territoires est privé et que la plupart des pratiques de loisirs de pleine nature usent du bien d'autrui. À chacun d'en avoir conscience.

En Haute-Savoie, la réalité de la chasse est bien loin de l'image d'Épinal de sa pratique. L'orientation que j'ai voulu insuffler d'une défense de la chasse beaucoup plus offensive est un repositionnement gagnant / gagnant qui place la chasse et les chasseurs comme des valeurs ajoutées positives aux destinées des territoires. Partenaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Conseil départemental de la Haute-Savoie qui nous soutiennent dans cette approche pragmatique et engagée, nous avons la volonté de servir la cause commune avec des territoires vivants et préservés où il fait bon vivre, avec une pratique cynégétique enracinée, comprise, reconnue et à l'interface entre une société en pleine mutation et l'enracinement aux territoires dont nous sommes dépositaires. Je crois fermement à la possibilité de cette cohabitation intelligente et heureuse, au cœur des territoires. ■



Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute Savoie

142, impasse des Glaises - 74350 VILLY-LE-PELLOUX

Tél. : 04 50 46 89 21 - chasseurs74.fr

Territorialiser la planification écologique



Entretien avec **Jean-Philippe Deneuvy**,
Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Auvergne-Rhône-Alpes



La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) Auvergne-Rhône-Alpes met en œuvre et coordonne les politiques publiques des Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique.

Quelles sont les grandes ambitions de la planification écologique dans votre région ?

Nous devons passer des grands enjeux qui pèsent sur la planète à des actions à mener sur chacun des territoires.

Il s'agit de réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, objectif figurant dans le « fit for 55 » de l'Union européenne. Parallèlement, la Première ministre Élisabeth Borne a annoncé, le 27 novembre 2023, le lancement de la Stratégie nationale biodiversité 2030 afin de lutter contre l'effondrement de la biodiversité. Nous devons également maîtriser durablement nos ressources naturelles et réduire les pollutions qui impactent notre santé. Enfin, des actions sont à mener afin que nous nous

adaptons au changement climatique. Ces cinq grands leviers couvrent les termes de planification écologique.

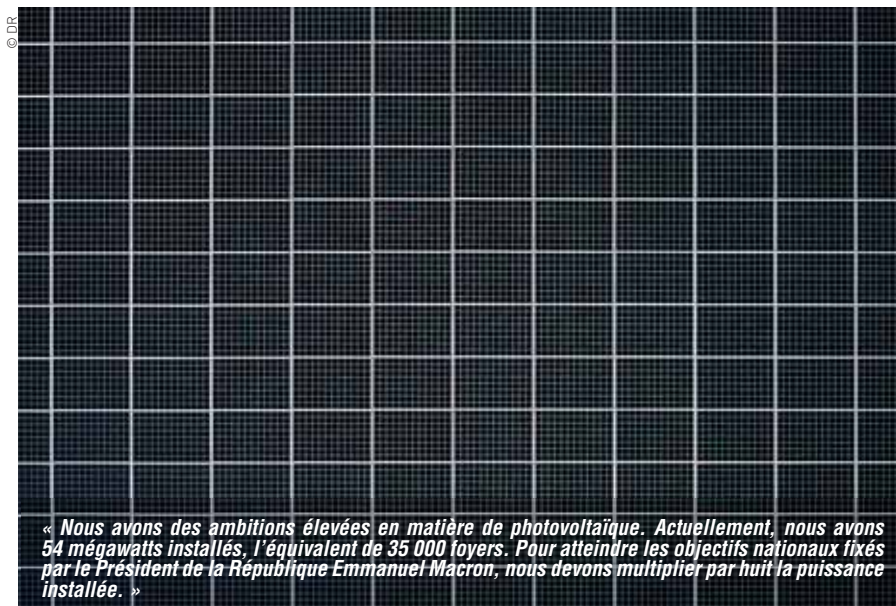
La territorialisation de cette planification écologique passe par un exercice que nous lançons avant Noël 2023 avec l'ensemble des élus et des parties prenantes. Cette territorialisation des objectifs nationaux va s'appuyer sur le partage d'un diagnostic et sur une traduction très opérationnelle à l'échelle d'un département, d'une métropole et des EPCI. Ce qui sera nommé le « contrat de réussite de la transition écologique » (CRTE) deviendra l'outil de droit commun des relations contractuelles entre l'État et les collectivités locales. Nous devons ainsi passer des grands enjeux européens et nationaux à

une traduction la plus opérationnelle possible.

Comment se construit, en Haute-Savoie, la dynamique de zéro artificialisation nette (ZAN) et quels sont les enjeux de la préservation des fonciers agricoles, forestiers et naturels ?

Le sujet de la sobriété foncière, évoqué depuis plus de quinze ans, permet de préserver la biodiversité qui est altérée par la fragmentation des habitats. Lorsque leurs habitats disparaissent, les espèces animales et végétales ne retrouvent plus les conditions de se reproduire. Cette fragmentation de l'habitat est particulièrement nette en Haute-Savoie où, du fait de contraintes fortes sur le relief, l'urbanisation s'est souvent traduite par de l'étalement urbain. Les surfaces artificialisées ont ainsi augmenté plus rapidement que la démographie dans un département où elle est de surcroît très forte. Pour l'agriculture, nous devons lui donner les conditions d'accès à du foncier et à une proximité avec les centres de consommation. Notre région est attractive car elle a su préserver des activités économiques et agricoles puissantes tout en préservant une proximité avec des paysages et des espaces naturels.

La sobriété foncière s'inscrit dans deux échelles de temps. Le temps long, celui du zéro artificialisation nette, s'appuie sur notre capacité à transformer des modes d'urbanisation en ne consommant pas plus d'espaces que nous en « renaturons ». Pour le temps court, les dix années qui viennent, il s'agit de diviser par deux les rythmes d'artificialisation



« Nous avons des ambitions élevées en matière de photovoltaïque. Actuellement, nous avons 54 mégawatts installés, l'équivalent de 35 000 foyers. Pour atteindre les objectifs nationaux fixés par le Président de la République Emmanuel Macron, nous devons multiplier par huit la puissance installée. »



Un pic de pollution au-dessus de la vallée de l'Arve.

des sols. En moyenne régionale, nous allons passer de 800 m² par habitant à 400 m², un effort considérable qui sera différencié selon les territoires. En Haute-Savoie, territoire très hétérogène en la matière puisque le foncier est cher et rare, les secteurs sont déjà très denses, notamment dans le Franco-Genevois, à l'inverse, dans les vallées alpines l'étalement urbain a été très marqué dans le passé.

Quels sont les objectifs en matière d'énergies renouvelables (EnR) en Haute-Savoie ?

Pour réussir la transition énergétique, il faut mettre bout à bout toutes les sources d'EnR, et non les séparer. Sur le territoire national comme sur le territoire régional, nous devons développer le nucléaire, l'éolien, le photovoltaïque, la méthanisation, et aussi les sources d'énergie émergentes comme l'hydrogène. À cet égard, la Haute-Savoie est très bien placée en matière de développement de la filière hydrogène suite aux expérimentations menées sur la motorisation des poids-lourds.

Nous ne ferons pas de grandes centrales nucléaires en Haute-Savoie et moins d'éolien d'ailleurs puisque cette source d'énergie n'aime pas la proximité avec les habitations et les pentes. Par contre, nous avons des ambitions élevées en matière de photovoltaïque. Actuellement, nous avons 54 mégawatts installés, l'équivalent de 35 000 foyers. Pour atteindre les objectifs nationaux fixés par le Président de la République Emmanuel Macron, nous devons multi-

plier par huit la puissance installée. Nous avons également 22 unités de méthanisation, soit une production de 55 gigawatts qui doit être multipliée par quatre. Le département a aussi une couverture forestière importante. La filière bois-énergie produit 1 100 gigawatts par an, un chiffre à augmenter de 50 %. Ce ne sont pas des objectifs opposables mais l'idée que nous nous faisons de la quote-part que devrait prendre chaque Département afin qu'ensuite, le mix énergétique régional soit conforme aux objectifs fixés.

Comment va se mettre en place la zone à faibles émissions (ZFE) dans la vallée de l'Arve et quels sont les atouts, pour les habitants, du plan vélo ?

La Loi climat et résilience impose aux agglomérations de plus de 150 000 habitants de mettre en place des ZFE avant fin 2024, particulièrement dans les secteurs où les normes de la qualité de l'air sont dépassées.

Dans la vallée de l'Arve, la situation est particulière puisque la loi n'impose pas une ZFE dans ce secteur. Par contre, dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère (PPA), les collectivités ont volontairement choisi d'étudier les conditions de déploiement de ZFE. Les études d'opportunités, en cours, doivent montrer la pertinence de mettre en place des restrictions de circulation pour les véhicules les plus polluants. C'est déjà le cas pour les poids-lourds traversant le tunnel du Mont-Blanc. L'idée est de déterminer la façon d'étendre ce principe aux réseaux routiers et autoroutiers

pour les poids-lourds mais également pour les véhicules utilitaires légers et les voitures particulières. L'étude doit montrer s'il est opportun de le faire mais aussi si cela est faisable compte tenu de la variété du réseau et des flux mélangeant des flux nationaux et internationaux et des flux très lourds.

Concernant le plan vélo, très important, y compris dans un département où il est possible de penser que le relief est un frein à son usage, nous avons constaté le grand retard de la France, par rapport à ses voisins, sur la place du vélo, notamment lors de courts déplacements et dans les liaisons domicile-travail. Le problème de la voiture réside dans le fait qu'elle est souvent utilisée pour des courts trajets qui ne justifient pas son usage. Pour encourager la pratique du vélo, le Gouvernement, via des appels à projets successifs, soutient les collectivités qui mettent en place les infrastructures ad hoc. La dynamique est très forte dans la région. Cependant, les freins à l'usage du vélo sont multiples, spécialement en termes de sécurité. Le plan vélo aide les collectivités à installer des places sécurisées, notamment dans les gares. Cela permet de favoriser l'intermodalité ; l'utilisateur utilisant son vélo pour se rendre dans une gare, dans le cadre de ses trajets travail ou autres, et y trouvant un endroit sécurisé pour l'abriter et le retrouver en fin de journée. Cela paraît très pertinent en Haute-Savoie dans le cadre, par exemple, de l'étoile ferroviaire Genève-Annemasse qui est l'un des volets très importants du plan mobilités que nous mettons en place. ■

« Nous sommes un acteur de « réseau » : entre la production et la consommation de gaz, mais aussi entre les acteurs d'un territoire sur lequel nous sommes implantés »



Entretien avec **Sandra Rossini**,
Directrice Territoriale Haute-Savoie Léman

En Haute-Savoie, GRDF exploite 2 083 km de réseaux sur 88 communes. C'est près de 70 % de la population haut-savoyard qui habite dans une commune desservie en gaz. Très impliqué dans la transition énergétique, c'est un partenaire incontournable d'un territoire dynamique.

A quels enjeux GRDF doit-il répondre en Haute-Savoie ?

Principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, GRDF distribue le gaz à plus de 11 millions de clients pour se chauffer, cuisiner, se déplacer, quel que soit leur fournisseur.

Pour cela, conformément à ses missions de service public, GRDF conçoit, construit, exploite, entretient le plus grand réseau de distribution d'Europe sur près de 9 600 communes, en garantissant la sécurité des personnes et des biens et la qualité de la distribution.

Les enjeux pour GRDF sont multiples sur ce territoire dynamique :

- La baisse nécessaire des consommations d'énergie : la Haute-Savoie est un des départements qui comportent le plus de passoires thermiques en Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cela passe par la sobriété, l'isolation des logements, mais aussi l'utilisation d'équipements plus performants.
- Le développement de la production de gaz renouvelable : le potentiel, notamment d'intrants agricoles, reste important sur le territoire.
- La décarbonation de la mobilité, notamment lourde, grâce au BioGNV (Gaz Naturel Véhicule).

Quelle est la place du gaz dans le mix énergétique ?

Le gaz représente aujourd'hui un cinquième des consommations d'énergie finale en France. Si ce chiffre peut paraître relativement faible, le gaz occupe en réalité une place prépondérante dans le secteur du bâtiment avec une maison sur trois, un logement collectif sur deux et un bâtiment tertiaire sur deux alimentés en gaz. Au global, le gaz couvre ainsi de façon directe 40 % des besoins de chaleur qui représentent eux-mêmes en moyenne 50 % des consommations d'énergie finale des bâtiments, et jusqu'à 85 % au moment des pics hivernaux.

La transition énergétique dans laquelle la France est engagée consiste en une modification profonde des modes de consommation et de production de l'énergie. Elle passe par une forte réduction des consommations - via une amélioration de l'efficacité énergétique et un accroissement de la sobriété - et par une décarbonation des vecteurs énergétiques.

Le gaz n'échappe pas à ce besoin de décarbonation. La dynamique de verdissement du gaz est croissante : en 10 ans, nous sommes passé de 0 méthaniseurs injectant du gaz vert dans les réseaux gaz à 630 méthaniseurs, avec une capacité de production équivalente à deux réacteurs

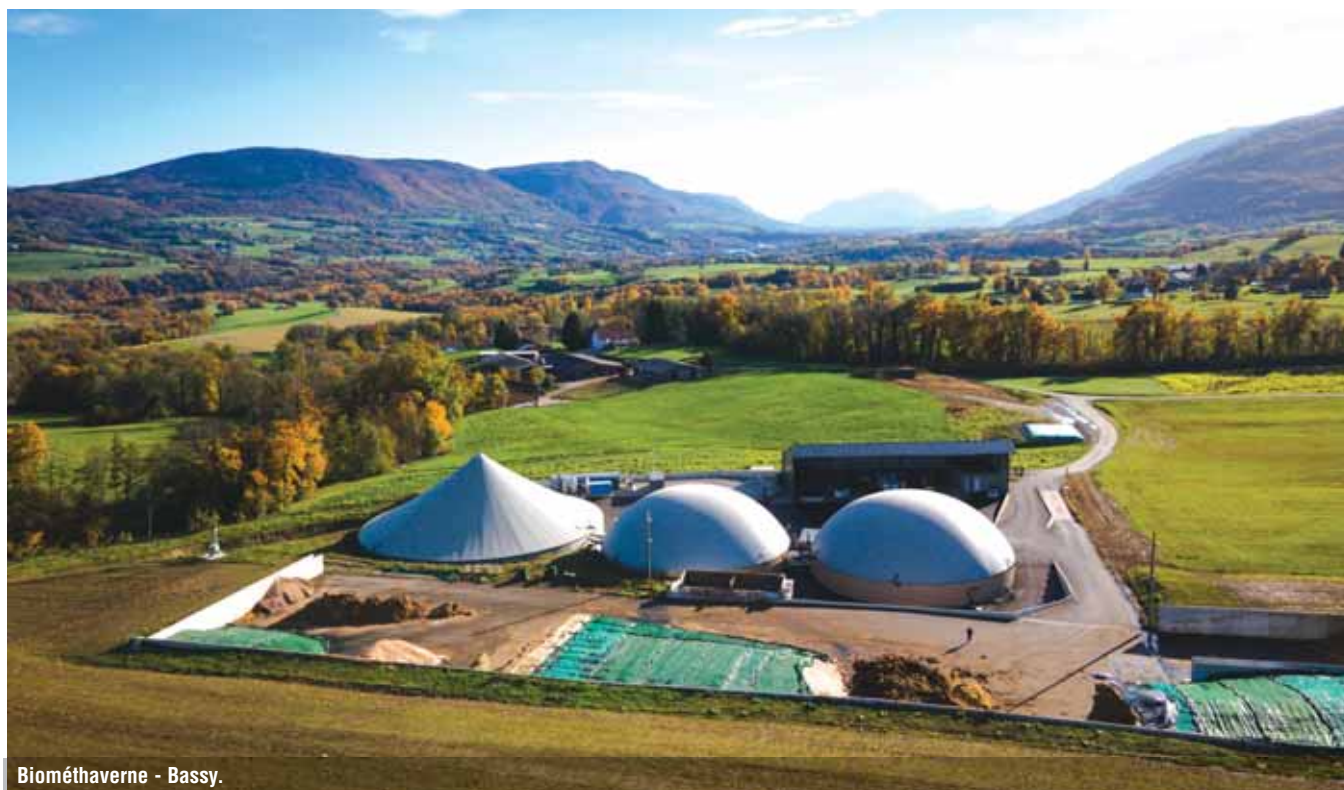
nucléaires. En Haute-Savoie, neuf méthaniseurs injectent du gaz renouvelable, avec une production équivalente à la consommation de gaz de 15 000 logements.

Quel est le rôle des réseaux et infrastructures dans le développement des nouveaux gaz ?

Les infrastructures, qu'elles soient électriques ou gaz, auront un rôle central dans la transition énergétique. La stratégie énergie climat en prévision s'appuie sur une électrification forte, avec une part dans le mix énergétique qui pourrait passer de 25 à 50 %. Sur les 50 % restant, le gaz aura un rôle essentiel : alors qu'il représente aujourd'hui 20 % des émissions de CO₂ en France, il pourrait, à lui seul, contribuer à plus de 25 % aux efforts de décarbonation attendus en 2030 et cela grâce à trois leviers :

- L'efficacité énergétique avec le remplacement du parc des anciennes chaudières THPE (Très Haute Performance Énergétique) et le déploiement de la pompe à chaleur hybride permettant d'éviter l'émission de plusieurs millions de tonnes de CO₂ ;
- La sobriété renforcée par le contexte énergétique ;
- Enfin, le développement des gaz verts avec le nécessaire soutien pour sécuriser la rentabilité des futurs projets à

© DR



Biométhaverne - Bassy.

►►► l'horizon 2030 A terme, la capacité de production de gaz vert pourrait atteindre l'équivalent de 11 réacteurs nucléaires en 2030.

Comment GRDF s'inscrit-il dans la transition écologique ?

GRDF s'inscrit comme un partenaire incontournable auprès des collectivités territoriales, entreprises et acteurs du territoire. Notre accompagnement s'articule autour de plusieurs actions : mise à disposition de données de consommations pour une meilleure maîtrise de l'énergie, partage d'informations, d'expertise, et d'expériences pour une prise de décisions éclairées. Nous sommes bien un acteur de «réseau».

Quels sont les atouts du biométhane pour le monde agricole et le territoire ?

Le biométhane est un gaz 100 % renouvelable produit à partir de la méthanisation des déchets de l'industrie agro-alimentaire, de la restauration collective, de déchets agricoles et ménagers, ou encore de boues de station d'épuration.

Ce biogaz épuré et odorisé a les mêmes propriétés que le gaz naturel, et donc les mêmes usages. Il peut donc être injecté

dans le réseau de distribution de gaz très facilement. Actuellement, 75 % des sites de production de biométhane sont exploités par des agriculteurs. En Haute-Savoie, cinq sites de méthanisation avec injection sont agricoles. Cette activité de diversification permet de compléter les revenus issus des exploitations agricoles et de pérenniser leurs modèles. En outre, elle favorise la transition vers l'agroécologie et l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre de ce secteur :

- Réduction des émissions de méthane des effluents d'élevage ;
- Accès à un digestat permettant de réduire le recours à des engrais d'origine fossile et de repenser et mettre à niveau les pratiques de fertilisation ;
- Mise en place en interculture de couverts végétaux à vocation énergétique, aux impacts très limités sur les productions alimentaires et aux bénéfices reconnus sur la qualité de l'eau, la biodiversité et le stockage de carbone dans les sols ;
- Le biométhane peut-être également valorisé en carburant, le BioGNV, et contribuer ainsi à la décarbonation des

machines agricoles et des transports en général.

Comment peut-on faciliter la mobilité durable sur le territoire de Haute-Savoie ?

La mobilité durable est un réel sujet en Haute-Savoie, du fait de l'évolution croissante de la population mais aussi des enjeux importants de qualité de l'air en Vallée de l'Arve, sur le Grand Anancy ou le Genevois Français. Le bioGNV est une solution mature pour répondre à la décarbonation du transport de marchandises ou de voyageurs : il permet de réduire les émissions de poussières par 5, les émissions de Nox par 2 par rapport à un véhicule diesel. En Haute-Savoie, nous comptons déjà deux stations d'avitaillement publiques à Anancy et Saint-Pierre en Faucigny. Plusieurs transporteurs, autocaristes ou collectifs ont fait le choix du bioGNV pour décarboner leur flotte comme les Transports Megevand, Dupessey, la Ville d'Anancy, le Pays Rochois, le Grand Anancy pour ses bennes à ordures ménagères, ... La dynamique devrait continuer à se poursuivre, avec plusieurs projets de stations en réflexion sur la Vallée de l'Arve. ■

Contact :

Sandra ROSSINI, Directrice territoriale Haute Savoie Léman
5 Bld Decouz - 74000 ANNECY - Mob. : 06 47 93 37 68
sandra.rossini@grdf.fr

Un territoire attractif, économique

Ville d'Évian.



**porté par son rayonnement
et touristique**

Une vraie vision du TREE !



Entretien avec **Daniel Oliveira**,
Chef d'entreprise Tree Concept

Il y a des gens qui vous marquent. Daniel OLIVEIRA est de ceux-là ! Chef d'entreprise et homme de cœur, il décline, au sein de TREE CONCEPT, la revalorisation de tous déchets, du plus évident au plus banal et traque celui dont personne ne s'occupe. Sa vision est étonnante dans un monde qui semble, ne plus voir !

En 2019, après vingt ans dans l'audit et la structuration d'entreprises, vous rachetez l'entreprise de nettoyage Environ'Alpes, pour en faire, dites-vous, quelque chose qui n'existait pas. Quel est alors votre but ?

L'idée est à la fois de passer à l'action et de témoigner qu'il ne suffit pas de se lamenter sur des constats sans envisager de les modifier ! Créer de l'emploi est ce qui m'anime et, dans cet achat, j'avais différents leviers à jouer pour faire charger tout ça. J'avais donc Environ'Alpes pour l'aspect nettoyage, c'était bien mais que se passait-il une fois le nettoyage fait ? Finalement pas grand-chose ! Est né alors TREE CONCEPT, T.R.E.E. pour Tri Sélectif, Revalorisation, Economie circulaire, Ecologie. Un concept unique, doublé d'une volonté de remettre les personnes en insertion dans la vie active et ensuite de les conduire vers de vrais métiers.

Pourriez-vous auparavant revenir sur Environ'Alpes ?

Société régionale indépendante, socialement solidaire, agréée par l'Etat Entreprise d'insertion, c'est une structure de plus de 170 collaborateurs, intervenant sur quatre départements en Auvergne Rhône Alpes, sur une activité de nettoyage auprès de : l'agroalimentaire, la grande distribution, les syndicats et copropriétés, les collectivités et le tertiaire. Agréé par l'Etat Entreprise d'Insertion, notre mission est d'accueillir, former, évaluer et accompagner des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles à retrouver le chemin de l'emploi durable. En homme qui n'arrête jamais de penser

mais aussi d'agir, TREE CONCEPT a fait des petits. Votre aventure est passionnante car, finalement en quatre ans, elle se développe naturellement avec toujours une longueur d'avance et simplement en faisant des constats, pourtant évidents à celui qui sait regarder. TREE CONCEPT est un système de revalorisation et tri de déchets. Les déchets étant souvent, comme vous le soulignez, sont sous notre nez et parfois le plus étonnant est qu'une revalorisation est possible. Dans une démarche d'éco-conception, j'ai conçu et fait fabriquer toute une gamme de TREE BOX, en carton 100% recyclable, de fabrication 100% Française et "locale". Nos TREE BOX ont pour but de témoigner de l'engagement pour la protection de l'environnement et de permettre aux entreprises de communiquer sur leurs valeurs et que leurs engagements pour la revalorisation de leur déchet, incite les collaborateurs de l'entreprise à trier les déchets produits sur leur lieu de travail. Ils deviennent alors écocitoyens.

Avec TREE CLOPES, sur un créneau dont tout le monde se fout, alors que le mégot de cigarette est le plus petit déchet toxique du monde et surtout le premier déchet urbain qui aime beaucoup voyager, notamment dans les océans où il pollue tout un écosystème, nous avons décidé de faire de l'incinération positive dans des usines spécialisées qui génèrent de l'énergie, grâce à l'oxydation thermique de mégots de cigarettes.

Avec TREE EVENT, nous sommes présents sur tous les gros événements des 2 Savoie pour la gestion des déchets et des mégots.

A vous entendre, l'on comprend que ses trois gammes ne resteront pas seules. Quid de votre projet d'usine pour revaloriser et transformer le pain en farine alimentaire pour les animaux et le marc de café en pellet ? Un petit mot également sur votre dernière cible, le chemin gum ...

C'est lancé ! Trop de pain perdu, trop de marc de café jeté, deux déchets pourtant valorisables. Le pain dur deviendra avec TREE ALPAIN, croquette ou farine pour bétail dans l'usine de Villaz. Avec TREE CAF, le marc de café sera transformé en granules de chauffage. Depuis trois mois nous testons à Annecy un tableau pour apprendre aux gens à y coller leur chewing-gum en vue de le recycler : TREE GUM est déjà en marche !

Vous avez 45 ans, une équipe de 170 personnes, six gammes de TREE. Environ'Alpes est la troisième entreprise de nettoyage à Annecy. L'humain en situation de galère est au cœur de votre philosophie et de votre mission. Vous souhaitez restaurer un monde devenu une catastrophe écologique. Où puisez-vous votre enthousiasme ?

Nous avons révolutionné le nettoyage par une approche nouvelle et le recyclage avec un peu de logique et de légèreté ! On vend une idéologie, une façon de travailler différente, toujours un espoir de survie pour les hommes. TREE CONCEPT ne me fera pas faire fortune ! En revanche, cette aventure donne un sens à ma vie, la remplit et montre à mes enfants que j'aurais fait de mon mieux pour changer les choses ! Je me revendique simplement comme un entrepreneur actif avec des idées éco-logiques ! ■



TREE CONCEPT

600, route de Bellegarde - 74330 EPAGNY METZ-TESSY

Tél. : 04 80 78 01 80 - www.treeconcept.fr

La force de l'économie de la Haute-Savoie : l'esprit d'entreprendre



Entretien avec **Philippe Carrier**,
Président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Haute-Savoie



En Haute-Savoie, le socle industriel, composé principalement de TPE-PME, constitue un « avantage concurrentiel ».

Quelles sont les forces et faiblesses de l'économie haut-savoyarde ?

J'ai l'habitude de dire que ce qui fait la force de l'économie de la Haute-Savoie, c'est avant tout l'esprit d'entreprendre qui anime les femmes et les hommes dirigeant les 90 000 établissements de notre territoire. Notre dynamisme, nous le devons à la capacité de ces chefs d'entreprise à innover, à rebondir, à anticiper, à prendre des risques et à se réinventer en permanence ! Les Haut-Savoyards savent d'où ils viennent et n'oublient pas qu'il y a moins d'un siècle, le département était encore marqué par l'exode...

Au-delà, c'est naturellement le socle industriel qui constitue notre « avantage concurrentiel », composé principalement de TPE-PME qui côtoient néanmoins des leaders internationaux. C'est aussi nos stations-villages et nos lacs qui permettent à l'heure du changement climatique de proposer un tourisme plus durable en été, en hiver et d'ores et déjà sur les ailes de saison.

Ces deux moteurs, couplés à une croissance démographique portée par le solde migratoire, contribuent au développement du commerce, des services et du BTP ; sans oublier la filière agroalimentaire avec nos IGP, AOP et nos productions agricoles. Et puis il y a la proximité de Genève qui participe à l'économie du département tout en accentuant ses points de fragilité.

Car si l'économie haut-savoyarde repose sur un modèle plutôt vertueux avec une répartition équilibrée entre activités productives, touristiques et

résidentielles, ce dynamisme et cette attractivité ont un revers : des logements rares et chers qui complexifient les recrutements, une pénurie de foncier économique, des problématiques de mobilité, etc.

À cela s'ajoutent des défis structurels – comme la fin programmée du moteur thermique qui touche dès à présent le décolletage – et un contexte conjoncturel qui freine notre croissance.

Comment la CCI Haute-Savoie se mobilise-t-elle afin de soutenir les acteurs économiques de son territoire ?

La CCI Haute-Savoie est pilotée par 40 membres élus, tous chefs d'entreprise. Cette proximité avec le monde économique et avec ses attentes se retrouve dans notre plan de mandat « Trajectoires 2026 » articulé autour de 4 ambitions : tout d'abord être le premier interlocuteur des entreprises, qu'il s'agisse de création-reprise, de réponse aux besoins exprimés ou de formalités. Le second volet traite de la compétitivité, en accompagnant les dirigeants dans leur développement commercial (en France et à l'international) mais aussi dans les transitions numériques, environnementales et RH. Le troisième axe concerne la formation qui s'appuie sur notre CFA, L'École by CCI, mais aussi sur notre offre en formation continue (via CCI formation). Et notre stratégie s'inscrit également dans des collaborations étroites avec les collectivités pour conforter leur tissu économique.



Philippe Carrier lors de l'inauguration du salon Global Industrie 2023 à Lyon, aux côtés de Laurent Wauquiez, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et de Philippe Guérand, Président de la CCI régionale.

Au regard de la concurrence suisse en termes de main-d'œuvre, comment accompagnez-vous les entrepreneurs afin que leur entreprise ne soit pas trop en tension en la matière ?

C'est l'addition de plusieurs actions qui permet de répondre – en partie – aux besoins de recrutement. Cela passe par l'orientation et la valorisation des métiers, par les cursus en apprentissage de notre CFA et par la montée en compétences des collaborateurs grâce à la formation continue.

Le déploiement de la « Marque Employeur » que nous encourageons constitue également une réponse en termes de fidélisation, en lien avec la RSE.

Mais la solution réside aussi dans l'innovation process, l'automatisation et la robotisation des postes sans qualification spécifique, et plus largement dans des politiques locales volontaristes pour faciliter l'accès au logement des salariés nouvellement recrutés. ■



Un département qui souhaite conserver sa force industrielle



Entretien avec **Jean-Luc Raunicher**,
Président du Medef de la Haute-Savoie et Président du Medef
Auvergne-Rhône-Alpes



Représentant 19 % du PIB savoyard, l'industrie constitue un pilier de l'économie du département. Pour conserver sa place et rester compétitive, elle doit s'adapter aux évolutions technologiques et continuer à former sa main d'œuvre.

La Haute-Savoie est un département industriel : pouvez-vous nous présenter son secteur secondaire ?

Rappelons qu'il s'agit d'un département économiquement puissant, avec pour atouts son industrie mais aussi le BTP, l'industrie de la montagne ainsi que des activités agricoles développées (plusieurs appellations d'origine, etc.). La proximité de la Suisse est un autre avantage car le territoire fait partie du bassin lémanique et entretient des relations étroites avec le Canton de Genève. La part de l'industrie dans le PIB haut-savoyard est d'environ 18 à 20 %, soit quasiment le double de celle qu'elle occupe au niveau national. Nous rejoignons en cela la situation de pays comme l'Allemagne. C'est aussi celle que la France a connue il y a une trentaine d'années, avant la désindustrialisation et les délocalisations.

Comment analysez-vous les enjeux du développement industriel haut-savoyard ?

Aujourd'hui, sur les 200 000 emplois du secteur privé haut-savoyard, 50 000 sont industriels. La métallurgie occupe une place très importante (30 000 de ces emplois) avec l'aéronautique, le ferroviaire, la connectique, le médical...

sans oublier bien sûr l'automobile. Cette dernière filière fait aujourd'hui l'objet d'un important défi : le passage du moteur thermique au moteur électrique. Sur le plan industriel, cela change tout, car si un moteur thermique compte 2 000 pièces de décolletage, un moteur électrique en contient dix fois moins ! Cela conduit nos industriels à s'adapter et à se réorienter vers d'autres marchés complémentaires. Cela suppose notamment une adaptation des machines.

Quels sont les défis à relever en ce qui concerne la formation des salariés ?

C'est un important défi qui concerne d'ailleurs tous les métiers et la plupart des territoires français. On constate un vrai déficit de compétences alors que le taux de chômage national est d'environ 7,3 % et même de 6 % en Haute-Savoie... mais de 1,6 ou 1,8 en Suisse alémanique et de 3 % dans le canton de Genève. On ne peut pas se satisfaire d'avoir un taux de chômage aussi élevé en France et c'est tout l'objet de la réforme France Travail qui prévoit de mieux accompagner les demandeurs d'emploi pour qu'ils trouvent un travail.

Dans un monde évoluant très vite comme le nôtre, les compétences

deviennent très vite obsolètes et la formation continue est plus que jamais nécessaire. Beaucoup d'entreprises créent leurs propres centres de formation, pour apporter des connaissances spécifiques aux nouveaux arrivants, aux personnes en reconversion ou à celles dont la formation n'est plus adaptée aux évolutions techniques des métiers. L'enjeu pour les entreprises est donc de favoriser la formation tout au long de la vie, et de mettre l'accent sur celle des seniors dont le taux d'emploi est beaucoup plus faible en France qu'ailleurs. C'est ce qui est demandé par le gouvernement aux entreprises qui sont, notons-le, tout-à-fait disposées à y contribuer.

Comment le Medef accompagne-t-il ces entreprises ?

Nous sommes sur tous les fronts ! Le Medef de Haute-Savoie joue d'une part un rôle d'influence : nous sommes en contact permanent avec les pouvoirs publics (Préfets et services de l'État : DDETS, DREAL et DDT) et les élus (Députés et Sénateurs, Présidents d'EPCI...); nous proposons d'autre part une série de services que nous adaptons, pour servir au mieux nos entreprises et les aider à relever les défis auxquels elles sont confrontées. ■

Une expertise unique



Jean-François Régnier



Bruno Foulogne

Entretien avec **Jean-François Régnier**,
Directeur des opérations APTAR Annecy
et **Bruno Foulogne**,
Directeur des opérations APTAR Plateforme Rhône-Alpes

Tous les plus grands noms de la cosmétique, du maquillage et de la parfumerie travaillent avec Aptar Annecy et Chavanod. Ainsi de Guerlain, Hermès, Chanel, Gucci, Dior, Lancôme ... Si travailler pour le luxe fait partie de l'ADN des deux structures, la pharmacie n'en est pas exclue.

Pourriez-vous en préambule évoquer en quelques mots le groupe APTAR ?

Aptar qui est leader mondial dans les solutions d'administration de médicaments et de distribution de produits de consommation, intervient sur trois segments : la pharmacie ; la beauté (activités de parfumerie, cosmétique, maquillage) ; les closures, avec des solutions de fermetures innovantes et durables sur de multiples marchés, tels que l'alimentation, les boissons, les soins à domicile, les soins personnels, la beauté et les soins de santé. Aptar emploie 13 500 salariés et dispose de 20 sites dans le monde.

Deux de ces sites Aptar sont implantés sur le bassin annécien à Annecy et à Chavanod. Pourriez-vous revenir plus particulièrement sur chacun ?

- Aptar Annecy (Graphocolor), créée en 1951 et rachetée par AptarGroup en 2007, a pour activité le traitement chimique de surface de l'aluminium, complétée par l'activité d'emboutissage. Elle emploie 270 salariés et 60 intérimaires, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 63 millions d'euro et produit 2,1 milliards de pièces par an (coupelles, collerets, éléments composant les pompes à parfum ou à médicament).

- Aptar Chavanod, créée en 1921 et rachetée par AptarGroup en mai 2018, fabrique des emballages métalliques, emploie 95 salariés et 10 intérimaires, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 12 millions d'euro et produit 72 millions de pièces par an (rouge à lèvres, mascara, vernis à ongles, capot



de parfum, composant métal des produits make-up et soins).

Vous avez plus de 50 années d'expérience dans le monde très évolutif de l'emballage. Vous créez des solutions de packaging innovantes pour rendre la vie des consommateurs plus facile, plus sûre, plus confortable, plus agréable. Concrètement, quelles sont les forces et spécificités de chacun des sites ? En quoi leur expertise est-elle unique ?

Aptar Annecy, experte dans le traitement de l'aluminium, de l'emboutissage de pièces et du traitement de surface (anodisation), offre un service unique pour réaliser chaque projet sur-mesure ce qui renforce le prestige des produits, et pour obtenir une pièce anodisée avec la finition souhaitée (mate, brillante, satinée) parmi une palette de plus de 10 000 teintes, et des décorations en tout genre (laser, gravure...).

Le site d'Annecy produit pour deux segments principaux du groupe Aptar : la pharmacie en étant l'un des leaders mondiaux sur des composants de pompes à médicament, et la parfumerie avec des pompes à parfum, couvrant un



Aptar Annecy.



Aptar Chavanod.



►►► portefeuille d'activité assez large répondant aux besoins des clients de luxe mais aussi du mass market.

Aptar Chavanod est le partenaire industriel de référence pour la création de packagings de rouges à lèvres sur mesure. Il offre des normes de qualité les plus élevées à ses clients. L'usine maîtrise l'ensemble de la chaîne de production des composants de rouges à lèvres et des ensembles de maquillage, de la conception à la décoration. Son savoir-faire est unique à la fois sur l'emboutissage des métaux, l'estampage profond, le polissage du métal et l'assemblage haute cadence de mécanisme de rouges à lèvres brevetés.

À l'image de votre nom, dérivé du latin « aptare » qui signifie « s'adapter », vous placez l'adaptabilité et la flexibilité au cœur de votre philosophie d'entreprise. Dans cet esprit, vous investissez régulièrement pour répondre aux attentes de vos clients et pour poursuivre votre croissance sur un marché en évolution constante. Avez-vous des projets en cours et dans quelle synergie des sites s'inscrivent-ils ?

En vue de sa croissance, Aptar Ancey prévoit la mise en place de nouvelles machines de montage et démontage robotisées, ainsi que d'équipement permettant la récupération de la chaleur perdue sur les différentes parties du process. De plus, de nouvelles teintes sont en permanence en développement et de nouveaux projets en réflexion.

Le site de Chavanod améliore son outil de production et sa capacité globale, en développant des outils d'emboutissage très performants sur plusieurs rangs, des cellules et lignes d'assemblage flexibles



avec un pilotage par le flux afin de répondre aux exigences du marché. Le site est alimenté 100% énergie verte et 98 % de ses déchets sont recyclés.

De plus APTAR Chavanod est labellisée EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant), distinction des entreprises Françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels jugés comme d'excellence.

Dans un monde VUCA, les demandes des grands clients du business du luxe de la parfumerie et de la cosmétique souhaitant souvent des systèmes entièrement customisés, des projets sont menés conjointement entre les sites d'Oyonnax, d'Ancey et de Chavanod. Un seul point de contact pour le client sur la totalité de la chaîne de valeur d'où la création de la plateforme APTAR Custom Rhône-Alpes.

Vous avez mentionné, sur le site d'Aptar Ancey, votre souhait de récupérer la chaleur perdue. La protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et la réduction des déchets font partie des engagements phares de votre entreprise. Quelle est votre approche écoresponsable ?

Certifiée par les normes environnementales Iso 14001 et 50001, l'usine Aptar Ancey se veut depuis plus de 20 ans, performante et écoresponsable. Elle améliore sans cesse ses procédés industriels pour maximiser le recyclage des déchets, réduire ses effluents issus de la transformation du métal, et réduire la consommation de matières premières, d'eau et d'électricité.

En conclusion ...

La préoccupation toute particulière d'Aptar pour ses clients donne un caractère unique à notre groupe, dont les piliers reposent sur ses expertises et ses connaissances techniques de pointe, sa très large gamme de produits, les enjeux environnementaux et le bien-être au travail. ■



APTAR Ancey
19 avenue des Vieux Moulins - 74005 ANNECY - Tél. : 04 50 51 21 23
APTAR Chavanod
Parc Altais - 31 rue Polaris - Chavanod - 74650 ANNECY - Tél. : 04 57 09 02 00

L'Excellence d'un Groupe né en Haute-Savoie

Acteur incontournable de la Haute-Savoie, PERNAT Groupe y a aujourd'hui une implantation forte mais est aussi présent à l'international. C'est un partenaire d'excellence pour l'Automobile et l'Industrie Aéronautique et Spatiale.



Que recouvre PERNAT Groupe ?

La société éponyme a été créée en 1925 par Emile PERNAT. Au fil des années, la société est devenue Groupe avec, en 1972, la création du premier site industriel à Marnaz (74) ; en 1998, la construction d'un second site industriel à Marignier (74) ; en 2006, l'acquisition de la société Perdem à Cluses (74) ; en 2014, l'acquisition du Groupe Dumont (ScionZier & Roumanie) et celle de la société Altia SMJ à Bordeaux (33) ; en 2016, la création du Site Pernet Turkey et la construction d'une usine en Roumanie ; en 2018, l'acquisition d'un bâtiment pour Centre Logistique à Marignier (74) de 3 500 m² ; en 2019, l'acquisition de la société Manudem à Cluses (74).

Aujourd'hui PERNAT Groupe compte donc huit usines ((dont cinq en Haute-Savoie), emploie plus de 450 collaborateurs, dispose d'une surface industrielle de 37 000 m², avec un budget de 120M€ et des investissements à hauteur de 10M€ par an. Le Groupe PERNAT dispose d'un parc de plus de 450 machines, principalement de dernière génération, et couvrant l'ensemble des technologies d'usinage et de finition.

Le Groupe Pernet approvisionne plus de 20 000 tonnes de matière première auprès des principaux sidérurgistes européens. La surface financière du Groupe et les partenariats stratégiques avec certains fournisseurs permet au Groupe d'assurer la mise en place de stock de sécurité permettant d'assurer les couvertures de

nos besoins à moyen terme ; un accès à une diversité de matière importante pour les produits de nos clients à court terme ; un niveau de compétitivité en termes de prix d'achat.

Nous sommes fournisseur en décolletage et usinage de pièces métalliques de haute précision de toute matière usinable. Nous intégrons à nos process des opérations de reprise et de finition. Grâce à notre réseau de partenaires locaux, nous sommes en mesure de réaliser tout traitement thermique ou traitement de surface. Nous codéveloppons avec nos clients des ensembles et sous-ensembles complexes.

Vos activités se répartissent entre PERNAT AUTOMOTIVE et PERNAT AERO DEFENSE INDUSTRIE. Concrètement ...

PERNAT AUTOMOTIVE qui a pour clients les constructeurs et les équipementiers, dispose de deux sites de production en France (PERNAT Emile et PERNAT SMJ), d'un site de production en Roumanie (PERNAT ROMANIA) et d'un site de négoce en Turquie (PERNAT TURKEY). L'automobile représente 80 % de l'activité du Groupe.

PERNAT AERO DEFENSE recouvre trois entités françaises : deux sites de production (PERNAT TECHNOLOGIES, MANUDEM) et un site de négoce (PERNAT AERO). L'Aerospace représente 8 % de l'activité du Groupe, la Défense 8 %, l'Industrie 4%. (Ferroviaire, Médical, Electriques & Energie, Sport)

Pourriez-vous maintenant évoquer la stratégie du Groupe ?

En ce qui concerne la Division Automobile, nous entendons maintenir notre position de Leader auprès des constructeurs automobiles, renforcer notre présence sur les organes e-Powertrain, se diversifier sur les applications hors Powertain.

Pour la division Aéro-Défense-Industrie, nous devons poursuivre une stratégie de croissance externe, exploiter la puissance industrielle du Groupe pour les marchés Aéro-Défense, acquérir de nouveaux clients Aéro-Défense.

Nous avons pour cible 2030 un budget de 160 M€ (60 % Automobile, 40 % Aéro-Défense-Industrie) contre 100 M€ en 2022. (80 % Automobile, 20 % Aero-Défense-Industrie) avec, entre les deux, un Plan Moyen Terme 2025 de 120 M€ (70 % Automobile, 30 % Aéro-Défense-Industrie).

Un mot sur votre approche de l'environnement ?

Depuis de nombreuses années, le Groupe Pernet s'attache à réduire son empreinte environnementale afin de se conformer à toutes les réglementations. Dans notre plan stratégique RSE, Pernet s'est fixé des objectifs forts sur cinq ans pour être meilleur que le niveau de réglementations donner tant au niveau de la gestion de l'eau, que des substances dangereuses, des déchets solides et des émissions atmosphériques. ■



Pernet Industrie

375 Rue des techniques, 74970 Marignier
Téléphone : 04 50 34 64 60

La puissance d'un Groupe et l'agilité d'une PME



Entretien avec **Cécile Gonzalez-Rodriguez**,
Directrice Générale

La Vallée de l'Arve, berceau historique du décolletage en France, compte environ 400 entreprises de décolletage. Parmi elles, EKAIM Technologie se classe parmi les 10 plus importantes en termes de Chiffre d'Affaires, de création d'emplois et de montants d'investissements.

Pourriez-vous présenter EKAIM Technologie ?

EKAIM Technologie est un Groupe familial industriel, implanté au cœur de la Vallée de l'Arve, spécialisé dans l'usinage de précision de 0,4 à 240 mm de diamètre pour tous secteurs d'activité. Le Groupe est composé de sept sociétés opérationnelles autonomes à taille humaine (type Pme : entre 30 et 80 personnes) pour une réponse sur mesure aux besoins clients et une forte réactivité.

Le Groupe a été fondé par Monsieur Barthélémy GONZALEZ en 1999 et s'est construit au travers de croissances externes successives dans le domaine de l'usinage de précision (plus spécifiquement le décolletage), pour représenter aujourd'hui plus de 90 Millions d'Euros de Chiffre d'Affaires (92M€) grâce à quelque 400 collaborateurs.

EKAIM Technologie investit environ 10 % de son CA dans son outil de production chaque année afin de maintenir son parc machines à un haut niveau de technicité et d'innovation dans l'objectif d'avoir toujours la capacité de suivre les évolutions de marchés et de répondre à de nouveaux besoins clients.

Avec environ 500 machines, le Groupe répond aux demandes de nombreux secteurs d'activité comme l'automobile, l'aéronautique, le matériel agricole, les loisirs, l'énergie, le médical, le luxe, la défense...

EKAIM Technologie est un Groupe à actionariat exclusivement familial, ce qui rend la gouvernance et la prise de décision relativement simple, rapide et pragmatique en son sein.

EKAIM Technologie occupe une place à part dans le monde de l'usinage de précision en tant que groupe industriel familial fédérant 7 sociétés spécialisées dans un même cœur de métier. Pourriez-vous développer l'intérêt de ce modèle et l'expertise qui vous est propre ? Qu'apportent-ils à vos clients ?

Ce modèle, imaginé par son fondateur, est un modèle sur mesure qui met en lumière les valeurs que représentent le Groupe : Loyauté, Confiance, Agilité.

« Nous sommes organisés comme une fédération de PME autonomes et indépendantes où chacune détient une expertise qui lui est propre. Il s'agit de conjuguer toute l'agilité des PME avec la force de frappe d'un grand groupe industriel. » a-t-il toujours précisé.

Appuyées et soutenues par les services supports du Groupe, les sept entités disposent ainsi d'une grande capacité de réponse pour chaque client, quel que soit le besoin. Pour le fondateur et aujourd'hui le Groupe, « Le fédéralisme qui anime notre système valorise l'ADN et le savoir-faire de chaque structure ».

Le Groupe centralise généralement les demandes pour apporter à chaque client une réponse sur mesure avec une de ses PME, tout en lui offrant la mutualisation et la synergie des ressources collectives.

EKAIM Technologie est aujourd'hui dans une dynamique de transmission avec vous qui êtes l'une des filles du fondateur et qui faites partie de l'avenure afin d'assurer la pérennité et d'offrir de l'avenir à ce Groupe qui crée



Machines de décolletage et d'usinage de précision.



Pièces issues du décolletage.

de la valeur et porte des emplois sur son territoire. Une dernière réflexion sur vos ambitions ?

Avec un fort ADN dans la croissance externe, après trois acquisitions en 2022-2023, EKAIM reste aujourd'hui à l'écoute des opportunités les plus pertinentes pour son développement au regard de ses orientations stratégiques prioritaires : diversifier encore plus son portefeuille clients en misant sur des secteurs en expansion : médical, défense au détriment de l'automobile, secteur pour lequel le Groupe souhaite être de moins en moins dépendant (secteur automobile qui représentait 50 % du CA du Groupe en 2019 contre 26 % en 2022). ■

EKAIM
TECHNOLOGIE

EKAIM
370 Avenue des Jourdiés Entrée A2 (2^{ème} étage)
74800 Saint-Pierre-en-Faucigny
<https://ekaim.fr>

RÉDUISONS ENSEMBLE NOTRE IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

CAP SUR LE 100% RENOUEVABLE



CARBURANT
HVO

Contactez-nous
et découvrez nos
solutions pour un
monde plus propre



☎ **04 50 44 10 43**
www.revillard-fioul.com



BIOCOMBUSTIBLE
BIOFIOUL

www.eslcalpes.fr

SIPMA

frédéric
DAYOT
decolletage

DAYOT Frédéric SAS et SIPMA SAS sont deux entreprises du groupe CROZET.

DAYOT, créé en 1987, certifié ISO 9001, est spécialisé dans la réalisation de pièces techniques de décolletage en petites et moyennes séries dans des délais très courts (de 1 à

2 semaines à réception de commande). DAYOT sert plus de 200 clients dans tous les secteurs d'activités.

SIPMA, créé en 1963, certifié EN9100, réalise des pièces mécaniques de haute précision, en tournage et fraisage pour les secteurs de pointe : en particulier l'aéronautique et l'armement. Nos principaux clients : DASSAULT AVIATION, SAFRAN...

Nos savoir-faires permettent et la synergie développée entre nos deux entreprises, nous permettent de répondre à tous vos besoins en usinage.

L'année 2024 marque le démarrage de notre ambitieux projet de création de manufacture horlogère. Nous avons créé notre mouvement horloger qui sera au cœur de nos horloges de table. Tous les composants seront produits dans un rayon de 30 kilomètres autour de Magland pour en faire un produit 100 % local. Nous travaillons en étroite collaboration avec le lycée de Cluses, le CETIM et les élus pour participer au retour de l'horlogerie dans notre vallée.

DAYOT Frédéric SAS - 241 Route de la Tour Noire - 74300 MAGLAND
Tél. : 04 50 89 07 82 - Mail : alain.crozet@dayot-decolletage.com

www.dayot-decolletage.com

Un acteur mondial des solutions de vide qui investit sur son territoire



Entretien avec **Pascal Ochalek**,
Directeur Anancy 2030 de PFEIFFER VACUUM SAS

A Anancy les 900 collaborateurs de Pfeiffer Vacuum SAS (PV-SAS) travaillent à la conception, à la fabrication et à la vente d'un portefeuille produits destinés au marché mondial : pompes à vide, détecteurs de fuite, systèmes de contrôle de la contamination ou de l'étanchéité, abattements

Un mot sur votre entreprise ?

Filiale du groupe international Pfeiffer Vacuum GmbH, numéro 2 mondial sur les marchés du vide. Pfeiffer Vacuum SAS (PV SAS), implanté depuis 1951 au cœur des Alpes françaises, capitalise quotidiennement sur ses 70 ans d'expertise. Dès 1971, il se réoriente vers la fabrication de pompes à vide pour les centrales nucléaires.

Au cours des années 80, il pénètre les marchés des semi-conducteurs avec ses produits de haute technologie et son savoir-faire dans la mécanique de précision. Sur les 20 dernières années, la production mondiale de semi-conducteurs a explosé étant omniprésents dans de nombreux produits du quotidien (smartphone, ordinateur, voiture...). Le vide est ainsi devenu un incontournable de nos vies étant indispensable à la fabrication des semi-conducteurs, télévisions à écran plat, panneaux photovoltaïque, airbag...

Pfeiffer Vacuum compte un centre de R&D à la pointe de la technologie, une unité de production moderne, des équipes performantes de marketing, vente et services mais aussi un centre de service et d'expertise client. PV SAS ce sont près de 200 fournisseurs & partenaires locaux ; deux sites en Haute-Savoie (un site de production à Anancy de 30 000 m² et un centre logistique à Chaumontet de 8 000 m²) ; un CA 2022 de 329 M€ ; un niveau d'investissement

fort avec chaque année, plus de 15 M€ sur ses sites hauts savoysards ; une activité internationale avec 80 % des ventes réalisées à l'export (1/3 en Amérique, 1/3 en Europe et 1/3 en Asie).

Pfeiffer Vacuum SAS c'est aussi un engagement historique en faveur de l'environnement et de l'intégration urbaine ; une évidence pour cette usine que la ville a rattrapé au fur et à mesure des années. Ainsi dès 1995, PV SAS équipe son site d'une centrale de traitement des eaux, en 2015 les abeilles rejoignent les effectifs avec une production annuelle de miel et en 2016, PV SAS fait le choix d'une énergie verte et locale en se connectant à la chaufferie urbaine biomasse de Novel.

Vous lancez un plan d'investissement qui s'accompagnera de la création de 100 emplois supplémentaires d'ici 2030 et permettra d'ancrer encore pour de nombreuses années cette entreprise de pointe sur notre territoire.

Concrètement ...

Les marchés du semi-conducteur sont en perpétuelle croissance avec une augmentation moyenne de 7 % par an. Cette croissance n'est pas linéaire mais cyclique avec des accélérations et décélérations violentes.

Le plus gros challenge pour PV SAS est d'accompagner cette croissance en doublant son chiffre d'affaires à l'horizon 2030 tout en conservant sa flexibilité.

Pour se faire, PV SAS a lancé un plan d'investissements ambitieux (Master Plan Anancy 2030) de 75 M€, obtenu début 2023. A savoir :

- Conserver ses forces vives ; ses collaborateurs femmes et hommes. PV SAS veut maintenir son attractivité et être une entreprise où il fait bon vivre et travailler. Elle entend continuer à croître et à s'étendre sur son site historique malgré les difficultés. Le concept de l'usine dans la ville permet une proximité immédiate entre lieu de vie et lieu de travail, d'éviter des déplacements inutiles et une artificialisation des sols. 20 % des collaborateurs de PV SAS vont au travail en vélo.
- Accompagner l'innovation et le développement des produits de demain par la création d'un centre de développement à la pointe de la technologie.
- Développer l'automatisation et la connectivité des moyens de production afin d'améliorer les conditions de travail des opérateurs (éviter le port des charges et les opérations les plus répétitives) et la compétitivité de l'usine (usine 5.0).
- Étendre ses infrastructures afin de permettre ces développements avec la création de 15 000 m² de surfaces supplémentaires.
- Construire, rénover et optimiser ses infrastructures avec pour accélérer fortement notre décarbonation. ■

PFEIFFER  **VACUUM**

PFEIFFER VACUUM SAS
98 Avenue de Brogny - 74009 ANNECY
<https://pfeiffer-vacuum.fr>

CATIDOM, 50 ans d'anodisation, au service des industriels d'Auvergne Rhône Alpes

CATIDOM, situé à Annecy, fête cette année un demi-siècle d'existence.



Le XX^{ème} siècle a vu l'essor de l'aluminium dont les caractéristiques intrinsèques ont séduit tous les secteurs de l'industrie mécanique. Sa légèreté, sa résistance à la corrosion, sa qualité thermique et électrique, en font un matériau de prédilection pour de nombreuses applications. Ressource quasiment inépuisable, compte-tenu de sa présence dans l'écorce terrestre sous forme de bauxite, l'aluminium, recyclable à l'infini, apparaît comme une excellente alternative éco-responsable, à l'heure où les effets indésirables du plastique sur l'environnement sont mis en évidence.

L'anodisation de l'aluminium consiste à créer la couche superficielle d'alumine de la pièce traitée pour en améliorer les caractéristiques techniques :

- Une dureté superficielle pouvant excéder celle de l'acier tout en conservant un poids trois fois moindre,
- Une très haute résistance à la corrosion,
- Une modification ciblée des caractéristiques de conductivité,
- Une capacité de coloration quasiment infinie.

Aussi, CATIDOM a été créé comme un pendant naturel de l'activité industrielle de la Vallée de l'Arve qui rassemble plus des 2/3 des décolleteurs français, se forgeant au fil des ans une réputation d'excellence en matière de savoir-faire et de qualité.

D'abord né comme un artisan de l'anodisation, CATIDOM a progressivement automatisé ses lignes de traitement et s'est doté d'un service d'ordonnancement efficace pour répondre aux attentes de l'industrie automobile et d'articles de sport. En parallèle de cette expertise dans les moyennes et grandes séries, CATIDOM s'est structuré pour être en capacité d'anodiser des pièces unitaires de quelques millimètres à plus de 6 mètres de long.



Face aux crises à répétition du secteur de l'"outdoor", et à l'érosion progressive de l'industrie automobile en France, qui a vu la disparition de 20% des décolleteurs en 10 ans, CATIDOM s'est diversifié dans l'anodisation décor, pour s'ouvrir aux entreprises d'emboutissage à destination de la cosmétique ou la parfumerie.

Profitant de son expertise dans les lignes dédiées, CATIDOM a mis à disposition de ses clients un savoir-faire unique en la matière, leur assurant une qualité et une reproductibilité de traitement parfaitement maîtrisée. Avec 9 lignes d'anodisation et plus de 200 millions de pièces traitées en 2023, CATIDOM répond aux attentes de l'ensemble de l'industrie de l'aluminium, avec des clients en France et en Europe.

L'acquisition de CATIDOM par le Groupe COSTER, a conduit à de nombreux investissements pour répondre à l'évolution du marché, mais aussi aux enjeux environnementaux d'une industrie forte consommatrice d'eau, d'électricité et de produits chimiques. Parfaitement consciente de sa responsabilité écologique, CATIDOM a engagé une démarche volontariste qui s'est traduite en 2022 par une optimisation de sa consommation d'eau, et la réduction drastique, avec le soutien de l'Agence de l'Eau, de l'émission de certains polluants. Cette démarche se poursuit en 2024 avec un plan ambitieux de traitement de ses effluents.

Naturellement ancré dans le "Made in France", CATIDOM, soutenu récemment par BPI France dans le cadre du programme France Relance, poursuit sa diversification pour offrir une alternative locale d'excellence à tous les acteurs de la filière aluminium en Auvergne Rhône Alpes, contribuant ainsi à l'épanouissement de notre territoire. ■

CATIDOM
A COSTER COMPANY

CATIDOM
25 chemin de la Croix - ZI des Césardes - SEYNOD - BP 40066
74600 ANNECY
<http://catidom.com>

PRACARTIS, un groupe industriel familial haut-savoyard au service des industriels de la mécanique de précision



Depuis presque 50 ans, les sociétés du Groupe PRACARTIS développent un savoir-faire reconnu dans la conception et la mise en œuvre de SOLUTIONS GLOBALES D'USINAGE DE PRÉCISION.



SOLUTIONS GLOBALES
D'USINAGE DE PRÉCISION

Les sociétés du groupe principalement situées en Haute-Savoie, comptent près de 200 collaborateurs. PME familiales indépendantes et agiles, elles sont réunies dans quatre pôles de compétence :

- **Outils coupants et Outillages** : fabricant d'outils coupants spéciaux et d'outils standards en carbure de tungstène, CBN, diamant PCD, et inox. Posages et outillages.
➢ HAM France, CARBILLY, PRECXIS, CONCEPT Diamant, GMEROSION
- **Electrobroches UGV** : maintenance et réparation toutes marques, distributeur des marques FISCHER, HSD et SYCOTEC
➢ PRECISE France, Electrobroche Concept
- **Services Techniques Industriels** : construction et reconstruction de machines spéciales, automatismes industriels, formation sur CN
➢ SMG, VPM Automation
- **Essais et Recherche** : centre d'essais pour optimiser les stratégies d'usinage de nos partenaires usieurs et décolleteurs, centre de Recherche et Développement sur les matériaux innovants, les process durables, ...
➢ PRACARTIS Technology

Ce dernier pôle agglomère toutes les compétences du groupe (couple outil-machine, électrobroche, attachement, outil, posage) pour déterminer avec vous **la meilleure stratégie d'usinage dans les situations les plus complexes** : assemblages multicouches, métaux durs et réfractaires, alliages, céramiques...



Par ailleurs, notre filiale en Suisse, PRACARTIS Swiss, basée à Plan-Les Ouates propose depuis 2021 l'ensemble de nos produits et services aux entreprises suisses.

Nous accompagnons toutes les entreprises de l'industrie et sommes **fournisseur stratégique** des grands constructeurs automobiles ou aéronautiques comme Airbus, ainsi que l'ensemble de la sous-traitance comme, par exemple, les entreprises de la Vallée de l'Arve. Grâce à notre offre élargie de produits et services, **nous couvrons de larges secteurs d'activité** : aéronautique, automobile, défense, micromécanique, mécanique de précision, horlogerie, médical, enseignants, ...

Les femmes et les hommes de nos entreprises partagent avec la direction **les valeurs qui font l'histoire et la force**

du groupe PRACARTIS : **engagement, bienveillance, convivialité et sens du client**. En leur offrant un cadre de travail privilégié (bâtiments récents ou rénovés, outils de production régulièrement renouvelés, facilités et services...), nous donnons sens à ces valeurs qui ont forgé la réputation de notre groupe.

Résolument engagés dans **une démarche RSE pour une industrie durable**, nous avons déployé une charte et un plan d'action autour de 3 axes :

- Modérer notre impact environnemental (bilan carbone, diagnostic des flux, upcycling...)
- Être un acteur engagé du territoire (soutien aux associations, membres des réseaux professionnels.)
- Agir en employeur responsable (cadre de travail privilégié, baromètre social,...)

Avec 7 entreprises du groupe situées en Haute-Savoie, l'histoire familiale et industrielle du groupe est ancrée dans nos territoires. **Au-delà des aspects économiques, c'est un engagement envers la communauté et l'écosystème, un investissement dans la durabilité et une reconnaissance de l'importance des relations locales**. En comprenant et intégrant ces principes dans notre modèle d'affaires, **nous contribuons non seulement à notre propre succès, mais aussi à la prospérité durable de notre communauté.** ■

Groupe PRACARTIS

1200 route de Findrol – 74250 PEILLONNEX
www.pracartis.fr - info@pracartis.fr

SUNAP

Décolletage CNC de Haute Précision

PLUS DE 30 ANS D'EXPÉRIENCE

SUNAP, entreprise fondée en 1985, produit, en petites et moyennes séries, des pièces techniques de décolletage pour tous les secteurs de l'industrie dans une démarche éco-responsable.

Au cœur de la vallée de l'Arve, nous disposons à proximité, d'un ensemble de partenaires pour répondre à toutes vos demandes en matière de traitements thermiques ou de surfaces.

Certifiée ISO 9001, nous pouvons également vous apporter notre expertise d'usinage pour la conception de vos nouveaux projets avec une totale confidentialité.

TEL : 04 50 34 71 94 // @ : contact@sunap.com
1303 Avenue du môle Z.A.E des lacs 74130 Ayse



JOSEPH artin décolletage

Notre entreprise est spécialisée dans l'usinage et le décolletage de moyennes et grandes séries de pièces, et l'humain est au cœur de notre politique RH

CDI ?



Opérateur-régleur



CDD ?



Rejoignez-nous



Stage ou alternance ?

Reconversion ?

Pour postuler : www.martin-joseph.com

📍 491 rue des Fontaines 74130 Vougy

☎ 04 50 34 59 55

Accompagner la transformation de la filière du décolletage



Entretien avec **Alain Appertet**,
Président du Syndicat national du décolletage

Le Syndicat national du décolletage mène de nombreuses actions visant à faire face aux évolutions conjoncturelles et structurelles que connaît la filière du décolletage et de l'usinage, notamment en Haute-Savoie.

Quel est le poids de la Haute-Savoie dans la filière du décolletage ?

L'industrie en Haute-Savoie est 2,3 fois supérieure à la moyenne nationale et elle représente environ 30 % du PIB du département, qui regroupe 60 % des entreprises du décolletage. Le chiffre d'affaires de la filière en France est d'environ 2,1 milliards d'euros.

En Haute-Savoie, les entreprises sont concentrées au sein de la vallée de l'Arve, un territoire situé entre Annemasse et Chamonix.

Pouvez-vous nous présenter les missions du SNDEC ? Quelle est votre stratégie face à la transformation actuelle de votre filière ?

Le SNDEC est une organisation professionnelle représentative des entreprises mécaniciennes, du décolletage et de l'usinage de précision. Notre syndicat est ainsi membre de la Fédération des industries mécaniques (FIM).

La filière, qui fait face à des évolutions à la fois conjoncturelles et structurelles, s'oriente vers la fourniture de nouveaux types de pièces mécaniques afin de répondre aux demandes des marchés émergents (médical, aéronautique) dans le cadre d'une démarche de diversification par rapport au secteur automobile qui représente néanmoins encore la moitié de nos activités.

Un autre enjeu majeur est de monter dans la chaîne de valeur pour apporter davantage que l'usinage : ainsi, certaines entreprises locales proposent aux clients, à travers la R&D, des notions de

sous-ensembles ou de conceptions collaboratives. Nous avons mis en place une convention avec la Direction générale des entreprises en 2021 : il s'agit du plan vallée de l'Arve, qui est le seul territoire de France à bénéficier d'un plan de cette envergure. Nous avons, entre autres, pu mener des actions ayant pour objectif de réaliser des projets de co-développement entre des fournisseurs et un grand compte client. On peut également évoquer l'élaboration d'un accélérateur Bpifrance adapté aux entreprises de la vallée. Nous avons également travaillé à la mise en place de la plateforme Soutraico pour connecter les entreprises industrielles sous-traitantes de Haute-Savoie et les donneurs d'ordres. Le SNDEC est également partie prenante des dispositifs Rebond industriel et Territoires d'industrie.

Quelles actions menez-vous dans le domaine environnemental ?

Agir pour la protection de l'environnement est dans notre ADN et cela représente plus d'un tiers des activités de notre syndicat. Nous avons très tôt établi que les performances environnementales étaient la clé pour le développement des entreprises industrielles et nous menons des actions de sensibilisation sur cette problématique depuis plus de vingt ans. Nous accompagnons la montée en expertise et proposons des aides à l'investissement aux entreprises de décolletage et d'usinage pour des équipements et des process qui améliorent leur impact sur l'environnement, et notamment sur la qualité de l'eau de l'Arve grâce à la filtration des brouillards d'huile. Nous réalisons des diagnostics et montons des



dossiers afin que les entreprises bénéficient de subventions de l'Agence de l'eau.

Le SNDEC est par ailleurs associé au deuxième plan de protection de l'atmosphère (PPA 2) pour la qualité de l'air. Dans ce cadre, nous avons lancé une étude sur les rejets de la filière du décolletage auprès d'une dizaine d'entreprises volontaires afin de proposer des recommandations et un plan d'action.

Enfin, dans le cadre de France 2030, nous mènerons en 2024 un projet d'accompagnement aux démarches de décarbonation et de performances énergétiques. ■

AU SERVICE DE L'INNOVATION ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LE CRÉDIT AGRICOLE DES SAVOIE SE POSITIONNE COMME UN PARTENAIRE DE CHOIX POUR LES ENTREPRISES



Et si la banque devenait un partenaire de choix pour les entreprises souhaitant innover et s'engager dans la transition écologique ?

Le Crédit Agricole des Savoie propose un accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques de chaque entreprise. Une approche à la fois experte et locale qui permet aux entreprises de la région de se développer, et de se différencier.

Une vision et des ambitions que nous détaille François Larochette de Roëck, directeur Banque du Territoire et des Entreprises de la Caisse Régionale.

« L'esprit d'entreprise et d'innovation des savoyards des dernières décennies a porté notre région jusqu'à devenir l'une des plus dynamiques de France sur le plan économique. Les chargés d'affaires du Crédit Agricole des Savoie accompagnent, depuis de nombreuses années près d'une entreprise sur deux en étant des partenaires de choix pour les dirigeants locaux.

Notre approche est résolument tournée vers la proximité avec nos clients. Nous disposons de 3 agences dédiées aux entreprises dans les bassins économiques de Chambéry, Annecy et Cluses et de plusieurs pôles spécialisés dans des secteurs d'activité spécifiques : le tourisme, l'agroalimentaire, l'immobilier, la santé et les collectivités publiques. Cette organisation nous permet d'apporter des réponses précises et adaptées aux besoins de chaque secteur.

Aujourd'hui, la transition écologique et énergétique est une préoccupation majeure pour les entreprises. Forts d'une équipe de chargés d'affaires spécialisés dans ce domaine, nous aidons nos clients à établir un diagnostic précis de leur situation et à trouver des solutions adaptées à leurs besoins, tout en nous appuyant sur un réseau de partenaires.

La connaissance fine des clients, l'organisation en agences dédiées et en pôles spécialisés sont les piliers d'une organisation résolument tournée vers l'avenir et les Savoie. »

François Larochette de Roëck

VOUS OFFRIR LES EXPERTISES D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE ET LA RÉACTIVITÉ D'UNE BANQUE RÉGIONALE

Nous mettons notre expertise au service des entrepreneurs savoyards :

- **164 agences,**
- **3 agences Entreprises :** Chambéry, Annecy Genevois et Mont-Blanc Léman,
- **4 pôles spécialisés** dans les domaines de l'Agroalimentaire, de l'Immobilier, du Tourisme et du Territoire (Santé, Collectivités Publiques, Energies Environnement, Innovation),
- **1 structure de capital développement,**
- **2 villages de l'innovation,** pour accompagner les start-up et les entreprises de nos régions.



**DES SAVOIE
ENTREPRISES**

Accompagner la Haute-Savoie dans la poursuite de son développement



Entretien avec **François Larochette de Roëck**,
Président du Comité des banques de Haute-Savoie, Directeur Banque
du territoire et des entreprises du Crédit Agricole des Savoie



Le 25 août 2023, l'antenne haut-savoyarde de la Fédération bancaire française (FBF) a annoncé la nomination de François Larochette de Roëck à sa présidence.

Quels grands défis le Président du Comité des banques de Haute-Savoie souhaite relever ?

Deux grands défis sont pour moi à relever en priorité.

Le premier est d'accompagner un développement durable de notre territoire afin qu'il demeure attractif et prospère tout en permettant à tout le monde d'y vivre correctement. Le département est riche mais aussi cher en raison de la proximité de la Suisse et d'une croissance démographique qui rendent compliquées l'accessibilité aux logements. Ceux-ci sont insuffisants en nombre et au final non accessibles à tous. Nous devons permettre à toutes les catégories socioprofessionnelles, y compris celles aux revenus les plus modestes, de continuer à travailler et bien vivre sur notre territoire en développement.

Pour moi, le second enjeu consiste à soutenir la décarbonation de notre économie. Notre richesse provient des entreprises qui ont su exploiter les potentiels naturels et géographiques de la Haute-Savoie.

Outre la richesse engendrée par notre proximité avec la Suisse, des industries ont su profiter des forces hydrauliques le long de la vallée de l'Arve, et le tourisme s'est développé à la fois autour de nos magnifiques lacs et de nos massifs de montagnes exceptionnels.

Or depuis vingt ans, on constate que les Savoie sont deux fois plus impactées par le changement climatique que les autres territoires français car la fonte des glaciers accélère le réchauffement.

Le tourisme (nos stations de ski), nos filières industrielles (notamment le décolletage encore largement lié au moteur thermique automobile) et l'activité transfrontalière sont très exposés à ce réchauffement climatique.

Ces secteurs sont très importants dans l'économie avec deux fois plus d'industries qu'ailleurs (part de 25 % contre 12 % sur le plan national), un poids du tourisme très supérieur à la moyenne nationale et une mobilité transfrontalière effectuée encore largement par l'usage de véhicules particuliers.

Ainsi, les banques ont un rôle majeur à jouer pour accompagner, encourager, conseiller et financer ces filières clés de l'économie de la Haute-Savoie afin qu'elles s'adaptent à ces profonds changements et se décarbonent rapidement.

Comment, avec les acteurs publics, contribuez-vous à la transition ?

Les banques ont déjà comme tout acteur économique une responsabilité quant à leurs propres empreintes c'est-à-dire liées à leurs activités, leurs émissions directes de CO₂ (Scope 1) mais l'enjeu essentiel réside surtout pour elles dans l'impact des financements qu'elles accordent à leurs clients (Scope 3) qui émettent à leur tour du CO₂ grâce aux projets développés via ces crédits.

Cet impact est en effet 100 fois supérieur à

l'effet direct de leurs activités propres. Les banques peuvent donc avoir une influence forte sur la décarbonation de l'économie par leur politique de distribution de crédits. Les acteurs publics ont également un rôle majeur en créant le cadre réglementaire favorable à la décarbonation.

Il s'agit d'encourager les bonnes pratiques des personnes qui ont des démarches vertueuses favorisant la transition énergétique mais aussi de pénaliser les acteurs qui ne jouent pas le jeu en continuant d'émettre trop de CO₂ ou en utilisant beaucoup d'énergies fossiles.

Par ailleurs, les collectivités ont un poids économique et social très important. En termes d'investissements, leurs choix sont très impactants, notamment en matière de logements et de mobilités.

Les acteurs publics, via la réglementation et leurs plans financiers, peuvent donc avoir une influence déterminante sur la vitesse et la puissance de la décarbonation. Nous travaillons avec eux sur de nombreux projets et des sujets réglementaires, car seule l'action collective permettra de réussir la transition énergétique. ■



Le tourisme (stations de ski), les filières industrielles (notamment le décolletage encore largement lié au moteur thermique automobile) et l'activité transfrontalière sont très exposés au réchauffement climatique.



L'habitat
bas carbone
pour tous

Le spécialiste de la construction
en bois, hors-site et bas carbone
élargit son offre aux collectivités



Logements modulaires livrés prêts-à-vivre à Vallières (74)

Décarboner et industrialiser la construction

Depuis 10 ans, TH apporte à ses clients bailleurs la **solution constructive** idéale pour un habitat bas carbone en avance sur le seuil 2031 de la RE2020. La solution industrielle modulaire hors-site de TH permet de **réduire la durée de réalisation** des projets à moins de 12 mois et garantit un très haut niveau de **qualité de finition**. Les modules sont finis à 100% en fabrique et transportés sur chantier **sans défaut et sans réserve**. Plus 400 projets habitats et ERP ont été réalisés à ce jour.

Une offre étendue aux collectivités

Industriel implanté en Haute-Savoie, TH met son savoir-faire au service des collectivités pour les **accompagner** dans la **conception**, la **construction** et l'**installation** de bâtiments **bas carbone** (-35% de CO₂ par rapport à une construction en maçonnerie traditionnelle) et à haute **performance énergétique** : crèches, écoles maternelles et primaires, salles associatives et municipales, centre de loisirs, espaces jeunes et périscolaires, maison de santé, espaces dédiés au sport, à la culture, aux services techniques des collectivités...



Salle de classe modulaire en bois, construite hors-site

Un expert à la tête de TH collectivités et constructions

TH crée une **nouvelle direction d'activité** dirigée par Edouard Corbet. Son expérience en tant que directeur général d'un bailleur social et DGS de communes et intercommunalités lui permettront de **comprendre vos enjeux** et de vous **accompagner au mieux** dans vos projets de construction avec des solutions **clés en main** et livrées **prêtes-à-vivre**.



Crèche en modules 3D bois, 100% finie en fabrique

Suivez notre actualité :



TH - L'habitat bas
carbone pour tous



www.th-groupe.com
contact@tech-hab.com
04 50 51 09 66

276 Rue du Mont-Blanc
ZAC d'Orsan, Espace Avenir
74540 SAINT-FÉLIX

Un bâtiment aux normes carbone du seuil 2031



Entretien avec **Alain Bejean**,
Président de l'entreprise TH



L'entreprise TH (Technologies et Habitats) de Saint-Félix est spécialisée dans la construction hors site d'habitats modulaires très bas carbone.

Quels sont les principes de vos constructions ?

La construction traditionnelle est responsable d'une importante production de gaz à effet de serre. La nouvelle réglementation RE 2020 fixe non seulement des seuils de performances énergétiques mais aussi des coûts « carbone ». Des seuils ont été adoptés afin de réduire, avec des niveaux de plus en plus exigeants, ces coûts « carbone » en 2022, 2025, 2028 et 2031. Nous allons donc devoir utiliser de plus en plus des matériaux biosourcés à la place de matériaux minéraux. L'impact carbone le plus important est l'utilisation du bois comme matériau de structure à la place du béton. Mais l'utilisation de matériaux biosourcés peut augmenter le coût de la construction de 15 à 20 %. Dès lors, pour construire en bas carbone sans augmenter les coûts, il faut gagner en productivité. Puisque cela n'est pas possible sur un chantier à cause des aléas, TH remonte le maximum d'opérations dans un système industriel, y compris tous les systèmes de finition (fluides, peintures,

électricité, etc.) en fabriquant des blocs complets de bâtiment en usine. Ces blocs mesurent 3 mètres de haut, 4,5 mètres de large et jusqu'à 14 mètres de long. Les finitions intérieures sont terminées à 100 % ; ils sont fonctionnels (eau, électricité, etc.), testés zéro défaut et prêts à l'usage comme tout produit industriel (TV, smartphone, etc.). Il ne reste plus alors qu'à les assembler et à les connecter ensemble sur un site. La livraison des bâtiments est ainsi sans réserve, sans problème qualité.

De plus, le système constructif TH permet de la liberté architecturale. Nous pouvons faire une pièce avec plusieurs blocs ou plusieurs pièces dans un même bloc. Même si les logements produits sont différents, le processus de fabrication repose toujours sur le même type de composants et toujours la même manière d'assembler. Cette récurrence donne accès à la productivité industrielle.

Nos logements sont de grande qualité, quasiment passifs en termes de consommation énergétique, aux normes carbone du seuil 2031 et, grâce à notre producti-

tivité, à un coût similaire aux constructions classiques.

Quels sont les économies générées et les nouveaux projets ?

Le coût global de nos constructions est moins élevé que celles dites classiques. Nos bâtiments, très performants sur le plan énergétique, sont équipés de chauffage simple à très faible coût de maintenance. Le taux de SAV est incomparable. Pour des bailleurs qui font un bilan sur quarante ans, la différence est énorme. Forts de dix ans d'expérience, nous avons déjà réalisé 500 logements et devons en fabriquer 300 en 2024 ; l'accélération est forte. Nous vendons nos produits à des bailleurs sociaux et à des promoteurs. Notre centre technique est localisé à Saint-Félix en Haute-Savoie, et notre site de production basé à Dôle dans le Jura couvre un arc qui va de Strasbourg à Lyon. Dans quelques mois, un deuxième site de production ouvrira à Saint-Quentin dans l'Aisne pour couvrir le nord de la France.

Qui sont les acteurs qui soutiennent votre développement ?

Nous avons trois partenaires importants, tous présents à notre capital en position minoritaire ; la Caisse des dépôts via France 2030, Bouygues Construction et Saint-Gobain. Ces trois groupes sont actifs dans notre développement national. Par exemple, nous construisons actuellement avec Bouygues 300 chambres d'étudiants dans l'Aisne. En 2024, nous lancerons une activité à l'attention des collectivités locales pour la réalisation, par exemple, de crèches ou d'extension de salles de classe. Le cœur de ce lancement sera en Haute-Savoie. ■



Même si les logements produits sont différents, le processus de fabrication repose toujours sur le même type de composants et toujours la même manière d'assembler. Cette récurrence donne accès à la productivité industrielle.

L'expertise du contact



Entretien avec **Patrice Deville**,
Directeur du site de Souriau, groupe EATON, Cluses

Souriau Cluses, ex-Technocontact, écrit depuis plus de 60 ans son histoire avec une continuité et une adaptabilité dans la fabrication de contacts électriques. En ce début d'année 2024, les orientations prises par son groupe la poussent vers la croissance et lui permet d'avoir des perspectives favorables.

UN PEU D'HISTOIRE ...

La société Souriau, présente depuis plus d'un siècle dans la connectique, son domaine d'activité, est mondialement connue avec, à ce jour, des unités de production et d'assemblage sur l'ensemble des continents. Son nom est présent à Cluses depuis 1962, date à laquelle elle achète son principal fournisseur de contacts électriques : la société Poll frères. Cette démarche répondait à la stratégie d'intégration verticale de production de Souriau et à la nécessité de maîtriser la fabrication des contacts électriques assemblés dans ses connecteurs. Dès le début des années 1970, pour répondre à la demande croissante du marché, un nouveau site de 2 500 m² fut construit dans la zone industrielle des Grands Prés, toujours à Cluses, berceau du décolletage. Le site continua son expansion en ayant soin d'intégrer les nouvelles technologies tout au long de son histoire, ceci en maintenant un savoir-faire précieux sur les machines à cames. En 2003, Souriau décida de transformer l'établissement Souriau Cluses en une société nommée Technocontact afin de développer la vente directe de contacts électriques à d'autres clients connecticiens. Après 20 ans de Technocontact, une nouvelle étape symbolique est franchie au 01 janvier 2024 : Technocontact retrouve son nom d'origine « Souriau Cluses » afin de continuer son histoire avec sa maison-mère Souriau groupe EATON et encore mieux répondre aux nombreux challenges économiques internationaux et sociaux actuels et futurs.

QUI ÊTES-VOUS ?

Le site de Cluses est spécialisé, depuis son origine, dans la fabrication de contacts électriques dédiés aux environnements sévères. Plus de 120 millions de contact à base de cuivre sont fabriqués chaque année à Cluses pour les sites Souriau et les propres clients du site. Ces contacts sont destinés aux leaders de l'aéronautique (40 %), du spatial (10 %), du ferroviaire (5 %) et de l'industrie (45 %). Les marchés du transport de l'énergie sont de plus en plus plébiscités et notre positionnement nous offre des perspectives de croissance importantes. Une équipe de 70 personnes collabore chaque jour pour produire ces petites pièces (diamètre moyen de 3 mm) sur une centaine de machines en usinage CN, usinage à cames et traitement thermique. Avec nos moyens de production et nos investissements constants, nous sommes capables de nous adapter à toutes les sollicitations de nos clients (séries de 100 pièces à 10 millions de pièces). Ce savoir-faire historique et spécifique est transmis par les équipes présentes via nos formations internes et les centres techniques de formation locaux pour la base des métiers du site.

QUELLES SONT VOS PRIORITÉS ?

Nos priorités :

- La sécurité de nos collaborateurs,
- Le souci de notre impact sur l'environnement,
- Le partage de nos valeurs EATON,
- Notre croissance.

Deux sujets sont non négociables : nous sommes intransigeants sur les sujets sécurité et éthique, sujets des plus importants pour notre groupe. Nous travaillons tous ensemble et sans cesse pour développer une réelle culture

sécurité. Les valeurs éthiques du groupe sont notre ADN.

Nous sommes certifiés ISO 14001 depuis de nombreuses années. Nous traitons tous nos déchets et rejets afin de limiter notre impact.

La mise en autonomie de tous nos collaborateurs est une vraie volonté de l'entreprise avec une responsabilisation de chacun. Nous développons une politique d'entreprise tournée vers nos collaborateurs et notre environnement. Exemple : nos horaires sont adaptés avec des plages importantes pour faciliter la vie de chacun. Les collaborateurs en horaire variable peuvent arriver entre 7h00 et 9h30 et partir dès 15h00 tout en organisant leurs semaines de 35h00. Notre politique de rémunération permet également à chacun d'être récompensé et entretient les efforts de tous (augmentations annuelles négociées conséquentes, dotation CSE importante, participation au résultat, ...).

ET DEMAIN ?

Nos forces sont multiples :

- Un marché : un secteur d'activité en croissance
- Un groupe : Souriau Cluses fait partie du groupe international EATON leader dans le transfert des énergies et dont la croissance se démontre régulièrement par ses choix stratégiques et ses résultats.
- Des hommes : des collaborateurs impliqués et avec un savoir-faire reconnu
- Des moyens : des investissements réguliers pour nous permettre de progresser et suivre nos ambitions

Les défis seront nombreux et je suis sûr que l'équipe de Souriau Cluses sera présente pour les relever afin de continuer à écrire cette fabuleuse histoire du contact. ■

EATON
Powering Business Worldwide

Plant Manager, Souriau Cluses
Interconnect Technologies, Aerospace Group, Eaton
11 rue du Docteur Gallet - ZI des Grands Prés - BP37 - 74301 Cluses Cedex
Tél. : 04 50 98 23 33 - Eaton.com/Souriau

« Catalyser et amplifier la dynamique collective de l'industrie de l'outdoor »



Entretien avec **Cédric Georges**,
Président d'Outdoor Sports Valley

Créée en 2010, l'association Outdoor Sports Valley accompagne les entreprises de la filière outdoor dans leur développement, et renforce ses actions en faveur de la responsabilité sociale et environnementale.

Pouvez-vous nous présenter Outdoor Sports Valley ? Quelles actions menez-vous en faveur de la transition écologique et sociétale ?

Outdoor Sports Valley (OSV), c'est avant tout un réseau, un groupe passionné de chefs d'entreprise, salariées de la filière outdoor, d'experts, de décideurs qui s'engagent collectivement en faveur de l'attractivité et de la croissance économique durable de notre secteur.

L'association a été fondée en 2010 par un groupe d'une dizaine de leaders visionnaires de l'industrie *outdoor* (dont les marques Millet, Salomon, Tecnica, Vuarnet, Scott Sports, TSL, Patagonia et Rip Curl) qui ont créé OSV pour être une voix unifiée, collaborative et compétitive afin d'aider à guider l'industrie. La force du réseau OSV aujourd'hui, c'est plus de 500 adhérents, représentant plus de 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 8 000 salarié-es.

Accélérateur de la filière *outdoor* et interlocuteur de référence de cette dernière, nous accompagnons les adhérents sur quasiment toute la chaîne de valeurs de l'entreprise : RH, achats, développement... et bien évidemment la transition RSE.

OSV déploie d'ailleurs un large éventail d'actions visant à soutenir ses adhérents dans cette transition avec par exemple un accès à l'international plus éco-responsable : mutualisation des transports, coûts et structures sur des salons internationaux, études annuelles tendances et marchés : en 2023, sur les tendances de



Cédric Georges, Directeur des ventes d'ODLO, président d'OSV depuis 2022, lors de « OSV explore la décarbonation » en juin 2023.

consommation ou encore les programmes de circularité mis en place par les marques *outdoor*.

Nous proposons également des aides pour l'optimisation des coûts de gestion via des fournisseurs plus respectueux et pour la compréhension et l'accès aux réglementations RSE, au bilan carbone et à la mise en place de stratégie RSE au sein des entreprises. En outre, nous apportons un soutien à l'innovation durable avec les French Outdoor Awards ainsi qu'un accompagnement à l'émergence de nouvelles entreprises à impact positif avec OSV start-up Program. Enfin, nous proposons des formations aux étudiants ou aux salariés en reconversion aux métiers de l'*outdoor* avec OSV Academy et des formations RSE accessibles à tous les salariés des entreprises afin d'intégrer la RSE à tous les niveaux.

Quelles sont les caractéristiques de la filière *outdoor* en Haute-Savoie ? À quels enjeux fait-elle face ?

Aujourd'hui, la responsabilité sociale et environnementale (RSE) s'impose comme un impératif pour les entreprises

de la filière *outdoor*. Cette transition vers des pratiques plus durables et respectueuses de l'environnement est devenue un enjeu majeur pour l'ensemble du secteur. Les consommateurs sont de plus en plus attentifs aux impacts écologiques de leurs choix, et les entreprises qui intègrent la RSE dans leur stratégie sont celles qui se démarquent. La filière *outdoor*, qui englobe les équipements de sport et loisir en plein air, est consciente de cette réalité et s'engage de plus en plus activement dans la transition RSE. Ce mouvement reflète un désir commun de préserver les espaces naturels et de répondre aux attentes des consommateurs soucieux de l'avenir de notre planète.

Quels sont vos projets pour 2024 ?

Notre objectif pour les années à venir est de continuer à catalyser et amplifier la dynamique collective de l'industrie de l'*outdoor* pour en faire un modèle résilient et à impact positif. Toutes nos missions vont être aujourd'hui, et encore plus en 2024, centrées pour accompagner au mieux les entreprises dans leur développement dans le respect de leur environnement. ■

Adapter les essences forestières au climat de 2100-2150



Entretien avec **François-Xavier Nicot**,
Directeur de l'Agence territoriale Savoie Mont Blanc
de l'Office national des forêts

Les forêts de Haute-Savoie couvrent environ 50 % de la surface du département, un chiffre important lié au caractère montagnard du territoire.

Quelles sont les principales essences de bois des forêts de Haute-Savoie ?

Nos forêts se caractérisent par leur gradient altitudinal où nous trouvons toutes les essences de forêts. L'étage collinéen (plaines et collines) est ainsi composé de chênes tandis que le hêtre et le sapin sont en moyenne altitude et, en hauteur, nous avons des mélèzes et des épicéas. Nos forêts se situent dans des fortes pentes, avec quelques collines à l'ouest mais, à partir d'Annecy, nous entrons dans la haute montagne jusqu'au sommet du Mont-Blanc. De plus, les étages altitudinaux forment des climax forestiers. Ces climax réunissent l'ensemble des paramètres physiques, biologiques, météorologiques et géologiques qui explique la composition d'un espace forestier.

Comment l'Office national des forêts (ONF) participe alors au développement de la filière bois dans ce département ?

L'ONF en Haute-Savoie gère l'ensemble des 60 000 hectares de forêts publics, soit un tiers des forêts du département. Chaque année, nous prélevons environ 120 000 m³ de bois particulièrement

destiné à la construction. La spécificité des forêts de Haute-Savoie repose sur la production de bois de charpente issu, principalement, de l'épicéa. Toute la chaîne des Vosges, du Jura et des Alpes produit des sapins et des épicéas pour les charpentes. Notre enjeu est d'exploiter ces essences malgré les difficultés topographiques, la pente et la montagne.

Cette forêt présente en effet un « handicap montagne » relatif à la topographie qui induit que la matière, plus difficilement exploitable et mobilisable, coûte plus cher. Pour autant, nous la vendons sur un marché, national et international, dont les prix sont alignés.

Quel est l'impact du changement climatique sur les forêts haut-savoyardes ?

Les massifs de montagne sont les territoires de France où les évolutions climatiques sont les plus rapides du fait du gradient altitudinal. Les réchauffements sont ainsi deux fois plus rapides dans nos forêts de montagne avec, depuis 2018, des impacts importants en termes de mortalité des forêts. Les épicéas s'avèrent fragilisés par les conditions climatiques

et attaqués par un parasite, le scolyte. Nous avons des dépérissements importants de forêts, en particulier en 2023 où nous sommes entrés en crise sanitaire avec des problématiques d'écoulement de ces produits bois. Dès lors que ce n'est plus le forestier qui choisit les arbres à couper mais un insecte qui décide de les décimer, nous avons des difficultés de surproduction de bois, et une matière, morte sur pied, de moins bonne qualité à mettre sur le marché. Actuellement, nous devons donc gérer la crise de filière de la transformation de bois qui est en train de s'installer.

À chaque fois que nous avons des zones forestières sinistrées par le climat et le scolyte, nous profitons de la situation pour renouveler la forêt en essayant de choisir des essences forestières qui apparaissent plus adaptées au climat futur. Les arbres n'ont pas de capacités de déplacement pour s'adapter au changement climatique, contrairement à la faune. De plus, les arbres mettent 100 à 150 ans pour pousser. Ils doivent donc être résistants aux conditions maximales de l'évolution climatique. Notre travail vise à adapter les essences forestières qui seront capables de résister au climat de 2100-2150. Face à l'incertitude de cette évolution, nous plantons un mélange d'essences très diversifié avec des essences méridionales comme les sapins de Turquie ou de Grèce, les cèdres du Maroc, et des essences plus locales comme le mélèze qui pousse dans les Alpes du Sud. Nous réalisons ainsi une migration assistée des essences forestières. ■



L'atout principal du bois : sa performance environnementale



Entretien avec **Julien Haase**,
Architecte DPLG, Président du Pôle Excellence Bois des pays de Savoie

La forêt de Haute-Savoie présente environ 50 % d'épicéa et 15 % de sapins, qui sont des essences adaptées aux produits pour la construction.



Le bilan carbone du bois est excellent car c'est un matériau local, qui demande assez peu d'énergie durant sa transformation, et permet d'augmenter le puits carbone.

Quelle place occupe le bois dans les constructions en Haute-Savoie ?

La filière bois construction est principalement représentée par les propriétaires des forêts publiques et privées, les gestionnaires (ONF, CRPF, Chambre d'agriculture), les acteurs de la récolte (bûcherons, débardeurs, transporteurs...), les scieurs, la deuxième transformation du bois (raboteurs, colleurs...) et les charpentiers et menuisiers. Toute cette filière est dynamique en Haute-Savoie.

La forêt de Haute-Savoie présente environ 50 % d'épicéas et 15 % de sapins, qui sont des essences adaptées aux produits pour la construction. Ces deux essences représentent 95 % du volume scié par les scieurs de Haute-Savoie. Il y a également 13 % de hêtres, 7 % de chênes et 5 % de frênes. Ces essences sont essentiellement valorisées en bois bûche et quasiment pas en bois d'œuvre.

De nombreux projets de construction d'équipements publics et privés sont régulièrement réalisés en bois, notamment écoles, collèges, lycées, gymnases, équipements communaux, etc. La promotion immobilière et les bailleurs sociaux, quant à eux, ont plus de mal à construire des logements et des bureaux en bois.

Les maîtres d'ouvrage sont mobilisés et motivés, mais nous communiquent des difficultés techniques et un surcoût de la construction souvent difficile à absorber. Il est donc essentiel de les accompagner et de fédérer les énergies pour lever les freins à l'utilisation du bois dans ces programmes.

Quelles sont les qualités du bois en matière d'isolation, de durabilité, de solidité, de sécurité, etc. ?

Le bois est un matériau plus isolant thermiquement que le béton et le métal. Les isolants en fibre de bois ont un excellent bilan environnemental. Ils sont performants et offrent un déphasage thermique intéressant par rapport aux isolants en laine de verre ou de roche, et en polystyrène ou polyuréthane.

Provenant d'une matière vivante, le bois est une matière durable pour l'environnement et demande certaines attentions pour qu'il reste durable dans le temps dans la construction. Les normes de classement d'emploi permettent d'utiliser le bois aux bons endroits pour qu'il soit durable dans le temps.

À propos de la solidité, le bois est plus solide que le béton et que le métal à poids égal.

De plus, le bilan carbone du bois est excellent car c'est un matériau local, qui demande assez peu d'énergie durant sa transformation, et permet d'augmenter le puits carbone, car le CO₂ capté par l'arbre lors de sa croissance reste stocké dans le matériau.

Enfin, de nombreuses études montrent les effets positifs de vivre dans un environnement en bois sur la réduction du stress, l'amélioration de l'humeur, et la stimulation de la créativité.

Comment sont exploitées ces essences dans un souci de préservation et de diversification des ressources ?

L'exploitation des forêts de Haute-Savoie est principalement réalisée en futaie irrégulière. C'est-à-dire que la forêt garde un couvert continu, contrairement à la coupe rase. Le changement climatique a pour conséquence des périodes de sécheresse répétées qui affaiblissent les arbres. Les épicéas sont tellement affaiblis qu'ils n'arrivent plus à se protéger des scolytes, et sèchent sur pied. Le moyen le plus efficace pour freiner les attaques de scolytes est de récolter les épicéas pendant qu'ils sont attaqués et d'évacuer les grumes de la forêt. Ces coupes rases font place à des plantations d'essences adaptées au climat futur. Enfin, la croissance des arbres reste supérieure à la récolte et la mortalité ; il y a donc de la matière encore disponible en forêt, mais faut-il encore qu'elle soit accessible. En effet, les contraintes d'accès aux forêts de Haute-Savoie sont fortes, entre la neige, les loisirs et les pentes importantes. ■

Choisissez la première scierie de Haute-Savoie,
Valorisez votre forêt, développez des emplois locaux,
Soyez acteur d'une économie durable et vertueuse



la forêt



notre savoir faire



vos projets !



Mettre en réseau l'ensemble des acteurs des filières interprofessionnelles du bois



Entretien avec **Loïc Hervé**,
Sénateur de la Haute-Savoie, Vice-président du Sénat



L'Association des communes forestières de Haute-Savoie œuvre depuis 90 ans au service des communes propriétaires de forêts afin de les accompagner vers une gestion forestière vertueuse et adaptée aux attentes de la société. (Source : www.communesforestieres-aura.org)

Vous êtes le Président de l'Association des communes forestières de la Haute-Savoie. Quelle est la vocation de cette association membre de la Fédération nationale des communes forestières ?

La Présidence de l'Association des communes forestières de la Haute-Savoie (Cofor 74) depuis 2018 est, pour moi, une manière de poursuivre mon engagement lorsque j'étais Maire de la commune de Marnaz.

Notre association, qui s'appuie sur un réseau national et régional, regroupe des communes propriétaires d'un foncier forestier sur leur territoire. Mais elle peut également aussi accueillir toutes les collectivités qui souhaitent œuvrer en faveur de l'espace forestier et de la filière bois. Il est important que les élus soient acteurs dans ce domaine et conservent un rôle central dans la mise en valeur du foncier forestier.

Les intérêts de se regrouper au sein d'une telle association sont nombreux. Il s'agit de :

- mieux défendre les intérêts des communes forestières ;
- aider les élus locaux à agir pour leur espace forestier par de la formation et de l'information ;
- accompagner les communes dans leurs projets, et les guider dans leur volonté de transition écologique et énergétique ;
- participer à la mise en œuvre de la politique de la filière bois.

Comment les membres de cette association se mobilisent-ils afin d'exploiter durablement les forêts haut-savoyardes ?

Nous travaillons en constante et étroite relation avec l'Office national des forêts (ONF) Savoie Mont-Blanc (départements de la Savoie et de la Haute-Savoie). Cet établissement public nous aide, par exemple, dans le choix des essences à replanter au regard du réchauffement climatique qui favorise notamment une invasion de scolytes.

Nous sommes aussi amenés à réaliser des diagnostics forestiers à la demande des collectivités membres. Nous proposons également aux collectivités une ingénierie technique et financière, qui leur permet d'entreprendre des actions pour leur forêt. Nous les incitons à saisir leur droit de préemption, tout comme à rechercher des biens sans maître comme outils de gestion et de sauvegarde de leur domaine forestier. Nous développons d'autres partenariats, comme avec le

Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de Haute-Savoie) qui souhaite déployer un outil d'évaluation de la ressource en bois énergie, dans le cadre de ses compétences en matière de création et d'exploitation de réseaux publics de chaleur.

Nous cherchons à sensibiliser et à impliquer davantage la société sur les enjeux de la forêt et sa filière par des actions pédagogiques.

Comment travaillez-vous en ce sens avec tous les acteurs publics et privés concernés ?

La situation sanitaire des forêts de Haute-Savoie est particulièrement préoccupante au regard de l'épidémie de scolytes. C'est pourquoi nous nous efforçons de mettre en réseau l'ensemble des acteurs, publics et privés, des filières interprofessionnelles du bois, notamment pour promouvoir des circuits courts dans la construction et décourager les exports de grumes.

Une grande mobilisation des acteurs privés, propriétaires privés et publics et gestionnaires de bois, a eu lieu par exemple dans le cadre de la reconstitution de la forêt de Magland, détruite partiellement mais sérieusement lors de la tempête de juillet 2019. C'est un vrai exemple qui est inspirant.

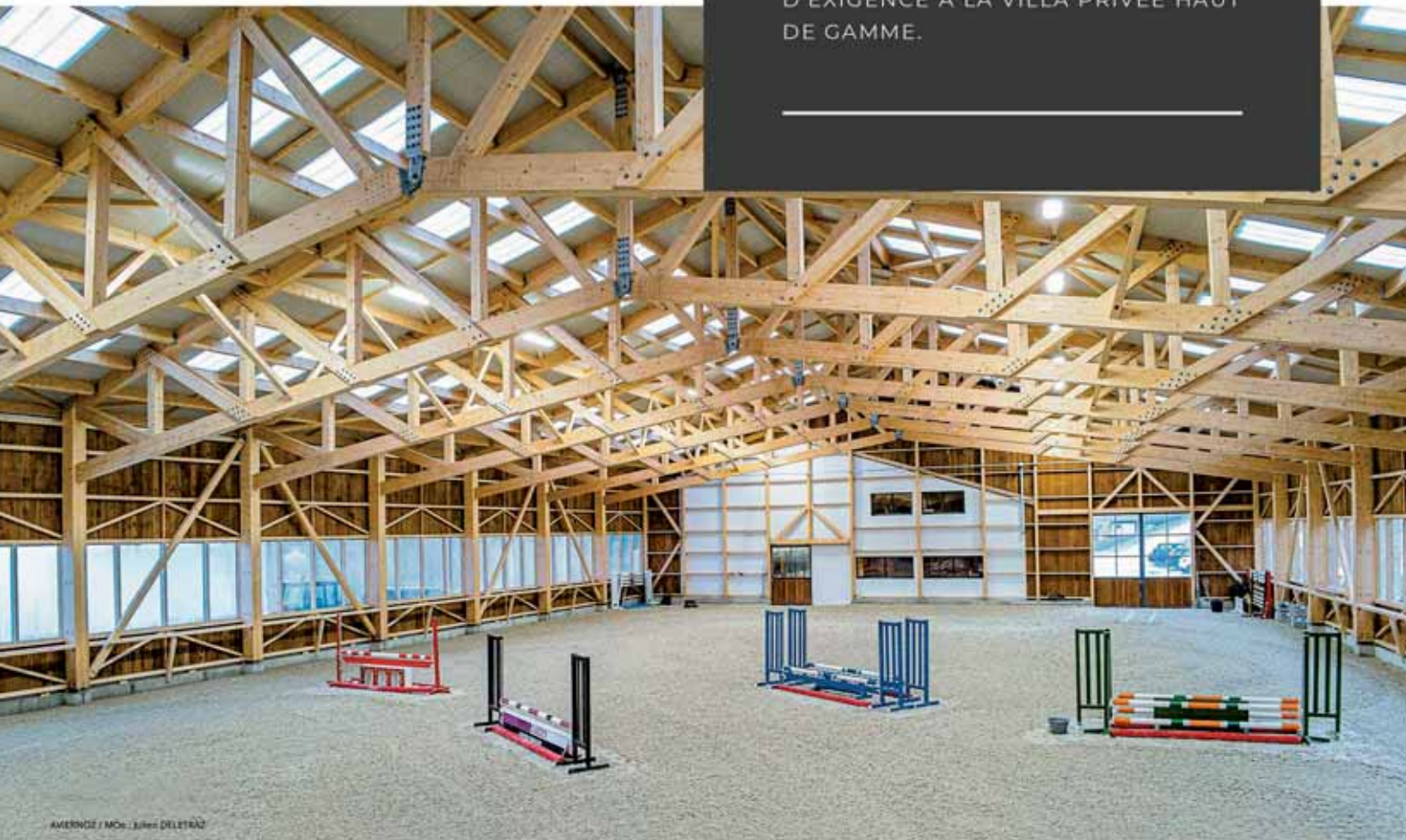
Une action est également menée avec la Fédération des chasseurs pour une meilleure gestion du gibier en vue de la régénération de la forêt. ■



De gauche à droite: Xavier Roux, responsable des travaux ONF Haute-Savoie, Nancy Angelier, responsable des travaux ONF Auvergne-Rhône-Alpes, Loïc Hervé, Sénateur de la Haute-Savoie.

CONSTRUIRE EN BOIS

AUDACIEUX ET RECONNU SUR LES DEUX SAVOIE, LP CHARPENTE INTERVIENT SUR TOUS LES TYPES DE PROJETS, DE L'OUVRAGE PUBLIC D'EXIGENCE À LA VILLA PRIVÉE HAUT DE GAMME.



AMERNGE / MOE - JULES DELETRAQ



UN BÂTISSEUR RESPONSABLE

LP CHARPENTE EST UNE ENTREPRISE CERTIFIÉE, ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHÉ CITOYENNE ET SOCIÉTALE RESPONSABLE.





UN CHARPENTIER EXPÉRIMENTÉ

DEPUIS PLUS DE 25 ANS,
LP CHARPENTE PARTAGE UNE MÊME
AMBITION : CONSTRUIRE DANS UNE
PERSPECTIVE DE DURABILITÉ POUR LES
GÉNÉRATIONS FUTURES.



THONON-LES-BAINS / MOA / ATELIER 419



CRIBET / MOA / AGENCE 88



PASSY / MOA / N&B ARCHITECTES ASSOCIÉS



FRALLO / MOA / ITINÉRAIRES D'ARCHITECTURE

LP CHARPENTE

1783, Route de l'Arny
74350 Allonzier La Caille
04 50 27 15 92
accueil@lpcharpente.com



Disposer de secours dans des délais rapides



Entretien avec **le Colonel Nicolas Marillet**,
Commandant du Service départemental d'incendie et de secours de
la Haute-Savoie



Le Service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Savoie (Sdis 74) se compose de 87 casernes qui assurent un maillage territorial de proximité sur l'ensemble de ce vaste territoire. Ces casernes sont armées, au quotidien, par 3 200 sapeurs-pompiers volontaires, 677 pompiers professionnels et 170 agents administratifs et techniques.

Quelles sont les particularités du Sdis 74 ?

Nous disposons d'une plateforme des appels d'urgence quasiment unique en France. En effet, à Annecy, dans les locaux de l'état-major du Sdis, nous regroupons des sapeurs-pompiers pour les appels au 18 et 112, le Samu, la régulation des médecins libéraux, les ambulanciers privés, la Croix-Rouge, le Conseil départemental et le service des routes. Nous pouvons ainsi gérer toutes les situations d'urgence avec une réelle efficacité. De fait, nos délais pour engager des secours sont les plus courts de France sur les situations les plus graves. Par exemple, lors d'un arrêt cardiaque, un médecin et un équipage de sapeurs-pompiers peuvent être engagés sur les lieux en moins d'une minute.

Nos 87 casernes sont aussi la garantie de disposer de secours dans des délais rapides, ce qui est gage d'une meilleure

prise en charge des victimes, et de moindres dégâts par le feu sur les biens couverts par les assureurs. De plus, l'activité journalière étant répartie sur un plus grand nombre d'agents, elle est davantage supportable pour les sapeurs-pompiers volontaires. Aujourd'hui, nous pouvons mobiliser 500 pompiers en journée et 800 la nuit en moins de 10 minutes. Si je dois faire face à une crise grave, je peux mobiliser 1 500 pompiers en 15/20 minutes. Par ailleurs, notre maillage permet d'apporter une réponse graduée puisque les premiers secours arrivent en moins de 10 minutes et, le cas échéant, cette réponse est renforcée par les casernes plus éloignées mais disposant de plus de moyens.

Enfin, je tiens à souligner l'excellente relation que nous avons avec tous les services. En Haute-Savoie, les médecins, les infirmiers, les sapeurs-pompiers, les associations agréées de sécurité civile, les policiers, les gendarmes, etc., travaillent en parfaite complémentarité.

Comment anticipez-vous les risques d'incendie dans les massifs forestiers ?

Jusqu'à présent, la Haute-Savoie n'était pas un département particulièrement menacé par les feux de forêt. Néanmoins, nous avons constaté que l'Isère et le Jura, par exemple, avaient été sérieusement impactés en 2022. Ce risque émerge beaucoup plus vite que nous le pensions mais le Sdis 74 dispose déjà d'une réponse à trois niveaux.

Premièrement, nous avons 650 sapeurs-pompiers formés au risque « feux de

forêt ». Ces personnels ont d'ailleurs une formation complémentaire afin de pouvoir lutter contre les feux de végétation en montagne. Il s'agit de s'adapter aux dénivelés, aux risques de chute de rochers, etc.

Deuxièmement, nous disposons de vingt-cinq camions « feux de forêt ». Bientôt, nous aurons huit camions supplémentaires. Suite aux importants feux de 2022, l'État a en effet souhaité renforcer les capacités des Sdis en la matière et participe pour moitié aux financements de ces moyens complémentaires.

Martial Saddier, Président du conseil d'administration du Sdis, Président du Conseil départemental, et Yves Le Breton, Préfet de Haute-Savoie, ont ainsi décidé l'acquisition de ces huit camions. Notre maillage sera ainsi renforcé.

Troisièmement, pour les feux en altitude, nous disposons de lots hélicoptères. Ainsi, avec deux rotations d'hélicoptère, nous pouvons monter une citerne et du matériel qui sont ensuite remplis par un hélicoptère.

Enfin, depuis plusieurs mois, nous avons mis en place une nouvelle organisation pour mieux appréhender l'évolution du risque. Pilotée par la Préfecture et le Sdis, elle travaille en lien étroit avec l'ONF, la Direction départementale des territoires, Météo France, le Centre national de la propriété forestière (propriétaires privés), la Police nationale et la Gendarmerie. ■



Le groupe feu de forêt du Sdis 74 à pied d'œuvre pour maîtriser le feu de forêt déclaré le 23 août 2023 sur le massif de la commune d'Allèves.

L'art de la viande et de la charcuterie traditionnelle



Entretien avec **Jean-Baptiste Jacqueson**,
Directeur du site BIGARD de Bonneville

Le site BIGARD de Bonneville compte 110 salariés. Il produit de la viande bovine, ainsi que de la charcuterie traditionnelle régionale à partir de viande de porc et de bœuf... C'est un savoir-faire propre au site dont les acteurs sont très fiers, en tant que haut-savoyards ! Ses produits sont connus sous la marque « Salaisons du Mont-Blanc ».

Un mot sur le Groupe BIGARD ?

Nous faisons partie du Groupe BIGARD, une entreprise familiale. Sa devise est « l'Art de la Viande » : nos équipes sont reconnues pour leurs compétences, depuis la sélection des animaux (à 99,9% d'origine française), la transformation et la valorisation de viandes brutes de bœuf, de porc, de veau et d'agneau, fraîches ou surgelées, crues ou cuites. Nous élaborons aussi des produits : steaks hachés, saucisses, carpaccio... et de la charcuterie « Salaisons du Mont-Blanc » ! Au quotidien, les consommateurs connaissent les produits de nos marques BIGARD, CHARAL et SOCOA accessibles en supermarchés et sur les plateformes Drive. Nous fournissons et conseillons aussi les bouchers-charcutiers, les professionnels de la restauration privée et collective, les fabricants agroalimentaires ainsi que des clients internationaux. Le Groupe BIGARD s'est progressivement développé depuis 1968. Il emploie près de 15 000 personnes qui travaillent au sein de 60 établissements, comme le nôtre, partout en France, au cœur des bassins d'élevage. A Bonneville, vos principaux clients sont les bouchers-charcutiers, le portefeuille comportant aussi les GMS, le réseau grossiste et la restauration, qu'elle soit collective ou commerciale. Bien sûr les consommateurs de charcuteries sont présents comme pour la viande fraîche.

Atant que petit fils de bouchers et d'agriculteur vous appréhendez bien le milieu et les exigences dans lequel vous évoluez. Quelles évolutions sur les marchés de viande ? Comment vous y adaptez-vous ? Quels marchés pour l'avenir ?

La viande est un produit important de notre équilibre alimentaire. Elle fait partie de notre culture gastronomique et culinaire. Tendanciellement, chacun en mange moins ou différemment : des pièces du boucher au restaurant, des burgers et des produits prêts à cuisiner voire à manger en semaine, des planches de charcuterie en famille ou entre amis... Nous adaptons notre offre aux habitudes des consommateurs, ainsi qu'à leurs attentes : budget, transparence sur les apports nutritionnels et la composition des produits, labels qualité, garanties sur les modes d'élevage des animaux et leur origine... sans jamais déroger à la sécurité sanitaire ni à la qualité : le plaisir de dégustation est primordial.

Depuis plusieurs années, nous évoluons dans une filière perturbée par le manque de disponibilité des animaux, et des bovins français en particulier. C'est la conséquence de la décapitalisation des cheptels, qui se poursuit. En proximité avec les acteurs de l'amont, particulièrement au niveau local, nous continuons de développer les partenariats visant à sécuriser de notre approvisionnement en quantité et en qualité, et ainsi notre capacité à servir l'ensemble de nos clients.

Vous êtes acteur social, économique et souvent partenaire du territoire. A quelles problématiques êtes-vous aujourd'hui confronté ? Quels enjeux et quelles réponses ?

Localement, nous veillons à entretenir des relations et partenariats de confiance avec les éleveurs, nos fournisseurs, nos clients... et évidemment nos salariés. Je veille aussi à les impliquer dans la vie de l'établissement : chacun est acteur de la Culture Qualité prônée par le Groupe, de l'arrivée des animaux jusqu'à la livraison des clients. La fidélisation de nos équipes est un objectif fondamental : nos savoir-faire sont complexes, et s'acquièrent au fil d'un parcours d'apprentissage. La formation et la transmission rythment la vie des ateliers ; nous nous appuyons sur les formateurs internes, ainsi que sur l'Ecole des Métiers BIGARD, l'organisme de formation du Groupe. Dès le recrutement, le pack social BIGARD construit avec les partenaires sociaux permet d'accompagner la progression de chacun : rémunération, évolution professionnelle, prévention de leur santé au travail et plus globalement... Des arguments qui nous permettent d'entretenir une bonne dynamique de recrutement et surtout de promotion interne, laquelle dont j'ai pu profiter débutant en tant que commercial ! Je suis fier d'accueillir et former les nouvelles générations autant que de fêter les départs en retraite de salariés qui ont effectué une grande partie de leur carrière chez BIGARD ! ■

Bigard Bonneville
105 Rue des Sarcelles - ZI des Bordets
74130 BONNEVILLE



« Maintenir une agriculture forte et une alimentation de proximité »



Entretien avec **Cédric Laboret**,
Président de la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc

Les agriculteurs de Haute-Savoie sont accompagnés par la Chambre d'agriculture qui leur propose notamment des services adaptés aux enjeux liés au changement climatique et au renouvellement des générations.

Pouvez-vous faire un panorama de l'agriculture en Haute-Savoie ?

Notre agriculture allie productions de qualité et pratiques agricoles adaptées aux contraintes du milieu montagnard. Elle compte quinze produits sous indication géographique en filières lait, arboriculture et viticulture. 81 % du lait produit est transformé en fromages AOP ou IGP. 89 % des surfaces agricoles sont des prairies. Il faut souligner que nos systèmes d'élevage, qui utilisent peu d'intrants, ont un réel intérêt écologique et économique. Les troupeaux contribuent ainsi efficacement à l'entretien des espaces dans les vallées et les alpages.

L'agriculture des Savoie s'organise via des outils collectifs maîtrisés par les producteurs eux-mêmes (réseau de coopératives, syndicats de produits...). Près de 50 % du chiffre d'affaires est issu de l'élevage laitier. Les productions végétales sont diversifiées et façonnent les paysages de nos vallées. Arboriculture, viticulture, maraîchage, céréales, plantes aromatiques... Ces filières jouent pleinement la carte des circuits courts et du local.

À quels défis les agriculteurs haut-savoyards font-ils face ? Quel accompagnement leur proposez-vous ?

Les deux principaux enjeux concernent l'adaptation au changement climatique et le renouvellement des générations. S'agissant du premier défi, nous réalisons des actions ciblées dans chaque territoire afin d'accompagner des groupes d'agriculteurs souhaitant par exemple faire des essais afin de modifier leurs

pratiques. En outre, nous avons mis en place un service d'information dédié aux personnes ayant un projet de stockage d'eau et d'irrigation : l'objectif est de les aider à monter un pré-dossier et d'étudier les différentes possibilités. Par ailleurs, la Chambre Savoie Mont-Blanc a élaboré un programme de recherche et développement en lien avec le Ceraq (Centre de ressources pour l'agriculture de qualité et de montagne).

En ce qui concerne le renouvellement des générations, nous soutenons les porteurs de projet dans le montage de leur dossier d'installation tout en les conseillant notamment au sujet des méthodes de production. Nous accompagnons également les cédants afin qu'ils se préparent à la transmission de leur exploitation. Il faut aussi évoquer notre projet de SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) monté en partenariat avec la start-up

Ceinture Verte qui vise à aménager du foncier afin de favoriser l'installation des maraîchers sur notre territoire.

Nous animons par ailleurs des groupements agricoles dans les territoires afin que les exploitants puissent échanger avec les collectivités autour de nombreux sujets.

Quelles sont vos orientations pour les prochaines années ?

Nous continuerons à accompagner les agriculteurs dans leurs projets liés au changement climatique et à la reprise ou transmission de leur exploitation. En outre, un travail important doit être réalisé pour la ressource en eau qui est évidemment indispensable à l'activité agricole, à travers son stockage et son partage avec les autres utilisateurs du territoire afin de maintenir une agriculture forte et une alimentation de proximité. ■



Les agriculteurs de Haute-Savoie doivent faire face aux défis du changement climatique et du renouvellement des générations.

Un rayonnement touristique de grande notoriété



Jean-Marc Peillex.



Nicolas Rubin.

Entretien avec **Jean-Marc Peillex**, Vice-président du Conseil départemental délégué au tourisme, lacs et montagne, Maire de Saint-Gervais, Président de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc et **Nicolas Rubin**, Vice-président du Conseil départemental délégué à l'administration générale, sport, aménagement du territoire et devoir de mémoire, Maire de Châtel, Président de l'Association des maires de Haute-Savoie

Entre lacs et montagnes, la Haute-Savoie bénéficie d'un environnement exceptionnel et attire de nombreux visiteurs. Le Conseil départemental mène une politique tourisme pour une montagne quatre saisons, protégée et accessible à tous.

La Haute-Savoie est une destination particulièrement attractive : comment le tourisme y a-t-il évolué ces dernières années ?

Jean-Marc Peillex : Globalement, l'évolution du tourisme en Haute-Savoie s'est faite raisonnablement. En effet, le tourisme a été construit et s'est toujours développé autour de villages existants aux multiples activités économiques telles l'agriculture, l'artisanat, la petite industrie. Il y a bien évidemment quelques destinations phares ou « en vue » qui elles, marquées par une activité touristique plus importante, ont bénéficié d'une attractivité supplémentaire.

Comment les stations de ski s'adaptent-elles aux conséquences du réchauffement climatique et aux nouvelles demandes de la clientèle ?

JMP : La plupart des communes-stations ont organisé la vie des villages et l'accueil touristique autour de plusieurs activités. Bien évidemment, la neige et

le ski sont le cœur de celles de la saison d'hiver, mais la diversité est déjà bien cultivée dans le département de la Haute-Savoie qui est préparé au changement climatique mais aussi à celui du comportement et des besoins des consommateurs.

Pouvons-nous évoquer vos autres priorités ?

JMP : Le Conseil départemental de la Haute-Savoie mène une politique tourisme pour une montagne quatre saisons, protégée et accessible à tous. Dès 2021, le Département a mis en œuvre les plans Nordique et Alpin afin de soutenir les acteurs et les domaines skiables, et le plan Lacs – Tourisme 4 saisons. Il s'engage également pour la rénovation des foyers de ski de fond et des salles hors sac, des centres de vacances nouvelle génération, et soutient les hébergements touristiques, les refuges et le maintien des populations résidentes et saisonnières en station.

Le tramway du Mont-Blanc, train à crémaillère emblématique le plus haut de France, est une propriété du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Le Département a débloqué une enveloppe de 100 millions d'euros sur cinquante ans pour le renouvellement des motrices et l'aménagement du tramway. Il est également propriétaire du train du Montenvers et y consacre 30,5 millions d'euros. Afin de préserver l'environnement et le tourisme raisonné, il apporte un fort soutien à la construction de l'ascenseur valléen de Saint-Gervais-les-Bains. Enfin, il déploie le schéma directeur de la randonnée dans le cadre du plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée pour un montant de 1,5 million d'euros.

Dans quelle mesure la marque Savoie Mont-Blanc Excellence permet-elle de renforcer cette attractivité ?

Nicolas Rubin : Cette marque a été créée pour mettre en valeur l'excellence du territoire. Elle identifie ses forces, ses atouts, et l'ancrage des entreprises certifiées dans le tourisme, l'agriculture, l'agroalimentaire, l'artisanat, les services et l'industrie. Mettre en avant une destination se fait ici par son environnement exceptionnel, mais quand elle est renforcée par des entreprises qui témoignent d'un engagement fort en direction de la qualité avec une grande implication à l'endroit de l'environnement, tout est réuni pour que l'attractivité ne soit pas artificielle mais sincèrement authentique ! ■



« Un seul mot : la passion »



© DR



Entretien avec **Pierre Bruyère**,
Président du Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA)

Le Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA) est le fer de lance du bassin de vie pour l'assainissement, la protection du lac et des rivières ainsi que le traitement des déchets. A sa tête, Pierre BRUYERE, personnage incontournable de la Haute-Savoie depuis quarante ans.

Un mot sur le SILA ?

Le SILA a été créé à l'initiative des élus de huit communes riveraines du lac. Son objectif était alors de sauver le lac d'Annecy de l'eutrophisation. Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement et en faveur de la transition écologique et énergétique.



Marais Fer.

© DR

Fort de son expérience de plus de 60 ans, le SILA offre des services publics fiables, efficaces et reconnus par ses pairs.

Sa connaissance approfondie du territoire et des compétences qu'il assume lui permet d'apporter des solutions adaptées, sécurisées, conformes aux réglementations en vigueur et anticipatrices face aux changements à venir.

Aujourd'hui, il agit à travers quatre compétences en faveur de la protection environnementale et sanitaire : l'aména-

gement et la protection du lac, l'assainissement des eaux usées, le traitement et la valorisation des déchets ainsi que le Grand Cycle de l'Eau, incluant la GEMAPI.

Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Grâce à différents dispositifs, le SILA est un maillon essentiel en termes d'économie circulaire pour l'ensemble du territoire.

Vous êtes à la tête du Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA), depuis 2008. En tant que Président du SILA, quel est votre rôle ?

Le rôle d'un président est essentiellement un rôle d'animation pour définir des objectifs et une politique avec l'ensemble de ses collègues. Ce rôle est extrêmement important pour faire adhérer les élus et le personnel. Il appartient ensuite aux services de traduire ces orientations dans les réalisations.

Quelle est la priorité du Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA),

Le binôme élus et personnel est indispensable pour la marche d'un syndicat tel que le nôtre. Ce syndicat est essentiellement un syndicat technique dont l'objectif est de répondre à l'attente de nos concitoyens et d'offrir le meilleur service aux meilleurs coûts.



Biométhanisation Boues et Siloe.

Quelles sont vos compétences ? Quelles sont vos ambitions ?

En ce qui concerne les compétences, un élu n'a pas à avoir de compétences particulières notamment techniques, il se doit simplement d'avoir une vision d'aménagement de son territoire et une vision de ce qui est peut-être fait pour ses concitoyens. Cela exige beaucoup d'investissements personnels. Toujours la passion de ce que je fais au service de la collectivité.

Vous êtes sans doute celui qui connaît le mieux le terrain eu égard à tous les postes « politiques » que vous avez exercés et exercez encore. Comment appréhendez-vous la prise de conscience de ce que l'on nomme « l'urgence climatique » et les solutions induites ?

En ce qui concerne l'urgence climatique, ce n'est pas un constat, c'est une obligation, si l'on veut laisser à nos enfants une planète où ils pourront continuer à vivre.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants » disait Saint-Exupéry. Je crois que cette citation traduit bien ce que nous devons faire. ■



Syndicat Mixte du Lac d'Annecy

7 rue des Terrasses - BP 39 - 74962 CRAN-GEVRIER Cedex - Tél. : 04 50 66 77 77

<http://www.sila.fr> - Email : anna.cortese@silaf.fr

La protection de l'environnement au cœur des actions du SILA

Le SILA a été créé à l'initiative des élus de 8 communes riveraines du lac. Son objectif était alors de sauver le lac d'Annecy de l'eutrophisation. Au fil des ans, le territoire du SILA s'est étendu et il s'est vu confier de nouvelles prérogatives, toujours en lien avec la préservation de l'environnement et en faveur de la transition écologique et énergétique.

Fort de son expérience de plus de 60 ans, le SILA offre des services publics fiables, efficaces et reconnus par ses pairs. Sa connaissance approfondie du territoire et des compétences qu'il assume lui permet d'apporter des solutions adaptées, sécurisées, conformes aux réglementations en vigueur et anticipatrices face aux changements à venir. Aujourd'hui, il agit à travers 4 compétences en faveur de la protection environnementale et sanitaire : l'aménagement et la protection du lac, l'assainissement des eaux usées, le traitement et la valorisation des déchets ainsi que le Grand Cycle de l'Eau.

Dans une perspective de réduction de son empreinte écologique et d'adaptation au changement climatique, le SILA a su faire preuve d'innovation et de volontarisme pour mettre en œuvre de nombreuses initiatives. Grâce à différents dispositifs, le SILA est un maillon essentiel en terme d'économie circulaire pour l'ensemble du territoire.

ZOOM SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Valorisation des déchets

Depuis sa mise en service dans les années 80, l'usine de traitement des déchets Sinergie s'est fortement développée. Au cours des dix dernières années, l'usine a connu des étapes de modernisation permettant d'en faire une véritable Unité de Valorisation Énergétique (UVE), par la production de chaleur et d'électricité.

La capacité de traitement est aujourd'hui de 96 000 tonnes d'ordures ménagères et déchets assimilés et de 20 000 tonnes de boues des stations de dépollution des eaux usées également gérées par le SILA.

En 2022 :

40 053 MWh

Revente d'électricité

39 522 MWh

Revente de chaleur

0,798/1

Performance énergétique de l'usine

En complément, chaque année plus de 16 000 tonnes de mâchefers, résidus issus de la combustion, sont valorisés en matériaux de substitution.

Le SILA veille à réduire la pression humaine sur les milieux naturels et la biodiversité, notamment grâce à des procédés qui valorisent l'énergie et la matière, Sinergie est l'une des illustrations de cet aboutissement.



© CR

MÉTHANISATION

Le SILA est l'un des premiers syndicats en France à faire le pari de la valorisation énergétique par la méthanisation des boues d'assainissement. Ainsi, depuis 2017, l'unité de dépollution des eaux SILOÉ produit du gaz avec les eaux usées. Les boues, résidus ultimes de l'opération d'assainissement, de plusieurs UDEP du SILA y sont méthanisées. Une fois produit, le biométhane est injecté dans le réseau de GrDF. Grâce la méthanisation, 40 % des boues sont transformées en biogaz. Les boues résiduelles sont ensuite déshydratées et transportées à l'usine Sinergie et participent à la production énergétique de cette UVE.

Grâce à la méthanisation des boues, l'unité de dépollution SILOE (Cran Gevrier) a un solde énergétique positif de 15 %. De plus, la méthanisation des boues engendre une économie d'1,7 million d'euros. En effet, de par le processus de digestion des boues, le volume de ces dernières diminue. De fait, la quantité à incinérer est minimisée et les coûts de transport et de traitement le sont également.

4^{ème}

Station d'épuration en France à injecter du biométhane sur le réseau de gaz

1^{ère}

Injection de biométhane en France exploitée en régie

L'usine a un solde énergétique positif de **2460 Mwh**.

À terme SILOE produira de l'énergie verte pour l'équivalent de 1500 logements.

En 2021, le SILA a produit l'équivalent gaz de **1211 foyers**. ►►



►►► ZOOM SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Surveiller la ressource en eau grâce à des stations de mesure des débits

Dans le cadre du Contrat de bassin Fier & Lac d'Annecy, un réseau de stations de mesure du débit des cours d'eau a été déployé entre 2021 et 2022 sur le bassin versant Fier et lac d'Annecy en complément du réseau existant géré par d'autres structures. Ce réseau comprend des stations équipées d'instruments de mesure qui permettent l'enregistrement de la hauteur d'eau en continu (celle-ci est ensuite convertie en débit), et des stations qui ne sont pas instrumentées mais au droit desquelles des mesures ponctuelles de débit sont réalisées.

Ce réseau a été conçu pour se concentrer sur les mesures en périodes d'étiage, c'est-à-dire de basses eaux. Il permettra de suivre, dans le temps, l'évolution du débit des cours d'eau et d'évaluer l'impact du changement climatique sur la ressource en eau. Les données permettront également d'apporter des éléments d'aide à la décision aux services de l'Etat, notamment lors des Comité « Ressources en Eau », concernant le déclenchement de mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse. Elles seront aussi précieuses pour lancer des études ou des actions permettant de reconquérir durablement l'équilibre de la ressource en eau.

Le SILA s'inscrit dans une démarche de progrès continu, d'excellence, avec une attention particulière sur le maintien de la qualité et sur le développement d'infrastructures novatrices pour les années à venir, par exemple :

- Le SILA envisage, au titre de la nouvelle stratégie de gestion des eaux pluviales sur le territoire de l'agglomération Grand Annecy, de réaliser la déconnexion du réseau de plusieurs bassins versants en eaux pluviales sur le site du SILA à Cran-Gevrier. De la haute technologie naturelle va être mise en application sur les sites du SILA, rendant agréable les espaces verts tout en démontrant une vraie solution de gestion des eaux pluviales par une infiltration naturelle dans les sols. Les espaces perméables seront ainsi systématiquement optimisés par une gestion des eaux pluviales à la parcelle. L'idée est de créer des ouvrages esthétiques et harmonieux : qui puissent absorber les eaux de pluie des surfaces imperméables (toitures, parkings, voiries...), -actuellement susceptibles de saturer les rejets dans le Fier lors d'épisodes intenses-, tout en s'intégrant au sein des espaces verts, agrémentés de diverses plantes demandant peu d'entretien.
- un programme d'investissements et d'actions appelé « Plan Lac 2030 » qui vise un double objectif : préserver la ressource en eau et les écosystèmes, et adapter les activités au dérèglement climatique. Face aux pressions et risques qui pèsent sur la surexploitation du patrimoine naturel, il engage les habitants et parties prenantes à participer à la protection de notre bien commun, le lac d'Annecy, au bénéfice de tous. Dans ce cadre, le SILA a initié en 2022 un partenariat avec INRAE, pour la réalisation d'une étude prospective relative à la qualité de l'eau du lac d'Annecy aux horizons 2030-2050-2100, qui permettra également d'identifier les impacts possibles pour les principaux usages qui dépendent de cette qualité. ■

SYNDICAT MIXTE DU LAC D'ANNECY
7 rue des Terrasses BP 39 - 74962 Cran-Gevrier CEDEX
www.sila.fr



Le Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) c'est :

- Une structure agréée par l'Etat et la Région
- Plus de 50 salariés
- Un pôle d'excellence environnementale à Annecy-Manoir de Novel
- Deux antennes à Saint Gervais les Bains et à Sévrier (Clos Berthet)
- 5 maisons au cœur des territoires de lac ou de montagne (camp de base des Réserves naturelles : Maison de la Dranse, Maison de la réserve naturelle de Sixt-Fer à Cheval-Passy, Maison de la réserve naturelle à Passy, Espace nature au sommet Contamines-Montjoie, Maison du village à Argentière)



ACTIONS

Le réseau lacs Sentinelles

Il a pour ambition de coordonner les efforts de recherche et d'observation sur les lacs d'altitude à l'échelle alpine. L'enjeu est d'améliorer la compréhension du fonctionnement et des menaces qui pèsent sur ces lacs, afin de mieux les préserver.

« Pour protéger la nature, il faut la connaître, la comprendre et anticiper... »

De nombreuses recherches sont menées en lien étroit avec les laboratoires d'université »



Espérance III

C'est une barque messagère pour la découverte du Lac biodiversité, lac environnement, lac climat. Par son histoire et son esthétique, Espérance III a pour ambition d'être l'ambassadrice emblématique du lac d'Annecy et de son Patrimoine

culturel sa vocation est d'offrir à tous, un extraordinaire outil d'éducation pour la transition écologique du territoire.

« Accueillir, faire découvrir, informer, sensibiliser tous les publics... »

La sauvegarde du Gypaète barbu dans les Alpes française

Asters-CEN 74 est impliqué depuis le début dans le programme de réintroduction et de conservation du Gypaète barbu dans les Alpes. Aujourd'hui, il anime le Plan d'Actions en faveur de cette espèce sur les Alpes françaises.

Quoi de plus fascinant que le vol majestueux du gypaète barbu au-dessus d'une vallée alpine !

« Contribuer à stopper le déclin de la biodiversité en Haute-Savoie et l'arc alpin dans l'intérêt de tous. »



« Convaincre, mobiliser, entraîner et accompagner l'ensemble des acteurs haut-savoyards afin de préserver et protéger un patrimoine naturel remarquable et diversifié, c'est le rôle au quotidien d'Asters-Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie. »

Christian Schwoehrer

Directeur Asters-CEN Haute-Savoie

SITES ET TERRITOIRES D'INTERVENTION

- 26 sites en propriétés = plus de 215 hectares
- Plus de 6000 hectares sous maîtrise foncière et d'usage
- Plus de 75 sites bénéficiant d'une implication d'Asters-CEN 74
- Gestionnaire unique des 9 réserves naturelles nationales de Haute-Savoie (22 000 ha)
- Plus de 50 collectivités accompagnées (90% des communautés de communes et 1/3 des communes du département bénéficient d'un appui de la part d'Asters-CEN 74

EXPERTISE SCIENTIFIQUE

- Plus 300 bénévoles contribuent chaque année à la donnée naturaliste
- Plus de 9000 données faune-flore recueillies sur près de 300 sites en Haute-Savoie
- Un centre d'élevage de Gypaète Barbu et 6 couples suivis en Haute-Savoie
- Un Comité scientifique des Réserves naturelles de Haute-Savoie (une quarantaine de scientifiques membre)
- Plus de 6700 hectares de zones humides inventoriées
- Plus de 1840 hectares de pelouses sèches inventoriées

ANIMATIONS

- Plus de 1200 animations réalisées pour le grand public par an (animations, visites, conférences, événements)
- Plus de 270 animations réalisées pour les scolaires
- Plus de 41 000 personnes touchées chaque année

Manoir de Novel - 60 Avenue de Novel - 74000 ANNECY
cen-haute-savoie.org



Pour protéger la Nature, il faut la connaître, la comprendre... et anticiper



Entretien avec **Emmanuel Michau**,
Président Asters-CEN- Haute-Savoie

La préservation des espaces naturels du territoire emblématique de l'arc alpin est l'engagement fondateur et pérenne à l'origine d'Asters CEN Haute-Savoie. Le Conservatoire Naturel de Haute-Savoie se veut « partenaire territorial de référence de tout le monde ».

Président d'Asters-CEN 74 depuis octobre 2023, vous avez pour credo « Tous ensemble, gestionnaires, collectivités, entreprises, particuliers, et ceci en réseaux pour le défi de la biodiversité et d'une nature résiliente et connectée ». Comment « Agir pour la Nature dans les territoires » ?

Forte d'une expérience scientifique de terrain initiée il y a plus de 40 ans pour préserver la biodiversité, partager et mettre en valeur le patrimoine naturel, et gérer notamment les neuf réserves naturelles nationales de Haute-Savoie créées dans les années 70, au service de la collectivité, Asters-CEN Haute-Savoie est une structure sans but lucratif qui partage les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

Elle s'appuie sur le professionnalisme de ses équipes, leur expertise en sciences de l'environnement, en techniques de gestion, de préservation et de réintroduction, ainsi qu'en pédagogie environnementale.

Agir dans les territoires avec l'ambition de préserver la biodiversité et les paysages, c'est accompagner les collectivités dans une approche environnementale, faire comprendre les bénéfices associés à la biodiversité dans d'autres domaines, c'est sensibiliser tous les publics à la nécessité de protéger notre nature, pour les générations actuelles et à venir.

Mandaté par l'État, vous êtes le gestionnaire unique des neuf réserves naturelles nationales de Haute-Savoie. Concrètement...

Intégrés aux politiques locales, ces espaces préservés participent à une attractivité croissante du territoire, qui a aussi des conséquences.

Le Conservatoire veille ainsi à les rendre accessibles au plus grand nombre tout en garantissant la bonne santé des écosystèmes.

Le dialogue est permanent avec les acteurs du territoire pour que tous, les promeneurs, les éleveurs, les techniciens forestiers, les usagers de la nature dont les sportifs, vivent en harmonie au sein de la réserve naturelle.

Organismes publics et privés, collectivités locales, aménageurs ou simples citoyens, pour toute action ou demande relatives aux espaces naturels de Haute-Savoie et de l'Arc alpin, Asters CEN Haute-Savoie est un acteur incontournable en tant que gestionnaire agréé de la biodiversité et de la préservation de la nature, légitimé par une compétence scientifique et technique.

Il inscrit aussi son action dans l'ensemble des réseaux œuvrant pour la biodiversité, parcs nationaux ou régionaux, conservatoires botaniques et du Littoral, réserves naturelles.

Vous disposez d'une expertise scientifique au cœur de la biodiversité. Qu'induit-elle ?

Parce que la connaissance est un allié précieux de la protection, le CEN de Haute-Savoie produit, développe et diffuse une expertise scientifique et technique sur le patrimoine naturel du Département en lien avec de nombreux chercheurs et laboratoires scientifiques. « Sensibiliser aux problématiques environnementales, tout en conservant la rigueur scientifique nécessaire et indispensable ! » tel est son credo.

L'expertise scientifique permet de comprendre, d'asseoir et de cibler l'action, d'éviter et de réduire nos impacts avant de les compenser. Pour cela elle doit être vulgarisatrice et partageuse avec les donneurs d'ordre comme avec le public. Accueillir, faire découvrir, informer, sensibiliser tous les publics... Asters CEN Haute-Savoie a pour vocation d'animer les espaces naturels en accueillant un public varié : milieu scolaires, visiteurs en groupes, touristes, passionnés de nature, famille, sportifs... car le territoire de Haute-Savoie est exceptionnel à plus d'un titre, et constitue le support idéal d'une curiosité dont les vecteurs sont multiples.

Donner un sens à l'environnement qui nous entoure. Le faire connaître pour le faire respecter, tel est l'enjeu de la mission pédagogique du Conservatoire ! ■



Lac Cornu



Réservoir du lac aux Castors

© SMBA



FÉDÉRATION DE HAUTE-SAVOIE

PÊCHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE



Le Chéran



Les Usses



Truite Fario



Lac d'Annecy



© FDAAPPMA 74

« Œuvrer avec conviction et passion pour la pêche et la protection des milieux aquatiques au bénéfice de tous »



Entretien avec **Yann Magnani**,
Président de la Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique

Avec plus de 28 000 cartes d'adhésion délivrées en 2023, le réseau associatif de la pêche de loisir compte parmi les plus importants de la Haute-Savoie qui offre un domaine piscicole particulièrement étendu et diversifié.

Concrètement sur quel territoire intervenez-vous ?

La Haute-Savoie est un département avec 3 800 km de cours d'eau de première catégorie qui abritent des populations de truites sauvages dont certaines de souche autochtones; deux grands lacs naturels, le lac Léman et le lac d'Annecy, peuplés de féras, ombles chevaliers, truites lacustres, brochets et perches; 23 lacs situés à plus de 1 000 m d'altitude où il est possible de pêcher dans un cadre somptueux; 28 plans d'eau de plaine, dont 15 de 2^{ème} catégorie permettent la pêche des carnassiers et cyprinidés toute l'année

Votre Fédération regroupe six Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. Ce réseau emploie 21 salariés dont 9 au niveau départemental. Comment s'orchestrent vos missions ?

Nos missions s'articulent autour de six grands objectifs :

- Connaître les peuplements piscicoles et leur milieu de vie au travers de protocoles d'inventaires et de suivis, comme par exemple notre réseau de 190 enregistreurs de température de l'eau
- Préserver les milieux aquatiques en apportant, grâce à ces connaissances, une expertise de qualité à nos partenaires institutionnels ou lorsque nous

engageons des recours contentieux en cas d'impact sur le milieu

- Veiller au plus près du terrain pour détecter et faire sanctionner les atteintes aux milieux aquatiques et participer à la police de la pêche. Outre nos adhérents, « sentinelles de l'eau », nous nous appuyons sur un réseau de 43 gardes pêche particuliers bénévoles
- Gérer au mieux nos populations piscicoles au travers des orientations définies par notre Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles et nos plans de gestion locaux. Ils permettent par exemple de soutenir nos populations de truites sauvages par des apports raisonnés d'alevins qui respectent le patrimoine génétique de nos souches autochtones
- Offrir à nos adhérents un large éventail de possibilités de pêche. Je pense notamment à la valorisation de nos plans d'eau comme par exemple le réservoir du lac aux castors à St-Pierre en Faucigny, en partenariat avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et le concours de la Région et du Département qui permet de s'adonner à une pêche récréative hivernale
- Transmettre à nos enfants notre passion, nos connaissances et nos valeurs en faveur de la protection des milieux aquatiques, notamment grâce aux



© F. Leroy

Truite Fario.

interventions en milieux scolaires ou dans le cadre de nos Ateliers Pêche Nature. Amener nos enfants à la pêche c'est en faire à coup sûr les meilleurs ambassadeurs de l'eau de demain.

A quelles problématiques particulières êtes-vous confronté ?

Dans un département particulièrement dynamique au plan démographique, économique et touristique, les pressions qui s'exercent sur les milieux aquatiques, aujourd'hui fragilisés par les changements climatiques, sont de plus en plus fortes.

Notre tâche n'en est que plus lourde mais passionnante et nous pouvons compter sur la compétence de nos salariés et la motivation des bénévoles qui œuvrent avec conviction, à tous les niveaux de notre réseau associatif, pour la pêche et la protection des milieux aquatiques au bénéfice de tous. ■

© FDPPMA74

« La culture est un levier pour dynamiser le territoire haut-savoyard »



© M. DICOM - J. GROISARD

Entretien avec **Marc Drouet**,
Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes



La Drac Auvergne-Rhône-Alpes mène de nombreuses actions en faveur de la protection du patrimoine en Haute-Savoie tout en accompagnant les acteurs culturels du département dans leurs projets.

Pouvez-vous évoquer les atouts culturels de la Haute-Savoie ?

La culture est un levier pour dynamiser le territoire haut-savoyard, à l'image du cinéma d'animation, dont la vitalité est remarquable. Elle participe à l'attractivité et à l'animation du territoire, grâce à un large réseau de médiathèques et de bibliothèques, à travers des événements locaux et des festivals de qualité, parfois de renommée internationale, comme le festival Au Bonheur des Mômes.

Ce département est doté de façon équilibrée en équipements et conventionnements, avec un centre d'art contemporain d'intérêt national, une scène nationale Bonlieu Scène nationale, deux scènes conventionnées, une scène de musiques actuelles, un orchestre, deux compagnies conventionnées en théâtre et arts de la

ruie, une école supérieure d'art, un conservatoire à rayonnement régional, plusieurs acteurs de la diffusion des arts plastiques, deux librairies labellisées librairies de référence « LIR ».

Quelles actions menez-vous pour la protection du patrimoine haut-savoyard ?

La protection du patrimoine lié aux sports d'hiver et du bâti du XX^e siècle requiert toute l'attention des services patrimoniaux de la Drac, d'autant plus que le déroulement prochain des Jeux olympiques sur notre territoire renouvelle l'intérêt porté à cette question.

La Haute-Savoie compte 194 monuments protégés (51 classés, 135 inscrits, 8 édifices classés et inscrits). Aucun monument protégé n'appartient à l'État.

Au cours de l'année écoulée, plusieurs opérations de restauration des monuments historiques ont été suivies par la Drac parmi lesquels deux musées de France :

- Le musée alpin de Chamonix, qui a bénéficié d'un soutien financier de l'État dans le cadre du plan de relance. Les travaux de construction ont débuté cette année.
- Le musée du Chablais à Thonon-les-Bains, pour lequel un projet de démantèlement dans le château de Rives, propriété de la commune et classé monument historique, est en cours.

Par ailleurs, au musée-château d'Annecy, classé monument historique, des travaux de rénovation du parcours permanent et de mise en accessibilité sont prévus dans les prochaines années avec le soutien scientifique et financier de la Drac. Le chantier de rénovation passera par le recrutement d'un scénographe, missionné sur trois ans pour accompagner l'équipe.

Concernant l'archéologie, le programme de partenariat franco-italien (programme interreg France-Italie Alcotra 2021-2027) se poursuit. De nouvelles opérations permettent de documenter les questions relatives aux relations entre l'Homme, la montagne et le climat. Elles intègrent des études historiques, ethnographiques et paléo-environnementales.

Dans le cadre de la présidence française du Bien Unesco « Sites palafittiques pré-historiques autour des Alpes » en 2021 et 2022, des actions de valorisation ont



Le musée-château d'Annecy fera l'objet de travaux de rénovation dans les prochaines années.



© Olivier Guerin photo - AdobeStock.com

Le pont suspendu de la Caille a été inscrit au titre des monuments historiques en 1966.

été mises en place, en collaboration avec la conservation départementale et les musées. Une visite de certains sites palafittiques a été organisée en 2022 avec le Directeur départemental des territoires afin de présenter les enjeux de conservation et de valorisation de ces sites au regard notamment des changements climatiques.

Quels sont vos liens avec les acteurs culturels du département ?

La relation de confiance et de collaboration établie avec le Département autour de son dispositif d'éducation artistique et culturelle, tout comme son intervention technique et financière dans les contractualisations de la Drac avec les EPCI, favorisent le renouvellement de notre convention départementale pour le développement de l'éducation artistique et culturelle en 2023, en collaboration également avec l'Éducation nationale.

En matière de patrimoine, l'action très soutenue du Conseil départemental, notamment son aide financière pour les objets mobiliers et les immeubles, permet de faire aboutir des opérations en facilitant le montage des plans de financement des propriétaires publics. Le Département se distingue aussi par l'importance des co-financements qu'il apporte pour les opérations d'archéologie programmée.

Enfin, il faut mentionner le dépôt archéologique situé à Annecy, dans les locaux du service archéologie et patrimoine bâti du Conseil départemental, locaux dont le fonctionnement est à la charge de la collectivité et l'équipement à celle de l'État.

Le soutien de l'action culturelle pour tous les âges de la vie en Haute-Savoie est de 656 560 euros sur le budget global de 1 037 510 euros (soutien à la transmission et à la démocratisation culturelle,

enseignement supérieur artistique, éducation artistique et culturelle, contrats de ville, développement des territoires ruraux...).

Le déploiement du Pass culture se poursuit en Haute-Savoie : 99 % des jeunes de 18 ans et 28 % des jeunes de 15 à 17 ans sont inscrits sur le Pass Culture.

Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère la Culture et accompagné par La Villette, le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant. D'autres modules complémentaires (FabLab, postes de réalité virtuelle, espace scénique) peuvent compléter l'offre de la Micro-Folie. Implantées au plus près des habitants, ces plateformes culturelles de proximité sont un véritable outil au service de l'Éducation artistique et culturelle (EAC).

On dénombre actuellement sept Micro-Folies en Haute-Savoie et cinq projets en cours. Le déploiement initié en 2020 se poursuit avec un nouvel appel à projets régional en 2023 qui a permis d'accompagner dix-sept nouveaux lauréats dont la Communauté de communes du Pays Rochois en Haute-Savoie.

Lancé en 2020, l'Été culturel vise à soutenir des propositions artistiques et culturelles (concerts, représentations, ateliers, projets participatifs, etc.), toutes disciplines confondues, à destination première des jeunes et des familles ainsi que des populations les plus isolées et défavorisées. Des projets peuvent être déposés par une association, un particulier, une collectivité (territoriale, régionale, départementale, communale), un établissement public ou un organisme privé.

Dans ce cadre, la Drac Auvergne-Rhône-Alpes a renouvelé sa proposition

Prendre l'air (du temps) :

- Elle invite les artistes, auteurs, acteurs de la culture et du patrimoine, à proposer aux habitants, et en particulier ceux qui ont été les plus touchés par la crise, des projets en lien avec leurs univers de création et de travail.
- Elle encourage les jeunes artistes issus des cinq dernières promotions des écoles nationales supérieures d'art de la région à s'engager dans ces démarches afin de les soutenir dans leur insertion professionnelle.
- Elle soutient financièrement ces projets : courte résidence, atelier de pratique artistique, médiation muséale ou patrimoniale, diffusion d'œuvres sur un territoire.

En 2023 en Haute-Savoie, 45 projets ont ainsi été retenus.

Quelles sont vos priorités pour 2024 ?

La Drac s'inscrit dans la politique volontariste du Ministère de la Culture, qui a souhaité développer et diffuser les nouvelles pratiques liées au numérique et les rapprocher des secteurs culturels et patrimoniaux. La transition écologique est également une priorité pour l'ensemble des politiques culturelles conduites par la Drac. Pour le secteur des patrimoines, les différents services s'attachent dans leurs pratiques et leurs prescriptions à proposer des solutions innovantes et à valoriser les initiatives et savoir-faire existants.

D'une manière plus générale, les actions de la Drac se retrouvent au sein de deux priorités accordées par la Préfète de région : « *Accompagner les jeunes vers l'autonomie et les encourager à s'engager dans la société* » et « *Déployer les outils issus de France Ruralités Solutions auprès des territoires ruraux* ». ■

Les politiques publiques : les entreprises et préserver



Ville de Chamonix.

**fixer la population, attirer
l'écosystème de la montagne**



Rapprocher l'ambition industrielle de l'ambition environnementale



Entretien avec **David-Anthony Delavoët**,
Secrétaire général de la préfecture, Sous-préfet d'Annecy



Le développement de l'industrie verte représente un fort enjeu en Haute-Savoie où de nombreux acteurs se sont déjà mobilisés pour faire de la décarbonation un levier de compétitivité et de performance industrielle. L'État accompagne les projets dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie ou via l'Ademe.

L'un des objectifs de France 2030 est la décarbonation de l'industrie pour respecter l'engagement de baisser, entre 2015 et 2030, les émissions de gaz à effet de serre de 35 % : où en est la Haute-Savoie dans ce domaine ?

La Haute-Savoie a tout à la fois une ambition et un devoir d'exemplarité en la matière. Rappelons qu'il s'agit d'un département très industriel, avec en particulier une présence historique des activités de décolletage. Le territoire est donc particulièrement concerné par l'enjeu de décarbonation de l'industrie, dans le cadre de la Stratégie nationale bas carbone. Dans le contexte actuel de changement climatique et faisant siens les impératifs d'accélération de la transition écologique et énergétique, la Haute-Savoie doit prendre sa part dans l'économie industrielle décarbonée de demain que la France a l'ambition de développer d'ici 2030. L'objectif, rappelons-le, est de faire de la décarbonation un levier de compétitivité et de performance industrielle de notre pays et un axe central de notre action climatique. Il s'agit tout à la fois de réduire, en même temps, nos émissions et notre empreinte climatique, et de développer l'emploi et l'empreinte industrielle dans notre pays. Dans cette stratégie, la Haute-Savoie a son rôle à jouer et le jouera.

Outre le décolletage, la Haute-Savoie a développé un autre axe industriel très fort qui est l'*outdoor*, avec notamment l'Outdoor Sports Valley, une organisation créée en 2010 à Annecy, fédérant les entreprises de sports de plein air. Le département concentre aujourd'hui



Visite le 2 octobre 2023, du Syndicat mixte du Lac d'Annecy (SILA). De gauche à droite : William Perrier, Directeur exploitation assainissement ; Yves Le Breton, Préfet de la Haute-Savoie ; Julien Langlet, DDT ; Hervé Villard, Chef de la transition écologique au Pôle métropolitain du Genevois français ; Eric Fournier, Maire de Chamonix et Conseiller régional délégué à l'air, au climat et à l'énergie ; Valérie Gonzo-Massol, Conseillère départementale.

pas moins de 38 % du volume d'affaires de l'industrie de l'*outdoor* français, avec des leaders tels que Rossignol ou Salomon. Tous les acteurs veulent conforter leur place de choix dans cette filière industrielle, mais il est certain que cela ne peut pas se faire au détriment du développement durable. Il y a donc un engagement pris collectivement, de fournir les meilleurs équipements techniques, mais également les plus vertueux sur le plan environnemental.

Par exemple, Rossignol à Sallanches a lancé la fabrication de skis quasiment

entièrement recyclés et recyclables : cela signifie qu'il y a une nette diminution d'émission de carbone au moment de la production et tout au long de la vie de l'objet. Je citerai aussi la société Technogenia, créée en 1979 à Saint-Jorioz, qui est aujourd'hui le leader mondial des solutions anti-usure et réalise l'essentiel de son activité dans l'industrie pétrolière. L'entreprise accélère sa transition pour aller vers d'autres produits et proposer des revêtements soudés en carbone de tungstène afin de pouvoir développer de nouvelles applications diversifiées.



►► **Quels sont les moyens mis en œuvre par les services de l'État pour contribuer à l'industrie verte à l'échelle du département ?**

L'État est très présent dans ces domaines, notamment dans le cadre du dispositif Territoires d'industrie. Deux territoires sont situés dans le secteur d'Annecy : l'un dans le Grand Annecy ; l'autre, Territoire d'industrie Rumilly Usse et Rhône, s'étend sur la communauté de communes Rumilly Terre de Savoie et la communauté de communes Usse et Rhône. Encourageant une démarche de reconquête industrielle, ce dispositif vise à favoriser le développement par des actions portant sur quatre axes : attirer, recruter, innover et simplifier. Concrètement, cela se traduit par l'accompagnement des innovations et des nouvelles filières avec comme fil rouge la décarbonation des activités.

Je signalerai également le rôle très important joué par l'État à travers l'Ademe et la Banque des territoires, pour accompagner les collectivités dans le cadre de la maîtrise de l'énergie et de leur consommation. Cet objectif a connu une résonance toute particulière l'hiver dernier, notamment dans ce département où les températures, malgré le changement climatique, sont en moyenne plus basses que dans le reste du pays. Donc évidemment, la question de la consommation de l'énergie en saison hivernale se pose de manière aigüe.

Pouvons-nous évoquer quelques actions particulièrement innovantes ou emblématiques dans ce domaine ?

L'État, à travers l'Ademe, assure la promotion et le financement de l'utilisation de chaleur renouvelable, avec notamment les contrats de développement des énergies renouvelables thermiques (bois, biomasse, pompes à chaleur, géothermie, solaire thermique, récupération d'énergie...) : le Fonds chaleur de l'Ademe, destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises, permet de massifier sur le territoire ce type d'installations ; les régies locales y contribuent également.

L'État favorise aussi l'accélération du développement des énergies renouvelables avec la coordination des dispositifs existants, et encourage la collaboration entre les acteurs locaux. Je citerai à cet égard le travail réalisé sur l'utilisation de l'eau du lac d'Annecy comme source d'énergie : un réseau de chaleur et de froid reposant sur une boucle d'eau



Le département concentre 38 % du volume d'affaires de l'industrie française de l'outdoor.

alimentée directement par le lac dans le quartier rénové des Trésums, à Annecy, permet ainsi de chauffer et de climatiser de façon décarbonée 18 bâtiments dont 550 logements.

En outre, l'État accompagne plusieurs initiatives dont celle du transporteur routier Megevand Frères qui s'est lancé dans la décarbonation de son activité en investissant dans des camions roulant au gaz (75 % de son parc). C'est une action qui découle de la charte de réduction de CO₂ qu'il avait signée avec l'Ademe dès 2012.

Le texte de la loi relative à l'industrie verte fait apparaître cinq chantiers majeurs : transformer la fiscalité pour faire grandir l'industrie verte ; ouvrir des usines, réhabiliter les friches et mettre à disposition des terrains ; produire, commander, acheter en France ; financer l'industrie verte française ; et former aux métiers de l'industrie verte. Comment la Haute-Savoie pourrait-elle y contribuer ?

On peut constater une véritable implication des acteurs locaux. La prise de conscience des entreprises de l'outdoor de l'enjeu environnemental est forte, et un certain nombre d'entre elles ont relocalisé leur production en Haute-Savoie.

On constate également une modification des modes de production pour rapprocher l'ambition industrielle de l'ambition environnementale. La veste Eve de la marque Lagoped, par exemple, est tissée à partir de fil recyclé obtenu avec 30 bouteilles en plastique. Il s'agit bien

d'une innovation marquée par la volonté de parvenir à ne pas utiliser de nouvelles ressources et de privilégier les circuits courts pour la fabrication.

Vous êtes référent énergies renouvelables du département : quelles sont vos priorités ?

Si nous voulons réussir la transition industrielle, il faut aussi parallèlement réussir une transition énergétique en ayant la capacité d'alimenter en énergie décarbonée nos industries les plus pointues.

Évidemment, l'enjeu pour l'industriel est de réduire sa consommation à la fois pour des raisons de coûts et d'empreinte carbone, mais la fourniture d'énergie décarbonée constituera également un élément différenciant supplémentaire par rapport aux concurrents à l'étranger.

L'enjeu est aujourd'hui le développement du photovoltaïque, mais également l'optimisation de l'énergie hydroélectrique. Il y a une réflexion à mener sur la rénovation du parc hydroélectrique : pouvons-nous remplacer les turbines actuellement utilisées par des turbines plus efficaces ? Pouvons-nous envisager, sans remettre en cause la continuité biologique des cours d'eau, de mettre en série des turbines électriques de manière à démultiplier l'usage de la production d'hydroélectricité ? Je pense qu'il y a une véritable réflexion à porter sur le territoire en accompagnant les élus et les industriels sur cette révolution de l'énergie renouvelable locale. ■

Faciliter les transitions industrielles



Entretien avec **Christophe-Alexandre Paillard**,
Administrateur hors classe de l'État, référent France 2030, expert de
haut niveau auprès de la Préfecture de Haute-Savoie

Territoire très industrialisé, le département compte des filières et entreprises engagées dans l'innovation industrielle, en particulier dans les domaines du décolletage, de l'outdoor, et du cycle. Les services de l'État éclairent le choix des projets soutenus dans le cadre du dispositif France 2030 et accompagnent les acteurs.

Parmi les objectifs du dispositif France 2030, quels sont ceux qui concernent la Haute-Savoie ?

La Haute-Savoie est l'un des départements les plus industriels de France. Le secteur secondaire représente plus de 30 % de l'activité économique. Face aux défis futurs, en particulier la fin pour 2035 du moteur thermique décidée par l'Union européenne, qui va toucher la vallée de l'Arve et l'industrie du décolletage, et face aux changements climatiques impactant toute l'économie de montagne, nous avons besoin de changer de modèle industriel et de développer l'innovation. Utiliser l'outil France 2030 pour faire évoluer notre tissu industriel est une priorité. Ce dispositif complète le plan de relance, mais l'objectif est différent. Il est plus axé sur l'innovation et il est assorti d'un programme spécifique à la vallée de l'Arve récemment créé, « Rebond industriel de la Vallée de l'Arve ». Ces dispositifs ont pour vocation de faciliter les transitions industrielles et d'accompagner nos entreprises.

Quels pourraient être les projets et les entreprises concernés ?

Plusieurs secteurs sont concernés ; la filière du décolletage bien sûr, mais aussi l'outdoor, les activités sportives de plein-air. Ce dernier n'est pas toujours considéré comme stratégique, au même titre par exemple que les industries de défense. C'est pourtant un secteur innovant et très important pour la Haute-Savoie. Il représente 38 % de la totalité de l'industrie française de ce secteur, qu'il s'agisse des vêtements, des tentes, des skis ou des cycles. L'industrie locale couvrirait essentiellement les sports d'hiver, avec d'ailleurs des produits pour beaucoup toujours fabriqués en Haute-

Savoie, à l'exemple des skis Dynastar du groupe Rossignol à Sallanches ou des raquettes TSL à Annecy-le-Vieux, leader mondial de ce produit. Le département a connu des relocalisations d'activité en raison de nos savoir-faire. La crise de la covid a montré que cette industrie restait attractive, car de nombreux Français souhaitent faire plus de sport d'extérieur, non seulement l'hiver, mais également l'été avec du VTT, du parapente, etc. Ce sont aussi des marchés importants à l'international pour nos entreprises.

Exemple de ces évolutions, dans le cadre de France 2030, de nombreuses entreprises se sont positionnées en Haute-Savoie pour fabriquer des cycles électriques et des produits haut de gamme pour le cycle. Le groupe Bontaz, entreprise de décolletage de la vallée de l'Arve, s'est positionné sur ce créneau. Nous bénéficions aussi de la présence

historique de PME comme Mavic, l'un des partenaires historiques du Tour de France, qui font des équipements de grande qualité. Autre exemple, l'entreprise d'Annecy-le-Vieux HeritageBike fabrique des cycles haut de gamme au design original.

D'autres entreprises sont très intéressées par le dispositif, comme Somfy, à Cluses, qui est le n°1 européen de la domotique et du store électrique, ou Stäubli, une entreprise franco-suisse qui fabrique des robots d'usine, installée à Faverges. L'entreprise Pfeiffer Vacuum, située à Annecy, est le n°1 mondial des pompes à vide, un secteur entre autres porté par la croissance de l'industrie des semi-conducteurs. Ce sont des exemples parmi d'autres de nos filières qui couvrent aussi l'industrie du luxe (Dupont S.T. à Faverges) ou l'armement (Dassault Aviation à Argonay, PGM précision à Poisy). Cette diversité explique



Stäubli a détaillé en 2021 sa stratégie à dix ans. Pour profiter de la forte croissance du marché, le fabricant de robots industriels veut se renforcer sur le haut de gamme, en privilégiant quatre segments clés. Il prévoit d'agrandir son site historique de Faverges de moitié d'ici 2025 et d'augmenter ses effectifs.



►► l'importance de nos liens avec la CCI de Haute-Savoie, le Medef, le Syndicat national du décolletage SNDEC ou la CPME, pour faire passer des messages et associer le plus possible les entreprises de Haute-Savoie au programme France 2030.

Quels sont les freins ?

Les entreprises qui ont une certaine taille, comme Somfy ou Bontaz, ont les moyens humains de remplir les dossiers nécessaires. En revanche, comme partout en France, des PME et des TPE n'ont souvent ni le temps ni la capacité de le faire, et certains n'ont tout simplement pas l'information. C'est peut-être même le premier obstacle, bien avant la question du financement. Il est donc nécessaire de faire en sorte que le tissu industriel connaisse ce dispositif. J'y travaille avec mes collègues sous-préfets d'arrondissement, avec les organisations consulaires et professionnelles, la DDFIP, la DREETS à Lyon et la DDETS. Nous avons constaté que nous étions en déficit d'entreprises bénéficiaires par rapport à des départements beaucoup moins industriels. Notre objectif est donc de communiquer davantage pour que toutes les entreprises s'intéressent au dispositif.

Quel peut être l'impact de la mise en œuvre de France 2030 sur l'emploi et la formation ?

D'abord, la Haute-Savoie a un faible taux de chômage (entre 3,5 % et 4 %). Nous avons des difficultés à pourvoir les postes. Plusieurs raisons à cela : la première tient au coût de la vie et du

logement dans le département ; la deuxième est la concurrence majeure de la Suisse car les cantons genevois, de Vaux et du Valais ont une dynamique économique très forte. Aujourd'hui, nous comptons pratiquement 100 000 frontaliers en Haute-Savoie, soit un cinquième de notre population salariée. Le Canton de Genève a le projet d'avoir 200 000 frontaliers d'ici dix ans. Les personnes qualifiées sont attirées par la Suisse à cause du niveau des rémunérations bien sûr. Cela concerne de nombreux métiers : professions hospitalières, enseignement, informatique, et les domaines industriels de la Haute-Savoie.

Nous avons donc à proximité une concurrence de l'industrie suisse, par exemple horlogère, qui a besoin de techniciens et d'ouvriers très qualifiés que nous trouvons dans nos entreprises en Haute-Savoie. Beaucoup d'entreprises ont mis en place des politiques sociales très volontaristes et des mesures pour fidéliser leurs salariés et créer des filières internes de formation attractives. C'est le cas de Dassault à Argonay ou de Dupont S.T. à Faverges qui a ouvert en septembre 2023 un centre de formation d'une cinquantaine d'apprentis pour la joaillerie. Beaucoup se sont décidées à internaliser ces formations, mais cela prend du temps et coûte cher. Et cela n'empêche pas toujours la fuite des talents car l'attractivité de la Suisse est très forte. Or, si France 2030 permet de déployer des projets industriels mais que vous n'avez pas le personnel pour les mettre en œuvre, cela constitue un réel obstacle et pose question quant à nos

perspectives de développement et de réindustrialisation.

Quelles sont vos missions pour contribuer à la mise en œuvre de France 2030 ?

Je participe à toutes les réunions France 2030 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et au niveau national aux côtés du SGPI. Du fait de mon expérience dans le domaine industriel et de mes trente ans de carrière dans l'administration, j'essaie d'accompagner au mieux le tissu économique de Haute-Savoie dans le cadre de France 2030, en multipliant les visites de terrain dans le département, par l'accompagnement direct d'entreprises qui en font la demande, et en travaillant avec mes collègues en Haute-Savoie et à la préfecture de région. Il me manque peut-être le temps et les moyens de faire des retours d'expérience avec mes collègues des autres départements, mais je travaille en étroite coopération avec le SGPI ; ce qui est un élément clef de la réussite de France 2030.

À mon sens, France 2030 est un outil qui présente un véritable intérêt pour la Haute-Savoie, mais nous avons des défis qui peuvent menacer les succès que pourrait générer ce programme : coût du foncier et du logement, coût de la vie, problème de main-d'œuvre, concurrence de la Suisse, personnel formé volatil. Tous ces sujets peuvent potentiellement limiter l'impact de France 2030 en Haute-Savoie, mais il faut rester optimiste et avoir en tête que le défi est beaucoup plus large que les seuls objectifs de France 2030. ■

« Innovons ensemble et construisons des solutions durables de mécatronique avancée pour répondre aux défis techniques et industriels de demain ! »



Entretien avec **Hugo Bontaz**, Vice-président et directeur développement du groupe LEMAN-INDUSTRIE



Hugo BONTAZ incarne la troisième génération du groupe familial qui cultive la passion des solutions produit depuis plus de cinquante ans. Leader dans la fourniture de solutions mécatroniques à forte valeur ajoutée, le groupe compte 1 000 collaborateurs répartis sur huit sites de production, dans six pays sur trois continents.

Quelle est la belle histoire de LEMAN Industrie, ses évolutions, ses métiers ?

Il est difficile de présenter LEMAN-INDUSTRIE sans raconter l'histoire de l'homme qui l'a fondé. Mon grand-père Florent BONTAZ était fils de décolleteur cultivateur, il habitait avec ces trois frères Michel, Yves et Daniel dans une petite ferme à Marnaz. Ils aidaient mes arrière grand parents à s'occuper des veaux, vaches et cochons...et un cheval borgne dont son frère Yves (fondateur de Bontaz-Centre) a longtemps entretenu la légende. Après avoir étudié à l'école d'horlogerie de Cluses, il rentre à 19 ans

chez Amphénol Socapex, spécialiste de la connectique pour le militaire, l'aéronautique ... puis travaille chez Cotterlaz (connectique telecom) en tant que chef de fabrication.

En 1971 à 33 ans, il eut l'envie d'entreprendre. Il fonde alors LEMAN INDUSTRIE à l'issue du rachat de l'entreprise ROCHE (outillage découpe métal) à Vétraz-Monthoux, une entreprise de cinq personnes. Mon père, Philippe BONTAZ et mon oncle Jean-Claude BONTAZ rejoignent l'entreprise en 1986 et 1990. Passionnés de solutions

produit, ils se fixent pour objectif d'apporter la meilleure réponse à chaque besoin de pièces ou sous-ensembles. Les années 90 sont marquées par l'intégration d'un savoir-faire en moulage et injection plastique, complémentaire au savoir-faire historique de transformation du métal. Nous devenons alors fournisseur de produit métalloplastique. La décennie suivante, se traduit par l'internationalisation de l'entreprise avec l'ouverture d'une première filiale en Tunisie en 2002 puis successivement l'ouverture d'une deuxième en Roumanie en 2005 puis en Chine en 2008, au Maroc en 2014 et en Hongrie en 2018. Cela témoigne d'une stratégie industrielle solide et maîtrisée.

Depuis mon arrivée en 2017 en tant que directeur commercial, puis directeur développement groupe (technique & commercial), mon leitmotiv a été d'apporter des solutions toujours plus complètes à nos clients. Nous avons alors étendu le savoir-faire du groupe en intégrant des assemblages complexes comme la soudure de composants électronique, le résinage. Nos atouts : le support technique de nos équipes, notre intégration verticale, nos solutions design to cost et la production en local pour le local au plus près des sites de production de nos clients.

Lors de la création en 1971, l'ambition du fondateur et celle de ses fils, était et



►► **reste d'apporter la meilleure réponse à chaque besoin de pièces ou sous-ensembles. Concrètement quels process et quelles capacités de production ... ?**

Nous avons réussi ces 50 dernières années à nous adapter aux évolutions du marché. Notre intégration verticale en découpage, emboutissage, injection plastique, décolletage et assemblage complexe et notre forte internationalisation nous ont permis de gagner année après année des parts de marchés et de remonter dans la chaîne de valeur.

Aujourd'hui le groupe possède une puissance productive composée d'une centaine de presses à découper, une centaine de presses à injecter / lignes de surmoulage et une vingtaine de process d'assemblage automatisés mécatronique. Ces équipements sont parfaitement maîtrisés par nos équipes techniques et nos plans d'investissements et de formation sont ajustés pour accompagner l'évolution des demandes de nos clients.

La dynamique de développement de LÉMAN Industrie se traduit par un essor industriel, économique et international. Pourriez-vous développer et préciser vos marchés ?

Mon grand-père a toujours eu pour objectif la diversification. Nous nous sommes d'abord développés dans l'habitat (disjoncteur), la défense. Nous avons toujours été à l'écoute de nos clients et de leurs problématiques techniques, quels que soient leurs marchés. Depuis 40 ans nous sommes majoritairement développés dans l'industrialisation de pièces découpées, puis de sous-ensembles de plus en plus complexes pour l'automobile qui représente aujourd'hui 85% de notre CA.

Comment gérez-vous cette stratégie industrielle solide et maîtrisée ?

La force de notre groupe familial indépendant repose avant tout sur des équipes soudées autour d'une vision commune : développer LEMAN INDUSTRIE en apportant des solutions mécatroniques à forte valeur ajoutée à nos clients. C'est un engagement au quotidien de tous.

Nous partageons et cultivons une forte identité industrielle, fondée sur des valeurs humaines, simples et solides. L'ouverture d'esprit, le respect des personnes, l'esprit d'équipe, l'engagement, la performance



©DR

et surtout la passion pour la technologie sont les valeurs qui motivent nos choix et soutiennent toutes nos relations.

Le développement du groupe LEMAN INDUSTRIE est porté par près de 1000 collaborateurs dont les compétences, l'engagement et les inter-relations sont au cœur de tous les projets. En quoi les ressources humaines sont-elles une priorité stratégique pour vous ?

L'entreprise n'est rien sans les hommes et femmes qui la composent. Nous sommes sur des métiers très techniques. L'industrie est malheureusement de moins en moins attractive pour les jeunes, mais nous essayons quotidiennement de changer cette image, en faisant la promotion de nos métiers. Nous ne baignons plus dans l'huile comme il y a 30 ans, aujourd'hui nos usines sont de dernière génération. Nous intégrons des process fortement automatisés avec des robots, parfois 34 sur le même process.

Ce sont des métiers passionnants que nous devons promouvoir. Pour cela, nous communiquons auprès des écoles dès le lycée, auprès des filières techniques locales. Notre devoir est de changer cette image de notre industrie, c'est pourquoi nous investissons massivement en France pour moderniser notre site de production et pour en faire une vitrine technologique. Pour cela nous avons mis en place le programme LIDER, Lemman-Industrie Deploy Excellence Road map, c'est un cap à 2030 où l'humain et l'innovation sont au cœur de notre stratégie.

Quelles sont vos actualités ? Quels nouveaux projets ?

Nous connaissons une phase de développement hors norme avec l'électrification des véhicules. Nous sommes très présents dans toute sorte d'électrification,

en commençant par l'hybridation légère, puis maintenant le véhicule électrique 100%. Nous avons une prévision de croissance annuelle de l'ordre de 20%, nous allons atteindre 100M€ de CA en 2025 et notre objectif est 200M€ en 2030 en croissance organique et externe. Nous avons démarré cette année le projet E-POWER sur notre filiale Française, qui en fait la tête de pont de notre stratégie de développement.

Au total cela représente plus de 30 robots, 10 postes de soudures, une vraie prouesse technologique pour le groupe. Cette ligne servira à la production de composants de puissance et d'interconnexions pour l'hybridation légère mais aussi pour les véhicules 100% électriques. Ce n'est pas seulement un produit mais la diversification d'un site sur des produits multi-technologiques, pour l'électrification et la décarbonisation.

Une vraie vitrine pour notre société mais aussi pour la Haute-Savoie, la Région et l'Etat qui ont soutenu nos divers projets de développement à travers des dispositifs tels que France Relance, France 2030 et le pack relocalisation.

Notre dynamique d'innovation ne s'arrête pas là. Pour répondre à la progression de la connectivité dans les véhicules, nous développons une solution de press fit permettant à nos clients d'assembler rapidement nos connecteurs sur des cartes électroniques. Il n'y a pas de limite à l'innovation !

Nous renforçons également notre engagement RSE. Cela se traduit notamment par une politique environnementale volontariste «horizon 2030» et notre participation active aux Forces Industrielles des Pays de Savoie (FIPS). ■

LEMAN Industrie

856 avenue de l'Industrie - 74970 MARIGNIER
Tél. : 04 50 34 08 62 - www.leman-industrie.com

Alliance Concept : des machines spéciales « Made in France »

Grâce à un tissu industriel local performant, Alliance Concept conçoit et réalise des équipements utilisant la technologie du vide. Pour quoi faire ? Tout d'abord, la notion de vide consiste à enlever l'air d'un volume. Cette grandeur se mesure en décimales de millibar. Ainsi la pression atmosphérique est mesurée à environ 1000 millibar (10^{-3} mbar en écriture scientifique) et nos équipements fonctionnent à partir d'un vide de base de 0,0000001 millibar (10^{-7} mbar), c'est-à-dire presque « rien » mais un environnement parfait et indispensable pour réaliser des films minces voir très minces de matériaux de grande pureté. L'ordre de grandeur des épaisseurs déposées est de quelques dizaines à quelques centaines de nanomètres soit le dixième de micron.



Cette technologie, largement utilisée depuis des dizaines d'années dans les domaines du semiconducteur et ou de l'optique par exemples, est propulsée aujourd'hui au rang d' incontournable dans des domaines tels que

- L'énergie : avec les panneaux photovoltaïques et les batteries,
- L'horlogerie : mise en couleur de pièces horlogères,
- La mécanique (tribologie) : diminution des frottements, augmenter la dureté, optimiser les performances d'un outil de coupe ;

- Le médical : réalisation de couches biocompatibles ;
- ...

En effet, outre le fait de déposer des films très minces et donc une consommation minimale de matériaux, cette technologie est propre. Aucun effluent n'est produit lors de leur fonctionnement. Elles s'inscrivent donc parfaitement dans l'ère de sobriété énergétique et écologique nécessaire pour la transition écologique dans laquelle nous sommes entrés.

Avec plus de 600 systèmes livrés dans le monde, notre engagement est de

continuer à produire localement des équipements de haute technologie qui seront installés dans les plus grands centres de Recherche nationaux et internationaux mais également dans des environnements de production industrielle exigeants.

La raison d'être de l'entreprise est d'apporter des solutions technologiques innovantes à nos clients et de les accompagner tout au long de la vie de l'équipement. ■



4 avenue du Pont de Tasset - 74960 ANNECY - Tél. : +33 (0)4 50 57 93 85
Email : contact@alliance-concept.com - Web Site : www.alliance-concept.com

Retrouvez-nous / Meet us : V2T les 29 & 30 mai 2024 au WTC de Grenoble

SAVOIE RECTIFICATION : AU CŒUR DE L'ULTRA-PRÉCISION

Garantir la sécurité par la précision : c'est la promesse que tient Savoie Rectification depuis plus de 40 ans.

Au fil des décennies, Savoie Rectification n'a eu de cesse de se réinventer. En anticipant et en s'adaptant aux évolutions de l'industrie, elle est devenue un véritable pôle d'excellence dans le domaine de la rectification. Sous la conduite de son dirigeant, Benoît-Etienne Guignard, la société s'est spécialisée dans l'ultra-précision, se définissant comme « un sanctuaire des métiers de pointe que sont la rectification, le rodage et l'électroérosion ». Son expertise est aujourd'hui reconnue dans des domaines aussi exigeants que l'aéronautique, l'automobile et le secteur médical.

La rectification, bien qu'étant la dernière phase de fabrication d'une pièce, demeure la plus critique : c'est lors de cette étape que l'ébauche devient pièce de précision et que les critères les plus exigeants du cahier des charges sont satisfaits. En particulier dans l'aéronautique, où chaque pièce qui passe dans nos ateliers a une importance stratégique, une fonction essentielle à remplir.



La marge d'erreur est nulle : elle doit atteindre une extrême précision pour garantir la sécurité des utilisateurs. « Chez Savoie Rectification, nous sommes conscients de cette responsabilité. Nous savons que la rectification n'est pas seulement une étape de production, mais un engagement envers la sécurité. C'est ainsi que nous travaillons chaque jour avec le même objectif : assurer l'absolue sécurité des ensembles (volants ou roulants) qui intègrent les composants qui sortent de nos ateliers. » déclare Benoît-Etienne Guignard.

Savoie Rectification est bien plus qu'un sous-traitant. En offrant une approche innovante et sur-mesure, l'entreprise accompagne ses clients à chaque étape du projet, depuis la conception jusqu'à la livraison. Elle apporte la garantie d'une gestion technique et économique optimale pour ses partenaires.



Savoie Rectification



159, rue de l'industrie
74950 Scionzier



+33 (0)4 50 98 86 51



<http://savoie-rectification.com>

PGM Précision : l'Excellence Française qui brille à l'échelle mondiale



Située près d'Annecy, à Poisy, et fondée en 1993, PGM Précision est une société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de fusils de précision et d'accessoires dédiés. À destination des forces armées, des groupes d'intervention, mais aussi des tireurs sportifs, les produits PGM sont présents dans plus de 60 pays à travers le monde.

Tout commence en 1991, alors qu'un artisan armurier entreprend de créer un fusil de très haute précision pour le RAID, qui recherche une arme capable d'exceller dans les situations les plus délicates. Ainsi naîtra l'Ultima Ratio, un fusil innovant et surtout extrêmement précis. Deux ans plus tard, en 1993, la société PGM Précision sera créée et deviendra rapidement un incontournable dans le monde du tir de précision.

En 1995, l'entreprise remporte un appel d'offre émis par l'armée française pour équiper ses tireurs d'élite d'une arme permettant de tirer au-delà de 1 500 mètres. C'est ainsi que sera créé l'Hécate 2 et que PGM Précision s'associera avec Teissier Technique, une entreprise d'usinage de précision également située aux abords d'Annecy, afin d'industrialiser la fabrication de cette arme qui équipera tous les régiments de l'armée française.

En 2004, PGM Précision est rachetée par Teissier technique, et c'est François Brion qui prendra la direction de l'entreprise et qui pérennisera son activité grâce à sa vision technique et industrielle. La holding qui comprend désormais PGM Précision est également composée de Fransano, une entreprise spécialisée dans le traitement de surface des aluminiums, et d'Ateimi qui travaille dans le montage de sous-ensembles. Ces entreprises étant situées à côté de Teissier Technique,

PGM Précision dispose désormais de quasiment tous les savoir-faire dont elle a besoin à seulement quelques kilomètres de ses locaux, lui permettant ainsi de garantir une fabrication française de la plus haute qualité.

En reconnaissance de sa force d'innovation et du niveau de qualité de sa production, PGM est sélectionnée pour représenter la Haute-Savoie lors de la grande exposition du fabriqué en France de 2023 se tenant au palais de l'Élysée. Cette exposition met à l'honneur les entreprises dont le « *made in France* » fait partie de l'ADN et en particulier celles qui font briller l'excellence française à l'International.

Toujours en 2023, PGM Précision déménage dans un nouveau bâtiment, également situé à Poisy. Cet événement marque le début d'une nouvelle ère pour l'entreprise dont la croissance l'a poussée à multiplier par 4 la superficie de son atelier de fabrication. En partie financé par le gouvernement dans le cadre du plan de relance, le bâtiment est également équipé d'un tunnel de tir de 100 mètres permettant de fluidifier le processus de contrôle qualité tout en réduisant les distances à parcourir pour fabriquer un fusil PGM.

Tournée vers les nouveaux enjeux de la défense, PGM Précision a co-développé avec Kastinger, une entreprise spécialisée

dans le textile militaire basée à Chamonix, deux innovations répondant aux problématiques de demain :

- Un récupérateur d'étuis pour fusil d'assaut permettant aux soldats de s'entraîner dans le plus grand respect de l'environnement, tout en gagnant en temps et en sécurité.
- Un tissu anti-signature thermique « HT4® », permettant de recouvrir les véhicules, le personnel, et l'armement afin de les rendre invisibles aux dispositifs d'imagerie thermique. ■



PGM Précision

BP 29 – 74334 POISY Cedex • Tél : + 33 4 50 46 37 27
Mail : contact@pgmprecision.com • www.pgmprecision.com

Une approche transversale du développement du département : le contrat de plan État-Région



Entretien avec **Françoise Noars**,
Secrétaire générale pour les affaires régionales



Le CPER 2021-2027 est le premier conclu à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes après la fusion des régions. Il est le fruit de plus de 18 mois de concertation avec l'ensemble des collectivités territoriales et des partenaires économiques et sociaux. Au travers de conventions départementales, il identifie les enjeux et les projets d'investissement à conduire pour chaque territoire.

Le CPER 2021-2027 apporte une réponse aux enjeux partagés par l'État et la Région : pouvez-vous nous rappeler quels sont ces enjeux ?

Fruit d'un travail engagé dès septembre 2019 entre les services de l'État et du Conseil régional, le contrat de plan État-Région de la région Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2027 s'est construit sur un diagnostic territorial partagé mais également sur les conséquences de la crise sanitaire qui a engendré une accélération de la transformation de la société et de l'économie et placé la transition écologique au cœur des préoccupations collectives.

Ce contrat de plan permet une convergence des financements en faveur de projets structurants pour la transition écologique du territoire, ainsi que la mise en cohérence des politiques publiques au service d'une vision stratégique partagée à l'échelle de la région. Il s'appuie sur les orientations du Schéma régional d'aménagement et de développement durable des territoires (SRADDET).

Il affirme les priorités stratégiques de l'État et du Conseil régional en matière de développement économique, de transition environnementale et de solidarité des territoires. Il comprend notamment un volet cohésion des territoires et fixe quatre grandes ambitions, dans une approche différenciée de la décentralisation :

- relocaliser et faire d'Auvergne-Rhône-Alpes une grande région créatrice d'emplois,
- pour une région équilibrée, soutenir aussi bien les métropoles que les petites communes,
- protéger notre environnement et notre qualité de vie,
- faire d'Auvergne-Rhône-Alpes la région la plus attractive de France.

Le CPER 2021-2027 a été signé le 10 novembre 2022 à l'issue de son approbation par l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre 2022.

L'État et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes s'engagent ainsi à mobiliser 4,4 milliards d'euros à parité (50 % - 50 %) sur la période 2021-2027, ce qui représente 550 euros par habitant soit une hausse de 100 euros par habitant, par rapport au précédent CPER.



Le succès du réseau transfrontalier Léman express démontre la pertinence des offres de mobilités alternatives à la voiture individuelle.

►► **Quel bilan peut-on faire du précédent CPER ?**

Les contrats de plan État/Région 2015-2020 ex-Auvergne et ex-Rhône-Alpes, sixième génération, symbolisaient une volonté commune de l'État, des Conseils régionaux Auvergne et Rhône-Alpes et des collectivités territoriales de poursuivre des engagements conjoints au profit du développement du territoire. Après la signature de ces CPER (respectivement le 11 mai 2015 et le 7 juillet 2015), un avenant unique aux contrats de plan Auvergne et Rhône-Alpes a été signé le 10 octobre 2017 par le Préfet de région et le Président du Conseil régional. Cet avenant a permis de mettre en cohérence les deux documents et de globaliser certaines lignes des deux CPER à l'échelle de la nouvelle région : régénération des « petites lignes » ferroviaires, études du volet routier, programme thermalisme, etc.

Le bilan de la mise en œuvre des CPER 2015-2020 est très satisfaisant avec un engagement de plus de 3 milliards d'euros de la part du Conseil régional et de l'État, soit un taux d'engagement de près de 90 % des crédits contractualisés. C'est ainsi plusieurs milliers d'opérations d'investissement qui ont été soutenues au cours des 6 années dans de nombreuses thématiques (mobilité, enseignement supérieur et recherche, transition écologique et énergétique, numérique, culture, etc.).

Comment analysez-vous les grandes évolutions entre le CPER 2021-2027 et le précédent ?

Le CPER 2021-2027 constitue la 7^{ème} génération des CPER et repose, à la différence des précédentes générations, sur une démarche ascendante et différenciée, réalisée à partir des besoins et des attentes des territoires conformément à l'accord de partenariat signé le 28 septembre 2020 par le Premier Ministre et les Présidents des Conseils régionaux. Contrairement aux générations précédentes, il n'y a donc pas d'axes prédéfinis au niveau national. Comme cela a été rappelé précédemment, le CPER 2021-2027 reflète les priorités stratégiques de l'État et du Conseil régional en Auvergne-Rhône-Alpes en matière de développement économique, de transition environnementale et de solidarité des territoires.

Comment ces enjeux se déclinent-ils en Haute-Savoie ?

La Haute-Savoie est aujourd'hui l'un des départements les plus attractifs et les plus dynamiques de France dans lequel



La convention départementale du CPER 2021-2027 pour la Haute-Savoie identifie deux principaux objectifs : développer son économie et ses réserves foncières au service d'un aménagement équilibré des territoires ; créer des infrastructures de service pour une population en croissance constante.

la qualité et le niveau de vie sont les plus élevés. Le département a vu progresser sa population chaque année depuis 2012. Par ailleurs, la Haute-Savoie se classe troisième département de France en termes de revenu fiscal moyen par habitant derrière respectivement les Hauts-de-Seine et les Yvelines mais devant Paris.

Ce dynamisme, en partie porté par l'économie transfrontalière avec Genève, métropole internationale, et les cantons de Vaud et Valais, ne se diffuse pas de manière uniforme sur l'ensemble du territoire départemental. Celui-ci présente des disparités et des tensions à la fois sociales, territoriales et environnementales. Elles se caractérisent par une très forte pression foncière, un coût du logement sans cesse plus élevé pouvant déclencher des logiques d'exclusion et une mobilité toujours dominée quasi exclusivement par la voiture malgré la mise en service en 2019 du réseau transfrontalier Léman express dont le succès démontre la pertinence des offres de mobilités alternatives à la voiture individuelle.

Par ailleurs, si le taux de pauvreté du département de la Haute-Savoie (9,4 %) est un des plus bas de la France métropolitaine, il reste que le niveau de vie médian des plus pauvres se situe parmi les dix plus faibles de métropole. Enfin, la topographie du territoire de la Haute-Savoie, territoire de moyenne montagne mais comprenant l'emblématique massif du Mont-Blanc, le rend particulièrement sensible aux effets du changement climatique.

La convention départementale du CPER 2021-2027 pour la Haute-Savoie identifie ainsi deux principaux objectifs, à savoir : développer son économie et ses réserves foncières au service d'un aménagement équilibré des territoires ; développer des infrastructures de service pour une population en croissance constante. Cette convention territoriale prévoit un engagement financier

important pour la Haute-Savoie de la part de l'État avec 78,8 millions d'euros.

Quels sont les projets majeurs dans le domaine des mobilités ?

L'investissement dans les transports décarbonés constitue l'un des enjeux majeurs de la démarche de planification écologique portée par l'État. Dans le département de la Haute-Savoie, cela se traduit par :

- la modernisation du réseau ferroviaire avec notamment les lignes ferroviaires de la vallée de l'Arve et entre Aix-les-Bains et Annecy ;
- l'accompagnement des projets d'ascenseur valléen dont celui de Saint-Gervais-les-Bains ;
- le développement des modes alternatifs tels que la véloroute des 5 lacs.

Les discussions sur le contenu du volet mobilité du CPER 2021-2027 sont en cours avec le Conseil régional. Les financeurs devront déterminer ensemble les projets à réaliser en priorité. C'est tout l'enjeu des échanges de ces prochains mois.

Et en conclusion ?

Le département de la Haute-Savoie bénéficie d'une dynamique très importante sur les plans économique et démographique, notamment du fait de sa frontière avec Genève. Ce développement très rapide et intense génère des déséquilibres en termes de logement, de transport, de recrutements ou encore d'impact sur l'environnement. La Haute-Savoie qui devrait dépasser le million d'habitants d'ici 2030 fait aujourd'hui face à de nombreux défis pour concilier son attractivité avec la qualité de vie de ses habitants et la préservation de ses ressources et espaces naturels. Il doit donc servir de pilote et rechercher l'exemplarité vers un modèle de développement plus durable qui pourra inspirer les autres territoires. ■



Les fonds européens sont gérés par la Région et déployés sur l'ensemble du périmètre régional



Entretien avec **Nicolas Daragon**,

Vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux finances, à l'administration générale, aux ressources humaines et aux fonds européens, Maire de Valence

Au titre du Fonds européen de développement régional (Feder) et du Fonds social européen (FSE), sur la période 2014-2020, 25,5 millions d'euros de crédits européens ont été mobilisés au bénéfice d'acteurs de la Haute-Savoie.

Comment les fonds européens soutiennent les projets qui se développent sur le département de la Haute-Savoie ?

Les fonds européens sont gérés par la Région et déployés sur l'ensemble du périmètre régional. Les acteurs de la Haute-Savoie peuvent répondre aux appels à projets ou déposer leur dossier au fil de l'eau, en fonction des modalités prévues pour chaque mesure. Les enveloppes de fonds européens ne sont pas « départementalisées ».

Quels sont les montants de ces aides et vers quels secteurs d'activité sont-elles principalement orientées ?

Au titre du Feder et du FSE, sur la période 2014-2020, 25,5 millions d'euros de crédits européens ont été mobilisés au bénéfice d'acteurs de la Haute-Savoie, principalement en matière de rénovation énergétique des bâtiments publics (école, bâtiments administratifs, logements sociaux), de recherche et développement, d'aménagement de la ViaRhôna, d'environnement, de soutien à l'emploi (formation des salariés).

Les acteurs de la Haute-Savoie peuvent également mobiliser les programmes de coopération européenne. Par exemple, au titre du programme de coopération transfrontalière entre la France et l'Italie, dont la Région Auvergne Rhône-Alpes est autorité de gestion, 3,8 millions d'euros de crédits européens ont été attribués à des porteurs de Haute-Savoie sur la période précédente. Le programme

2021-2027, doté de 182 millions d'euros, a été lancé en 2022.

Comment le Feder soutient ainsi les acteurs de la montagne ?

Les acteurs de la montagne sont soutenus de différentes façons.

- Dans le cadre du plan de relance européen, la Région Auvergne Rhône-Alpes a mobilisé une partie des enveloppes complémentaires React UE au bénéfice des acteurs de la montagne lourdement touchés par la crise : un fonds doté de 85,2 millions d'euros dont 21,3 millions d'euros déployés jusque fin décembre 2022 pour les TPE/PME situées dans une station de ski. La cible d'entreprises soutenue est de 450.

- Au travers des mesures Feder spécifiques dédiées aux enjeux de la montagne dans une approche interrégionale : c'est le cas pour la zone des Alpes et du Massif central. Pour la période 2021-2027, ces mesures sont intégrées dans les programmes régionaux et ne font plus l'objet de programme spécifique. Elles permettent de soutenir les actions en matière de tourisme, de développement économique, d'environnement principalement.

- Au travers des mesures « classiques » du programme régional ouvertes à l'ensemble des acteurs : soutien aux PME touristiques, prêts collaboratifs en matière de recherche et innovation, rénovation énergétique des bâtiments, préservation de l'environnement, formation des demandeurs d'emploi et des salariés, etc.
- Au travers des programmes de coopération européenne, en particulier les programmes transfrontaliers. ■



Accompagner les entreprises pour accroître leur résilience



Entretien avec **Marie-Hélène Hérou-Desbiolles**,
Directrice départementale des finances publiques

Mobilisée aux côtés des entreprises dans le cadre de plusieurs dispositifs d'aides mis en place par le Gouvernement pour faire face aux crises, la Direction départementale des finances publiques participe à la relance de l'économie des territoires.

Comment analysez-vous les conséquences, sur les entreprises haut-savoyardes, des crises traversées ces dernières années ?

Malgré les difficultés de ces dernières années, les entreprises haut-savoyardes ont fait preuve d'une certaine résilience. Les crises successives ont eu un impact finalement assez limité sur leur santé financière. Certes, elles ont connu une chute brutale de leur chiffre d'affaires, parfois sans précédent dans certains secteurs ; elles ont également dû réduire leurs charges et recourir à l'emprunt pour faire face à leurs échéances. Mais il faut souligner que le soutien de l'État a néanmoins atténué l'impact du choc sur les entreprises grâce aux différents

dispositifs d'aides mis en place par les services de l'État dans les territoires.

Comment, concrètement, s'est organisée votre contribution au soutien à l'activité économique depuis 2020 ?

La Direction générale des finances publiques a pris en charge, en 2020-2021, la gestion du fonds de solidarité. La Direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie a donc assuré avec réactivité le traitement des demandes de versement d'aides des entreprises au titre de ce fonds de solidarité. Au total, sur le département de la Haute-Savoie, ce sont 31 645 entreprises qui ont bénéficié du fonds de solidarité versé par l'État, soit 173 127 demandes

qui ont été traitées. Le montant total des aides versées s'élève à 727 millions d'euros pour les entreprises haut-savoyardes.

Par ailleurs, la Direction départementale des finances publiques a accordé aux entreprises du département des délais de paiement des créances fiscales ainsi que des reports d'échéances de paiement. Elle a également assuré le traitement des remboursements de crédit de TVA avec une très grande célérité. 3 595 entreprises ont ainsi bénéficié de délais de paiement et/ou de reports d'échéances, pour un montant total s'élevant à 43 millions d'euros.

De la même manière, dans le contexte d'augmentation des prix de l'énergie notamment, la Direction générale des finances publiques se mobilise pour accompagner les entreprises de toute taille, notamment via le conseiller entreprises en difficulté implanté au sein de chaque direction départementale. Depuis début 2023, la Direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie est le point d'entrée des entreprises du département touchées par la hausse du coût de l'énergie. À ce jour, ce sont 200 entreprises qui ont été orientées par le conseiller entreprises en difficulté pour l'ensemble de leurs démarches et notamment l'obtention des aides gaz électricité (AGE) avec 8 millions d'euros d'aides versées à ce jour.

Plus de cinquante entreprises haut-savoyardes ont également sollicité l'octroi de plans d'étalement de leurs dettes fiscales et sociales via la



Le Comité départemental d'accompagnement et de soutien aux entreprises en difficulté. De gauche à droite : Christine Delbe (DDETS), Christophe Paillard (Préfecture de la Haute-Savoie), Marie-Hélène Hérou-Desbiolles (Directrice départementale des finances publiques), Christelle Bombail (conseillère entreprises en difficulté, DDFIP 74).



La DDFIP auprès des entreprises : intervention à la CCI avec Philippe Carrier, Président de la CCI Haute-Savoie.

►► commission des chefs des services financiers que je préside, et dix-sept entreprises ont été accompagnées dans le cadre d'une procédure de renégociation des prêts garantis par l'État.

Cet accompagnement en période de crise est l'un des enjeux majeurs de la démarche de soutien de la Direction générale des finances publiques à l'égard des entreprises pour se mettre au service d'une économie forte et durable.

Quelles ont été en particulier les missions de la Direction départementale des finances publiques en ce qui concerne la mise en œuvre du plan France Relance ?

Le plan France Relance, lancé en 2021, a pour ambition de mobiliser tous les leviers nécessaires pour relancer le secteur économique notamment après la crise covid 19. Dans le cadre de ce plan, les services de la Direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie ont principalement traité les demandes d'aides déposées par les entreprises (comme le fonds de solidarité). La direction a également octroyé des délais de paiement et des reports d'échéances fiscales.

Quels sont vos principaux partenaires pour l'analyse de ces situations ? En quoi cette crise a-t-elle permis la mise en place de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles coopérations ?

L'accompagnement des entreprises en difficulté mobilise plusieurs services de l'État et leurs partenaires. Nos partenaires habituels (Urssaf, Banque de France, Commissaire aux restructurations et prévention des difficultés des entreprises...) ont bien entendu été associés à la mise en œuvre des dispositifs

d'aides et de prévention des entreprises en difficulté.

Ainsi, le comité départemental de sortie de crise, devenu le comité départemental d'accompagnement des entreprises en difficulté, présidé par le Préfet et moi-même, rassemble désormais tous les acteurs départementaux en lien avec le monde économique haut-savoyard. Par ailleurs, des coopérations spécifiques ont été mises en œuvre avec les chambres consulaires et notamment la Chambre de commerce et d'industrie du département, dans un objectif de coordination des actions destinées aux entreprises du département et de proximité dans les territoires.

Où en est le remboursement des prêts garantis par l'État à l'échelle du département ?

Au niveau national, sur les 145 milliards d'euros de prêts garantis par l'État qui ont été accordés, plus de 60 milliards d'euros étaient remboursés au cours de l'été 2023.

Côté Haute-Savoie, ce sont 1 832 milliards d'euros de prêts garantis par l'État qui ont été accordés à pas moins de 9 897 entreprises haut-savoyardes, parmi lesquelles 8 122 TPE. Parmi ces entreprises, le secteur du commerce représente 22,5 % du total, l'hôtellerie-restauration 19,3 % et la construction 13,8 %. Cette répartition est modifiée lorsque l'on considère les montants, puisque 22,2 % du montant total versé est allé au secteur du commerce, 20,9 % aux industries, et 15,7 % à l'hôtellerie-restauration.

Quels sont les enjeux de demain concernant votre soutien aux entreprises ?

Bien sûr, l'accompagnement des entreprises est un objectif essentiel en période

de crise, comme la Direction générale des finances publiques a su le faire ces dernières années. Nous accompagnons les entreprises pour leur faire connaître les dispositifs existants, les guider dans leurs démarches d'octroi des aides... Le tout va de pair avec une action de communication forte, de sorte que chaque entreprise soit bien au fait des dispositifs auxquels elle est éligible.

Un autre enjeu majeur est celui de la prévention. Notre objectif est d'avoir une action forte dans la prévention des entreprises en difficulté. Pour ce faire, la Direction départementale des finances publiques travaille avec ses partenaires pour identifier rapidement les entreprises qui présentent les premiers signes de difficultés financières.

Ce volet préventif utilise notamment des outils de détection précoce des signaux faibles, misant ainsi sur une intervention rapide des services de l'État et un accompagnement au plus tôt, avant l'aggravation des difficultés.

Enfin, notre enjeu est aussi de sécuriser juridiquement les entreprises, pour faire en sorte qu'elles prennent les bonnes décisions en regard de la règle fiscale applicable.

À cet effet, nous mettons en place au 1^{er} septembre 2023 le service d'accompagnement fiscal des petites ou moyennes entreprises (PME), implanté au sein de la Direction départementale des finances publiques de la Haute-Savoie, et qui a vocation à répondre aux problématiques fiscales spécifiques rencontrées par les PME, ainsi qu'à sécuriser leurs opérations économiques à enjeux et risques élevés. ■

Un Haut-Savoyard sur quatre travaille en Suisse



Entretien avec **Chrystèle Martinez**,
Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de
la Haute-Savoie

Sous l'autorité du Préfet de département, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) contribue à la mise en œuvre des politiques suivantes : respect de la réglementation du travail ; logement ; cohésion sociale ; économie ; emploi ; intégration des étrangers ; prévention et lutte contre la pauvreté ; égalité femmes hommes.

Quelles grandes missions sont confiées à la DDETS de la Haute-Savoie ?

Notre organisation est structurée en deux grands pôles.

Le pôle Travail, qui correspond à quelques unités près à l'ancienne Direccte, est constitué de juristes qui veillent à la bonne application du Code du travail sur le territoire.

Leurs premiers interlocuteurs sont les salariés qui peuvent ainsi saisir l'Inspection du travail.

Le deuxième pôle, qui correspond à l'ancienne Direction de la cohésion sociale, s'adresse aux publics vulnérables dits prioritaires.

Le spectre est large puisqu'il concerne les demandeurs d'emploi, les personnes sans-abri, les publics migrants, les pupilles de l'État, les personnes porteuses d'un handicap, etc.

Il s'agit de populations marginalisées, précaires ou en difficulté dans leur insertion sociale et professionnelle.

Suite à la crise sanitaire, comment vous êtes-vous mobilisés afin de soutenir le développement des entreprises de votre département ?

Au-delà du contrôle, l'Inspection du travail exerce une fonction pédagogique auprès des employeurs. Durant la crise sanitaire, nous avons entretenu des liens forts avec les entreprises pour notamment les éclairer sur le protocole sanitaire à mettre en place pour protéger leurs salariés. Nous les avons également soutenues à travers l'activité partielle, en mobilisant des moyens importants. En sortie de crise, nous avons déployé le plan France Relance en allant chercher des projets de développement dans les entreprises ou de diversification de leur activité. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur un dispositif mis en place en 2013, la plateforme d'appui aux mutations économiques. Il s'agit d'une ingénierie collective qui réunit plusieurs partenaires : les organisations patronales (Medef, CPME, BTP), les syndicats de la métallurgie et du décolletage, l'État, le Conseil régional, France Travail. Nous échangeons alors sur les situations individuelles dans un principe d'anticipation. Dès qu'un partenaire reçoit une alerte, la situation est étudiée collectivement. Ensuite, nous mobilisons les bons outils dans un souci d'adaptation au besoin, quel que soit le financeur. L'idée est de déployer une approche collective réactive, ce qui nous a permis d'accompagner de nombreuses entreprises. Notre plateforme, très souple, garantit des délais d'intervention très courts de 48 heures à une semaine. Cette plateforme intervient en complémentarité des



Sous l'autorité du Préfet de département, la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) contribue à la mise en œuvre des politiques suivantes : respect de la réglementation du travail ; logement ; cohésion sociale ; économie ; emploi ; intégration des étrangers ; prévention et lutte contre la pauvreté ; égalité femmes hommes.

dispositifs de droit commun mis en place en sortie de crise (fonds de solidarité, PGE, etc.).

Ainsi, dans le cadre du plan de relance, la Haute-Savoie a été un département extrêmement consommateur des crédits dédiés. Notre taux d'accès aux aides du plan de relance sur le volet économique s'est situé entre 37 % et 38 % du montant total des aides versées aux entreprises de toute la région Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième région de France.

Quels sont les métiers dits en tension dans votre territoire ?

En Haute-Savoie, tous les métiers sont en tension. Le taux de chômage est de 5,2 % et dans la haute vallée de l'Arve, ce taux est de 3,1 %. Nous sommes en plein-emploi. Les entreprises ont d'autant plus de mal à recruter que ce phénomène est exacerbé par la concurrence suisse. Un Haut-Savoyard sur quatre travaille en Suisse avec un niveau de salaire deux à trois fois supérieur à ce qu'il est possible de gagner en France dans le même métier. Dès lors, quand un salarié est formé et employable sur le marché du travail, il préfère aller vendre sa force de travail en Suisse. C'est très sensible dans les métiers du soin et de la santé où nous sommes en grande difficulté pour faire fonctionner nos hôpitaux, nos établissements pour personnes âgées, nos structures de garde d'enfants, etc. Dans ce département très touristique, les métiers de l'hôtellerie-restauration sont également très en tension, ainsi que dans l'industrie, qui représente 25 % des salariés haut-savoyards et le BTP. Aujourd'hui, le recours à la main-d'œuvre étrangère sous réserve d'un statut adapté (réfugiés, etc.) est vécu comme l'alternative à privilégier.

Comment se décline concrètement le pacte d'insertion par l'activité économique dans votre département ?

La Haute-Savoie comptabilise 2 373 personnes qui ont travaillé en 2022 dans l'une de nos 39 structures d'insertion par l'activité économique. Le pacte IAE et l'augmentation du nombre de bénéficiaires de contrats d'insertion part du principe que personne n'est inemployable. Mais là encore, nous sommes freinés dans son déploiement par la difficulté de recruter. Nous sommes confrontés aux mêmes difficultés que toutes les entreprises classiques pour trouver des personnes en insertion (demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du RSA...) prêtes à intégrer les chantiers ou les entreprises d'insertion. Nous allons



Dans le cadre de France Travail, des demandeurs d'emploi sous statut réfugié se forment aux métiers de la restauration.

chercher des publics de plus en plus vulnérables, des populations déplacées, la population ukrainienne en est un exemple, nécessitant un accompagnement de plus en plus lourd. Actuellement, notre démarche vise à consolider les structures d'insertion par l'activité économique déjà existantes, à professionnaliser les équipes et à renforcer les moyens d'accompagnement pour permettre la bonne prise en charge et la réinsertion réussie des plus fragiles.

Comment vous mobilisez-vous d'ores et déjà dans le cadre de la future mise place de France Travail en Haute-Savoie ?

Début 2023, le Ministre du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion, a annoncé quatorze territoires préfigurateurs. La candidature de la Haute-Savoie n'ayant pas été retenue, nous avons néanmoins poursuivi nos réflexions locales, forts d'une vraie volonté de co-pilotage État/Conseil départemental. De nouvelles propositions d'organisation ont été soumises au Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises, lequel nous a autorisés à « préfigurer » ce que pourrait être France Travail en Haute-Savoie.

Nous avons donc un peu d'avance par rapport aux autres territoires non préfigurateurs, en proposant un mode de gouvernance et une animation territoriale

partenariale, conforme aux attendus de France Travail. Il s'agit de se connecter avec les réalités locales du territoire, de connaître les besoins en salariés des entreprises, de tenir compte de la problématique frontalière et saisonnière, et d'accompagner les publics les plus éloignés de l'emploi pour leur permettre de trouver ou retrouver un travail. Au-delà de la précarité subie, il existe également une précarité choisie, notamment dans les métiers saisonniers et les métiers ayant recours à l'intérim, avec des salariés qui refusent les CDI, privilégiant une forme de liberté professionnelle et intégrant dans leur parcours des passages ponctuels par France Travail.

Nous devons donc tenir compte de toutes ces caractéristiques pour lever les freins à l'emploi. Il en existe un qui s'impose à tous, c'est celui de l'accès au logement de la population et des salariés. Notre rôle sera d'expérimenter, de proposer des actions ou des collaborations nouvelles, de rapprocher les différents acteurs de l'insertion sociale, du monde économique et du monde du travail, dans un mode de gouvernance partagé État et Conseil départemental, décliné dans chaque arrondissement, et animé par France Travail, les missions locales, Cap emploi, la CAF, les collectivités locales, les entreprises et tous les acteurs qui interviennent auprès des demandeurs d'emploi. ■



TecSup innove avec des solutions énergétiques autonomes plus écologiques



Par **Samuel Guillaume**,
Directeur Général de TecSup

Dans le cadre de la transition énergétique, l'industrie cherche des solutions pour réduire les émissions de gaz à effets de serre, produire de l'énergie décarbonée, concevoir des produits plus respectueux de l'environnement... Que l'on parle d'automobile, de robotique ou de véhicules plus légers (trottinette, vélo...), tous les secteurs d'activités semblent avoir pris le pas de l'électrification.

Depuis plus de 35 ans, TecSup est spécialisé dans la conception et **fabrication de produits en lien avec la gestion de l'énergie** comme des chargeurs, onduleurs ou **batteries lithium**.

Les batteries lithium TecSup sont conçues pour des **usages professionnels** et se doivent donc de **rester performantes peu importe les contraintes spécifiques** (chocs répétitifs, fortes vibrations) ou l'**environnement parfois hostile rencontré** (températures très élevées ou très basses). En somme, TecSup fabrique des **batteries de qualité**, qui sont conçues pour résister aux contraintes d'usage de leur application finale.

Un système d'énergie alternative aux groupes électrogènes

Suite à un appel à projets "**Solutions et technologies innovantes pour les batteries**" lancé par l'État dans le cadre du plan France 2030, TecSup s'est vu accorder un financement de la part de la Banque Publique d'Investissement (Bpifrance) pour le développement d'un nouveau produit : **E2E generator**. Le principe ? **Une solution d'énergie autonome et mobile** permettant de disposer d'une source d'énergie sans avoir besoin de se brancher sur secteur. Ces valises d'énergie autonomes offrent une alternative écologique aux groupes électrogènes traditionnels, réputés très polluants tant sur le rejet de particules nocives que par leur nuisance sonore ou olfactive...



"Le concept de nos valises est simple : capter l'énergie, la stocker et la restituer au bon format. Pour cela, nos valises d'énergie - ou d'éclairage - autonomes sont équipées d'une batterie lithium, elle même dotée d'un système électronique appelé Battery Management System qui va superviser en permanence le fonctionnement des cellules lithium et assurer leur longévité et leur sécurité.", explique Samuel Guillaume, Directeur Général de TecSup.

TecSup utilise ainsi son **expertise des batteries lithium** pour la mettre au cœur d'un produit adapté à des contraintes techniques indoor et outdoor fortes en créant une nouvelle valise autonome qui pourra fournir de 2000 à 4000 watts.

Une belle croissance et un impact local positif

L'engouement autour des solutions énergétiques moins polluantes ainsi que le soutien de Bpifrance ont permis à

TecSup de connaître une croissance significative. L'entreprise a ainsi **renforcé ses équipes de Recherche & Développement et de ses ateliers de fabrication**. Cette expansion se traduit par une bonne progression du chiffre d'affaires, une augmentation du personnel de l'ordre de 20 % et l'ambition de continuer sur cette lancée pour l'année 2024.

"Ce financement va nous permettre également d'enrichir notre parc industriel en termes de machines, donc de nous accompagner dans la croissance du business de la batterie et de l'électrification. Nous avons vocation à faire travailler des partenaires locaux pour la fabrication de nos machines et de nos composants comme les cartes électroniques.", ajoute Samuel Guillaume.

Ainsi, la croissance de TecSup aide simultanément le **tissu économique local** à fructifier, un effet boule de neige plutôt apprécié en cette saison ! ■

TecSup

TECSUP

86, espace au Vernet - 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE
www.tecsup.fr

Au cœur de la transition énergétique et numérique



© Gilles Priel

Entretien avec **Joël Baud-Grasset**,
Président du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie (Syane)



Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane) traverse le temps en s'adaptant pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane) a plus de 70 ans d'existence. Nous pouvons imaginer son évolution et ses adaptations au fil du temps. Que représente-t-il aujourd'hui ? Quelles en sont les missions ?

Le Syane est un syndicat des collectivités de Haute-Savoie. À ce titre, ses missions ont évolué pour répondre à

leurs besoins. Par exemple, le syndicat a joué un rôle important auprès des collectivités l'année dernière lorsqu'il a fallu mettre en place les plans de sobriété grâce aux achats groupés d'énergie, mais c'est aussi l'accompagnement du conseil en énergie mis à leur disposition.

Ces missions s'articulent avec les moyens techniques et humains massifs que le Syane mobilise la mise en œuvre de la transition énergétique du territoire avec le développement des énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments publics et du parc d'éclairage public.

Nos compétences sur les réseaux se sont diversifiées, avec le déploiement de la fibre optique ou encore l'implantation des bornes de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Le Syane pilote l'émergence de ces nouvelles technologies au bénéfice des collectivités et de l'amélioration de services publics en Haute-Savoie.

Au-delà de toutes ces compétences statutaires, nous souhaitons répondre à un besoin exprimé par l'ensemble des collectivités à savoir animer le réseau des collectivités du département sur les enjeux de la transition énergétique et de la transition numérique. Le changement climatique nous impose d'aller vite, d'expérimenter, et surtout, de partager les bonnes pratiques et les bonnes solutions pour les généraliser.

D'autre part, en concertation avec le secteur public comme privé nos équipes s'investissent dans les usages et les services numériques portant sur des questions aussi sensibles que la cybersécurité, l'école numérique, la gestion des données, la cartographie des réseaux, etc.

Chargé initialement du développement des réseaux d'électricité dans les zones rurales, le Syane est aujourd'hui un acteur opérationnel des énergies et du numérique en Haute-Savoie, au service de la transition énergétique et écologique du territoire. Quelles en sont les priorités actuelles ?



© DR

Borne de recharge véhicules électriques Syane.

CHIFFRES CLÉS :

- +220 000 prises fibre optique déjà construites pour les zones d'activité et les particuliers
- 192 bornes de recharges pour véhicules électriques sur le réseau eborn (11 départements) en Haute-Savoie à fin 2022
- 13,8 GWh/an d'économies sur 10 ans (2012-2022) sur les consommations énergétiques des bâtiments publics
- 9,5 millions d'euros investis aux côtés des communes pour la rénovation de l'éclairage public en 2022
- Gestion des concessions : 13 323 km de réseaux de distribution publique d'électricité



Visite de Madame Laure DE LA RAUDIERE, Présidente de l'ARCEP le 25 septembre 2023

ont la main sur les raccordements des usagers à nos locaux techniques et ont recours pour ce faire à plusieurs rangs de sous-traitance.

Ces sous-traitants, souvent mal payés, mal formés, et peu contrôlés par les opérateurs dégradent le réseau et le service public.

Depuis plusieurs mois, je suis fortement mobilisé pour faire évoluer la loi auprès de nos parlementaires, mais j'ai aussi fait venir la Présidente de l'autorité de régulation des télécoms (ARCEP) afin d'alerter et de doter les collectivités de moyens légaux de contrôle des accès à notre infrastructure pour pénaliser les responsables des dégradations.

C'est vital pour que le réseau que nous continuons de construire soit pérenne et puisse se substituer au réseau historique du cuivre tout en garantissant une fiabilité d'accès à l'utilisateur.

La fibre pour tous en 2025, c'est bien, mais je m'attache aussi à ce qu'elle soit viable ! ■

►► La montée en puissance des sollicitations auxquelles nous faisons face de la part des collectivités sur les enjeux de transition énergétique nous oblige à trouver des solutions pour faire évoluer nos dispositifs d'accompagnement des communes.

Sur l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics par exemple, nous avons aujourd'hui davantage de candidatures que nous n'arrivons pas à satisfaire, notamment faute de moyens, que de projets récompensés, c'est la même chose pour la rénovation du parc d'éclairage public des communes qui nécessite des montants très importants, et ce, malgré un retour sur investissement très rapide grâce aux économies d'énergie. Nous travaillons à faire évoluer ces dispositifs d'accompagnement pour massifier ces travaux et avoir la capacité d'accompagner tout le monde sans mettre en danger les finances des communes ou du Syane.

En octobre dernier, vous disiez : « Le dialogue entre le Syane et les opérateurs commerciaux est rugueux » ; quelles sont les problématiques rencontrées ?

Nous sommes confrontés à une législation en défaveur des collectivités qui déploient les réseaux d'initiative publique en fibre optique. Les opérateurs



Pose de la première pierre - Réhabilitation de l'ancienne école en maison de santé pluriprofessionnelle à Brenthonne. Projet lauréat en 2022 de l'appel à projets du Syane pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.

« L'hydroélectricité : la première des énergies renouvelables en France et dans le monde »



Entretien avec **Hervé Xavier**,
Directeur Territoires à EDF Hydro Alpes

En Haute-Savoie, les aménagements hydroélectriques portés par EDF sont situés et intégrés dans des espaces naturels protégés. Une énergie mise au service du développement durable des territoires, comme nous l'enseigne Hervé Xavier dans cet entretien. Les nombreux projets du Groupe prouvent qu'EDF croit au potentiel de développement de cette énergie de territoire et renouvelable.

Quels sont les enjeux et défis poursuivis par le Groupe EDF en faveur de l'hydraulique ?

L'hydraulique est la première des énergies renouvelables électriques en France et dans le monde. En 2022, elle représente près de la moitié de la production d'électricité renouvelable dans l'Hexagone.

EDF a réalisé ces dernières années des projets majeurs de développement sur son parc hydraulique, notamment dans les Alpes du Nord en 2019 : construction d'une nouvelle STEP (240 MW) à la Coche, en Savoie, et rénovation et aug-

mentation de puissance de la centrale de la Bâthie (600 MW), en Savoie, et inauguration de Romanche-Gavet (97 MW) en Isère, en 2020.

Il existe un potentiel de développement pour l'hydroélectricité en France. La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévoit en effet 1 GW supplémentaire d'ici 2028 et 1,5 GW de STEP (station de transfert d'énergie par pompage) à l'horizon 2030-2035¹.

EDF a la capacité d'augmenter la puissance installée de son parc existant de 2000 MW sous 10 ans, et d'au moins

2000 MW supplémentaires après 2035, soit une augmentation de 20 % de la puissance installée du parc hydraulique d'EDF (plus de 500 MW d'augmentations de puissance des centrales hydrauliques existantes, 3 GW de stations de transfert d'énergie par pompage, des réhausses de barrage, etc.).

L'énergie hydraulique est la première des énergies renouvelables du Groupe EDF. Quels sont les atouts de cette énergie, qu'est-ce qui la caractérise ?

L'hydroélectricité est une énergie de territoire. Présente au cœur des vallées depuis parfois plus de 100 ans et forte d'un réel potentiel de développement, l'hydroélectricité est la première des énergies renouvelables en France et dans le monde. C'est une énergie bas carbone qui représente un secteur clé pour la transition énergétique et pour l'économie locale.

L'énergie hydraulique est un outil précieux car indispensable à l'équilibre du système électrique grâce à sa flexibilité et sa capacité de stockage, elle permet l'intégration des autres énergies renouvelables majoritairement intermittentes comme le solaire et l'éolien.

En effet, l'hydroélectricité est une source d'énergie très réactive. Les réservoirs d'eau des barrages représentent un stock d'électricité mobilisable à tout moment pour répondre aux pics de





© EDF-PTournaire

►►► consommation. Quelques minutes suffisent pour démarrer les centrales hydrauliques et délivrer leur pleine puissance.

L'hydroélectricité est une énergie de territoire. Intégrés aux instances de gestion de l'eau, mes collaborateurs et moi-même sommes animés par la conciliation des usages que ce soit pour l'hydroélectricité bien sûr mais aussi pour l'eau potable, le tourisme, la pêche, l'agriculture et les activités sportives. Pour contribuer à la vitalité et l'attractivité des territoires, EDF noue des partenariats avec les collectivités et des associations pour s'engager dans des projets et des actions très concrètes (événements sportifs, tourisme industriel...). De plus dans le cadre de notre activité industrielle, lors des chantiers de maintenance ou de développement, EDF fait appel à des entreprises locales.

"Dans les Alpes du Nord, EDF Hydro Alpes produit le quart de l'hydroélectricité de France et le tiers de la production hydraulique d'EDF."

Plus de 1000 collaborateurs d'EDF Hydro Alpes ont en charge l'exploitation et la maintenance des barrages et des centrales hydroélectriques situés sur le territoire des Alpes du Nord. Performance, fiabilité, développement et sécurité sont au cœur de l'ambition d'EDF Hydro Alpes, qui inscrit son action dans la durée en conciliant production, gestion de l'eau et respect de l'environnement. Exploitant responsable, EDF Hydro Alpes participe au développement économique et touristique des territoires.

Avec 65 barrages classés et 104 centrales, la production annuelle moyenne d'EDF Hydro Alpes est équivalente à la consommation résidentielle de 6,8 millions d'habitants.

En Haute-Savoie, quelles sont les spécificités des aménagements hydroélectriques et les projets actuels menés avec le territoire ?

Les aménagements hydroélectriques en Haute-Savoie, barrages et centrales, sont situés et intégrés dans des espaces naturels protégés, avec une faune et une flore exceptionnelles. La production d'hydroélectricité s'exerce dans le respect de cet environnement qui nous accueille. L'hydroélectricité est une énergie au service du développement durable des territoires, dans le sens où il s'agit d'une énergie renouvelable. Sa production se fait dans le respect de la préservation de l'environnement et de la contribution à la vitalité économique du territoire et à son attractivité.

EXEMPLE DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DES BOIS

L'aménagement hydroélectrique des Bois est situé sur la commune de Chamonix. C'est une installation exceptionnelle : à 50 mètres sous la glace, un captage permet de récupérer l'eau de la fonte saisonnière naturelle du glacier de la Mer de Glace pour produire la première des énergies renouvelables. Sur cet aménagement, EDF s'adapte aux effets du changement climatique, dans le respect de l'environnement et en concertation avec les parties prenantes locales. Pour maintenir la production d'hydroélectricité, EDF anticipe et intègre depuis plusieurs années des données Scientifiques sur le recul du glacier. Le captage actuel (à 1560 m d'altitude) est exposé au risque d'obstruction partielle ou totale (chute de gros blocs, crue ou avalanche), ce qui le condamnera à terme.

Par conséquent, EDF envisage un nouveau fonctionnement pour cet aménagement à l'horizon 2024/2025. La solution consiste à réhabiliter un ancien captage souterrain (à 1520 m d'altitude) en le

transformant en captage de surface, préservant ainsi l'environnement du site. Ce captage nouvellement transformé sera opérationnel avant la perte du captage sous glaciaire actuel, ce qui permettra une transition douce sans perte de production d'hydroélectricité.

EXEMPLE DE LA PRISE D'EAU DE TRÉ-LA-TÊTE DANS LA RÉSERVE NATURELLE DES CONTAMINES MONTJOIE

L'hydroélectricité est présente dans la réserve naturelle des Contamines-Montjoie. La prise d'eau de Tré-la-tête alimente le barrage de la Girotte situé dans le Beaufortain. Soucieux des enjeux environnementaux liés à l'exploitation de ses aménagements situés en grande partie dans les espaces naturels protégés, EDF Hydro Alpes s'implique, en partenariat avec le conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie, dans la connaissance des milieux et de ses impacts et s'associe aux actions de préservation qui y sont liées. EDF Hydro Alpes est partenaire d'un espace d'accueil du public, « les dômes nature » pour faire connaître la biodiversité et la préserver (inauguré le 30/09/2023). ■

1. Source : Synthèse PPE 2019-2023 2024-2028



© EDF-PTournaire

Mer de glace 22B.



EDF Hydro Alpes
Pôle EDF Grenoble Alpes - 134 rue de l'étang
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX



Les ELD, Entreprises Locales de Distribution desservent 53 communes de Haute-Savoie

Entretien avec **Nicolas Meunier**, Directeur d'Énergie et Services de Seyssel,
François Gaël-Juret, Directeur des Régies de Bonneville, Sallanches et des Houches,
Thierry Fouquart, Directeur de la Régie de Thônes
Michel Verdan, Président du SAIC Pers Loisinges à Pers-Jussy

Elles concentrent environ 15 % de la distribution d'Énergie en Haute -Savoie.
Paroles à quatre responsables d'entités



Nicolas Meunier



François Gaël-Juret



Thierry Fouquart



Michel Verdan

Les entreprises locales de distribution (ELD) sont une spécificité dans le monde de l'énergie, Monsieur Meunier vous êtes Directeur d'Énergie et Services de Seyssel, une des six ELD de Haute-Savoie, pourriez-vous nous présenter leurs spécificités ?

Les ELD sont avant tout des entreprises à taille humaine acteur du monde de l'énergie. Énergie et Services de Seyssel a soufflé les 100 ans de son existence en 2023. Cette étape a permis de remonter le fil de l'histoire et de redécouvrir comment l'électrification du territoire est intervenue ; c'est la genèse de nos entreprises. Au départ, une idée d'un élu de Seyssel, de tirer profit d'un ouvrage hydroélectrique, et constituer un Syndicat Intercommunal en 1921 dans lequel les communes se sont regroupées au fur et à mesure pour atteindre le nombre de 39. Puis c'est la création d'une Régie du Syndicat en 1923 et qui passera sous le format d'une Société d'Économie Mixte bien plus tard. Ces entreprises n'ont pas souhaité être nationalisées en 1946 et conservent leurs

spécificités et leurs actions territoriales. Elles couvrent collectivement 5% du territoire national (150 ELD en France), et un peu plus de 15% du département de la Haute-Savoie pour nos 6 entreprises, soit un territoire de 53 communes.

Nos entités sont des acteurs historiques de l'énergie, en tant qu'opérateurs de services publics. Nous assurons une double mission auprès des usagers particuliers, collectivités et entreprises : gestionnaires du réseau de distribution, fournisseurs des tarifs réglementés de vente et en offre de marché pour l'électricité et le gaz. Compte-tenu des enjeux européens et français fixés, notamment dans la stratégie nationale bas carbone, nos entreprises sont les facilitateurs de la transition énergétique qui participeront à la décarbonation de notre économie. Que de beaux projets ambitieux et d'avenir...

Monsieur Gaël-Juret, vous êtes Directeur des Régies de Bonneville, Sallanches et des Houches : le monde

de l'énergie a été en pleine ébullition ces dernières années avec la crise énergétique, quels ont été les impacts pour des entreprises telles que les vôtres ?

La crise énergétique connu dès septembre 2021 a engendré un bon nombre d'actions et de réactions sur nos métiers technique et de fourniture. Le fonctionnement du marché de l'électricité et du gaz naturel a été largement pointé du doigt, il a entraîné une explosion des prix sur les marchés à l'été 2022 (1100€/MWh pour l'électricité et 330€/MWh pour le gaz naturel). Ainsi c'est une présence et une communication auprès des clients qu'il a fallu réaliser, dans une période où la visibilité était limitée ; normal en temps de crise. Le gouvernement a mis en place une série de mesures très techniques. Ces mesures ont permis d'encadrer au maximum l'impact sur le client final et donc l'économie. C'est notamment la régulation du prix du tarif réglementé de vente qui a permis de protéger le consommateur résidentiel. Le tarif demeure gelé en août 2023 ; il est 75 % inférieur à ce qu'il devrait être.

D'un autre côté, nous avons été largement sollicités sur l'hiver 2022/2023 par le risque de délestage et la mise en place de l'ensemble des mesures permettant d'informer et de prévenir au mieux ses usagers de la localisation et de l'impact de ces coupures. Le délestage n'est pas arrivé puisque les mesures de sobriété



▶▶ énergétique prises notamment par l'ensemble des concitoyens ont porté leurs fruits (-9 % constaté par RTE).

Notre modèle d'entreprise locale a pris encore plus de sens durant ces périodes où le client recherchait des informations. C'est ce que nous avons pu réaliser, en rassurant notamment par une présence locale et un interlocuteur identifié.

En parallèle, nos régies ont continué de travailler sur le monde d'après, puisqu'en faisant le choix depuis quelques années d'intensifier le développement de moyens de production d'énergies renouvelables, comme par exemple l'hydroélectrique, nous souhaitons concourir à une production locale et à des coûts maîtrisés de production des électrons.

Monsieur Fouquart, Directeur de la Régie de Thônes : C'est donc une vraie révolution que vous vivez depuis cette crise énergétique ? Comment s'adapte-t-on à ces défis lorsque l'on reste une PME de moins de 50 salariés ?

Depuis 2020, nos entreprises ont connu de fortes évolutions, et notre taille n'a pas été en frein. C'est tout d'abord le déploiement des compteurs communicants Linky qui a été entamé courant 2021 avec pour objectif de se terminer en 2024. Nous avons adapté notre organisation et avons mis en place une cellule en charge de la gestion des sous-traitants, mais aussi de traiter certaines interventions techniques, et de pouvoir répondre à nos usagers. Ce projet marquera un top départ dans l'évolution de l'exploitation des réseaux puisque le traitement numérique des données des compteurs communicants participera à une supervision plus fine et prédictive des réseaux basse tension.

D'autres projets ont besoin du réseau d'électricité, les installations de productions issues des énergies renouvelables, essentiellement le solaire photovoltaïque en Haute-Savoie, sur lequel nous constatons un engouement sans précédent : plus du double du nombre de l'installation devraient être construites cette année par rapport à 2022. Le développement des bornes IRVE (infrastructure de bornes véhicules électriques) en

domaine privé et/ou au sein des copropriétés sont des enjeux de taille et débattent tout juste. Et d'ailleurs, nous ne savons pas dans quelle proportion ce sujet sera prégnant notamment sur des immeubles collectifs en station de ski.

Tous ces nouveaux projets font bien sûr appel à des compétences, et disposer d'une taille critique pour faire fonctionner des services à même de traiter de tels sujets est important. En 2006, la Régie de Thônes et Energie et Services de Seyssel ont d'ailleurs fait ce choix de travailler ensemble et de mutualiser moyens techniques et ressources humaines. Cette taille avoisinant les 90 salariés, permet d'être parée dans ce monde où la concurrence des profils à recruter est forte, notamment en Haute-Savoie avec la proximité de la Suisse.

commune et EDF, les deux autres restèrent : ces organisations sont le « Syndicat d'intérêt collectif agricole de Pers-Jussy, le SICA » et la « Société coopérative agricole de Jussy, la SCAJ ». En 1942 un des deux syndicats sera dissout transmettant le réseau créé au syndicat subsistant.

Résultant de cette histoire, notre association est aujourd'hui un SAIC, ce modèle est unique dans le monde de l'énergie puisque nous sommes détenus par nos sociétaires, les 750 usagers qui sont raccordés au réseau de distribution. Notre petite ELD comprend environ 39 km de réseau enfoui à 98 % où il n'y a plus de poteau électrique.

Au quotidien ce sont quelques bénévoles qui assurent le fonctionnement l'entité, mais aussi 2 salariées et bien sûr



Monsieur Verdan, vous êtes le Président du SAIC Pers Loisinges à Pers-Jussy, parlez-nous de votre structure si particulière et de son fonctionnement au quotidien ?

Le Syndicat agricole d'intérêt collectif de Pers-Jussy a été créée en 1921, mais revenons sur cette création issue d'une histoire bien particulière. A la sortie de la première guerre mondiale, des citoyens de Pers-Jussy prirent l'initiative de fonder quatre entités dévolues au transport et à la distribution de l'électricité. Deux d'entre-elles firent reprises par la

l'appuis de nos collègues des ELD haut-savoyardes. Il n'en demeure pas moins que la plus petite des entreprises locales de distribution est très dynamique. Pour exemple, en année 2014 nous avons été parmi les premières entreprises à tester la première génération de compteurs Linky, en ayant déjà un système de télérelève sur nos compteurs électroniques depuis 2005 !

En effet, c'est aussi cela les ELD, une agilité, une réactivité, un territoire d'expérimentation. ■





Optimiser les déplacements



Entretien avec **Lionel Tardy**,
Vice-président du Conseil départemental de Haute-Savoie délégué
aux routes et bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités, au
numérique et aux anciens combattants

Le Conseil départemental gère l'aménagement, l'entretien et la sécurisation du réseau départemental pour permettre aux Haut-Savoyards de circuler dans de bonnes conditions. Les mobilités décarbonées sont au cœur des préoccupations.

Quels sont vos objectifs en ce qui concerne la gestion et l'entretien du réseau routier départemental, en particulier durant la période hivernale ?

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie gère l'aménagement, l'entretien et la sécurisation du réseau départemental pour maintenir un niveau de service de qualité permettant aux Haut-Savoyards de circuler dans de bonnes conditions. Les techniques de pose d'enrobés sont régulièrement améliorées et le matériel est renouvelé selon la nécessité, tout en visant à l'excellence environnementale et en développant une stratégie bas carbone.

En période de viabilité hivernale, le Conseil départemental mobilise des moyens matériels (154 camions et

chasse-neige) et humains (450 agents) importants. L'enjeu est de saler mieux et moins pour protéger les milieux naturels, sans pour autant remettre en cause la sécurité des usagers.

Sur quels secteurs portent les travaux en cours ?

L'objectif est d'améliorer les grands points de saturation du réseau départemental et de sécuriser les axes soumis aux risques naturels :

- l'aménagement de la RD 903 entre l'A40 à Findrol et le carrefour des Chasseurs pour sécuriser le trafic, créer 10 km de pistes cyclables et desservir les parkings de covoiturage ;
- le doublement de la RD 3508 sud entre Gillon et Annecy, en augmentant le linéaire de la voie réservée ;
- la sécurisation de la RD 186 au Mont-Saxonnet et de la RD 286 à Brison, pour protéger les usagers des chutes de pierres ;
- la sécurisation de la RD 1005 contre les chutes de blocs à Meillerie et la création d'une piste cyclable sur tout le linéaire ;
- la sécurisation et l'aménagement de la RD 22 entre Bioge et Feu Courbes sur les communes de Féternes et de Chevenoz ;
- le doublement de la RD 1508 entre Sillingy et Gillon, avec la création d'une voie réservée aux transports en commun ;
- la création de 70 km de pistes cyclables pour la véloroute Via 5 Lacs.

Quelle place pour les mobilités décarbonées dans votre stratégie ?

Les mobilités décarbonées sont au cœur des préoccupations du Conseil départemental qui prépare son schéma d'organisation des déplacements. L'objectif central est de proposer des alternatives à l'autosolisme quel que soit le déplacement effectué. Les principaux leviers mobilisés sont : l'incitation au report modal à travers la création d'un réseau pour les modes actifs (piétons et cycles) ; la massification des déplacements en déployant des parkings de covoiturage à proximité des principaux axes ; le recours à des modes de transport faiblement émetteurs en modernisant le réseau ferré et en participant financièrement aux grands projets ferroviaires, comme la modernisation de la ligne de la vallée de l'Arve, ou aux projets d'ascenseurs valléens.

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'initiatives dans ce domaine ?

Tous les principaux chantiers de réaménagement de ces infrastructures routières intègrent la création de voie verte pour irriguer le territoire. Par ailleurs, les infrastructures sont désormais modulaires pour permettre l'affectation temporaire de la route à certaines catégories d'usagers, à l'image du contournement d'Annecy (RD 3508) où une voie pourra être affectée aux transports en commun, au covoiturage et véhicules électriques dès qu'un linéaire suffisant sera disponible.

Plusieurs parkings de covoiturage ont été créés avec le concours du Département, et de nombreux projets sont à l'étude dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental du covoiturage, pour poursuivre cet effort. ■



De gauche à droite : Marcel Cattaneo, Conseiller départemental du Canton de Faverges-Seythenex ; Pierre Bruyère, Président du SILA ; Marie-Louise Donzel-Gonet, Conseillère départementale du Canton de Faverges-Seythenex ; Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie ; Lionel Tardy, Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Savoie délégué aux routes et bâtiments, pistes cyclables, mobilités et numérique, Marion Lafarie, Adjointe chargée de la voirie à la ville d'Annecy ; Didier Sarda, Maire de Talloires-Montmin et les élus locaux à Talloires-Montmin, lors de l'inauguration des aménagements cyclables de la rive Est du lac d'Annecy, le 5 octobre 2023.





Parole à

Christophe Castaner, Président ATMB

Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) est une entreprise détenue à 91,3% par l'État et les collectivités territoriales, titulaire d'un contrat de concession avec l'État français qui lui a confié jusqu'en 2050 l'entretien et la gestion de l'Autoroute blanche (A40) et de la Route blanche (RN205). Depuis 2002, ATMB et son homologue italien, SITMB (Société Italienne du Tunnel du Mont Blanc) assurent au sein d'un groupement franco-italien, le GEIE-TMB, l'exploitation et l'entretien du Tunnel du Mont-Blanc.

En novembre 2022 vous avez rejoint l'ATMB et avez été nommé président du conseil d'administration de la société concessionnaire française du tunnel routier sous le Mont-Blanc, Quelle vision aviez-vous alors de ce mandat, quelle feuille de route aviez-vous imaginée et un an plus tard quelles réflexions en tirez-vous ?

Arrivé fin 2022, j'ai rencontré une entreprise profondément attachée à servir un territoire de montagne : ses habitants, ses enjeux écologiques, son tourisme, son économie. L'expérience de mes précédentes fonctions m'apporte un œil éclairé et critique sur les dispositifs de sécurité et j'ai été particulièrement frappé par le niveau exceptionnel de sécurité, en particulier au Tunnel du Mont Blanc.

Dès les premières semaines, j'ai intégré la dimension internationale de cette entreprise et ses enjeux majeurs avec la préparation des grands travaux de rénovation dans le Tunnel du Mont Blanc, après 60 ans d'existence.

L'éboulement survenu en Maurienne à l'entrée du Tunnel du Fréjus nous a rappelé à la fois l'importance économique des modes actuels de transports dans nos régions transalpines et également le besoin de rechercher une nouvelle résilience pour ces infrastructures, à une échelle adaptée.

Ce modèle d'échanges de marchandises entre nos pays doit être repensé. La nouvelle directive Eurovignette adoptée par l'Union européenne en 2022 et la transition énergétique et climatique préconisée par le GIEC avec en particulier la progressive décarbonation des trans-

ports routiers doivent nous aider à repenser les modalités de gestion du patrimoine autoroutier. Son entretien, sa modernisation, son financement et sa place dans les mobilités y compris ferroviaires appellent une réflexion collective et lucide fondée sur les défis des trente prochaines années.

Notre challenge en tant que concessionnaire d'une infrastructure transfrontalière est d'inventer l'autoroute de demain dans le respect de l'environnement.

Je suis convaincu qu'une entreprise comme ATMB peut apporter beaucoup dans cette construction d'un nouveau modèle de transport. D'abord parce qu'elle est portée par des équipes dont l'ambition est de rendre service au territoire dans l'intérêt commun avec des solutions de mobilités plus douces, plus en adéquation avec des mentalités qui évoluent.

Je crois aussi dans le modèle de concession porté par ATMB, c'est à dire avec un actionnariat majoritairement public, et en même temps organisé selon les modèles d'entreprises privées est efficace.

Cela nous a d'ailleurs permis de développer des infrastructures et des services en cohérence avec les nouveaux plans de mobilités des collectivités territoriales.

Par exemple, nous possédons le plus grand nombre de places de parkings de covoiturage aux entrées de notre autoroute par rapport à la taille de notre réseau et nous continuons leur développement. Nous les couplons avec des arrêts de bus et des consignes à vélos sécurisées.

L'incitation au covoiturage du quotidien pour limiter les impacts du trafic routier, notamment pour les travailleurs fronta-

liers est un leitmotiv pour ATMB. Nous remboursions aussi, les trajets des passagers covoitureurs et avons ouvert la première voie de covoiturage transfrontalière sur autoroute en France.

Ces initiatives d'ATMB avaient été présentées devant les sénateurs en 2019, ce qui avait inspiré certains points importants de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités)

Pour les poids lourds, nous explorons et testons sur notre autoroute plusieurs pistes de décarbonation afin d'aider les transporteurs à trouver le modèle de demain à la fois fiable, écologique et économiquement viable. Nous sommes les seuls à proposer, avec nos partenaires, du GNL en Haute-Savoie. Nous expérimentons l'autoroute électrique et encourageons la production et la distribution d'hydrogène vert en vallée de l'Arve.

Ces différentes actions concrètes et volontaristes d'innovation environnementale avaient conduit le conseil d'administration en 2021 à retenir une raison d'être ajoutant une dimension sociétale et environnementale à l'activité économique initiale de l'entreprise. Le passage au statut d'entreprise à mission, que j'appuie actuellement au sein de l'entreprise, rendra encore plus visible notre action pour la préservation de son environnement exceptionnel. Je me réjouis de poursuivre ce travail.

Autre défi à relever, l'autoroute de demain sera sans barrière de péage, pour un trajet plus fluide. Je parle ici du «Free Flow», (ou «Flux Libre»). ATMB se prépare à installer cette nouvelle technologie dans un avenir proche. L'enjeu est de taille, et nous sommes prêts ! ■

ATMB

Siège Social : 1 440 route de Cluses - 74130 BONNEVILLE - Tél. : 04 50 25 20 00
site web : www.atmb.com/ - blog : www.vivre-en-haute-savoie.com/

<https://fr.linkedin.com/company/autoroutes-et-tunnel-du-mont-blanc> • <https://twitter.com/ATMBinfo>
https://www.facebook.com/atmbinfo?locale=fr_FR • https://www.instagram.com/atmb_vivrehautesavoie/?hl=fr



« Ce qui rend ATMB singulière par rapport à ses confrères autoroutiers, c'est sa vocation à relier un territoire dont la mobilité est particulière »



Entretien avec **Erwan Le Bris**,
Directeur général d'ATMB France



Société d'autoroute engagée pour soutenir l'économie locale et la mobilité durable, ATMB est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, le réseau d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc ATMB rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Un mot sur le réseau d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) ?

Le réseau d'Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc, ATMB, se situe au pied du Mont-Blanc, principalement en Haute-Savoie, mais aussi dans l'Ain.

Pour relier les plus de 400 000 habitants du territoire qu'elle dessert, ATMB est composée de trois infrastructures :

- L'Autoroute Blanche (A40) sur 110 km avec deux connexions transfrontalières vers la Suisse et la ville de Genève (A411 et A41),
- La Route Blanche (RN205) : une deux fois deux voies de montagne de 16 km qui culmine à plus de 1 000 mètres d'altitude et dessert la célèbre ville de Chamonix ainsi que le Tunnel du Mont Blanc.
- Le Tunnel du Mont Blanc, d'une longueur de 11,6 km dont ATMB est concessionnaire pour moitié avec son homologue italienne la SITMB.

L'Autoroute et la Route Blanches comptent plus de 340 salariés. Le Tunnel du Mont Blanc regroupe 280 collaborateurs, réunis dans un Groupement européen d'intérêt économiques franco-italien qui assure pour le compte des deux concessionnaires l'exploitation et la sécurité de l'ouvrage.

ATMB est détenue à plus de 91 % par l'Etat et les collectivités territoriales. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050. Nos équipes sont guidées par trois valeurs clés : la sécurité, la mobilité et l'écologie.

Revenons sur le côté spécifique d'ATMB. En quoi ATMB est-elle singulière par rapport à ses confrères autoroutiers. Pourriez-vous développer ?

C'est sa vocation à relier un territoire dont la mobilité est particulière à deux titres qui lui confère cette singularité.

- D'abord une géographie exceptionnelle qui traverse littéralement les montagnes. Avec cinq tunnels dont celui du Mont Blanc, 223 ponts et viaducs pour 130 km de réseau, notre « parc » représente en moyenne un pont tous les 500 mètres. ATMB a ainsi développé une expertise forte dans leur entretien, mais également en termes de service hivernal, avec un tiers de l'année en températures négatives. Pour protéger l'entrée du Tunnel située sous quelques couloirs avalancheux, ATMB a dans ses équipes six artificiers déclenchant des avalanches préventives. J'aime expliquer cette particularité qui montre à quel point nos équipes sont à la fois expertes mais aussi atypiques. La sécurité est une priorité pour nos collaborateurs.
- Ensuite par les typologies différentes de conducteurs qui l'empruntent :
 - o Les Haut-savoyards et Aindinois qui l'utilisent notamment pour aller travailler en Suisse, mais aussi pour leurs loisirs. Cela représente jusqu'à 50 000 véhicules par jour sur le contournement français de Genève.
 - o Les touristes, clients des 30 stations de ski qu'ATMB dessert mais aussi se rendant en Italie. Ils sont plus de 80 000

véhicules légers les samedis de février et mars. L'été, ce sont 8 000 familles par jour qui empruntent le Tunnel.

- o Les entreprises dans un bassin économique dynamique réputé pour le décolletage. Les poids lourds représentent 8 % du trafic autoroutier et un tiers des 5 000 véhicules quotidiens du Tunnel du Mont Blanc.

Cela prouve à quel point ATMB soutient et irrigue un territoire qui est devenu fort économiquement et touristiquement grâce à sa desserte rapide et sûre. D'ailleurs, la partie Est de l'Autoroute Blanche concentre un nombre important de diffuseurs, tous les 8 km environ, pour desservir les stations de ski et les zones d'habitat et industrielles. Enfin, ATMB organise les mobilités dans un cadre particulier : celui de la vallée de l'Arve, un environnement exceptionnel, mais enclavé par les montagnes qui entravent la bonne circulation de l'air, donc sa qualité. Aussi, ATMB s'est investie très tôt dans une démarche active d'aide à la décarbonation des transports. Vous trouverez chez nous des actions inédites pour aider les conducteurs, nos clients, à diminuer leur empreinte environnementale. D'abord pour les véhicules légers, puisque c'est le principal émetteur de Nox (Oxydes d'Azote) en vallée de l'Arve, mais aussi pour les acteurs du transport lourd. Je laisse à notre Président Christophe Castaner le soin de détailler l'ambition qui guide les collaborateurs d'ATMB pour changer la mobilité, la rendre plus propre et plus durable. ■

La structure franco-italienne du Tunnel du Mont Blanc



Entretien avec **Riccardo Rigacci**,
Directeur général TMB GEIE

GRAFORO DEL
MONTE BIANCO
TUNNEL DU
MONT BLANC



Long de 11,6 km, le Tunnel du Mont Blanc relie la France et l'Italie sous le plus haut sommet d'Europe. Cet ouvrage exceptionnel permet de traverser rapidement la frontière en 12 minutes.

Que représente TMB GEIE ?

Le Tunnel du Mont Blanc est géré par le GEIE-TMB (Groupement Européen d'Intérêt Economique du Tunnel du Mont-Blanc). C'est une structure unique qui a été créée en même temps que la mise en œuvre du programme de réhabilitation et de modernisation du tunnel, achevé en 2002. Il s'agit d'une structure franco-italienne de droit communautaire européen sous actionnariat partagé à parts égales (50%/50%) par les deux concessionnaires français et italien- (les sociétés ATMB en France et SITMB en Italie). Une commission intergouvernementale (CIG), composée de représentants des ministères et des préfectures locales français et italien, établit les orientations générales du Tunnel et définit sa politique de gestion ; c'est elle qui a approuvé le programme de réhabilitation pour la réouverture du Tunnel en 2002. La commission est assistée par un comité de sécurité (COMSEC), composé d'experts consultés sur toutes les questions relatives à la sécurité de l'ouvrage et à son exploitation. TMB GEIE réunit des employés italiens et français qui sont mis à sa disposition par les deux sociétés concessionnaires. Ils partagent un objectif commun : exploiter cet ouvrage dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Il s'agit en quelque sorte d'un laboratoire social européen où des individus issus de systèmes culturels et sociaux différents collaborent pour développer des méthodes de travail axées sur une efficacité maximale. C'est grâce à ce modèle de gestion que chacune des deux entreprises concessionnaires est vue comme un partenaire privilégié avec lequel il est facile d'échanger et de partager pour gérer et planifier collectivement l'avenir du tunnel. On

peut donc conclure qu'aujourd'hui, dans le tunnel, nous assistons à la réalisation complète de ce que la revue Paris Match avait prophétisé en 1962, lors de l'achèvement du percement. À l'époque, elle avait qualifié le tunnel de "lieu où la France et l'Italie se rencontrent".

Quels enjeux particuliers à relever ?

Lorsque le tunnel a été construit il y a soixante ans, il a été célébré comme l'ouvrage transfrontalier le plus important d'Europe. Aujourd'hui encore, le tunnel du Mont-Blanc joue un rôle stratégique majeur dans le réseau de communication et de transport européen, ainsi qu'entre la France et l'Italie. Ce rôle engage le GEIE-TMB qui a rendu moderne et sûre la circulation dans une structure originellement conçue pour des véhicules et des trafics complètement différents de ceux d'aujourd'hui. Sans modifier la géométrie et les caractéristiques de génie civil du tunnel, le défi pour la sécurité passe par l'introduction de technologies innovantes et l'utilisation de ressources hautement spécialisées dans la gestion de chaque événement intervenant à l'intérieur du tunnel. Dans un monde en mutation, à travers l'innovation et l'organisation humaine, le TMB GEIE s'engage à rendre toujours plus modernes et fiables toutes les technologies en recherchant leur adaptation continue à l'évolution des véhicules. Parallèlement, nous développons en permanence de nouveaux systèmes de contrôle et de surveillance du génie civil toujours plus performants pour planifier des interventions et des maintenances importantes ce qui préserve et d'allonge

la durée de vie du tunnel. Troisième défi, et non des moindres : être une entité toujours plus durable du point de vue environnemental et social avec une attention particulière apportée aux territoires du Mont-Blanc.

Quels investissements : actualités et projets ?

Actuellement, le TMB GEIE modernise et remplace une grande partie des installations technologiques d'exploitation du tunnel. Pour ne citer que quelques exemples, le réseau informatique, le système de détection automatique des incidents, la rénovation du réseau d'eau de lutte contre les incendies ont été entièrement renouvelés. Le remplacement des accélérateurs sur la voûte du tunnel et celui du système d'éclairage par une nouvelle génération à LED sont également en cours. En ce qui concerne le génie civil, d'importants travaux de modernisation de la dalle de roulement en béton (sur laquelle circulent les clients), ainsi que la conception et la réalisation de travaux ambitieux de rénovation de la voûte du tunnel sont également en cours. Ce sont des investissements qui engagent le TMB GEIE et les deux concessionnaires, à parts égales, pour plus de 35 millions d'euros dès 2024, puis pour plusieurs dizaines de millions d'euros dans les prochaines années. En résumé, le Tunnel du Mont Blanc apporte à la Haute-Savoie une richesse humaine et un savoir-faire unique impliquée au quotidien et durablement dans la gestion de cet ouvrage majeur pour l'économie de ce territoire. De plus, le tunnel continuera de jouer un rôle crucial dans le processus de l'intégration européenne et dans la qualité des relations entre la France et l'Italie. ■

Améliorer l'accès aux soins de premier recours des habitants



© F. Ledru

Entretien avec **Reynald Lemahieu**,
Directeur de la délégation départementale de l'Agence régionale
de santé Auvergne-Rhône-Alpes en Haute-Savoie



Les directeurs des délégations départementales de l'ARS représentent la Directrice générale de l'ARS dans les territoires. Les agents des délégations départementales – placés sous l'autorité hiérarchique du directeur de la délégation du département – sont par ailleurs rattachés fonctionnellement aux directions métiers (ex : offre de soins, médico-social, santé publique). Ainsi s'opère l'articulation optimale entre métiers et territoires.

Les agents sont les référents pour toute la région sur certaines thématiques et participent, avec les agents du siège, aux projets conduits par les équipes projet.

(Source : www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr)

Comment l'ARS d'Auvergne-Rhône-Alpes se mobilise-t-elle afin que tous les habitants de son territoire puissent bénéficier d'un accès aux soins, de base et de proximité, notamment pour les populations qui résident en zone montagneuse ?
L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes mobilise l'ensemble des leviers à sa disposition pour structurer un parcours de soins gradué et coordonné entre l'ensemble des acteurs dans toutes les dimensions du système de santé : qu'il s'agisse de la

prévention avec l'appui notamment des associations pour une intervention le plus en amont (addictologie, dépistage des cancers, par exemple), de l'offre de premier recours en ville avec les professionnels libéraux médicaux ou paramédicaux, et aussi les établissements de santé publics ou privés ainsi que l'offre médico-sociale avec des capacités d'accompagnement des plus fragiles, en situation de handicap ou de dépendance à cause du vieillissement.

À cet égard, le département de Haute-Savoie abrite-t-il des zones en tension en matière d'offre de soins et quelles solutions sont trouvées pour y remédier ?

Inciter les médecins à s'installer en zone fragile, favoriser la coopération et l'exercice coordonné entre professionnels (maisons de santé pluriprofessionnelles, communautés de professionnels de santé sur un territoire donné [CPTS], etc.), soutenir la délégation de tâches, permettre aux médecins de dégager du temps médical, soutenir le développement de la télémedecine... sont autant de mesures que l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes déploie avec le concours de ses partenaires dans l'objectif d'améliorer l'accès aux soins de premier recours des habitants de notre région.

En matière d'infrastructures hospitalières, les équipements existants maillent-ils correctement l'ensemble de votre région ? Globalement, combien de patients les structures hospitalières sont-elles en mesure de prendre en charge ?

La Haute-Savoie dispose d'une organisation territoriale qui permet aux habitants, en tout point du département, d'accéder à une prise en charge de soins urgents et une offre de soins hospitalière. La géographie spécifique du territoire, notamment avec les vallées et les massifs montagneux mais aussi la forte saisonnalité à laquelle le département est



© Ayrat Abzalou - Adobestock.com



URGENCES

©Oirat - AdobeStock.com

►► confronté (la population est multipliée par deux lors des vacances d'hiver), nécessitent des organisations adaptées. On peut compter ainsi sur des professionnels libéraux qui, financés par l'ARS et l'Assurance maladie, sont engagés comme « médecins correspondants SAMU » installés dans les massifs montagneux et qui permettent d'assurer des soins urgents dans l'attente du SAMU, ou encore la création des cabinets de montagne pour la prise en charge des traumatologies liées aux sports d'hiver, soutenus financièrement par l'ARS là aussi.

Le département de la Haute-Savoie compte dix-huit cabinets de montagne labellisés et cinquante-trois médecins correspondants du SAMU.

Concernant les effectifs soignants en Haute-Savoie, sont-ils en nombre suffisant et existe-t-il des difficultés pour recruter ?

La situation de la Haute-Savoie est un atout par ses liens avec la Suisse et l'Italie. Toutefois, l'emploi est porteur en Suisse avec des conditions de rémunération bien plus favorables qu'en France (le salaire minimum en Suisse est de 4 000 euros) ce qui engendre un flux important de travailleurs qui traversent quotidiennement la frontière.

Cela a pour conséquence une tension importante sur le personnel paramédical et médical. Ainsi, les capacités d'accueil sont souvent « gelées » dans les établissements de santé ou médico-sociaux faute de ressources humaines suffisantes.

Concernant les services d'urgence, comment l'ARS se mobilise-t-elle, en concertation avec les professionnels de santé, afin d'éviter leur engorgement ?

En amont des périodes prévisibles de tension dans les services d'urgence, en particulier liées aux congés des professionnels soignants (avant les vacances d'été et avant les vacances d'hiver) et dans le contexte actuel de tensions nationales sur les ressources humaines, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes réunit l'ensemble des acteurs du système de santé de la région¹ pour faire un point sur l'organisation des services et les capacités des établissements durant la période critique.

L'objectif est d'identifier les éventuelles difficultés et d'envisager des organisations possibles permettant d'assurer la continuité de fonctionnement des services.

L'objectif est également de rappeler l'importance de la coordination entre les établissements d'un même groupement hospitalier de territoire (GHT).

Ainsi, sous l'égide de l'ARS, les établissements support des GHT sont chargés de coordonner le soutien et la solidarité territoriale entre les établissements, et de coordonner les filières de prises en charge en cas de réorganisation sur un territoire.

Ils pilotent également des plans d'action territoriaux permettant de faciliter l'hospitalisation après les passages aux urgences (gestion des lits élargie à l'échelle du territoire).

Enfin, quelles sont vos priorités pour les années à venir afin d'améliorer plus encore la prise en charge des patients et de renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers ?

Nos priorités sont inscrites dans le prochain schéma régional de santé révisé pour les cinq prochaines années (2023-2028) en cours d'adoption.

Ce schéma, basé sur un cadre d'orientation stratégique sur dix ans, permet d'orienter les objectifs et priorités d'action en matière de santé pour les cinq prochaines années sur la prévention, l'offre de soins hospitalière et de ville et l'offre médico-sociale.

Il servira à orienter les moyens nouveaux qui sont annuellement délégués à l'ARS en accompagnement de ces actions dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale. Il sera officiellement adopté par la Directrice générale de l'ARS, le 1^{er} novembre 2023 au plus tard. Il s'agit :

- d'être attentif aux professionnels soignants en anticipant les besoins en matière de démographie médicale et paramédicale, en déployant les leviers d'attractivité et d'amélioration de la qualité de vie au travail, et en les accompagnant dans leur parcours professionnel ; c'est une des priorités de l'Agence ;
- de permettre l'accès aux soins pour tous les usagers en tout point du territoire, en poursuivant le maillage de la région ; la gradation de l'offre de soins est également un des axes stratégiques. ■

1. L'ensemble des acteurs hospitaliers publics, privés et libéraux de la région au travers de 12 réunions territoriales, avec la participation de tous les directeurs d'établissement de santé de chaque territoire, les responsables des SAMU, les chefs de service d'urgences, les conseils départementaux de l'ordre des médecins et l'Union régionale des professionnels de santé médecins libéraux.

Un acteur majeur de la santé en Haute-Savoie



Entretien avec **Pierre-Etienne Allard**,
Directeur du Pôle Bresse Savoie (trois établissements MCO
+ 1 centre de radiothérapie) et Directeur de l'HPPS

Le groupe Ramsay Santé a développé et structuré son offre de soins autour de pôles territoriaux répondant au découpage territorial de l'Agence Régionale de Santé. Le Pôle Bresse-Savoie est constitué de trois établissements MCO (Médecine Chirurgie Obstétrique) et d'un Centre de Radiothérapie : la Clinique d'Argonay proche d'Annecy, dirigée par Adrien Lesaignoux ; l'Hôpital privé Pays de Savoie à Annemasse, dirigé en direct par Pierre-Etienne ALLARD ; le Centre de Radiothérapie Haute-Savoie Nord à Contamine-sur-Arve, géré par Marielle Montangon ; la Clinique

Convert située à Bourg-en-Bresse, dirigée par Frédéric Oussad. Des établissements privés qui travaillent en étroite collaboration avec les établissements publics.

En préambule, peut-être serait-il bon de rappeler ce qu'est un Hôpital Privé ?

Un hôpital privé (ou clinique), est un établissement de soins détenu par une entité privée, se distinguant ainsi des hôpitaux publics gérés par l'État. Dans ce contexte, la plupart des praticiens y exercent à titre libéral. Les hôpitaux privés ont des missions définies par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et bénéficient d'un financement de l'État. Il est essentiel de souligner que, du point de vue du remboursement, l'Assurance Maladie prend en charge de manière équivalente les patients traités dans un établissement public ou privé. Notre engagement se porte sur l'accueil de tous les patients sans distinction, suivant une démarche similaire à celle des hôpitaux publics. Nous mettons l'accent sur la qualité, la sécurité des soins et la satisfaction de nos patients qui sont nos priorités. Afin de répondre aux besoins variés de notre patientèle, nous proposons des prestations hôtelières telles que des chambres particulières de différentes gammes, offrant diverses prestations pour assurer le confort et le bien-être de nos patients.

Pourriez-vous évoquer le territoire sur lequel vous exercez et la place de vos établissements sur ce territoire ?

Nos établissements situés en Haute-Savoie, répondent sur les secteurs de la médecine, la chirurgie, l'obstétrique, les urgences et les soins primaires. Nos missions sont souvent complémentaires et

coordonnées pour assurer à nos patients la meilleure prise en charge sur le territoire de santé que ce soit au quotidien ou sur des périodes ciblées (la saison gripale par exemple).

Nous prenons également en charge les touristes en période hivernale et estivale.

Pourriez-vous concrètement évoquer les trois structures que vous dirigez en Haute-Savoie ?

En 2023, le pôle Bresse-Savoie, c'est :

- 62 000 hospitalisations
- 47 000 patients pris en charge
- 1 000 naissances
- 300 médecins et 800 collaborateurs
- 2 SOS Soins Urgents représentant 50 000 passages aux urgences
- 4 Centres d'imagerie médicale

Nos établissements se caractérisent par un projet médical pluridisciplinaire articulé autour de pôles d'excellence dont les

principaux sont : l'orthopédie, la cardiologie, l'ophtalmologie, la cancérologie. L'ensemble de ces établissements MCO ont obtenu la certification décernée par la Haute Autorité de Santé.

- **L'Hôpital privé Pays de Savoie** est implanté à Annemasse, sur le territoire de santé Haute Savoie Nord, entre lacs et montagnes, à deux pas des stations de sports d'hiver. Ouvert depuis octobre 2012, l'établissement se distingue par sa modernité, son design et le dynamisme de ses équipes. Sa conception et son organisation permettent une optimisation des déplacements ainsi qu'une différenciation des espaces. L'Hôpital privé Pays de Savoie offre des soins de grande qualité dans un cadre exceptionnel où le calme et l'harmonie avec la nature sont les maîtres mots. Développé avec une approche globale et humaine, le projet médical de l'hôpital privé Pays de



Hôpital privé d'Annemasse.



Clinique d'Argonay.

Savoie s'inscrit dans une mission de service public alliant excellence des soins et proximité. Des équipes au service de ses patients : 130 praticiens libéraux, 20 spécialités, 338 salariés. Des moyens techniques : 23 000 m² dédiés aux soins, 200 lits et places, 10 lits d'Unités de Surveillance Continues, 18 salles de bloc-opératoire, 5 salles de naissances, 1 centre d'imagerie médicale, 1 Robot chirurgical MAKO. Des services pour accueillir nos patients : Chirurgie, Médecine, Maternité, Soins-Continus, Chimiothérapie, Hospitalisation de jour, Urgences 24/24h, SOS Mains, SOS Cancer du sein.

- **La clinique d'Argonay**, établissement de santé médico-chirurgical pluridisciplinaire, est située dans la commune d'Argonay, en Haute-Savoie, en proximité directe d'Annecy. Implantée au cœur de la forêt avec une vue dégagée sur le lac d'Annecy et les montagnes. Avec son plateau technique et des équipes à votre écoute, l'établissement vous propose des soins de qualité. Depuis sa création, la clinique d'Argonay met tout en œuvre pour placer le patient au cœur de sa politique qualité. Son taux élevé de satisfaction des patients (+ de 95%) s'explique par l'excellence des praticiens, la qualité des soins prodigués et son plateau technique performant. Des équipes au service de ses patients : 83 praticiens libéraux, 22 spécialités, 186 salariés. Des services pour accueillir nos patients : Chirurgie, Médecine, Soins-Continus, Chimiothérapie, Hospitalisation de jour. Des moyens techniques : 128 lits et places, 6 lits d'USC, 11 salles de bloc-opératoire, 1 salle de lithotritie, 1 centre d'imagerie médicale.

- Le seul sur le bassin Haute-Savoie nord, **le centre de radiothérapie** de Contamine-sur-Arve est idéalement situé entre Annecy et Annemasse, entouré de la chaîne du Mont-Blanc. L'établissement a pour vocation d'assurer la prise en charge globale des patients nécessitant des séances de radiothérapie externe et de leur donner des soins de qualité aussi bien en termes de sécurité de traitement que de délais. Tourné vers l'avenir et les thérapies innovantes, le centre est équipé de matériel de pointe

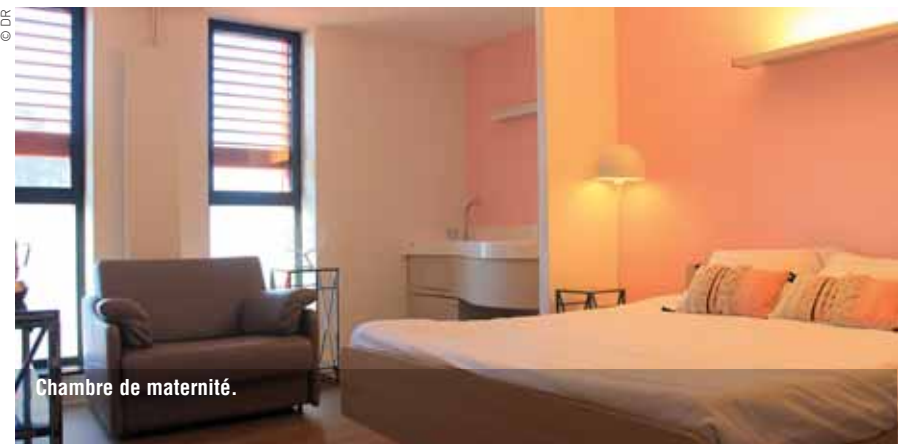
nouvellement installé (accélérateurs de type Halcyon équipés d'un système de repositionnement surfacique). Une ambiance familiale y règne et une équipe dynamique évolue dans une ambiance familiale. au sein d'une structure à taille humaine. Des équipes au service des patients : 3 praticiens libéraux, 21 salariés.

Parmi vos pôles de compétence, lesquels souhaiteriez-vous plus particulièrement mettre en avant ?

- **La Maternité** de l'Hôpital privé Pays de Savoie appartient au réseau des 22 maternités du Groupe Ramsay Santé, 1^{er} groupe de Maternités privées de France. Elle est également un membre actif du Réseau Périnatal des 2 Savoie (RP2S). Les équipes de la Maternité mettent tout en œuvre pour que chaque future maman, chaque nouveau-né et chaque conjoint, bénéficie d'une prise en charge de haute qualité tout au long de



Salle nature maternité.



Chambre de maternité.

la grossesse et l'accouchement, ainsi que d'un accompagnement personnalisé au plus proche de leurs attentes grâce à nos professionnels de santé disponibles et à l'écoute. De nombreux services, dispositifs et activités sont proposés tout au long du suivi afin de rendre ce moment de vie unique.

Nous avons une approche Cocooning au plus près de la physiologie. Maternité de type 1 à taille humaine, l'accompagnement de la naissance au plus proche de la physiologie est une de nos priorités, grâce notamment à nos équipes expérimentées et sensibles à cette approche (accompagnement sans péridurale, peau-à-peau, allaitement maternel, thalasso bébé...), ainsi que des locaux et du matériel dédiés...

Au cours de cette année, l'Hôpital privé Pays de Savoie a souhaité répondre aux besoins des mamans en modernisant la zone de pré-travail et salles de naissances en installant, un environnement sonore et lumineux, aménagements SNOEZELEN, matelas à eau chauffant réagissant aux vibrations du son (enceinte reliée), mur à eau et fibres LED, ambiance lumineuse, colonne à bulles lumineuse ou encore des dalles LED au plafond... Le tout au service du bien-être de la maman et du futur nouveau-né.

Le programme digiphysique MyNea est proposé afin d'accompagner les futures mamans et les couples dans leur Projet de Naissance. Ce programme s'articule autour d'une visite de la maternité et rencontre du personnel, de divers ateliers tels que les cours de portage en écharpe, initiation à l'autohypnose, échanges autour des besoins du nouveau-né, activités prénatales... Mon programme myNea | Ramsay Services. Notre équipe recherche l'individualisation de la prise en charge et 100% des parturientes sont satisfaites ou très satisfaites du service de la maternité. Nous gardons pour ambition de faire aussi bien chaque année.

- **Le pôle de chirurgie orthopédique de l'Hôpital privé Pays de Savoie** a été





équipé du robot MAKO bijou de technologie, pour soigner l'arthrose de genou. Le robot MAKO est un bras robotisé haute technologie d'une grande précision d'exécution pour les poses de demi-prothèses et prothèses totales de genoux. Ce robot nouvelle génération est une valeur ajoutée pour les patients, les chirurgiens et l'établissement, qui réalise chaque année près de 500 opérations de pose de prothèses et demi-prothèses de genou.

- **La clinique d'Argonay** est reconnue dans le cadre de la Neurochirurgie sur l'ensemble de la Haute-Savoie. L'établissement s'est équipé dernièrement d'un amplificateur de brillance 3D pour cette spécialité, permettant une prise en charge de qualité dans le cadre des traitements des pathologies du rachis (colonne vertébrale).

Quels sont les points forts de vos différentes structures ?

Nous avons à cœur de potentialiser les différentes synergies de nos établissements, que ce soit dans le domaine de la coordination des soins, de nos autorisations d'activité, de l'information donnée à nos patients avec des parcours coordonnés, des soins de support...

Nous cherchons à conjuguer approche personnalisée, soins de qualité et innovation. Mais plus encore, notre groupe se démarque par son engagement envers les patients, son équipe professionnelle et ses pratiques médicales de pointe.

**Prise en Charge Personnalisée :* nous nous attachons à fournir des soins adaptés à chaque individu, grâce à une équipe médicale attentive aux besoins spécifiques.

**Qualité des équipes :* à la fois compétentes et bienveillantes. Nous apportons un soin particulier à la relation de confiance avec nos patients. Nous investissons également dans la formation continue de nos équipes pour rester à la pointe des avancées médicales, garantissant ainsi des soins de qualité.

**Diversité des spécialités :* nous couvrons une variété de domaines médicaux pour répondre à toutes les attentes de nos patients. Nos équipes médicales de pointe travaillent en concertation pluridisciplinaire.

**Qualité des installations :* modernes, elles favorisent la récupération dans un cadre confortable. Nous mettons l'accent sur un environnement propice à la convalescence. Nos établissements



Clinique Convert.

© DR

investissent dans les équipements et les dispositifs qui visent à améliorer la guérison de nos patients.

**Innovation continue :* notre démarche d'amélioration constante vise à offrir les meilleures solutions de traitement.

Avez-vous des actualités ou des projets ?

En tant qu'acteur majeur de la santé dans notre région, nous sommes pleinement engagés dans le virage de la médecine de demain en développant des initiatives tant dans le domaine de l'ambulatoire que de la prévention. Dans le cadre de la chirurgie ambulatoire, nous mettons en place un programme dédié de Récupération Améliorée Après Chirurgie (RAAC). Ce programme vise à autonomiser les patients, en favorisant une récupération plus rapide et une meilleure qualité de vie, notre approche de la chirurgie ambulatoire contribue à redéfinir les normes en matière de soins post-opératoires.

Parallèlement, notre groupe accentue son engagement envers la prévention, pilier essentiel de la médecine de demain. Nous développons des programmes de sensibilisation et d'éducation visant à informer les patients, à promouvoir un mode de vie sain et à identifier les facteurs de risque précoces. Cette approche contribue à prévenir l'apparition de certaines pathologies et à favoriser la santé globale de notre communauté.

Une autre priorité de notre groupe est la prise en charge intégrée de la cancérologie. Nous sommes déterminés à offrir aux patients un parcours de soins fluide et coordonné, en consolidant les ressources au sein d'un centre intégré dédié à la lutte contre le cancer. Cette approche holistique garantit une prise en charge complète et personnalisée, contribuant ainsi à améliorer les résultats cliniques. En parallèle, nous concentrons nos efforts sur le recrutement de professionnels de santé, en établissant des partenariats solides avec les acteurs du

territoire, les instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) et misant sur la formation continue et l'accompagnement de nos collaborateurs.

Conscients des enjeux liés à la pénurie de personnel, nous nous engageons à créer des conditions de travail propices à la sécurité et à la qualité de vie de nos médecins et collaborateurs. En 2022, le groupe Ramsay Santé est devenu Entreprise à mission et a pris l'engagement officiel de placer l'intérêt général au cœur de ses actions quotidiennes et d'inscrire son développement dans un cadre qui renforce notre responsabilité vis-à-vis de tous : patients, collaborateurs, praticiens, planète, société.

Désormais, plus que jamais, la mission de nos établissements est d'« Améliorer la santé en innovant constamment » en nous appuyant sur quatre objectifs fondamentaux, sociaux et environnementaux et notamment la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). En plaçant l'humain au centre de nos préoccupations, nous sommes guidés par des données tangibles d'impact social. Nos projets intègrent des mesures de valorisation et une gestion optimisée des plannings, visant à réduire les trajets et à promouvoir des horaires flexibles, notamment avec l'adoption de plages horaires de travail de 12 heures.

Parallèlement, nous adoptons des initiatives concrètes pour réduire l'empreinte environnementale de nos établissements. Cette approche s'inscrit dans une démarche globale de durabilité pour notre système de santé. Nos établissements sont résolument engagés dans une dynamique d'innovation, d'inclusion et de durabilité pour répondre aux défis actuels et futurs de la santé. Nous sommes convaincus que ces projets contribueront à améliorer significativement la qualité des soins et à offrir une expérience de santé optimale à nos patients axée sur la prévention des maladies et la qualité des soins. ■

La CAF de la Haute-Savoie, solidaire et engagée auprès des familles et des territoires



La CAF, au travers de sa mission d'accompagnement dans l'accès aux droits, assure la délivrance de prestations sociales (PAJE, RSA, aides au logement, AAH...) pour plus de 120 000 foyers représentant 38 % de la population du département.



© CNAF

- les foyers de jeunes travailleurs ;
- les projets des familles (vacances...);
- les parents d'enfants en situation de handicap (aide au répit), etc.

Avec plus de 64 millions d'euros apportés en soutien des porteurs de projets (collectivités, associations, etc.), la CAF est un partenaire essentiel pour

l'ensemble des acteurs en charge du développement territorial et des solidarités. Partie prenante du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), la CAF est aussi partenaire de toutes les intercommunalités de Haute-Savoie au travers de Conventions territoriales globales (CTG) qui définissent un projet

CHIFFRES-CLÉS.

- 254 collaborateurs
- 672,4 millions d'euros versés aux allocataires et partenaires
- 884 équipements et services financés dont 283 crèches (6 312 places agréées)

social global et pluriannuel pour chaque territoire.

Dans le cadre de partenariats locaux forts, la CAF est engagée dans la prévention des ruptures de droits, l'accompagnement à la transformation numérique, la lutte contre la fraude ainsi que la prévention des impayés de loyers et des expulsions. La CAF de la Haute-Savoie, forte de son expertise dans les règlements européens, a constitué une équipe dédiée à la gestion des dossiers des frontaliers suisses à l'échelle nationale. ■

Source CAF 74 – données 2022

Elle déploie en parallèle une offre de service attentionnée en direction de familles confrontées à des événements de vie ou des difficultés fragilisant les équilibres intra-familiaux (séparation, arrivée d'un enfant, décès...). Les travailleurs sociaux de la CAF accompagnent ainsi plus de 3 000 familles chaque année.

La CAF contribue également au développement et à l'attractivité des territoires en accompagnant la création et le maintien de services essentiels au quotidien des familles sur l'ensemble des EPCI du département. Elle intervient plus particulièrement pour soutenir :

- les modes d'accueil individuel et collectif du jeune enfant ;
- les relais petite enfance ;
- les accueils de loisirs ;
- les lieux d'accueil enfants-parents ;
- les actions de soutien à la parentalité ;
- les centres sociaux ;

À L'ACTU.

• Depuis le 1^{er} décembre 2023, la CAF verse l'Aide aux victimes de violences conjugales (AVVC) à toute personne victime de violences conjugales pour faciliter l'éloignement physique de l'auteur des violences et faire face aux dépenses immédiates.

• La mise en œuvre de la Solidarité à la source, dans les prochains mois, visera à améliorer, simplifier et sécuriser toujours plus la gestion des prestations légales servies aux allocataires.



© CNAF



CAF de la Haute-Savoie
2 rue Emile Romanet - 74987 ANNECY CEDEX 9
www.caf.fr

« Le CHANGE est un établissement dont la qualité des soins vient d'être confirmée par la Haute Autorité de Santé en 2023 à l'issue de la visite de certification »



Entretien avec **Vincent Delivet**,
Directeur Général du Centre Hospitalier Annecy Genevois

Le Centre Hospitalier Annecy Genevois plus communément nommé le CHANGE est un établissement incontournable du territoire. Le CHANGE propose une palette très large de spécialités médicales avec des équipes de haut niveau. C'est à la fois un établissement de proximité et un établissement de recours. Son projet d'établissement 2022-2026 en renforce encore les qualités et compétences.

En préambule pourriez-vous évoquer ce que représente le Centre Hospitalier Annecy Genevois et le Centre Hospitalier du Pays de Gex (CHPG) ?

Le CHANGE est né de la fusion en 2014 du centre hospitalier de la région d'Annecy et de l'hôpital sud-Léman Valserine situé à Saint-Julien. Il comporte deux sites principaux exerçant des activités de médecine, de chirurgie et d'obstétrique mais aussi des sites dédiés à la psychiatrie, aux personnes âgées et à la médecine de rééducation.

Il comporte 1410 lits et places avec notamment une activité des urgences représentant 121 209 passages et de maternité correspondant à 3 749 naissances. Le CHANGE gère le SAMU 74 qui a traité en 2022 396 082 appels.

Le centre hospitalier dispose également d'une école de formation pour les infirmières et les aides-soignantes (IFSI / IFAS) ainsi que d'un centre d'enseignement des soins d'urgences (CESU). 4 838 professionnels travaillent au CHANGE dont le budget de fonctionnement est de 470 millions d'euros avec un investissement de 27,3 millions d'euros en 2022.

Le CHANGE est en direction commune avec le Centre Hospitalier du Pays de Gex (CHPG) dont l'activité principale concerne les personnes âgées mais qui évolue progressivement vers un hôpital de proximité en renforçant son offre sanitaire en lien avec d'autres acteurs de ville, pour contribuer à un meilleur accès aux soins sur ce territoire.

Le CHPG comporte 290 lits, mobilise 314 professionnels pour un budget de 18 millions d'euros.

Enfin, le CHANGE est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire Haute-Savoie Pays de Gex.

Quelles sont les richesses, les spécificités et les qualités du CHANGE ? Quelle place occupe-t-il sur le territoire ? A quelles problématiques particulières au territoire doit-il répondre ?

Le CHANGE propose une palette très large de spécialités médicales avec des équipes de haut niveau qui en fait à la fois un établissement de proximité pour la population qui réside sur la partie ouest du département de la Haute-Savoie, pour celle des Pays de Gex et de Bellegarde, mais aussi un établissement de recours à destination des habitants du reste du département, de la Savoie ou de l'Ain. En effet, son plateau technique moderne et performant lui permet de tenir ce rôle avec certaines spécialités que l'on retrouve habituellement dans des CHU : chirurgie cardiaque, neuro-chirurgie, neuro-radiologie interventionnelle... Il est en mesure d'accueillir des patients polytraumatisés graves. Il est reconnu comme un « trauma center » de niveau 1.

Le CHANGE à la demande du Directeur général de l'ARS, a tenu un rôle majeur lors de la crise COVID-19 en coordonnant la réponse sanitaire des acteurs publics et privés, notamment pour la gestion des capacités de réanimation.





►► Le caractère atypique de l'établissement est renforcé par son rôle dans la recherche clinique qui permet à de nombreux patients d'accéder à des techniques ou molécules innovantes. En 2022, 370 études étaient actives permettant d'y inclure 1987 patients. Le CHANGE est particulièrement en pointe en matière de prélèvements multi-organes avec une expérience nationale reconnue.

Enfin, le centre hospitalier inclut les innovations dans ses pratiques. Ainsi, depuis plusieurs années, les chirurgiens utilisent un robot chirurgical pour leurs interventions, l'intelligence artificielle s'intègre dans les pratiques pour l'interprétation de radiographies aux urgences et bientôt pour la gestion des flux non programmés et des lits...

Fin 2024, la réalisation d'un plateau technique de cardiologie s'achèvera. Pourriez-vous parler des projets de l'établissement pour les années à venir ?

Le CHANGE dispose d'une feuille de route riche figurant dans son projet d'établissement 2022-2026 qui comporte six axes : trois axes médico-soignants pour consolider l'offre de soins, deux axes sur les ressources humaines et un axe sur le développement durable. Ce projet se décline en 27 objectifs concrets dont la mise en œuvre s'appuie sur une politique de transformation du management interne. Celle-ci repose sur un management par la qualité où le patient doit être au centre de toutes les analyses.

Ce projet permet de mener à bien les opérations de modernisation engagées

dans le cadre du projet « nouveau CHANGE » qui concerne tous les services de l'hôpital pour améliorer la prise en charge des patients et les conditions de travail des professionnels. L'objectif est d'augmenter le nombre de lits de médecine et de soins critiques, de développer l'activité en hospitalisation ambulatoire et de permettre la mise en place de nouvelles activités. La mise en service en 2025 du Plateau Technique Interventionnel en cardiologie s'inscrit dans cette dynamique. Il permettra de regrouper les activités, d'améliorer les circuits de prise en charge et d'augmenter le nombre de salles dédiées à cette spécialité pour accompagner son développement.

De même, l'agrandissement du service de réanimation va s'accompagner d'une réflexion pour créer un grand secteur de soins critiques mettant en proximité immédiate les lits de l'unité de soins intensifs polyvalents rattachés à la réanimation et ceux spécialisés pour la

chirurgie cardiaque. Cette organisation améliorera le fonctionnement courant et permettra aussi une forte réactivité en cas de crise sanitaire. Le dispositif des lits de soins critiques est complété par des lits spécialisés en neuro-vasculaire, cardiologie et hématologie.

Parallèlement, nous avons engagé le travail de modernisation du site de Saint-Julien qui bénéficiera d'un accompagnement financier au titre de la tranche 2 du Ségur de la Santé. Cette opération va permettre d'ancrer le rôle stratégique de ce site pour l'accès aux soins de la population du Genevois, du Pays de Bellegarde et du Pays de Gex.

Avec les investissements que nous portons également pour le Centre hospitalier du Pays de Gex, nous sommes en train de bâtir à l'échelle du GHT, une organisation hospitalière graduée garantissant en tout point du territoire un accès à des soins coordonnés et de qualité. ■



Centre Hospitalier Anney Genevois
1 Avenue de l'Hôpital - 74370 Epagny Metz Tassy
www.ch-annecygenevois.fr

Un acteur et un partenaire d'excellence pour tous



Entretien avec **Pierre Feneyrol**,
Directeur de la CPAM de Haute Savoie



S'il apparaît parfois difficile de résumer l'action d'une CPAM pour le grand public, l'examen de ses principales interventions donne l'image d'un service public résolument ancré dans son territoire, particulièrement utile aux Hauts-Savoyards et porteur de sens au travail pour ses collaborateurs.

La CPAM de Haute Savoie est un acteur économique et social majeur, dont l'activité reflète à la fois les responsabilités institutionnelles de l'Assurance Maladie et les caractéristiques particulières de notre département. Concrètement ...

Protégeant plus de 842 000 bénéficiaires, la CPAM de Haute-Savoie injecte plus de deux milliards et 533 millions d'euros par an dans le système de soins départemental.

Nos 540 collaborateurs exercent une diversité de métiers dont la vocation est d'offrir un service public de qualité dans le respect de notre engagement collectif : agir ensemble, protéger chacun.

Cette responsabilité se traduit par la réalisation de nombreuses missions à fort enjeu.

L'accueil du public, dans un département montagneux et dense, est une activité prioritaire qui se déploie au moyen d'une offre de service particulièrement étoffée :

- les services du compte Améli, représentant désormais la grande majorité des contacts, grâce à leur souplesse et à l'enrichissement régulier de leurs fonctionnalités,

- une plate-forme de service téléphonique départementale, gérant plus de 2 000 appels par jour et s'orientant progressivement vers un middle office permettant l'accomplissement de démarches plus complexes,

- quatre agences d'accueil rénovées (Annecy, Annemasse, Thonon, Cluses), couvrant les principales zones du département,

- et des partenariats croissants avec les 22 espaces France Service de Haute-Savoie maillant la totalité du territoire.

Dans un souci de qualité et de confort pour nos publics, près de 20 000 rendez-vous sont proposés par an, dans nos agences ou selon un format distanciel (visio et téléphone). Ces entretiens

préparés et généralement conclusifs, représentent une offre de service efficace, évitant de nombreux déplacements aux assurés.

Pour les publics les plus en difficulté dans l'accès aux droits et aux soins, une démarche d'« aller-vers » est progressivement développée.

Ainsi, les 38 000 bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire sont accompagnés dans le cadre d'une stratégie locale centrée sur la simplification des démarches et la détection des droits potentiels.

De même, près de 2 000 accompagnements individuels annuels sont proposés, pour s'assurer de l'obtention de leurs droits par des assurés fragilisés et de l'accomplissement des soins dont ils ont besoin, et des communications sortantes sont réalisées pour aider les personnes en affection de longue durée à retrouver un médecin traitant.

La CPAM s'applique enfin à mobiliser au mieux les ressources d'un Fonds d'Action Sanitaire et Sociale, de près d'un million d'euros dont les priorités d'intervention sont régulièrement actualisées avec le Conseil en fonction d'une appréciation attentive des besoins de la circonscription.

Vos activités de back-office sont par ailleurs engagées dans une démarche de modernisation et de renforcement volontariste des liens avec nos différents publics et partenaires. Pourriez-vous développer ?





©DR

►► L'affiliation des bénéficiaires prend une dimension particulière dans un département touristique, ouvert sur l'international et comptant plus de 20 % de travailleurs frontaliers dans sa population active.

L'expertise constituée progressivement dans la gestion des relations avec la Suisse a abouti à la constitution d'une offre de service dédiée aux 110 000 travailleurs frontaliers suisses, avec le déploiement d'un téléservice local pour leur affiliation et d'actions de communications diversifiées pour les conseiller dans leur accès aux droits et aux soins.

De même, le partenariat avec les Hôpitaux Universitaires de Genève, renforcé en 2023 avec la signature de trois conventions, s'est traduit par l'attribution d'une compétence exclusive de la CPAM de Haute-Savoie au sein du réseau de l'assurance maladie pour l'organisation de coopérations sanitaires avec la Suisse.

Par ailleurs, le rôle de de la CPAM en tant que financeur des établissements et structures de soins, et de partenaire des 4973 professionnels de santé libéraux du département, représente une mission centrale et en rapide évolution.

En effet, notre capacité à assurer une continuité d'accès aux prestations de santé au bénéfice du plus grand nombre a été justement soulignée pendant la crise sanitaire et elle se consolide depuis plusieurs années avec le développement de partenariats et projets en santé.

Aux côtés des porteurs de projets et de l'Agence Régionale de Santé, la CPAM est ainsi en passe d'achever la constitution d'un maillage complet en

Communautés Professionnelles Territoriales en Santé (CPTS), tout en accompagnant une vingtaine de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP).

De façon croissante, nos interventions en santé s'inscrivent dans une logique de coopérations territorialisées, au service de priorités de santé publique pour lesquelles des progrès apparaissent possibles : renforcement de l'accès aux soins primaires, développement des vaccinations, dépistage organisé des cancers, structuration de parcours de soins...

D'autre part, il convient également de rappeler que la CPAM exerce directement une responsabilité particulière en matière de prévention.

Nous disposons ainsi d'un Centre d'Examens de Santé, proposant annuellement plus de 3 000 Examens Périodiques de Santé pour les assurés précaires et en écart du système de soins, et d'un Département Prévention réalisant de nombreuses interventions sur les principales thématiques portées par l'assurance maladie.

La modernisation des outils informatiques, avec Mon Espace Santé et prochainement l'application Carte Vitale pour les assurés et les nombreux services proposés aux professionnels de santé sur le portail Ameli Pro, représente également une opportunité supplémentaire pour renforcer l'efficacité de la prévention et la coordination des acteurs de la chaîne de soins.

Une même démarche d'efficacité est à l'œuvre pour les

revenus de remplacement (indemnités journalières, pensions d'invalidité), dont les délais de règlement se raccourcissent, sous l'effet d'applicatifs plus modernes, tirant parti de la dématérialisation des flux d'information émis par les professionnels de santé, les employeurs et les assurés.

Enfin, la CPAM, soucieuse de répondre aux préoccupations du public portant sur le caractère approprié des dépenses qu'elle finance développe résolument ses interventions en matière de gestion du risque et de lutte contre la fraude.

En quelques années, elle a ainsi développé un pôle d'expertise interne et des partenariats efficaces, qui lui auront permis en 2023 d'éviter plus d'un million d'euros de dépenses injustifiées et d'intervenir sur deux millions et demi d'euros de dépenses à recouvrer, dans le cadre d'une stratégie de prévention et de sanction des fraudes, fautes et abus. ■



©DR

« Tous les postes d'enseignant que nous obtenons sont absorbés par la démographie »



Entretien avec **Frédéric Bablon**,
Inspecteur d'académie, Directeur académique des services de
l'Éducation nationale de Haute-Savoie



Sous l'autorité de la Rectrice, le Directeur académique met en œuvre la stratégie académique organisant l'action éducatrice dans les écoles, les collèges, les lycées.

Quelle est l'ampleur des effectifs scolaires en Haute-Savoie ?

Les chiffres de ces effectifs concernent le public et le privé. Dans le 1^{er} degré, nous recensons 87 000 élèves, et dans les collèges, ils sont 44 000. Dans les lycées généraux et technologiques, nous en dénombrons 23 000, tandis que dans les lycées professionnels, ils sont 6 000, soit un total d'environ 29 000 élèves tous lycées confondus. Le public scolaire s'élève ainsi à près de 160 000 jeunes dans un département qui a l'une des plus fortes hausses démographiques de France. Ces dernières années, nous

avons gagné, en moyenne, 400 élèves dans le 1^{er} degré et autant dans le 2nd degré.

Comme dans toute la fonction publique, nous développons une politique de ressources humaines (RH) puisque nous avons des postes à pourvoir. Nous parvenons à trouver des enseignants, même contractuels, mais nous avons quelques difficultés, notamment dans le nord de la Haute-Savoie, à Annemasse, Thonon-les-Bains, Chablais, etc. La problématique RH est liée au logement et à la vie chère en général, un sujet qui a fait

l'objet d'un livre blanc remis au Ministre de la Fonction publique, Stanislas Guérini qui, le 28 septembre 2023, a annoncé des mesures.

La forte démographie se traduit par 23,4 élèves par classe dans le 1^{er} degré et un nombre de professeurs, pour 100 élèves, de 5,33, l'un des plus bas de France. Tous les postes d'enseignant que nous obtenons sont absorbés par la démographie. Le Ministère n'a pas demandé à la Rectrice de l'académie de Grenoble, Hélène Insel, de rendre des postes, mais il a fallu effectuer un rééquilibrage à hauteur de 26 équivalents temps-plein (ETP) en faveur de la Haute-Savoie pour faire face à la hausse démographique du département tout en améliorant le taux d'encadrement qui est passé ainsi de 5,30 à 5,33.

Le nombre de personnes (enseignants, équipes de direction, infirmiers scolaires, etc.) qui accueillent tous ces jeunes s'élève à 13 249. Nous notons également l'arrivée de 1 600 accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH).

Les établissements du 1^{er} et 2nd degrés maillent-ils correctement ce territoire ?

La Haute-Savoie bénéficie d'une couverture efficace, même dans les secteurs montagneux. Concernant les établissements privés sous contrat, ils représentent 15 % des élèves du 1^{er} degré



▶▶▶ et 25 % du 2nd degré. Nous avons 442 écoles publiques pour le 1^{er} degré. À cet égard, nous sommes plutôt sur une baisse démographique dans les zones de montagne, et des hausses importantes dans les secteurs urbains, notamment à Annemasse, Thonon-les-Bains et Saint-Julien. Sur le grand Annecy, nous assistons à une forme de stabilisation des effectifs scolaires. Cependant, sur ce territoire, de nombreuses constructions de logement sont en cours ; la démographie va donc encore augmenter.

Aujourd'hui, les enfants qui se rendent à l'école en transport en commun font des trajets qui n'excèdent pas 30 minutes mais, généralement, les établissements sont proches de leur domicile. Certaines petites écoles entrent dans le cadre des regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI).

Pourtant, nous avons laissé en place des petites écoles situées dans deux hameaux d'une même commune car nous restons vigilants par rapport à la ruralité. Nous avons également deux zones d'éducation prioritaire, Annemasse et Cluses.

Toutes les classes de CP et CE1 dans ces communes sont dédoublées et, pour les Grandes Sections, nous devrions atteindre 91 % de dédoublement. Je ne parviens pas à atteindre 100 % à cause, une nouvelle fois, de la forte démographie, mais c'est mon objectif pour l'année prochaine. Concernant les classes à 24 hors éducation prioritaire (GS/CP/CE1), nous rencontrons les mêmes contraintes (71 % de classes à 24 en moyenne, dont 86 % à 24 en CP).

Nous avons désormais 50 collèges publics car, au regard de la démographie, le Conseil départemental, présidé par Martial Saddier, a décidé de rénover ou construire 13 nouvelles structures. Cette dynamique s'impose face à des collèges qui accueillent parfois plus de 1 000 élèves.

L'objectif, que nous accompagnons sur le volet RH, vise des collèges plus petits, couvrant plus le territoire et en capacité d'absorber une partie des effectifs d'élèves des gros établissements. À Saint-Julien, il y avait deux collèges de ville et, en ouvrant un nouveau collège à Vulbens, ces structures accueillent désormais 500-600 élèves.

Quant aux 21 lycées publics, ils couvrent également assez bien le territoire.

Quels efforts sont engagés, pour cette rentrée 2023-2024, afin que les enfants acquièrent des bases solides en français et en mathématiques ?

Nous poursuivons le déploiement des plans mathématiques et français. Ainsi, le cycle de formations de tous nos enseignants, prévu sur cinq ans, se déroule comme prévu et se développe (20 % d'enseignants formés en maths et 45 % en français). Chaque année, nous adaptons nos formations en fonction des priorités. Nous travaillons sur des points particuliers dont la résolution de problèmes qui est un objet de préoccupation. Globalement, les résultats sont néanmoins assez bons en Haute-Savoie.

Pour le français, la priorité se situe au niveau des CP par rapport à la compréhension des mots et la reconnaissance des écritures. Nous utilisons les évaluations nationales afin de pouvoir réajuster nos formations. La nouvelle évaluation qui se déroulera en CM1 nous permettra de suivre plus finement les cohortes d'élèves d'année en année.

Notre objectif demeure l'amélioration des expertises didactiques de nos enseignants dans ces deux matières. Dès lors que ces plans se développent activement, nous obtenons de bons résultats si nous nous comparons avec l'échelon national.

En dehors des quartiers de la politique de la ville d'Annemasse, Cluses et Bonneville, nous avons des familles relativement favorisées. Mais nous avons, dans chaque classe, des élèves en difficulté. Nous devons avoir une attention plus particulière à leur égard et rester vigilants par rapport à des résultats globaux qui paraissent satisfaisants.

Enfin, la Rectrice m'a chargé du dossier « École inclusive » pour l'ensemble de l'académie. Nous lançons ainsi un grand plan de repérage, de diagnostics et de mise en place des plans d'accompagnement personnalisé (PAP) autour des élèves souffrant d'un symptôme « dys » (troubles spécifiques de l'apprentissage et du langage) afin de favoriser leur réussite scolaire.



Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 dans les écoles situées en éducation prioritaire est une mesure qui vise à donner les mêmes chances de réussite à tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale ou familiale.

Dans le département, nous avons 27 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Pilotés par un inspecteur de l'Éducation nationale et un principal de collège, les PIAL, avec l'aide de coordonnateurs, mettent en place des actions de soutien et de formation, recrutent et forment les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) afin d'aider au plus près les 5 400 élèves en situation de handicap de la Haute-Savoie qui bénéficient de ces aides.

Au total, ce sont près de 7 500 élèves en situation de handicap inclus dans les classes ordinaires ou en établissement spécialisé (854). 1 250 élèves sont scolarisés en Ulis (unité locale pour l'inclusion scolaire).

Comment sont soutenus les collégiens un peu plus en difficulté ?

Depuis plusieurs années, des actions sont mises œuvre, comme le dispositif « Devoirs faits ». Cela permet d'aider les élèves à faire leurs devoirs à l'école, notamment ceux qui n'ont pas de soutien à la maison. Cette année, cette action est généralisée pour tous les élèves de 6^e.

De plus, avec le « pacte enseignant », près de 300 enseignants du 1^{er} degré vont intervenir dans les collèges pour aider les enseignants de 6^e à soutenir les élèves les plus en difficulté en mathématiques et en français. Cette nouvelle 6^e vise à faciliter le passage des élèves du 1^{er} au 2nd degré.

En dehors de ces dispositifs, les collèges développent de nombreuses actions en faveur des élèves les plus fragiles. ■

Une université bien adaptée aux besoins du département



Entretien avec **Philippe Galez**,
Président de l'Université Savoie Mont Blanc

L'Université Savoie Mont Blanc se définit comme un établissement de recherche et de professionnalisation, ancré dans son territoire d'implantation et largement ouvert à l'international.

L'Université Savoie Mont Blanc (USMB) compte 15 000 étudiants répartis sur plusieurs campus : quelles formations propose-t-elle ?

Il s'agit d'une université pluridisciplinaire sans cursus santé, qui accueille 15 000 étudiants, dans les quatre grands domaines de formation : sciences-technologies (43 %) ; droit-économie-gestion (31 %) ; sciences humaines et sociales (14 %) et arts-lettres-langues (10 %), le reste (2 %) relevant du domaine transverse. Elle est donc caractérisée par une prédominance en sciences et technologies et une importante voie technologique, les BUT représentant 24 % de nos effectifs, les filières ingénieurs 7 % et les licences professionnelles 2 %. Nous avons trois campus : Annecy ; le Bourget-du-Lac et Jacob-Bellecombette, avec chacun 5 000 étudiants.

Comment analysez-vous son ancrage territorial en termes économiques, d'emplois ou d'empreinte environnementale ?

L'Université Savoie Mont Blanc entretient des liens forts avec son territoire d'implantation, c'est-à-dire la Savoie et la Haute-Savoie, parfois au-delà. Cela se traduit par une offre de formation bien adaptée aux enjeux locaux, et des relations étroites avec les entreprises, au travers notamment du club des entreprises de l'USMB qui travaille à l'insertion professionnelle des diplômés ; fondé en 1991, il compte une centaine d'adhérents ; et de la Fondation partenariale université Savoie Mont Blanc (dix-sept membres fondateurs) qui accompagne

l'innovation et la recherche, au bénéfice du territoire, mais a aussi des actions en direction des étudiants. L'USMB est fortement soutenue par les collectivités territoriales, en matière d'immobilier, dans le cadre des contrats de plan État-Région, ou sur des objectifs ciblés, en recherche, innovation, formation, vie étudiante ou insertion professionnelle. Le Département de la Haute-Savoie a par exemple décidé d'un plan d'investissement inédit de plus de 42 millions d'euros pour l'USMB à l'occasion du CPER 2021-2027.

D'autres dispositifs témoignent de nos liens avec le territoire : recherche partenariale, événements d'orientation avec les lycées, projets étudiants-entreprises dans le cadre du dispositif « Piton », développement durable avec le pôle tourisme montagne inventive, ou encore diffusion de la connaissance avec les centres de culture scientifique, technique et industrielle.

Quelles sont vos ambitions dans ces domaines ?

Les deux Savoie représentent plus de 1,3 million d'habitants ; or l'USMB accueille seulement 15 000 étudiants et nous aimerions être en capacité de développer l'université pour répondre à tous les besoins du territoire, que ce soit en matière de formation, d'innovation ou de recherche partenariale.



L'USMB compte 15 000 étudiants répartis sur trois campus.

Quelle place pour l'Université Savoie Mont Blanc sur le plan international ?

De tout temps, l'international a été un axe stratégique fort : l'USMB est la première université en France pour les mobilités sortantes Erasmus. Environ 30 % de ses diplômés ont une expérience longue à l'étranger, ce qui nécessite des accords avec de nombreux partenaires internationaux.

De plus, l'établissement est doublement frontalier avec l'Italie et avec la Suisse, et à ce titre, entretient des relations privilégiées avec des établissements de ces pays.

L'USMB a par ailleurs créé, avec cinq autres établissements européens, l'alliance UNITA dont l'ambition est de donner naissance à terme à une véritable université européenne, de type confédéral. C'est un projet très structurant pour l'avenir. Sa recherche est fortement internationalisée : 70 % de ses publications scientifiques sont faites avec des co-auteurs étrangers.

Enfin, l'USMB est la seule université pluridisciplinaire hors santé à figurer dans le classement de Shanghai, hormis l'Université Paris sciences et lettres. ■

Emplois et compétences pour priorités



Entretien avec **Renaud Favier**,
Directeur Pôle Formation Haute-Savoie

Depuis plus de 40 ans, le Pôle Formation Haute-Savoie est dédié au développement des compétences métiers par la formation professionnelle en alternance et continue dans les domaines techniques et technologiques en Haute-Savoie. Au cœur des enjeux de l'emploi dans un secteur en tension, il est un acteur clé du développement économique du territoire.

Que représente le Pôle Formation de Haute-Savoie ?

Membre du réseau des Pôles Formation UIMM (Union des Industries des Métiers de la Métallurgie), il est l'outil de formation de la Chambre Syndicale de la Métallurgie de Haute-Savoie (CSM), bénéficiant ainsi de liens privilégiés avec les entreprises du territoire. Cette proximité lui permet de disposer d'une connaissance pointue des problématiques d'emploi, des compétences nécessaires à la pratique de métiers industriels et des besoins en formation des entreprises. Les équipes peuvent ainsi développer, proposer et mettre en œuvre un large programme de formation sur-mesure pour répondre aux besoins de recrutement du territoire et de montée en compétences des salariés.

Que propose-t-il ?

Rassemblant quatre organismes de formation (CFAI Formavenir, Itii2Savoies, Tetras et AFPI Etudoc), le Pôle

Formation propose des formations diplômantes en alternance de tous niveaux (du bac professionnel au titre d'ingénieur) ainsi que des formations certifiantes, qualifiantes par une offre large de modules de formation et de blocs de compétences dans tous les domaines de compétences métiers des entreprises de Haute-Savoie.

Les formations proposées en apprentissage ou formation continue couvrent divers domaines de compétences métiers pour répondre aux problématiques de performance des entreprises industrielles : génie mécanique de la conception à la production, maintenance industrielle et énergétique, électrotechnique / automatisation / robotique, logistique.

Les équipes pédagogiques du Pôle Formation, constituées de professionnels issus du milieu industriel et experts dans leurs métiers ont développé des solutions pédagogiques innovantes au service des apprenants, qu'ils soient apprentis ou stagiaires de la formation continue.

Avez-vous de nouveaux projets ?

Le Pôle Formation a réalisé années après années de nombreux investissements permettant de disposer de plateaux techniques équipés des dernières innovations technologiques, à l'identique des équipements des entreprises. En 2024, un nouveau bâtiment verra le jour pour accueillir plus d'apprenants et satisfaire les besoins en formation des industries. ■



CHIFFRES

- Haute-Savoie : +30 000 salariés dans les entreprises industrielles
- 4 organismes de formation
- 3 sites de formation en propre sur le territoire
- Apprentissage : 1000 apprentis formés par an dans 30 diplômes du bac professionnel au titre d'ingénieur
- Formation continue : 3000 stagiaires formés par an, 12 CQPM proposés
- Taux d'insertion : 84% des apprentis exerce le métier pour lequel ils se sont formés
- Taux de réussite aux examens : 93%
- Taux de satisfaction : 97%
- Des partenaires pédagogiques : Université Savoie Mont-Blanc (IUT Anancy, Polytech Anancy/Chambéry, Lycée du Mont Blanc René Dayve)



Pôle Formation Haute-Savoie
CFAI Formavenir - 31 avenue des Mélézes - 74300 THYEZ - Tél. : 04 50 98 56 19
communication@poleformation74.com - www.poleformation74.com



Formation en **apprentissage**



Formation **continue**

Certification | Qualification | Diplôme | VAE | Formations réglementaires

3 000
salariés formés/an

Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie
Des compétences professionnelles reconnues dans
toutes les entreprises.

500
entreprises partenaires

Conception et production industrielle	Soudage	Maintenance		
Electrotechnique	Automatisation et Robotique	Logistique		
Performance industrielle	QHSE	Bâtiment	Energétique, domotique	Tertiaire

www.poleformationhautesavoie.com





2024, nouvelles dimensions, nouvelles opportunités !

Le Pôle Formation Haute-Savoie poursuit son développement et **un nouveau centre de formation verra le jour** pour accueillir plus d'apprentis, plus de stagiaires sur des plateaux techniques repensés, modernisés et équipés des dernières technologies en cohérence avec les besoins des entreprises industrielles du territoire.



Grandir ensemble, **apprendre sans limites.**

www.poleformationhautesavoie.com

ArchParc, un outil précieux d'accueil de projets économiques innovants



Entretien avec **Serge Delsante**,
Président du Syndicat mixte d'aménagement du Genevois ArchParc



Implanté depuis près de quarante ans au cœur du Grand Genève, ArchParc accueille aujourd'hui 160 entreprises, soit plus de 2 000 personnes, sur 62 hectares aménagés et 18 hectares disponibles. C'est l'un des quatre parcs d'activités économiques d'intérêt régional à gouvernance régionale.

En quelques mots, quelle est l'histoire d'ArchParc ?

En 2025, le parc aura 40 ans. Il aura connu de multiples identités : International Business Park, Site d'Archamps puis Technopole d'Archamps et Archamps Technopole. À la suite de la loi NOTRE, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Communauté de communes du Genevois, réunies au sein du Syndicat mixte d'aménagement du Genevois, le SMAG, que je préside, ont engagé un travail de refondation du parc pour en faire la nouvelle plateforme de services du Grand Genève à l'intention des dirigeants, des salariés, des frontaliers et des habitants du territoire.

ArchParc est désormais l'un des quatre parcs d'activités économiques d'intérêt régional et à gouvernance régionale. Aujourd'hui, sur plus de 62 hectares aménagés, ce sont plus de 2 000 personnes qui travaillent au service de 160 entreprises implantées sur le parc dont de belles signatures comme Botanic, les Laboratoires Vivacy, Parker Meggitt, Migros France, SCL International, Transcure Bioservices, Keri Medical, ou encore la Laiterie Baïko.

Quels sont les besoins des entreprises qui constituent ce hub d'activités, et quels sont les atouts de cette structure pour y répondre ?

En devenant ArchParc, le message était clair : moins de gestion immobilière, plus d'accompagnement et de partenariat. En deux années, et malgré la crise covid, nous avons lancé un hôtel à startup, Station A by ArchParc et l'antenne haut-savoiarde de l'accélérateur Village by CA des Savoie. Je n'oublie pas non

plus la plateforme BioPark active depuis quatorze ans sur le parc, et qui fournit des services à haute valeur ajoutée et partagés par des acteurs biotech et med-tech du parc et du territoire. Notre atout réside dans le fait que toutes les équipes opérationnelles du parc sont portées par le SMAG : implantation d'entreprises, gestion locative, centre de convention, French Geneva Campus, gestion, animation, promotion et direction.

Comment analysez-vous l'importance du positionnement géographique d'ArchParc pour son développement ?

Le territoire frontalier du Genevois français est très attractif mais cette qualité est à double tranchant avec la cherté de la vie et la volatilité des ressources humaines. Notre rôle vis-à-vis des entreprises est de proposer un environnement qui facilite leur quotidien, et d'accompagner leurs efforts d'employeurs et d'investisseurs avec des services de séminaires et conciergerie très poussés,

des temps d'échanges efficaces, des espaces verts préservés et entretenus, etc.

Quels sont vos objectifs ?

À l'heure où l'offre à vocation économique se restreint, nous souhaitons faire d'ArchParc un outil précieux d'accueil de projets économiques en travaillant à la densification des 124 165 m² déjà bâtis et en disposant d'une extension de 18 hectares à aménager. Je cite avec plaisir le chantier de Teknolike fraîchement livré et qui a permis la restructuration totale d'un bâtiment dont la vocation initiale de laboratoires, bureaux et amphithéâtre était devenue obsolète. Le foncier attendant immédiatement mobilisable a donné la possibilité à des investisseurs déjà présents sur le parc de miser sur un marché d'avenir lié à l'innovation et aux biotech. Une très belle aventure à suivre sur le parc, parmi d'autres tout aussi emblématiques de notre actualité telles que Keri Medical, Oxalis, Vivacy XL et bientôt ECLA... ■



Aujourd'hui, 160 entreprises sont implantées sur le parc.

L'École nationale des sports de montagne : deux sites qui composent un établissement singulier, porteur de missions de service public emblématiques et exigeantes



Entretien avec **Manuel Brissaud**,
Directeur général de l'ENSM - ENSA

L'ENSM, opérateur de l'État sous la tutelle du ministère des sports et des Jeux olympiques et paralympiques, compte un site en Haute-Savoie – l'École nationale de ski et d'alpinisme, l'ENSA, à Chamonix – et un site dans le Jura – le Centre national de ski nordique et de moyenne montagne, le CNSNMM, à Prémamanon. L'ENSM mobilise près de 150 agents, est dotée de l'autonomie financière et présente un modèle économique équilibré, grâce à un volume de recettes propres supérieur à 50 %.

Pouvez-vous nous présenter les trois missions de service public, confiées par l'État, autour desquelles s'articule l'activité de l'ENSM ?

- L'École est l'opérateur unique de la formation professionnelle, initiale et continue, des professionnels de l'encadrement du ski, alpin et nordique, de l'alpinisme, de la moyenne montagne et du vol libre ainsi que des professionnels en charge de la sécurité (pisteusecoursiste 2^{ème} et 3^{ème} degrés). Elle assure dans ce périmètre près de 400 000 heures stagiaires de formation annuelles. Plus de 25 000 diplômés de l'École travaillent au cœur des massifs montagneux, ce qui génère trois fois plus d'emplois indirects pour ces territoires. Dans ces environnements particulièrement exposés et complexes, la plus grande sécurité des stagiaires, des formateurs et ultérieurement des clients est au cœur des attentions de l'ENSM. Elle fait l'objet de travaux spécifiques.

- L'École organise également sur son site du CNSNMM le « Centre national d'entraînement du ski nordique », en lien avec la Fédération française de ski. Au travers de cette structure unique, elle contribue, de manière déterminante, à la haute performance

sportive des équipes de France de ski de fond et de biathlon, ainsi que d'un nombre croissant de collectifs de fédérations sportives à pratiques estivales. Par ailleurs, cette dimension se développe désormais sur le site de l'ENSA.

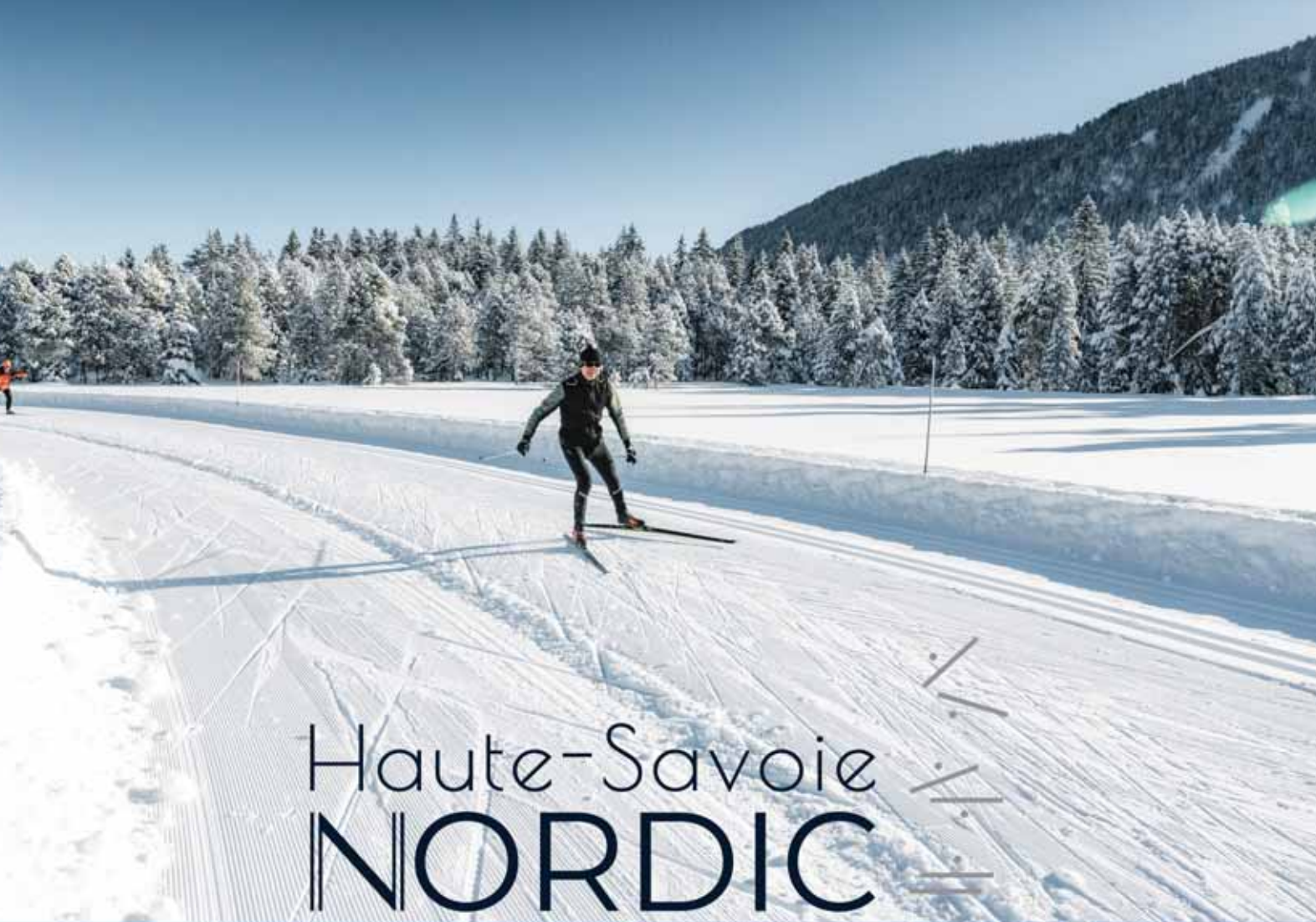
- L'ENSM, enfin, mène des actions de recherche biomédicale articulées notamment autour des impacts du manque d'oxygène sur les organismes, développées tant au travers d'expérimentations que de préparations individualisées des athlètes dans la perspective d'échéances sportives majeures comme les Jeux olympiques. En complément de cet axe et en partenariat avec les Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc, la création à l'ENSA d'un centre de santé permettra de rehausser le niveau de l'accompagnement médical, en coordination avec les

acteurs médicaux et paramédicaux et les collectivités territoriales.

En complément de ces missions principales, quelles autres actions sont menées par l'ENSM ?

L'ENSM s'implique dans des actions internationales qui favorisent le développement des pratiques sportives et touristiques de montagne. L'École assure également le pilotage d'un Système national d'observation de la sécurité en montagne – le SNSOM – qui collecte, traite et analyse les données relatives aux accidents de montagne, produit deux rapports-bilans annuels (été et hiver) et propose les axes d'actions prioritaires pour une politique de prévention des accidents en montagne. Enfin, l'École expérimente des séjours visant à rapprocher de la montagne et des valeurs qu'elle révèle, de jeunes publics qui en seraient éloignés. ■





Haute-Savoie NORDIC

25 domaines de Ski de Fond



Association départementale pour le développement
& la promotion du ski de fond en Haute-Savoie.



haute-savoie-nordic.com



haute
savoie
le Département

Le ski de fond pour tous, la chance de skier



Entretien avec **Gilles Perret**,
Président de Haute-Savoie Nordic

Depuis 50 ans, Haute-Savoie Nordic (HSN) travaille pour structurer une offre ski de fond de plus en plus qualitative en Haute-Savoie. Pari gagné pour cette association devenue incontournable aujourd'hui.

Quelles sont vos motivations et préoccupations en tant que Président de Haute-Savoie Nordic ?

Continuer sur les pas de nos anciens à fédérer la filière nordique en Haute-Savoie, qui, avec ses 50 années d'existence, ses 25 domaines nordiques, les foyers de ski de fond, les clubs, travaillent pour mener des actions en faveur de la jeunesse de notre territoire, en étroite collaboration avec le Conseil départemental... telle est mon ambition !

Toujours garder cette filière dans le même état d'esprit. Que le travail ensemble et l'investissement pour notre jeunesse, tant au niveau loisirs que compétition, soient toujours notre ligne de conduite, telle est ma préoccupation !

Vous vous plaisez à dire qu'HSN n'a pas pris une ride depuis sa création. Que recouvre HSN ?

Dans les années 70, avec le tiers temps pédagogique, les services départementaux, les services jeunesse et sport, les conseillers techniques départementaux et de nombreux bénévoles portent l'essor du ski de fond scolaire et des foyers de ski de fond, qui sont de plus en plus nombreux, partout en Haute-Savoie. Département qui se prête bien à cette pratique.

En 1974 est créée l'association départementale des foyers de ski de fond en Haute-Savoie. La structure, unique en France, évoluera au fil du temps mais conservera ses ambitions et objectifs : rassembler les 26 foyers de ski de fond du département, promouvoir cette discipline particulièrement en milieu scolaire, en coordonner les activités, les représenter, informer le public sur son action. Le soutien permanent du Conseil Départemental a permis à l'association de se structurer et de se développer.

Pourriez-vous revenir sur vos missions ?

Haute-Savoie Nordic œuvre pour le développement et la promotion du ski de fond en Haute-Savoie. A ce titre elle contribue à toutes actions propres à faciliter sa pratique avec entre autre la coordination des actions de promotion et de communication et l'organisation de la redevance ski de fond. Ces actions aident également les petits domaines nordiques qui n'auraient pas les moyens de les mener. Par délégation de service public, HSN est le gestionnaire du domaine nordique des Glières chaque hiver de septembre à avril.

Haute-Savoie Nordic assure également la formation des professionnels des pisteurs secouristes nordiques. L'association

mène des actions Jeunes Publics et des actions de développement local en partenariat avec de nombreuses structures départementales et l'Education Nationale.

En 2024, l'hiver de Haute-Savoie Nordic (HSN) sera festif avec de nombreux anniversaires : 50 ans de l'association, 50 ans des stages de ski de fond HSN aux Glières. Année olympique oblige, HSN souhaite aussi fêter les 100 ans des JO de Chamonix en 1924, les JO Paris 2024. Pourriez-vous en parler ?

HSN propose cet hiver du 2 au 16 mars 2024, un évènement grand public inédit et festif qui aura lieu sur quasiment l'ensemble des domaines nordiques du département. Le « Haute-Savoie Nordic Tour » impliquera les domaines nordiques mais également les foyers de ski de fond, ainsi que de nombreux partenaires du ski de fond en Haute-Savoie.

Ce sera une immersion dans le monde, reconnu convivial et apprécié, du ski de fond haut-savoyard, pour tous. Une « nouvelle génération glisse » sur les 25 domaines nordiques de Haute-Savoie !

Au-delà du côté festif, notre objectif est d'accueillir un nouveau public et de renforcer la solidarité entre les domaines nordiques. ■

Agir dans la durée auprès des entreprises



Entretien avec **Chrystèle Martinez**,
Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités



Le plan de relance a permis aux entreprises haut-savoyardes de réaliser les investissements nécessaires au maintien ou au développement de leur activité. France 2030 prend désormais le relai avec une démarche plus offensive sur l'innovation et l'impact environnemental.

Quel a été l'impact sur l'emploi et sur le travail des crises successives traversées depuis 2020, à l'échelle du département ?

La crise sanitaire a provoqué un arrêt brutal d'activité avec pour conséquence un recours massif à l'activité partielle. L'accès au télétravail initialement destiné à faciliter la distanciation sociale a été ensuite vécu comme un mode d'organisation du travail incontournable, accompagnant la modification profonde du rapport au travail et le nouvel équilibre vie privée/vie professionnelle. En Haute-Savoie, l'effet supplémentaire a été l'accélération des recrutements de frontaliers télétravailleurs dans les métiers de l'informatique notamment.

Avec la crise liée au conflit russo-ukrainien et l'accueil des populations ukrainiennes nombreuses en Haute-Savoie grâce à la mobilisation citoyenne importante, les mouvements migratoires ont été perçus par les entreprises comme une opportunité en termes de main-d'œuvre disponible. Mais la réalité est plus complexe, du fait des freins liés à la langue, aux problèmes de mobilité et de garde d'enfants de ces populations déplacées, majoritairement des femmes avec enfants.

Quant à la crise économique que nous traversons aujourd'hui, elle se ressent à plusieurs niveaux et dans différentes temporalités. Certains secteurs qui avaient connu un pic de croissance pendant la covid ont fait face à un ralentissement brutal de leur activité : biens d'équipement de la maison ou encore

l'immobilier boosté par les besoins de retour à la nature, puis percuté par le contexte de récession lié à l'augmentation des coûts de l'énergie, l'inflation, la baisse associée du pouvoir d'achat. La crise écologique est venue également modifier les modes de consommation, de mobilité (électrique) avec un impact fort sur l'activité économique locale. Il est désormais nécessaire de faire évoluer rapidement les compétences des salariés en reconversion dans les nouveaux métiers de l'industrie verte et adapter les emplois aux nouvelles exigences techniques et environnementales.

Dans quelle mesure le plan France Relance a-t-il permis de répondre aux besoins que vous venez d'évoquer ?

Après les mesures d'urgence de soutien à l'activité économique et à la population, dont le maintien du pouvoir d'achat via l'activité partielle, le plan de relance est venu agir dans la durée auprès des entreprises et des consommateurs. Pour les entreprises, il s'agit de soutien à la recherche de nouveaux marchés, à la diversification, d'aide à l'innovation, dans l'objectif de développer la souveraineté industrielle. C'est aussi l'accompagnement vers la nécessaire transition



Les entreprises doivent se centrer sur leur capital humain et faire évoluer leurs pratiques RH pour attirer des jeunes.



Les contrats aidés ont été soutenus par le plan de relance pour accompagner les salariés porteurs de handicap vers un emploi pérenne.

►► écologique des équipements, des processus de production. Sur le volet cohésion sociale, la mobilisation de l'activité partielle de longue durée permet de maintenir l'emploi et d'accompagner les baisses d'activité pendant quatre ans. Malheureusement les entreprises haut-savoysardes l'ont peu sollicitée en anticipation, malgré la mobilisation de nos services pour les y enjoindre. Le plan de relance, c'est aussi un soutien à la demande, à travers les aides aux particuliers (MaPrimRénov', prime à la reconversion, etc.).

Pouvez-vous nous donner quelques exemples d'entreprises accompagnées en Haute-Savoie pour favoriser la sauvegarde de l'emploi ?

On peut citer la société Martin SA dans le Chablais, 20 salariés, spécialisée dans le bois moulé et les contreplaqués qui a été accompagnée pour négocier un accord d'entreprise APLD (activité partielle de longue durée), structurer ses fonctions RH, mettre en place un plan de formation et améliorer sa marque employeur. La société Ardex à Cluses, 56 salariés, spécialisée dans le décolletage de pièces pour les poids lourds a été accompagnée par la DDETS dans la mise en place de l'APLD. Elle est lauréate du plan de relance avec de nouveaux projets d'investissement qui lui permettront de relancer son activité. Enfin Palumbo Industries, entreprise de mécanique industrielle de 38 salariés ou la société Bontaz, 450 salariés, spécialisée dans le décolletage pour la filière automobile, ont bénéficié d'un financement de leur plan de formation (FNE Formation), d'un accompagnement à la mise en place de l'activité partielle de longue durée, et ont été lauréates des

aides à l'investissement du plan de relance.

Le volet cohésion sociale du plan de relance concerne également le handicap : quels sont les moyens mis en place pour permettre l'inclusion des personnes concernées ?

L'aide à l'embauche de collaborateurs en situation de handicap versée aux entreprises (4 000 euros) a pris fin en décembre 2021. Mais les entreprises peuvent continuer à bénéficier d'aides pour la conclusion de contrats d'apprentissage avec des jeunes handicapés (jusqu'à 29 ans) d'un montant maximal de 4 000 euros. Les contrats aidés (parcours emploi compétences) sont également mobilisables et ont été soutenus par le plan de relance pour accompagner les salariés porteurs de handicap vers un emploi pérenne. S'agissant des structures d'accueil des publics handicapés, les entreprises adaptées ont pu bénéficier de soutien financier exceptionnel (le FAFTEA) et des aides à l'investissement ont également été versées aux ESAT (services d'aide par le travail). Ce fut le cas pour les EA et ESAT de Haute-Savoie qui ont pu améliorer leurs conditions de travail ou financer de nouveaux équipements de production.

Quels sont les autres axes du plan France Relance qui ont mobilisé la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités ?

Citons par exemple le plan vallée de l'Arve (3,2 millions d'euros en faveur d'actions pour la diversification de l'activité de la filière automobile) lancé fin 2021 et prolongé jusqu'à fin 2024. La DDETS qui participe à sa gouvernance cofinance les actions liées aux

ressources humaines via la prestation conseil RH.

Sur le volet transition écologique, la DDETS s'est également mobilisée pour informer les entreprises sur les aides disponibles en faveur de la transition écologique via les dispositifs de l'Ademe. Nous avons pu financer, grâce aux crédits de revitalisation des territoires, un appui au montage des dossiers de demande d'aide en complément de l'Ademe. Et enfin, le dispositif « transco » d'accompagnement aux reconversions professionnelles permet aux entreprises, Kongsberg à Cluses par exemple, de former les salariés dont le poste va être supprimé vers d'autres métiers, en amont de leur licenciement ou de la rupture de leur contrat de travail.

Et pour conclure ?

Le plan de relance a été une opportunité pour les entreprises de réaliser les investissements nécessaires au maintien ou au développement de leur activité, et il a produit les effets escomptés puisque la dynamique économique de la Haute-Savoie s'est réamorcée dès la sortie de crise sanitaire. France 2030 prend désormais le relai avec une démarche plus offensive sur l'innovation et l'impact environnemental. Mais au-delà du soutien financier de l'État, les entreprises doivent également se centrer sur leur capital humain et faire évoluer leurs pratiques RH pour attirer des jeunes, des actifs en reconversion ou en quête de sens. Il nous faudra aussi travailler collectivement à l'inclusion dans l'emploi des publics les plus fragiles, pour le maintien en activité des seniors et pour la prévention de la désinsertion professionnelle. ■



1951-2024 : 73 ans au service des publics les plus vulnérables.

Une culture associative de l'intervention médicosociale qui s'est développée depuis 1951, sur le territoire de la ville d'Annecy.



Accompagner les personnes en situation de précarité et de vulnérabilité dans leur projet de vie, en les aidant à trouver des solutions adaptées ;

Exercer une fonction d'alerte et d'interpellation des pouvoirs publics ;

Participer aux évolutions des politiques publiques ;

Élaborer, avec les décideurs, des réponses nouvelles à partir d'une connaissance étayée du terrain ;

Mobiliser des moyens dans une démarche de réseau et de coopération avec des partenaires divers.

Favoriser l'autonomie des publics précaires



©Dep 74 - L. Guette

Entretien avec **Chrystelle Beurrier**,
Vice-présidente du Conseil départemental de Haute-Savoie déléguée
à l'enfance, à la famille et l'insertion



Chef de file de l'action sociale, le Département accompagne, avec ses partenaires, les bénéficiaires du RSA d'un point de vue social, médical et professionnel pour accélérer leur retour à l'activité.

L'action sociale est le premier poste d'intervention du Département : quelles sont vos missions en ce qui concerne l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion ?

Le Département est chef de file de l'action sociale. Il a, à ce titre, un rôle de coordination, ce qui ne signifie pas qu'il a une compétence exclusive. Il intervient notamment en synergie avec l'État, le bloc communal et en particulier les CCAS, les organismes sociaux, les opérateurs du service public de l'emploi, et l'ensemble du tissu associatif pour répondre aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle de publics vulnérables. Pour les départements, l'insertion des allocataires du RSA constitue une priorité forte fixée par la loi.

Quels sont vos objectifs en ce qui concerne les bénéficiaires du revenu de solidarité active ?

Conformément à la loi, le revenu de solidarité active a pour objectifs d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, de lutter contre la pauvreté et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. La Haute-Savoie est dans une situation favorable sur le front de l'emploi, avec un taux de chômage de

près de 5 % et un volume d'à peine 8 020 bénéficiaires du RSA. Toutefois, ces publics – notamment au RSA – sont très éloignés de l'emploi et rencontrent des freins multiples. L'objectif est de les accompagner en simultanément d'un point de vue social, médical et professionnel pour accélérer leur retour à l'activité en proposant des parcours renforcés, tout en veillant à faire respecter le « juste droit » (lutter contre la fraude ; assurer le respect des objectifs contractualisés). Le retour à l'emploi de publics au RSA représente également un enjeu économique, pour répondre aux besoins RH des entreprises. Enfin, pour limiter les risques de bascule au RSA, le Département travaille étroitement et à titre préventif avec les Missions locales jeunes pour repérer et remobiliser des jeunes en situation de fragilité.

Pouvons-nous évoquer vos autres axes d'intervention ?

Les autres axes d'intervention sont multiples pour accompagner les publics précaires et les rendre toujours plus autonomes dans un contexte où les inégalités se creusent en Haute-Savoie : notamment en aidant les ménages à accéder au logement et s'y maintenir en limitant les

risques d'expulsion locative, grâce au pilotage du Fonds de solidarité pour le logement. S'y ajoutent l'intervention forte du Département en lien avec l'État et le bloc communal dans le champ de l'aide alimentaire, de l'inclusion numérique avec l'adoption récente d'un plan départemental de l'inclusion numérique, de la lutte contre les violences faites aux femmes avec la création prévue en 2024 d'un observatoire départemental...

Et pour conclure ?

Pour faire face à une demande sociale toujours plus complexe dans un territoire où le revenu médian des plus pauvres est l'un des plus faibles de France, et pour conforter l'insertion professionnelle afin de permettre à des publics en difficulté de recouvrer une dignité par le travail, il est indispensable de faire converger davantage les interventions publiques tout en s'appuyant sur la richesse de notre tissu associatif. Des ressources humaines qualifiées et motivées sont nécessaires pour répondre aux enjeux de continuité de service public ; il nous faut renforcer l'attractivité des métiers de l'aide et de l'accompagnement social tout en rappelant le sens de l'action publique. ■



Inauguration de la Maison de l'insertion et de l'emploi à Annemasse, le 20 novembre 2023 par Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, aux côtés de Chrystelle Beurrier (à sa droite), Vice-présidente déléguée à l'enfance, la famille et l'insertion, d'Estelle Bouchet (à sa gauche), Conseillère départementale du Canton d'Annemasse, de Michel Debernardy (à droite), Directeur départemental de France Travail ainsi que des équipes et des partenaires de la MIE.

© Dep 74 - M. Desbazeille



Lutter contre les inégalités et les disparités territoriales



Entretien avec **Cécilie Cristia-Leroy**,
Commissaire à la lutte contre la pauvreté
auprès de la Préfète de région

La prévention de la pauvreté et l'accompagnement des personnes les plus fragiles vers leurs droits et vers l'emploi doit se placer au coeur des préoccupations de l'ensemble des acteurs du territoire.

Comment analysez-vous les enjeux de la lutte contre la pauvreté à l'échelle du département de Haute-Savoie ?

Le taux de pauvreté de la Haute-Savoie (9,4 %), relativement faible par rapport à la moyenne nationale (14,4 %), cache des disparités très importantes. Les 10 % de ménages les plus aisés ont des ressources 4,2 fois plus élevées que les 10 % de ménages les plus modestes. À l'intérieur du département on observe des écarts importants de taux de pauvreté entre EPCI : plus de 10 points entre le taux de pauvreté d'Annemasse-les-Voires (16,5 %) et de Fier et Usse (5,2 %). De nombreuses EPCI sont touchées par des fragilités sur le logement avec une part particulièrement élevée de la population exposée à des loyers très élevés et une part importante de résidences principales en état de suroccupation. D'autres fragilités sont repérées comme l'accès aux soins et aux services publics (notamment la garde d'enfants), la mobilité.

De quelle façon vos missions permettent-elles d'y contribuer ? Quelles sont, dans ces domaines, vos priorités ?

Les enfants et jeunes de moins de 30 ans et les familles monoparentales sont particulièrement exposés à la pauvreté. 3 800 jeunes de 20 à 24 ans sont sortis des études sans diplôme. Le département compte également plus de 8 000 jeunes ni en emploi, ni en étude, ni en formation. Investir dès la petite enfance pour prévenir la reproduction des inégalités est donc un enjeu prioritaire dans ce département : plusieurs actions ont été conduites en lien avec les collectivités et



les associations pour accompagner la parentalité, permettre l'accès aux droits, lutter contre le décrochage scolaire, accompagner les jeunes les plus fragiles. Par exemple le "contrat d'engagement jeunes pour les jeunes en rupture" permet de repérer et remobiliser les jeunes en rupture avec les institutions et les amener progressivement vers la signature d'un contrat qui leur permet d'avoir un revenu mensuel, en contrepartie d'un engagement de 15 à 20 h par semaine qui peut prendre la forme d'un service civique, une formation, le passage du permis etc.

Même si la situation par rapport à l'emploi est plutôt favorable en Haute-Savoie, il y a un véritable enjeu à accompagner les personnes les plus fragiles. Je peux citer 2 exemples d'actions soutenues avec le conseil départemental. Le parcours santé employabilité qui permet de prendre en compte la dimension de la santé dans leur parcours d'insertion socioprofessionnelle de bénéficiaires du RSA ou de jeunes et d'adapter au mieux les possibilités de retour à l'emploi. STEP'S (solution tremplin vers une expérience professionnelle positive et progressive) qui propose à des personnes précaires très éloignées de l'emploi en raison de leurs conditions de

vie (à la rue, en squat...) ou de leurs difficultés personnelles (addictions, comportements a priori peu adaptés à des postes de travail...) des premières heures de travail (40 h) échelonnées au rythme de la personne sur plusieurs semaines.

L'État met également beaucoup de moyens pour soutenir les populations les plus précaires, à la rue ou mal logées, avec le financement de presque 2 000 places d'hébergement. Le soutien à l'aide alimentaire a aussi été renforcé pour faire face à l'inflation notamment. Le programme "mieux manger pour tous" vient aussi d'être lancé dans le département pour permettre l'accès des plus précaires à une alimentation de meilleure qualité, plus locale.

Et pour conclure ?

La Haute-Savoie, eldorado français qui permettrait à quiconque d'accéder à la richesse, quel que soit son poste, en traversant la frontière... Il s'agit certes d'un des départements les plus riches de France, mais aussi le 3^e le plus inégalitaire. Nous constatons également une surreprésentation de la part des personnes qui travaillent au sein des ménages pauvres. Les entreprises connaissent dans le même temps des difficultés de recrutement importantes. ■



Un service dédié à l'intermédiation locative



©Megève - Simon Garnier

Entretien avec **Catherine Jullien-Brèches**,
Maire de Megève



Sur le site Internet de la Mairie de Megève, dans la rubrique « Je suis », un espace est consacré aux saisonniers.

Chaque année, combien de saisonniers viennent travailler sur votre territoire, en été comme en hiver ?

Dans le cadre de la signature en 2019 avec la Préfecture de Haute-Savoie de la convention autour des obligations des communes touristiques sur l'enjeu du logement des travailleurs saisonniers, le diagnostic préalable avait défini alors que la commune de Megève accueillait annuellement plus de 1 600 saisonniers dont 878 extérieurs à loger sur le territoire.

En corrélation avec les logements gérés en autonomie par certains socioprofessionnels ainsi que ceux de la commune qui s'emploie à loger ses saison-

niers, en plus de ses agents communaux, Megève affiche un taux de satisfaction de 54 % excluant la commune de tout dispositif d'urgence mais inscrivant un accroissement nécessaire de 109 lits.

Dès lors, quelles sont les principales problématiques concernant leur hébergement et comment les soutenez-vous ?

La problématique demeure forte puisque trouver un logement en zone touristique est souvent lié à l'acceptation du contrat de travail. Les socioprofessionnels comme les travailleurs sont de plus en plus enclins à solliciter la commune alors que nous sommes nous-mêmes confrontés à la pression foncière et l'absence de disponibilité de logements à des loyers modérés pour répondre à nos propres besoins.

Nous avons posé ce constat déjà depuis quelques années ; il nous a poussés à mettre en place depuis 2020 deux dispositifs forts : la préemption et l'intermédiation locative.

En choisissant de réserver un budget dédié à la préemption de bâtis et de terrains afin de développer son fonds immobilier et envisager la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt général, nous avons pu enrichir notre parc communal de onze logements qui répondent aussi aux besoins de logement de nos agents communaux, et d'un terrain qui pourrait nous permettre d'envisager un programme d'une dizaine de logements sociaux.

La mise en place d'un service dédié à l'intermédiation locative au cœur de notre service public permet de cibler

plus spécifiquement la population saisonnière. En effet, la commune de Megève propose un nouveau dispositif permettant aux propriétaires de louer directement aux employeurs pour loger leurs employés l'hiver ou l'été, et de s'affranchir des démarches de mise en relation, mais aussi des démarches administratives qui sont pleinement assurées par un agent communal dédié. Le propriétaire perçoit l'intégralité des loyers sans aucune commission et les frais d'agence sont payés par la commune de Megève, qui a élaboré ce dispositif avec l'agence immobilière à vocation sociale Soliha Haute-Savoie. Un engagement fort en faveur du marché du travail sur notre commune qui a déjà permis la signature avec trente propriétaires.

Puisque la saison hivernale 2023 débute, comment cette problématique de logements de saisonniers complique-t-elle le travail des professionnels de votre ville ?

La problématique du logement saisonnier et plus particulièrement en hiver, qui demeure la saison touristique forte de notre destination, est également prise en compte par nos CHR depuis plusieurs années.

Nombreux sont ceux qui ont acquis des logements sur Megève ou le territoire pour assurer à leurs saisonniers un logement lié à leur contrat de travail. Néanmoins, cette dynamique n'est pas sans répercussion sur la raréfaction de logements pour notre population permanente et sur l'expression d'autres besoins annexes comme le transport ou la cohabitation avec un voisinage parfois en décalage avec leur rythme de travail. ■



©Marie Bougault

Le village de Megève sous la neige.

Développer le parc de logements sociaux



Entretien avec **Julien Langlet**,
Directeur de la Direction départementale des territoires
de la Haute-Savoie



La forte croissance démographique de la Haute-Savoie a un impact majeur sur le logement.

Quel est l'état des lieux quant à la qualité de l'habitat et du logement en Haute-Savoie ?

Notre département se démarque par une forte croissance démographique. Depuis trente ans, le parc de logements s'est donc fortement développé mais cela se traduit, aujourd'hui, par un coût de l'immobilier très élevé. La proximité de la Suisse et la pression touristique participent aussi au fait que les prix des loyers sont élevés et à un prix du foncier multiplié par quatre en quinze ans. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les trois agglomérations qui affichent les prix les plus élevés sont Annecy, Thonon-les-Bains et le secteur du Genevois français.

Dans ce contexte, la priorité de l'action de l'État vise à développer le parc social. Sur les zones touristiques, il s'agit de privilégier les résidents permanents car il existe déjà énormément de résidences secondaires. Nous devons aussi aider les saisonniers qui ont des difficultés pour se loger. Sur les trois territoires les plus dynamiques cités ci-dessus, l'objectif est de combler le besoin de logements des personnes modestes et des salariés qui, aujourd'hui, ont du mal à se loger au regard des prix des loyers pratiqués

dans le parc privé. 58 % des ménages de Haute-Savoie sont éligibles à un logement social.

Comment l'État se mobilise-t-il afin d'accompagner les particuliers souhaitant engager une rénovation thermique de leur logement ?

Cet enjeu, lié à celui de la sobriété énergétique, passe depuis deux ans par un système d'informations-conseils indépendants. Il a été mis en place sur tout le territoire. Sur celui d'Annecy, il se nomme « *J'éco-rénove mon logement* » et sur le reste du département « *Haute-Savoie Rénovation énergétique* ». Ces systèmes apportent un conseil à travers un numéro de téléphone unique, un site Internet et des rendez-vous personnalisés. Placés sous l'égide des collectivités, ils permettent aux particuliers d'obtenir une information précise sur les aides qui peuvent être mises en place et offrent des conseils techniques pour rénover un logement.

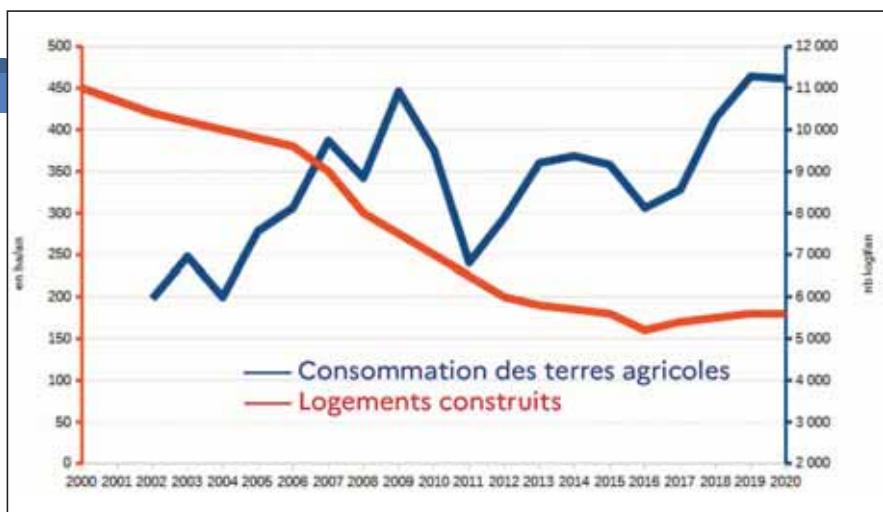
De nombreux outils classiques sont mobilisables pour une rénovation. Par exemple, « *Ma Prime Rénov'* » est ouvert à tout le monde et connaît une forte progression dans le département

avec 12 millions d'euros de financements en 2023. Pour les ménages les plus modestes, le dispositif « *Ma Prime Rénov' Sérénité* » leur permet d'aller plus loin dans la rénovation thermique avec des aides plus substantielles de 2 millions d'euros en 2023. Le troisième dispositif qui fonctionne bien en Haute-Savoie concerne les copropriétés sous l'appellation « *Ma Prime Rénov' Copropriétés* » puisque nous avons presque triplé le nombre de logements financés cette année avec plus de 6 millions d'euros. Ces montants, importants, montrent la dynamique qui est en place dans le département pour assurer une meilleure sobriété énergétique des logements. À cet égard, nous avons un parc immobilier assez récent par rapport à d'autres territoires, une donnée que nous prenons en compte ; il permet, en proportion, d'avoir moins de passoires thermiques dans ce parc.

Quelle est la demande et quelles sont les difficultés rencontrées pour construire des logements et trouver du foncier ?

Notre parc social se compose de plus de 50 000 logements avec un taux de vacance statistiquement très faible de 2 %. Dans ce contexte, la demande ne





©DR

construisant sur des secteurs et des zones sur lesquelles des structures ont déjà existé. Nous menons aussi un travail important sur les zones d'activités commerciales qui sont aussi des réserves foncières. Dans les années à venir, nous devons trouver des gisements fonciers dans ces zones souvent construites dans les années 1980.

Quelles sont les grandes ambitions de l'État concernant la transition écologique du département de la Haute-Savoie ?

Nous allons mettre en œuvre la planification écologique annoncée par le Gouvernement. Cela passe, notamment, par quatre priorités.

La rénovation thermique et la sobriété énergétique du parc immobilier vont permettre de limiter nos consommations d'énergie.

Le développement des énergies renouvelables (EnR) s'appuie sur l'hydro-électricité. La nouvelle piste d'essor des EnR vise le photovoltaïque installé sur des parkings et des toitures et quelques opérations déjà programmées.

Pour les villes situées au bord du lac Léman et du lac d'Annecy, il s'agit d'utiliser des boucles d'eau pour produire de la chaleur mais aussi rafraîchir le logement l'été. C'est déjà le cas à Annecy et Saint-Gingolph.

La préservation des paysages et de la biodiversité s'appuie notamment sur nos réserves naturelles qui doivent perdurer.

Enfin, la Haute-Savoie est une tête de bassin qui ne connaissait pas de problèmes d'eau jusqu'à la multiplication des sécheresses ces dernières années. Nous avons donc un vrai enjeu pour faire preuve de sobriété et adapter nos pratiques à ce contexte de raréfaction de l'eau. ■

▶▶▶ cesse d'augmenter avec, actuellement, 30 000 demandeurs de logements sociaux. Depuis cinq ans, d'une année sur l'autre, ce chiffre est en forte progression. Les deux tiers de la demande se concentrent sur les agglomérations de Thonon-les-Bains, Annemasse et le Grand Annecy.

Depuis les années 2010, nous avons eu une forte augmentation de logements sociaux construits avec un pic en 2019 et 2020 où nous étions entre 2 500 et 2 800 agréments. Après cette phase d'expansion, nous constatons deux difficultés. D'une part, nous faisons face à la rareté, donc à la cherté, du foncier qui est alors difficile à libérer au profit des bailleurs sociaux ou du logement. D'autre part, environ 70 % des opérations se réalisent en vente en l'état futur d'achèvement VEFA ; elles sont donc très liées à la fonction privée qui est en baisse en termes de construction. Par effet rebond, nous avons aussi une baisse de construction de logements sociaux. Les deux phénomènes se cumulent et rendent plus compliqués les projets. Par rapport à d'autres départements, nous avons néanmoins un nombre d'agréments en 2023 qui sera dans les objectifs fixés par le Gouvernement pour la Haute-Savoie.

Quelles mesures sont prises afin d'éviter l'artificialisation des sols ?

Vingt ans auparavant, près de 450 hectares de terres agricoles étaient

consommés pour des constructions. Aujourd'hui, nous en sommes à un peu moins de 200 hectares. Cette économie de consommation foncière ne s'est pas faite au détriment de la production de logements. Quand les 450 hectares permettaient de construire 1 000 logements, aujourd'hui, 250 hectares permettent la création de plus de 10 000 logements. Des efforts importants ont ainsi déjà été faits, notamment dans la révision des documents d'urbanisme. Cela a commencé par les schémas de cohérence territoriale (SCoT) qui ont mis en place des orientations assez strictes, puis, ces vingt dernières années, les plans locaux d'urbanisme (PLU) ont cherché à vraiment limiter au strict nécessaire la consommation du foncier.

Aujourd'hui, nous devons travailler plus encore sur le renouvellement urbain, que ce soit sur les trois opérations ANRU à Annemasse, Bonneville et Cluses ou dans les villes qui ont la possibilité de travailler en renouvellement urbain. Par exemple, la mobilisation du « Fonds friches » a permis, en trois ans, de construire près de 700 logements supplémentaires. Avec le dynamisme du marché immobilier, lorsqu'un projet n'était pas réalisé, la cause en était un déficit financier pour boucler l'opération. Le « Fonds friches » permet de concrétiser des opérations qui, souvent, étaient déjà imaginées depuis plusieurs années. Cet exemple illustre la possibilité de limiter l'artificialisation en



NTN

Make the world **NAMERAKA**



*Together

**AUTOMOTIVE
INDUSTRY
AEROSPACE**

Together

NTN est un leader mondial pour les roulements, joints de transmission, modules linéaires, galets de distribution, pièces de suspension, services et formations associées. Ingénieurs, chercheurs, producteurs, nous développons et industrialisons des solutions et produits d'application de haute précision pour les marchés industries, aéronautiques et automobiles.

Le mouvement parfait est notre obsession et l'innovation au coeur de nos préoccupations.

www.ntn-europe.com



Entre conservation de l'héritage et enjeux du futur



Entretien avec **Stéphane Dégeorges**,
Directeur Caue de Haute-Savoie

Alors que le département de la Haute-Savoie a gagné un quart de sa population en moins de 20 ans, le CAUE entend aborder la mutation de la ville avec les existants, bâti et non bâti, tout en accentuant le travail de « prospective territoriale » avec les collectivités.

Un mot sur le CAUE de Haute-Savoie ...

Issu de la loi sur l'architecture de 1977, le CAUE est un organisme départemental d'intérêt public chargé de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Celui de la Haute-Savoie figure parmi les plus importants de France, à l'image de la dynamique démographique et écono-



mique du territoire. Il accompagne et sensibilise les collectivités, les acteurs de l'aménagement et les citoyens pour contribuer à la transformation qualitative du paysage et du cadre de vie.

L'enjeu est notamment d'accentuer l'anticipation et la prospective territoriale, afin d'aider à formaliser des trajectoires au long cours. Concrètement et philosophiquement ...

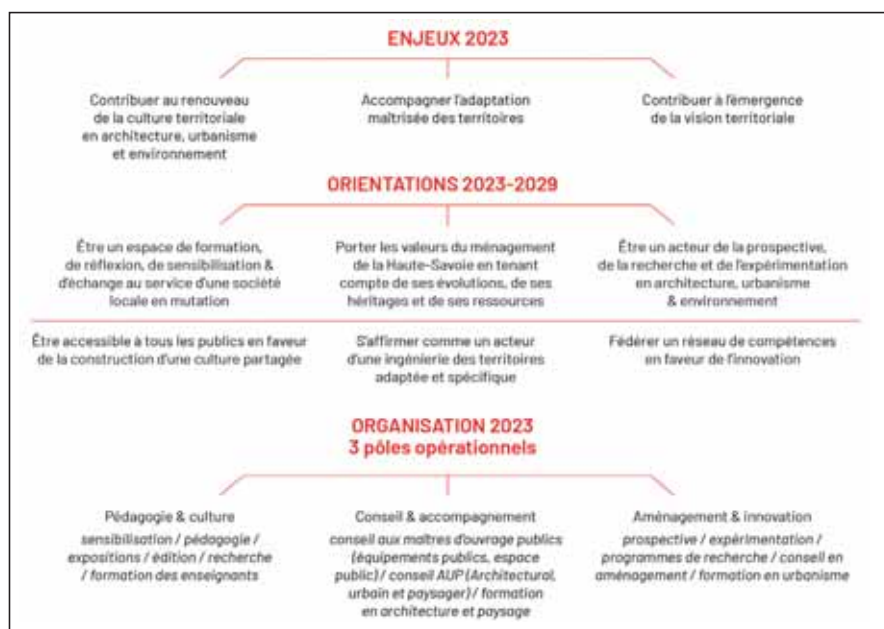


Schéma simplifié du projet associatif

Alors que la plupart des CAUE en France comptent moins de dix collaborateurs, notre équipe se compose de 22 personnes qui s'engagent et innove pour aborder en conscience les enjeux du territoire et œuvrer à son ménagement. Son action favorise l'émergence d'une culture partagée qui nourrit l'exigence des habitants pour un développement plus harmonieux avec leur environnement.

Cette dimension et cette position lui permettent d'être particulièrement actif dans ses différents champs de compétence : sensibilisation, culture, formation, accompagnement des maîtres

d'ouvrage publics et privés, conseils aux porteurs de projet et collectivités...

Une dernière réflexion ...

Le CAUE monte notamment au créneau sur des sujets comme la préservation des bâtiments existants. Le changement climatique exige de cesser toute forme de gaspillage. L'objectif n'est pas de tout garder mais de faire un diagnostic très sérieux des potentialités pour envisager leur réhabilitation

On se rend compte, par exemple, que les édifices du XX^e siècle sont souvent assez simples de réemploi, une fois curés et libérés des éléments obsolètes. ■

Le 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins, fortement ancré dans l'histoire de la Haute-Savoie



Entretien avec **le Colonel Vincent Minguet**,
Chef de corps du 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins*

Implanté à Annecy, le 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins s'est distingué à de nombreuses reprises, depuis sa création en 1871, au cours d'opérations dans des environnements complexes, en France comme à l'étranger. Il compte aujourd'hui 1 500 hommes et femmes qui perpétuent sa devise : « Vivre libre ou mourir ».

Le 27^{ème} BCA – dont vous avez pris le commandement en 2021 – est une unité d'infanterie d'urgence, des terrains difficiles et des conditions climatiques extrêmes : où intervient-il ?

Le bataillon intervient dans des conditions d'urgence ou climatiques extrêmes, sur des terrains difficiles et plus généralement dans des environnements complexes, notamment liés à la verticalité : montagne, aéro-combat (hélicoptères) et en ville sur des façades. Quant aux climats extrêmes, il peut s'agir aussi bien de températures très froides que très chaudes. J'étais encore très récemment en Jordanie.

Quelle est son histoire ?

Le 27^{ème} bataillon de marche de chasseurs à pied a été créé à Rochefort le 30 janvier 1871 et il a pris le nom de 27^{ème} bataillon alpin de chasseurs à pied (BACP) en 1889. Ses premiers faits d'armes datent de la Première Guerre mondiale : d'abord dans les Vosges en 1915 puis dans la Somme en 1916 et dans l'Aisne (au Chemin des Dames) en 1917. Il a été le premier bataillon à recevoir la légion d'honneur au titre du régiment. Il faut rappeler que le chasseur de première classe Albert Roche - 9 fois blessé, 12 citations - fut le soldat le plus décoré de la Première Guerre mondiale : il a été choisi pour porter le cercueil du soldat inconnu.

Le 27^{ème} BCA prend garnison à Annecy en 1922. Il se distingue à nouveau lors de la Seconde Guerre mondiale. À la dissolution de l'armée d'armistice –

dont il faisait partie – nombre de cadres et de chasseurs prennent le maquis, comme son commandant Jean Vallette d'Osia. Ils constituent le noyau de la Résistance en Haute-Savoie. Début 1944, sur le plateau des Glières, ils sont 600 combattants sous les ordres du Lieutenant Tom Morel à tenir tête à une division d'infanterie de montagne allemande et à 1 200 miliciens. 129 d'entre eux y laisseront leur vie (lors du repli ou lors des repréailles les semaines suivantes à la suite de délations), fidèles à leur devise qui est aujourd'hui encore celle du bataillon : « Vivre libre ou mourir ». Le 27^{ème} BCA, « le bataillon des Glières », permettra au département d'être le premier en métropole à se libérer en août de la même année, grâce aux seules forces de l'intérieur. Ses liens avec la Haute-Savoie sont donc très forts.

Sur quels types d'opérations intervient-il depuis ? Pouvez-vous nous en donner quelques exemples ?

Je citerai la Guerre d'Algérie (1955-1962), les conflits yougoslaves, mais aussi de nombreuses missions extérieures sous l'égide de l'ONU et de l'OTAN, au Liban, dans les Balkans et en Afrique. En 2008-2009 puis en 2011-2012, le bataillon est déployé en Afghanistan. L'année dernière, en réponse à l'agression russe de l'Ukraine, il intervient à la frontière roumano-ukrainienne, prenant le commandement de la force de réaction rapide de l'OTAN.

Pouvons-nous évoquer les contacts entre le 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins et les Hauts-Savoyards ? Comment faire naître une vocation chez les jeunes ?

L'histoire reste vivante et les Hauts-Savoyards nous connaissent bien. Nous essayons d'entretenir cette mémoire en y associant les jeunes hauts-savoyards grâce à plusieurs dispositifs. Sur le plan mémoriel, je citerai :

- le parrainage de classes de défense (à Cluses, Annemasse et La Roche-sur-Foron) de 3^{ème} ;
- la participation à la formation des jeunes porte-drapeaux avec les associations d'Anciens combattants pour assurer la relève ;
- la participation à des cérémonies mémorielles et des témoignages dans les écoles ou les universités.

Par ailleurs, nous sommes un acteur reconnu dans le domaine de la montagne et du sport en général : nous organisons notamment les Championnats d'Europe et la Coupe du monde de ski alpiniste, en lien avec la Fédération française de la montagne et de l'escalade et tous les acteurs de la montagne du département. ■

* La passation de commandement du 27^{ème} bataillon de chasseurs alpins entre le colonel Vincent Minguet et le colonel Jean-Gaël Le Flem s'est déroulée le 25 août 2023.

Gérer un milieu hostile et affronter l'ennemi



Entretien avec le Colonel Lionel Mayade,
Chef de corps de l'École militaire de haute montagne

Créée en 1932 à Chamonix par le Général Edmond Dosse, l'École militaire de haute montagne (EMHM) vise à donner aux troupes de montagne des cadres formés à et par la montagne.



Un exercice d'entraînement réalisé par deux instructeurs de l'École militaire de haute montagne (EMHM) de Chamonix.

Pouvez-vous nous présenter l'EMHM ?

Lors de la Première Guerre mondiale, il est notamment apparu, dans les Vosges, qu'il était nécessaire de disposer de compétences montagne et d'outils pour faire face aux rigueurs du froid. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les formations de l'EMHM ont alors été validées durant les combats aux frontières des Alpes et en Norvège où le premier chef de corps de l'EMHM, alors officier logistique du détachement français, s'est illustré.

Aujourd'hui, nos formations sont de plus en plus techniques puisque la pratique de la montagne s'est modernisée, professionnalisée et démocratisée. De nombreux matériels et techniques se sont développés et rendent la pratique plus sûre. Les militaires ayant une pratique collective de la montagne, nous avons besoin de nous appuyer sur des moyens techniques plus volumineux pour évoluer.

Nous avons également fait évoluer nos formations tactiques au gré des retours d'expérience des conflits dans lesquels les troupes de montagne et l'armée de Terre en général se sont engagées. Par exemple, en Afghanistan, l'engagement des troupes de montagne tous les hivers dans la province de Kapisa nous a permis de retirer de nombreux enseignements.

Combien d'officiers formez-vous chaque année ? Qu'elles doivent être leurs principales qualités ?

Les cinquante instructeurs de l'EMHM forment chaque année sept cents officiers

et sous-officiers. La partie « techniques de montagne » leur permet de progresser en cordée ou en gros détachement en s'affranchissant le plus possible des difficultés de la montagne, notamment le froid. Surtout, depuis 1961, nous assurons la formation des sergents qui vont grossir les rangs des troupes de montagne. L'EMHM est la seule école, hormis l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent, à former des sergents pour l'armée de Terre.

Au début de chaque stage, nous effectuons des évaluations afin de valider la qualité physique de nos stagiaires mais aussi pour nous assurer que nous pouvons, en sécurité, nous engager avec eux dans des sorties longues et techniques. Nous leur donnons également un surplus de connaissances techniques afin qu'ils puissent évoluer en autonomie et en sécurité à la tête de leur cordée ou détachement. Ils doivent également développer leur capacité à anticiper, leur ouverture d'esprit et leur vision de long terme.

Nous cherchons aussi à détecter leurs capacités de réaction face à la difficulté puisqu'il ne faut pas qu'ils restent prostrés ou qu'ils surréagissent face à un danger. Leur compréhension de la situation doit leur permettre de réagir correctement face à l'adversité en saisissant et en exploitant toutes les opportunités. Ainsi, nous leur donnons surtout une boîte à outils qu'ils utiliseront pour évoluer avec leur unité dans la montagne et le grand froid en sécurité. Enfin, nous

stimulons leur courage pour qu'ils puissent, conjointement, gérer un milieu hostile et affronter l'ennemi.

Quel est votre rayonnement à l'international ?

Considérée comme une référence, l'EMHM forme surtout des cadres étrangers sur le volet tactique. En effet, l'armée française, qui s'est déployée sur de nombreux terrains extérieurs, a développé de fortes compétences sur la formation opérationnelle.

Nous faisons aussi partie du réseau d'une vingtaine d'écoles dans le monde qui se réunit tous les ans pour échanger sur la formation montagne, sur les équipements et les opérations montagne et grand froid.

Chaque année, à Chamonix, nous recevons également des attachés de Défense. Nous appuyons ainsi le rayonnement international de l'armée de Terre.

Enfin, nous travaillons avec les Centres d'excellence, montagne basé en Slovénie, et grand froid basé en Norvège, sur tous les développements doctrinaux en matière de capacités d'entraînement des unités en montagne. ■



L'hélicoptère est un élément indispensable des missions des gendarmes pour pouvoir accéder aux zones les plus difficiles d'accès.

Intervenir sur tout l'éventail des missions en milieu montagne

Entretien avec **le Colonel Benoît Tonanny**,
Commandement du groupement de gendarmerie de Haute-Savoie



Véritable système de sécurité intégré, le Peloton de gendarmerie de haute-montagne (PGHM) Chamonix-Mont-Blanc relie les différents acteurs et systèmes de sécurité de la montagne.

Pouvez-vous nous présenter le PGHM de Chamonix-Mont-Blanc ?

Riche d'une expérience et d'une expertise de plus de 65 ans, le PGHM est la plus ancienne des unités de secours en montagne de France. Il fut créé par l'État en 1958 à la suite du tragique accident mortel de deux jeunes alpinistes ; le système local de sauvetage avait à l'époque atteint ses limites.

Intégralement professionnalisé, le PGHM est constitué de quarante-huit gendarmes secouristes et officiers de police judiciaire, titulaires du diplôme d'État de guide de haute-montagne ou *a minima* inscrits dans le cursus de formation. Opérant à partir de Chamonix et d'Annecy, le PGHM a mené près de 2 000 opérations de recherches et de secours en 2022 et constaté une centaine d'accidents mortels nécessitant un accompagnement systématique des familles.

Alors que les gendarmes-secouristes suivent 48 semaines de formation pour exercer, le PGHM se singularise par sa capacité à intervenir sur tout l'éventail des missions en milieu montagne : secours, recherches de personnes disparues en renfort des brigades territoriales, actions de prévention et de contrôle, investigations judiciaires (les gendarmes du PGHM sont officiers de police judiciaire) et gestion de crise d'ampleur.

Le PGHM dispose de son propre Centre opérationnel d'enquête et de secours (COES), qui s'adosse à une régulation médicale directement déléguée à un médecin montagne du SMUR des Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc. Les secouristes ou médecins, qui mènent des opérations de secours, sont aussi ceux



L'Oxypack est l'assemblage ingénieux de dispositifs respiratoires légers et adaptés aux conditions extrêmes, permettant d'alimenter une victime ou un secouriste en O₂ afin d'améliorer son état de santé ou ses performances en haute altitude. Il est principalement utilisé sur des caravanes terrestres de secours au-dessus de 3 000 m.

qui traitent et régulent les alertes de secours en montagne. Cette organisation crée une synergie particulièrement profitable au traitement de l'alerte et à la prise en charge des victimes. Le COES est aussi l'outil très perfectionné du commandant des opérations de secours et d'enquête en cas de scénario de crise ou de catastrophe majeure avec de nombreuses victimes, comme ce fut le cas lors de la tragique avalanche impliquant quinze personnes aux Contamines-Montjoie (74) en avril 2023.

Enfin, le statut militaire des gendarmes confère au PGHM l'aptitude à intervenir aussi à l'étranger, comme ce fut le cas au Népal en 2021 pour retrouver trois alpinistes français disparus lors de l'ascension du Mingbo Eiger en Himalaya.

Comment coordonnez-vous vos actions avec les autres acteurs du secours ?

Depuis la création du PGHM, les équipages de la Sécurité civile d'Annecy-Meythet, de la Section aérienne de gendarmerie de Chamonix, les médecins des

Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc et du SAMU, du Service départemental d'incendie et de secours et de son groupe montagne, sont progressivement venus compléter le dispositif d'État. Le secours en montagne s'intègre dans un schéma interservice bien huilé où il est indispensable de mener chaque action de concert avec nos partenaires du quotidien sous l'autorité de la Préfecture de la Haute-Savoie et avec l'appui inconditionnel de l'Association départementale des sociétés de secours en montagne.

Sous le commandement du Groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie et sous l'autorité des procureurs de la République en matière judiciaire, le PGHM agit dans le prolongement des missions de la gendarmerie en coordination permanente avec les acteurs de notre territoire dont les enjeux sont principalement tournés vers le milieu de la montagne. Prévention des risques, y compris terroristes, et planification, conflits d'usage, ordre public, préservation de l'environnement, éthique et développement durable de la montagne, sont autant d'enjeux qui nous lient profondément à nos élus, à la Chamoniarde, à nos refuges d'altitude, à nos stations de ski et exploitants de remontées mécaniques, aux compagnies des guides, à l'ENSA et bien évidemment à nos frères d'arme de l'EMHM et du 27^e BCA.

Afin d'anticiper les enjeux de demain, le PGHM a développé une véritable culture de l'innovation sur la scène nationale et internationale du secours en montagne à l'occasion des rencontres annuelles avec nos homologues du Valais et du Val d'Aoste et lors de la Commission internationale du secours alpin (CISA ICAR). ■



Des secouristes très compétents et passionnés par la montagne



Entretien avec **le Colonel Nicolas Marillet**,
Commandant du Service départemental d'incendie et de secours de
la Haute-Savoie



Chaque année, le groupe Montagne des sapeurs-pompiers (GMSP) réalise plus de 1 000 opérations de secours. En 2022, 929 secours en hélicoptère en montagne et 117 secours terrestres ont été assurés.

Pouvez-vous nous présenter le GMSP de la Haute-Savoie ?

Les Haut-Savoyards étant très attachés à leur territoire, nous pouvons compter sur des personnes très compétentes et passionnées par la montagne. Nous avons ainsi 145 sapeurs-pompiers spécialisés dans les interventions en montagne dont 50 dans le GMSP. Ces derniers ont reçu des formations très techniques et une dizaine d'entre eux sont des guides de haute montagne. 80 sapeurs-pompiers sont des équipiers de première intervention en montagne formés pour évoluer dans cet environnement.

Ils interviennent sur des recherches de personnes, en cas d'avalanche, etc., en renfort du GMSP. 15 médecins sont également particulièrement formés aux interventions en milieu montagneux. Ils sont ainsi habitués à se déplacer en hélicoptère et à évoluer avec des spécialistes montagne avec des techniques de cordes. Ils sont aussi spécialement formés à la traumatologie et aux pathologies que nous rencontrons en montagne. Il s'agit d'agir vite, bien et avec un minimum de matériel.

Quels sont généralement les accidents auxquels vous êtes confrontés ?

Très souvent, et fort heureusement, nous intervenons sur des chutes qui entraînent des entorses ou des traumatismes au bras, à l'épaule, etc. pour lesquelles la vie du blessé n'est pas menacée. Nous prenons également en charge des personnes qui, évoluant en altitude, souffrent du mal aigu des montagnes et ne peuvent pas redescendre. Cependant, nous

sommes régulièrement confrontés à des interventions beaucoup plus graves avec parfois des personnes décédées.

L'hiver, l'activité est relativement moindre puisque, sur les domaines skiables, les pisteurs assurent les secours. Par contre, nous intervenons lorsque des personnes sont prises dans des avalanches, chutent en randonnée et ne peuvent plus se déplacer seules, et auprès des randonneurs qui sont perdus, épuisés, blessés ou dont le matériel est cassé. Dans ces cas-là, le froid et la tombée de la nuit très tôt imposent d'intervenir pour extraire les personnes d'une situation qui pourrait vite devenir périlleuse.

L'été, nous retrouvons les mêmes problématiques pour les randonneurs. Durant cette période, l'une des particularités de la Haute-Savoie est qu'elle présente un territoire très fréquenté par les parapentistes. Nos interventions visent à assister les parapentistes qui se retrouvent en difficulté à l'atterrissage, coincés dans des arbres ou isolés dans un secteur escarpé. Moins régulièrement, heureusement, nous devons récupérer des personnes pratiquant des sports extrêmes (wingsuit et base jump) et qui sont en grande difficulté.

Observez-vous des évolutions quant aux risques pris par les personnes qui fréquentent la montagne ?

Nous constatons une évolution très forte de la pratique du VTT en montagne. La Haute-Savoie mise d'ailleurs sur le tourisme d'été, ce qui est très bien sur ce territoire remarquable. Mais lorsque

vous avez plusieurs milliers de personnes qui font chaque jour du VTT, il est statistiquement inéluctable d'avoir trois ou quatre lourdes chutes qui nécessitent que nous les prenions en charge. Le trail et l'escalade se développent aussi, nous avons donc une activité soutenue l'été à laquelle nous pouvons faire face, en relation étroite avec nos camarades du PGHM avec lesquels nous intervenons.

Aujourd'hui, l'idée est de renforcer nos actions sur la prévention. Nous souhaitons que les pratiquants de la montagne soient mieux informés des risques qu'ils prennent, de la nécessité de disposer d'un téléphone portable, de l'utilité d'informer leur entourage du parcours qu'ils vont effectuer, de disposer d'un matériel adapté, etc. afin que l'intervention des services de secours soit le dernier recours. ■



Exercice réalisé en mai 2023 au mont Veyrier, situé sur la rive est du lac d'Annecy, par le groupe Montagne des sapeurs-pompiers de la Haute-Savoie.

©SDIS74 - Barbara Vayssse - Veyrier

TEISSIER TECHNIQUE

Parc Altais - 12 rue Cassiopée

74650 CHAVANOD

Tél.: 00 33 (0) 4 50 46 29 01

Fax: 00 33 (0) 4 50 46 28 95

Regards



Château de Duingt.

La Haute-Savoie, seul département français mis en état de siège en 1944



©DR

Entretien avec **Gérard Métral**,
Président de l'Association des Glières

Le 2 septembre 2023, l'Association des Glières a célébré le 50^e anniversaire de l'inauguration, par André Malraux, du Monument national à la Résistance du plateau des Glières.

Pouvez-vous nous rappeler les grands moments de la Résistance sur le plateau des Glières lors de la Seconde Guerre mondiale ?

Le département de la Haute-Savoie a été mis en état de siège le 31 janvier 1944, le seul dans ce cas dans toute la France. Cela démontrait le nombre et l'influence des maquis dans ce territoire de montagne.

Dès le mois de mai 1943, les maquis se sont constitués, dont notamment le très important maquis de Manigod regroupant jusqu'à cent vingt hommes en octobre-novembre 1943. Il avait la particularité d'être très bien encadré et d'offrir une formation intellectuelle à ses jeunes. En effet, des personnalités de l'école d'Uriage, notamment Hubert Beuve-Méry, fondateur du journal *Le Monde*, et Joffre Dumasquier, sociologue, intervenaient dans ce maquis.

Le maquis de Manigod n'avait aucune arme mais, à partir de décembre 1943, un encadrement militaire a formé ces jeunes. Le 31 janvier 1944, ils ont été appelés par Tom Morel, responsable des maquis AS du département, sur le plateau des Glières pour réceptionner les armes parachutées par les Alliés. Dès le lendemain, ils ont été rejoints par cinquante-cinq Espagnols. Âgé de 27 ans, saint-cyrien, Tom Morel était déjà décoré de la Légion d'honneur pour des faits militaires dans la campagne des Alpes en 1940 où son armée fut la seule victorieuse des Italiens à cette période. En 1944, il réussit ainsi à agréger les membres de l'Armée secrète (AS) du maquis de Manigod d'obédience catholique et des communistes espagnols. Ils



© Association des Glières/photo Raymond Perrillat

Radio Londres, par la voix de Maurice Schumann, répétait que trois pays résistaient en Europe : prise d'armes sur le plateau des Glières en février/mars 1944.

furent encadrés par des anciens du 27^e bataillon des chasseurs alpins d'Annecy.

La situation se dégrade en Haute-Savoie lorsque les Allemands prennent la relève des Italiens et occupent ce territoire en septembre 1943. Beaucoup de maquis rejoignent alors le maquis des Glières qui, in fine, regroupe 465 maquisards. Des attaques ont lieu par les troupes de Vichy (la Garde, les groupes mobiles de réserve [GMR] puis la milice) ; toutes repoussées. L'assistant du médecin du plateau ayant été arrêté par les GMR au Grand-Bornand et n'ayant pas été libéré malgré les promesses faites, Tom Morel décide une attaque sur le poste GMR d'Entremont. Il est alors tué par un officier français ; ses maquisards font néanmoins prisonniers les cinquante-cinq GMR présents. Le lendemain de sa mort, le 10 mars 1944, un parachutage de 80 tonnes d'armes est opéré par trente-cinq avions sur les Glières qui devient le premier maquis à obtenir autant d'équipements sur décision de Winston Churchill le 26 janvier 1944. Lors du grand débarquement, il s'agissait de créer des points de fixation afin que les Allemands, déjà occupés, ne puissent pas rejoindre la côte atlantique.

Le maquis des Glières ayant repoussé toutes les attaques françaises, les

Allemands reprennent la main dès le 15 mars 1944. Une partie de la 157^e division alpine allemande et la milice, près de 6 000 hommes au total, entourent alors le plateau. Il est systématiquement attaqué par la Luftwaffe. Tous les chalets sont brûlés un par un. Les maquisards n'ont plus d'endroits pour se réfugier, avec 2 mètres de neige et sous une température de -10/-15 °C la nuit. Le 26 mars, un poste de défense est détruit par les Allemands. Le capitaine Maurice Anjot, second chef du maquis, donne l'ordre aux maquisards de s'exfiltrer du plateau. 129 d'entre eux y laissèrent la vie.

Le 1^{er} août, les maquisards reviennent sur le plateau où un parachutage de 160 tonnes d'armes est réparti à parts égales entre l'AS et les Francs-tireurs et partisans (FTP). Ces armes permettront la libération de la Haute-Savoie le 19 août 1944.

Enfin, l'importance des Glières réside aussi dans la guerre psychologique menée entre Radio Londres et Radio Paris. Radio Londres, par la voix de Maurice Schumann, répétait que trois pays résistaient en Europe : la Grèce, la Yougoslavie et la Haute-Savoie à travers les Glières. ■

Un joyau de l'Art Nouveau



Entretien avec **Josiane Lei**,
Maire d'Évian-les-Bains

À l'abandon depuis 2010, la buvette Cachat, joyau de l'Art Nouveau, est actuellement entièrement restaurée avec une première tranche de travaux déjà achevée en 2023.

Pouvez-vous nous raconter l'histoire de la construction de la buvette Cachat de la ville d'Évian ?

La buvette Cachat est indissociable de ce qui a fait la renommée de la ville d'Évian : son eau minérale, dont les vertus ont été découvertes à la fin du XVIII^e siècle. Elle est édifiée à l'emplacement du premier établissement thermal de Fauconnet en 1903. Le maître d'œuvre, Jean-Albert Hébrard, est également l'architecte de l'hôtel Royal et du casino d'Évian.

Conçu comme un « temple de l'eau », ce pavillon de bois et de verre est couvert d'une coupole ajourée de grands vitraux semi-circulaires à motifs végétaux. La charpente de la buvette, toute en courbes et en volutes, témoigne de la finesse du savoir-faire des artisans de l'époque.

Lieu de rencontre et de mondanités, la halle de la buvette disposait jadis d'un salon de lecture et de correspondance, où patientaient les curistes.

Quels sont les travaux réalisés pour rénover cet édifice ?

La buvette Cachat avait perdu de son prestige, victime des affres du temps. Elle nécessitait une restauration complète et une requalification de certains espaces. Pour ce faire, la Ville a fait appel à une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire ainsi qu'à un architecte du patrimoine. Entamée fin 2021, la restauration du clos couvert, qui constitue la première tranche des travaux de restauration, s'est terminée fin juin 2023. Ces travaux ont consisté en une rénovation de la charpente, des menuiseries, des vitraux et des décors disparus.

La seconde phase des travaux concerne le réaménagement intérieur, la reconstruction à l'identique du grand promenoir, détruit par un incendie dans les



La terrasse de la Buvette Cachat immortalisée au début de 20^{ème} siècle.

années 1950, et le réaménagement de l'esplanade.

Quelle est sa fréquentation annuelle et qui sont ses visiteurs ?

Jusqu'à cet été, l'état de la buvette Cachat ne permettait pas d'y accueillir des visiteurs. Depuis le 27 juin 2023, date de l'inauguration du clos couvert après la première phase des travaux de restauration, la Ville a souhaité que la buvette soit ouverte au public durant tout l'été.

C'est ainsi que des visites et des concerts ont été proposés au sein de la buvette. La buvette a également été ouverte au public à l'occasion des Journées du patrimoine, les 16 et 17 septembre derniers.

La ville accueille 2,5 millions de touristes et excursionnistes par an. Tous vont à la source Cachat, où jaillit l'eau minérale d'Évian, située en face de la buvette.

Nos visiteurs sont français à 50 % (AURA, Paris, Bourgogne, Alsace, PACA) et étrangers à 50 % (Suisse, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Moyen-Orient, Corée, Amérique du Nord). Ces visiteurs sont plutôt jeunes puisque 30 % ont moins de 35 ans ou viennent en famille. Généralement cadres supérieurs, la durée moyenne de leur séjour en été est de 6 jours. ■



Entamée fin 2021, la restauration du clos couvert s'est terminée fin juin 2023. Ces travaux ont consisté en une rénovation de la charpente, des menuiseries, des vitraux et des décors disparus.

Une terre de créations



© ANNECY FESTIVAL/G. Piel



Entretien avec **Dominique Puthod**,
Président de CITIA

Au fil de ses soixante ans d'existence, le Festival d'Annecy s'est imposé en tant qu'événement mondial dédié à l'animation.

(Source : www.annecyfestival.com)

Quelles sont les missions et objectifs de l'établissement Citia ?

Citia, EPCC (établissement public de coopération culturelle), mène de nombreuses missions, autour de trois axes : culture, économie et formation. Il est l'organisateur du Festival international du film d'animation, se déroulant chaque année durant la deuxième semaine de juin. En 2023, le festival et son marché ont rassemblé 16 000 accrédités en provenance d'une centaine de pays. Plus largement, notre projet vise à faire vivre l'impulsion déployée au moment du festival tout au long de l'année, et notamment sur le territoire local.

En matière de culture, nous avons créé un événement pour le public annécien et haut-savoyard, L'Hivernal Festival (www.hivernalfestival.com), et nous proposons régulièrement des avant-premières. Nous avons également créé une résidence d'artistes afin de les accompagner pour développer leur projet de longs-métrages à Annecy. Annecy est une terre de créations, une terre d'animations, et le travail quotidien de Citia en est l'incarnation.

Le cinéma est tout à la fois un art, des techniques et une industrie. Citia opère dans le champ des industries culturelles et créatives un accompagnement économique des entreprises, en particulier dans le domaine de l'animation, notamment sur le lieu des Papeteries Image Factory. À cet effet, le Département de Haute-Savoie a créé un fonds de soutien qui a permis d'attirer de nouveaux projets sur le territoire, et de nouveaux studios d'animation. Citia est l'acteur qui accompagne et expertise les projets candidatant à ce fonds d'aides à la production.



© DR

Prévisualisation de la Cité internationale du cinéma d'animation dont l'ouverture est prévue en 2025.

Enfin, le cinéma d'animation a besoin de talents avec des besoins en recrutement actuellement importants. Lorsque nous avons élaboré notre projet, il est apparu nécessaire, pour assurer le développement de cette économie, de s'impliquer dans le domaine de la formation. Nous avons, par exemple, développé une formation avec l'École de l'image – Gobelins (première école d'animation au monde) autour de l'animation de personnages en 3D.

Ces trois piliers, qui viennent régulièrement s'enrichir d'opérations complémentaires, font du projet Citia un modèle unique en France.

Quelle est la vocation de l'ouverture du Haras et de la Cité internationale du cinéma d'animation à Annecy en 2025 ?

En 2013, la Ville d'Annecy a fait l'acquisition du Haras qui a fonctionné jusqu'aux années 2000. Il est situé au cœur d'Annecy ; l'ambition était de l'ouvrir sur la ville, et de restaurer son patrimoine. La Ville a alors décidé de transformer le site autour des thèmes du cinéma, avec la Cité du cinéma d'animation, et de la gastronomie avec une halle gourmande.

Citia va être au cœur de cette cité, qui va réunir plusieurs espaces. Un lieu d'exposition permanent, qui présentera l'évolution des techniques et des technologies,

les artistes et les studios. Chaque année, il sera complété par un projet d'exposition temporaire.

Un studio d'éducation à l'image permettra d'accueillir les publics scolaires, pour différents types d'ateliers.

Outil très important, la salle de projection permettra de proposer une programmation annuelle autour du cinéma d'animation et de créer des événements, en partenariat avec les salles de cinéma d'Annecy et les acteurs culturels du territoire, autour, par exemple, du jeu vidéo ou de ciné-concerts. La résidence d'artistes sera également installée au Haras, afin d'offrir aux artistes des espaces de création, à la rencontre des publics. Un café-librairie invitera les visiteurs à un moment de repos.

Les enjeux d'aménagement urbain sont d'ouvrir le site sur la ville en construisant deux nouvelles entrées, de transformer le parc et de restaurer son parc de 7 000 m² de bâtiments. Deux constructions complémentaires sont prévues dans le Haras : l'extension d'une écurie et la salle de projection.

Ce projet, évalué à 42 millions d'euros hors taxes, est soutenu à hauteur de 23 millions d'euros par le Département de la Haute-Savoie, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'État. ■



L'ANIMATION A SON TERRITOIRE

Fonds de soutien aux
œuvres d'animation

Festival et Marché international
du film d'animation d'Annecy

Hivernal Festival

Les Papeteries
Image Factory

Formations
supérieures

Résidence
Annecy Festival

ANNECY

Grand
Annecy

haute
savoie
le Département

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Soutenu par
MINISTÈRE
DE LA CULTURE


www.citia.org



EDF HYDRO, PRODUCTEUR D'ENERGIE RENOUVELABLE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec ses 168 barrages et ses 159 centrales hydroélectriques répartis sur la région, EDF Hydro Alpes produit chaque année l'équivalent de la consommation électrique de plus de 8 millions d'habitants, avec une source d'énergie propre et renouvelable : l'eau.

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ :

 EDF Hydro Alpes @EDF_IsereDrome
@EDF_PaysSavoie @EDF_Rhone